



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

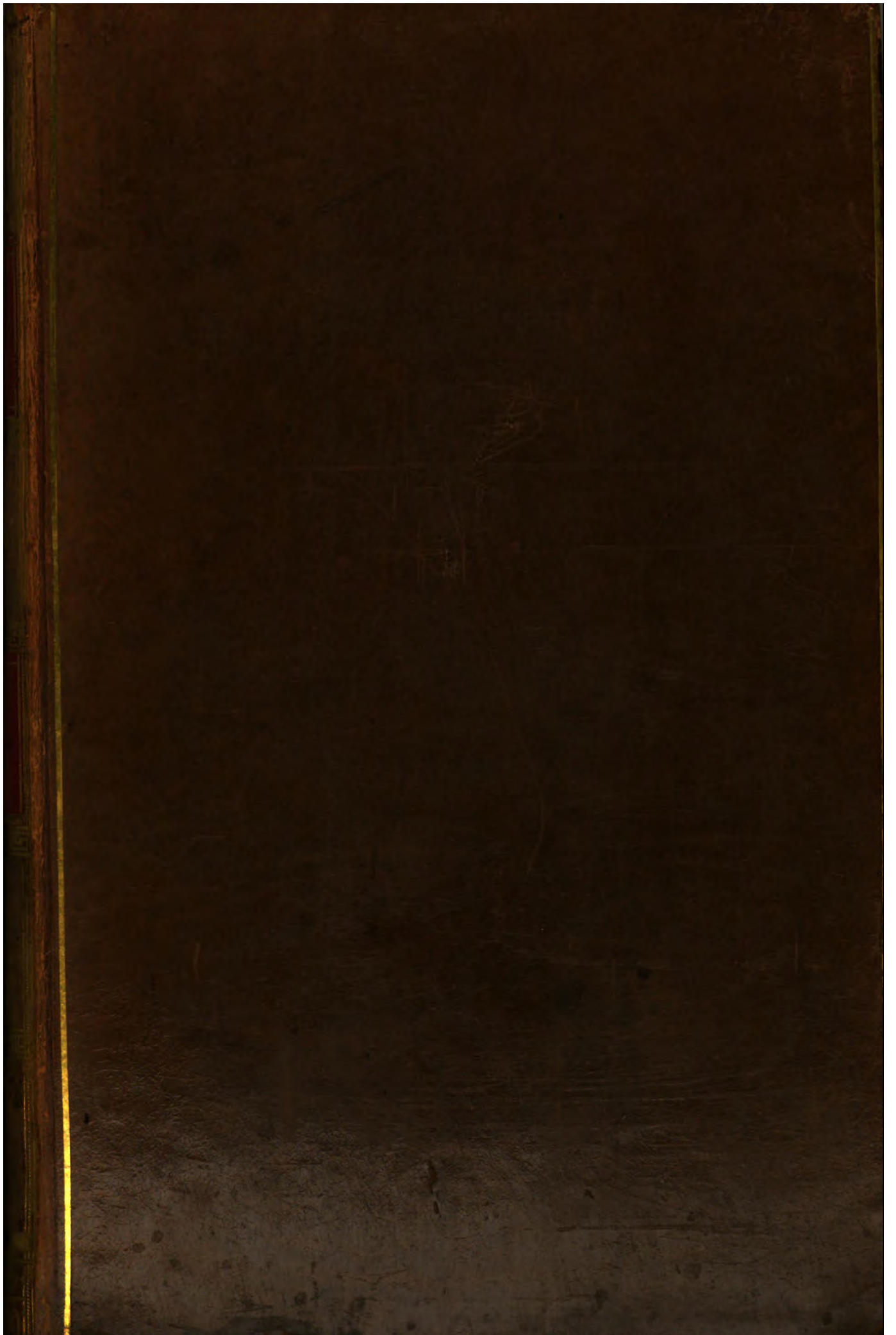
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

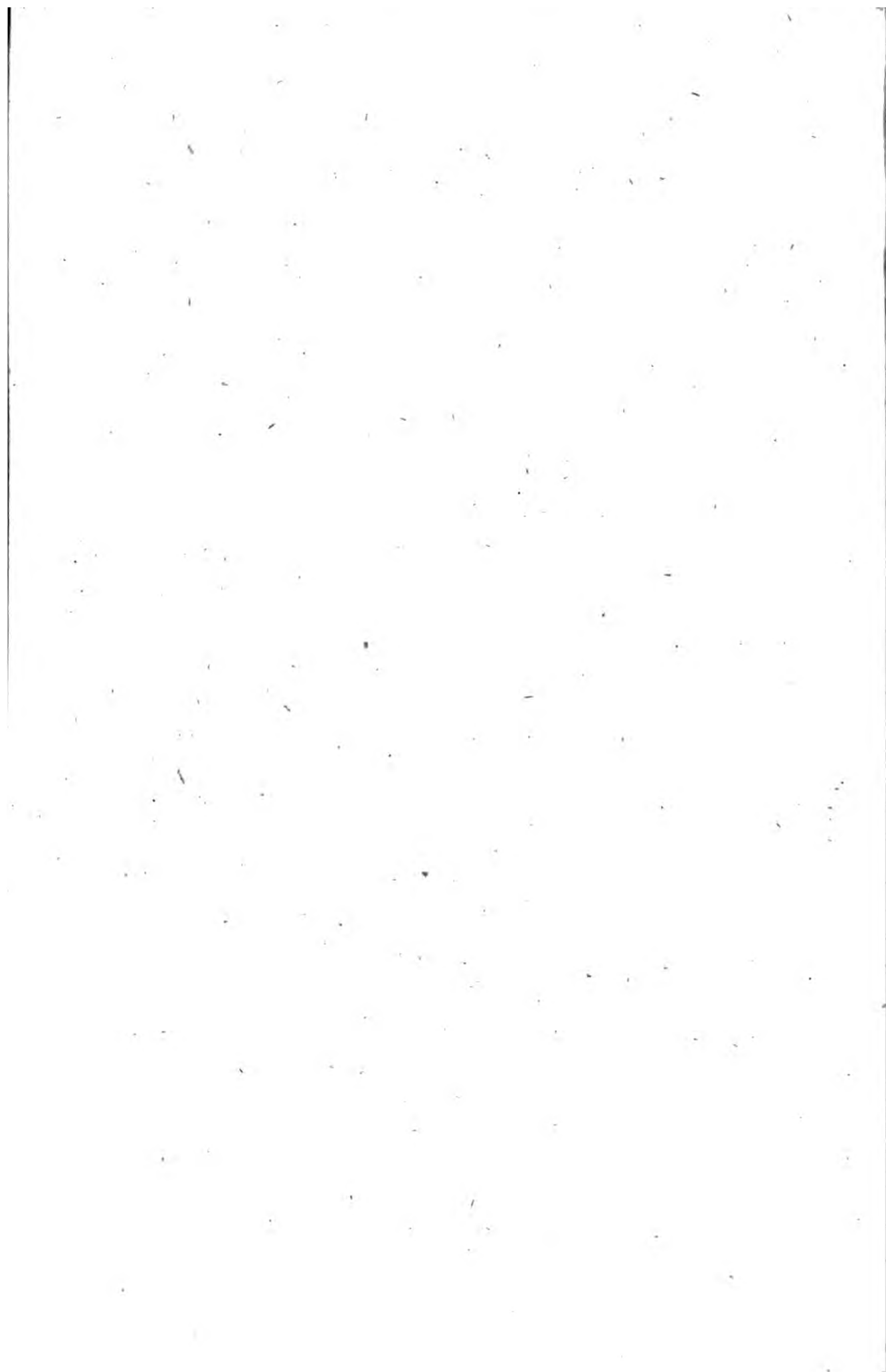


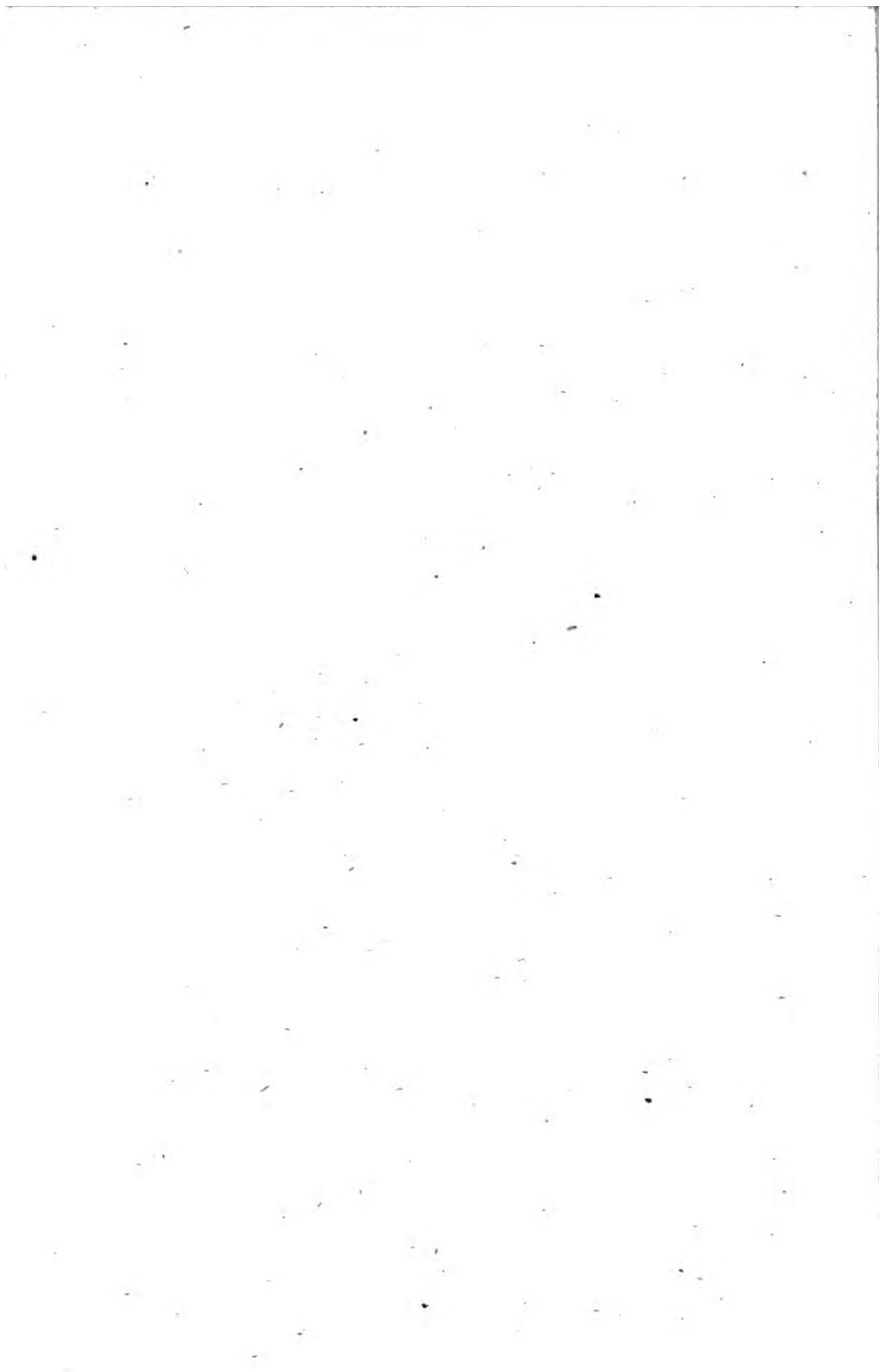


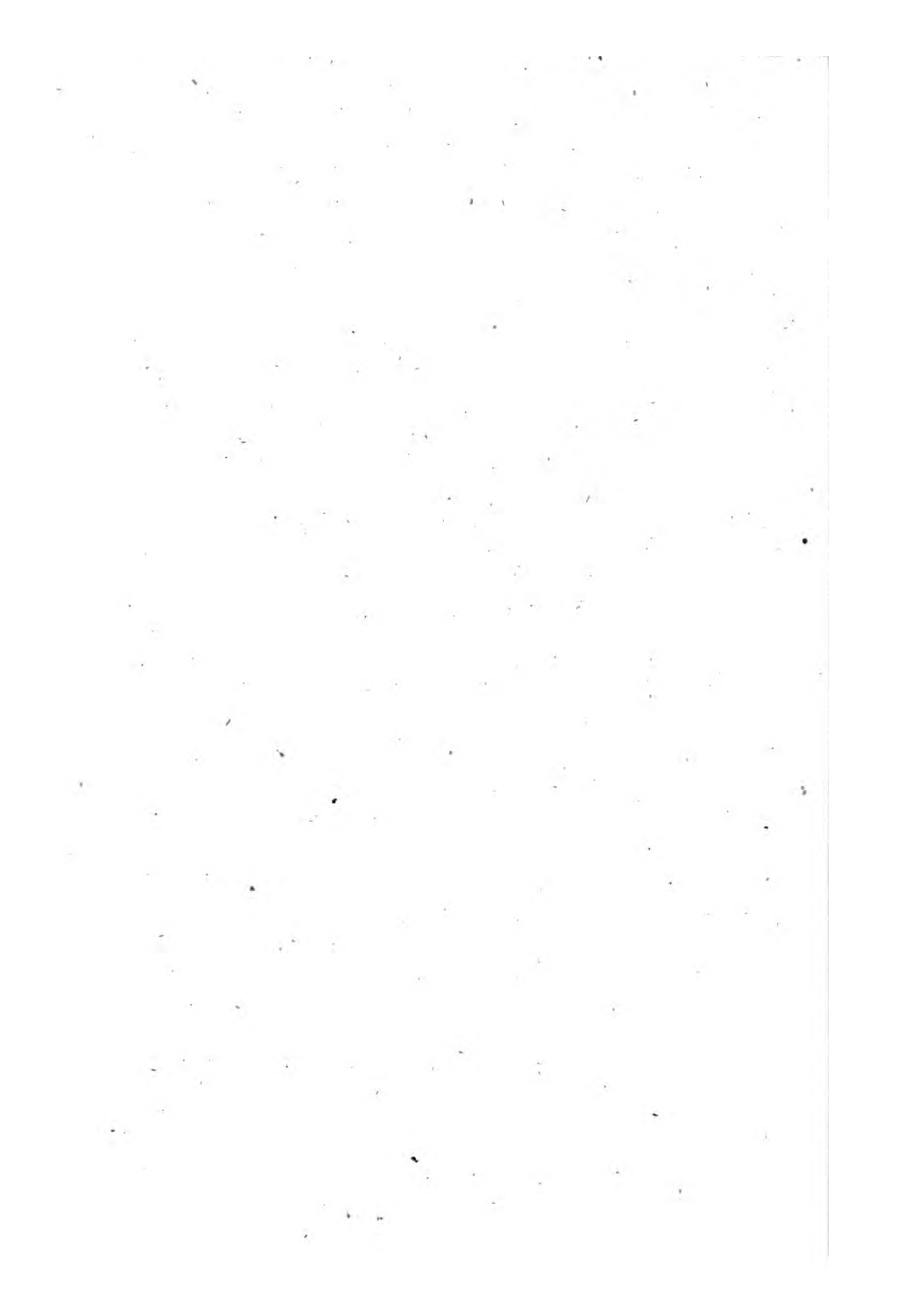
~~FF 22 (Friedl)~~



VI. 1785/2 (22)







O E U V R E S

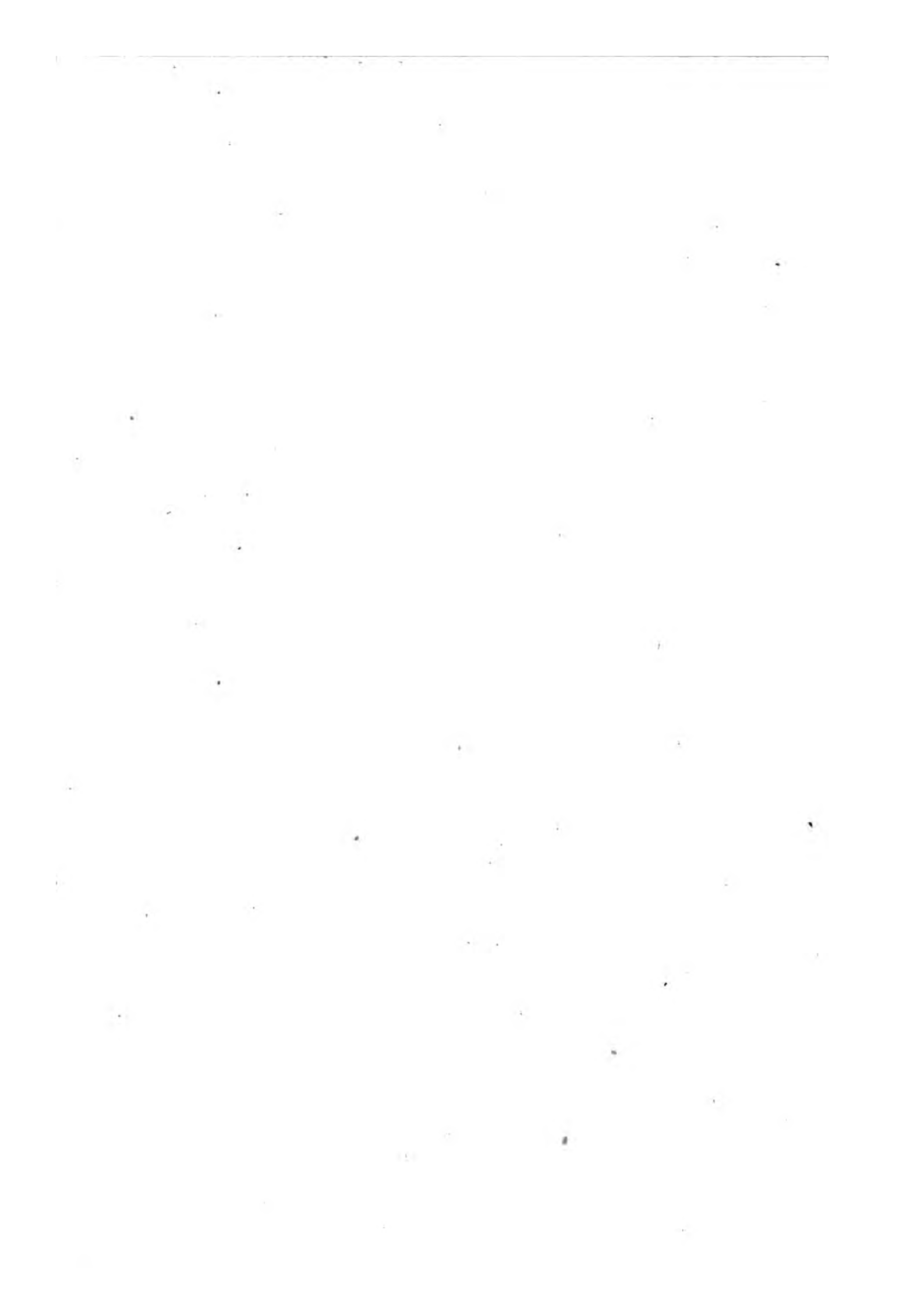
C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.









LOUIS XV.

*L. M. Vanloo pinxit*

1785

*J. B. Foyatier Sculp*


O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME VINGT-DEUXIEME.



DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-  
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



P R E C I S  
D U S I È C L E  
D E  
L O U I S X V .

CHAPITRE PREMIER.

*Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.*

Nous avons donné avec quelque étendue une idée du siècle de *Louis XIV*, siècle des grands hommes, des beaux arts et de la politesse : il fut marqué, il est vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques et particulières, inséparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut consoler les hommes dans la misère de leur condition faible et périssable, semble avoir été prodigué dans ce siècle. Il faut voir maintenant ce qui suivit ce règne, orageux dans son commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé ensuite de grandes adversités et de quelque bonheur, et finissant dans une tristesse assez sombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

*Précis du Siècle de Louis XV.*

A

## 2 TABLEAU DE L'EUROPE

Testament  
de Louis XIV  
cassé.

Sept. 1715.

*Louis XV* était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux d'assembler les états-généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines : il la donna au duc d'Orléans. Il avait cassé le testament de *Louis XIII* : il cassa celui de *Louis XIV*. *Philippe*, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître absolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil. (a)

(a) Après tous les absurdes mensonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, et dans les notes de *la Beaumelle*, inférées dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, à Francfort, le lecteur ne sera point surpris que cet auteur ait osé avancer que la grand' salle était remplie d'officiers armés sous leurs habits. Cela n'est pas vrai ; j'y étais ; il y avait beaucoup plus de gens de robe et de simples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apostés avec des pistolets, et de révolter les esprits qui étaient tous disposés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la justice qu'un détachement des gardes françaises et suisses. Cette fable que la grand' salle était pleine d'officiers armés sous leurs habits est tirée des mémoires de la régence et de la vie de *Philippe*, duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande, et remplis de faussetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que le président *Lubert*, le premier président de *Maisons*, et plusieurs membres de l'assemblée, étaient prêts de se déclarer contre le duc d'Orléans.

Il y avait en effet un président de *Lubert*, mais qui n'était que président aux enquêtes, et qui ne se mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier président de *Maisons*. C'était alors *Glaude de Mesmes*, du nom d'*Avaux*, qui avait cette place ; M. de *Maisons*, beau-frère du maréchal de *Villars*, était président à mortier, et très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être garde des sceaux, et mourut quelque temps après. Ce sont des faits publics dont j'ai été témoin, et qui se trouvent dans les mémoires manuscrits du maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occasion que dans le traité de *Rastadt*, fait par le maréchal de *Villars* et le prince *Eugène*, il y a des articles secrets qui excluent le duc d'Orléans du trône. Cela

Pour mieux sentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde sont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la conclusion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aisément, en 1715, du Péloponèse, que le célèbre *Morofini*, surnommé *le péloponésiaque*, avait pris sur eux vers la fin du dix-septième siècle, et qui était resté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur garant de cette paix fut obligé de se déclarer contre les Turcs. Le prince *Eugène*, qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, passa le Danube, et livra bataille près de Petervaradin, au grand-vifir *Ali*, favori du sultan *Achmet III*, et remporta la victoire la plus signalée.

Guerre de l'Allemagne contre la Turquie, en 1715.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un français, célèbre par ses aventures singulières. Un comte de *Bonneval*, qui avait quitté le service de France sur quelques mécontentemens du ministère, major-général alors sous le prince *Eugène*, se trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janissaires; il n'avait auprès de lui que deux cents soldats de son régiment; il résista

Comte de Bonneval.

est faux et absurde : il n'y eut aucun article secret dans le traité de Raftadt : c'était un traité de paix authentique. On n'insère des articles secrets qu'entre des confédérés qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, ç'eût été donner la France à *Philippe V*, roi d'Espagne, compétiteur de l'empereur *Charles VI*, avec lequel on traitait; ç'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverser l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus absurde.



#### 4. TABLEAU DE L'EUROPE

une heure entière ; et ayant été abattu d'un coup de lance , dix soldats qui lui restaient le portèrent à l'armée victorieuse. Ce même homme proscrit en France vint ensuite se marier publiquement à Paris ; et quelques années après il alla prendre le turban à Constantinople, où il est mort bacha.

Le grand-visir *Ali* fut blessé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies ; ce visir , avant d'expirer , fit massacrer un général de l'empereur qui était son prisonnier. ( *b* )

Victoires  
du prince  
*Eugène*.

1717.

L'année d'après , le prince *Eugène* assiégea Belgrade , dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garnison ; il se vit lui-même assiégé par une armée innombrable de turcs , qui avançaient contre son camp , et qui l'environnèrent de tranchées ; il était précisément dans la situation où se trouva *César* en assiégeant *Alexie* ; il s'en tira comme lui ; il battit les ennemis et prit la ville ; toute son armée devait périr , mais la discipline militaire triompha de la force et du nombre.

Paix avec  
les Turcs.

1718.

Ce prince mit le comble à sa gloire par la paix de Passarovitz , qui donna Belgrade et Témefvar à l'empereur ; mais les Vénitiens , pour qui on avait fait la guerre , furent abandonnés , et perdirent la Grèce sans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence et l'union de la France et de l'Espagne , qu'on avait tant redoutée , et qui avait alarmé tant d'Etats , fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans

( *b* ) Il s'appelait *Bretiner*.

régent de France , quoiqu'irréprochable sur les soins de la conservation de son pupille, se conduisit comme s'il eût dû lui succéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, et rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : et *Philippe V*, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta son nom pour exciter des séditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainsi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changèrent dans sa famille et chez tous les princes.

Régence  
du duc d'Or-  
léans.

Le cardinal *Albéroni*, premier ministre d'Espagne, se mit en tête de bouleverser l'Europe, et fut sur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie espagnole; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, et la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en possession depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la constitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'opposer à ses desseins; et dans la même vue, il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar *Pierre le grand*, et avec *Charles XII*. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur: et *Charles XII*, réuni avec le czar devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, et le rétablir sur le trône de ses pères.

*Albéroni.*

Ce cardinal en même temps soulevait la Bretagne en France; et déjà il faisait filer secrètement dans

## 6 TABLEAU DE L'EUROPE

le royaume quelques troupes déguisées en faux-fauniers, conduites par un nommé *Colineri*, qui devait se joindre aux révoltés. La conspiration de la duchesse du Maine, du cardinal de *Polignac*, et de tant d'autres, était prête d'éclater; le dessein était d'enlever, si l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, et de la donner au roi d'Espagne *Philippe V*. Ainsi le cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier ministre d'Espagne et de France, et donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vastes projets; une simple courtisane découvrit à Paris la conspiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles ressorts font souvent les grandes destinées.

Le prince de *Cellamare*, ambassadeur d'Espagne à Paris, conduisait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de *Porto-Carrero*, qui faisait son apprentissage de politique et de plaisir. Une femme publique, nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuse distinguée, fournissait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps servi l'abbé *du Bois*, alors secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, depuis cardinal et premier ministre. Il employa la *Fillon* dans son nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importants avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé *Carrero*, au moment de ces distractions où personne ne pense à ses poches. Les billets de banque lui

demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans ; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration , mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé *Porto-Carrero* ayant vu ses papiers disparaître, et ne retrouvant plus la fille , partit sur le champ pour l'Espagne ; on courut après lui , on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de *Cellamare*. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume , et d'exciter une guerre civile ; et , ce qui est très-remarquable , l'ambassadeur , qui ne parle que de mettre le feu aux poudres , et de faire jouer les mines , parle aussi de la *miséricorde divine*. Et à qui en parlait-il ? au cardinal *Albéroni* , homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal *du Bois* son émule.

*Albéroni* , dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France , voulait mettre le prétendant , fils du roi *Jacques* , sur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII*. Ce héros imprudent fut tué en Norvège , et *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer , tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne , dès l'année 1717 , et la réduisit en peu de jours sous l'obéissance d'Espagne : bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile , en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pu réussir ni à empêcher les Turcs de conclure leur paix avec l'empereur *Charles VI* , ni à susciter des guerres civiles en France

## 8 GUERRE D'ESPAGNE.

et en Angleterre , vit à la fois l'empereur , le régent de France et le roi *George I* , réunis contre lui.

Le régent fait sous le nom de *Louis XV* la guerre au roi d'Espagne , oncle de *Louis XV*. Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre, entreprise sous *Louis XV*, fut contre son oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

1719. Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de *Berwick* , qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône , commandait l'armée française. Le duc de *Liria* , son fils , était officier-général dans l'armée espagnole. Le père exhorta le fils par une lettre pathétique à bien faire son devoir contre lui-même. L'abbé *du Bois* , depuis cardinal , enfant de la fortune comme *Albéroni* , et aussi singulier que lui par son caractère , dirigea toute cette entreprise. *La Motte-Houdard* , de l'académie française , composa le manifeste qui ne fut signé de personne.

Chute d'Albéroni. Une flotte anglaise battit celle d'Espagne auprès de *Messine* , et alors tous les projets du cardinal *Albéroni* étant déconcertés , ce ministre , regardé fix mois auparavant comme le plus grand homme d'Etat , ne passa plus alors que pour un téméraire et un brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V* , qu'à condition qu'il renverrait son ministre ; il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises , qui le conduisirent sur les frontières d'Italie. ( 1 ) Ce même homme étant depuis légat à

( 1 ) C'est au même ministre que l'Espagne doit la conservation du tribunal de l'inquisition , et de cette foule de prérogatives tyranniques ou

Bologne , et ne pouvant plus entreprendre de leverfer des royaumes , occupa fon loifir à tenter

féditions qui , fous le nom d'immunités eccléfiastiques , ont changé en couvens et en déferts le pays de l'Europe le plus beau et le plus fertile , et ont rendu inutiles cette force d'ame et cette fagacité naturelle qui ont toujours formé le caractère et l'efprit de la nation efpagnole.

*Macanaz* , fiscal du confeil de Caftille , avait présenté un mémoire à *Philippe V* , fur la néceffité de diminuer les énormes abus de ces immunités eccléfiastiques. Le cardinal *Guidice* , grand-inquisiteur et ambaffadeur en France , ayant une copie de ce mémoire qu'un miniftre lui avait confiée , trahit fon prince , et la remit à un inquisiteur. Le faint-office rendit un décret contre le mémoire , et *Guidice* confirma ce décret par fon approbation.

Cet excès d'insolence devait faire détruire l'inquifition , et perdre *Guidice*. Qu'efpérer pour un pays dans lequel un mémoire présenté au fouverain peut être condamné et flétri par un tribunal , où les avis qu'un citoyen , qu'un miniftre croit devoir donner au prince , font pourfuivis comme un crime ?

*Philippe V* défendit la publication du décret. Alors les inquisiteurs déclarent que leur confcience ne leur permet point d'obéir. *Guidice* offre de fe démettre de fa place de grand-inquisiteur , ne pouvant , difait-il , concilier fon refpect pour le roi avec fon devoir ; mais il s'arrangea pour faire refuser fa démission par le pape.

*Albéroni* venait de conclure le mariage de *Philippe V* avec la princeffe de Parme ; il croit qu'il eft de fon intérêt de s'unir avec *Guidice*. Tous deux déterminent la nouvelle reine à chaffer honteufement la princeffe des *Urſins* ; *Orri* qui gouvernait fous elle eft renvoyé en France. *Macanaz* eft forcé de s'enfuir , et le petit-fils d'*Henri IV* foumet fa couronne au faint-office. Ce fut fous ces aufpices qu'*Albéroni* entra dans le miniftère.

Le jéfuite *Robinet* , confesseur du roi , n'avait pas défapprouvé *Macanaz* ; il avait même dit à fon pénitent que ce miniftre n'avançait dans fon mémoire que des principes avoués en France , qu'on pouvait les adopter fans bleffer la confcience ; il perdit fa place , et on vit disgracier un jéfuite pour n'avoir pas été affez fanatique.

*Daubenton* , plus digne d'être l'instrument d'*Albéroni* , fut appelé pour diriger la confcience de *Philippe V*.

Le cardinal *Guidice* fe crut maître de l'Efpagne ; mais *Albéroni* , qui avait apprécié fon ambition et fon incapacité , brifa bientôt un appui devenu inutile , et *Guidice* alla intriguer à Rome contre le roi d'Efpagne , de qui il tenait fa fortune.

C'eft ainſi que l'Efpagne conserva l'inquifition , et les abus eccléfiastiques que l'établissement d'une nouvelle race de fouverains femblait devoir anéantir ; et cette révolution , qui devait rendre ce royaume une des premières puiffances de l'Europe , fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres

de détruire la république de Saint-Marin. Cependant il résulta de tous ses grands desseins qu'on s'accorda à donner la Sicile à l'empereur *Charles VI*, et la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours possédée depuis ce temps, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne : mais la maison d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces événemens publics sont assez connus, mais ce qui ne l'est pas, et qui est très-vrai, c'est que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix, qu'il marierait sa fille, mademoiselle de *Montpensier*, au prince des Asturies, dom *Louis*, et qu'on donnerait l'infante d'Espagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jésuite *Daubenton*, confesseur de *Philippe V*. Ce jésuite détermina le roi d'Espagne à ce double mariage ; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jésuites, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregistrer la constitution. Il le promit, et tint parole. Ce sont-là souvent les secrets ressorts des grands changemens dans l'Etat et dans l'Eglise. L'abbé *du Bois*, désigné archevêque de Cambrai, conduisit seul cette affaire, et ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregistrer la bulle purement et simplement, comme on l'a déjà dit, par le grand-conseil, ou plutôt malgré le grand-conseil, par les princes du sang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes, et sur-tout par le chancelier d'*Aguesseau* lui-même, qui avait été si longtemps contraire à cette acceptation. D'*Aguesseau*, par cette faiblesse, se déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé *du Bois* obtint

même une rétractation du cardinal de *Noailles*. Le régent de France, dans cette intrigue, se trouva lié quelques temps par les mêmes intérêts avec le jésuite *Daubenton*.

*Philippe V* commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à sa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le résigner à son fils aîné, dom *Louis*; projet qu'en effet il exécuta depuis, en 1724. (2) Il confia ce secret à *Daubenton*. Ce jésuite trembla de perdre tout son crédit quand son pénitent ne serait plus le maître, et d'être réduit à le suivre dans une solitude. Il révéla au duc d'Orléans la confession de *Philippe V*, ne doutant pas que ce prince ne fit tout son possible pour empêcher le roi d'Espagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que son gendre fût roi, et qu'un jésuite qui avait tant gêné son goût dans l'affaire de la constitution ne fût plus en état

Révélation  
de la confes-  
sion de Phi-  
lippe V.

(2) *Philippe V* était attaqué d'une mélancolie profonde qui le rendait quelquefois incapable de tout travail. Ce fut pour dérober cet état aux yeux de la nation que ceux qui le conseillaient se prêtèrent au projet d'abdiquer qu'il avait formé. Il se retira au château de *Balsain* avec la reine, son confesseur et son ministre de confiance; mais le jeune roi, dom *Louis*, n'eut d'abord que les honneurs de la royauté; c'était à *Balsain* que se décidaient toutes les affaires. Cependant, quoique ce règne n'ait duré que quelques mois, les ministres du nouveau roi, tous nommés par *Philippe*, tentèrent de brouiller le père et le fils. On proposa dans le conseil de *Louis*, de retrancher la moitié de la pension du roi *Philippe*, sous le prétexte du désordre des finances. *Louis* rejeta cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait. *Philippe* en fut instruit; et lorsqu'il remonta sur le trône, à la mort de son fils, il dit au marquis de *Leide*, l'un de ceux qui avait opiné pour le retranchement, et qui lui devait sa fortune : *M. le marquis de Leide, je n'aurais jamais cru cela de vous. De Leide se retira de la cour, et mourut de chagrin peu de temps après. Nous verrons bientôt un exemple plus frappant encore de l'ingratitude des ministres à l'égard des rois descendus du trône.*



de lui prescrire des conditions. Il envoya la lettre de *Daubenton* au roi d'Espagne. Ce monarque montra froidement la lettre à son confesseur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après. (c)

## C H A P I T R E I I.

*Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lafs.*

C E qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après, en 1724 et 1725, *Philippe V* et *Charles VI*, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, et les affaires forties de leur route naturelle au point que le ministère de Madrid gouverna une année entière

(c) Ce fait se trouve attesté dans l'histoire civile d'Espagne, écrite par *Bellando*, imprimée avec la permission du roi d'Espagne lui-même; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la IV<sup>e</sup> partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de *Daubenton*, plus commune qu'on ne croit, est connue de plus d'un grand d'Espagne qui l'atteste.

*N. B.* *Victor-Amédée* est le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confesseurs jésuites, et ôté à ces pères les collèges de ses Etats. Voici à quelle occasion. Un jésuite qu'il avait pour confesseur étant tombé malade, *Victor* allait souvent le voir; peu de jours avant de mourir le confesseur le pria de s'approcher de lui: *Comblé de vos bontés*, lui dit-il, *je ne puis vous marquer ma reconnaissance qu'en vous donnant un dernier conseil; mais si important que peut-être il suffit pour m'acquitter envers vous. N'ayez jamais de confesseur jésuite. Ne me demandez point les motifs de ce conseil, il ne me serait pas permis de vous le dire. Victor* le crut, et depuis ce temps, il ne voulut plus confier aux jésuites ni sa conscience, ni l'éducation de ses sujets. Nous tenons ce fait d'un homme aussi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de *Victor-Amédée*.

la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens, jusqu'à recevoir un fils de *Philippe V*, et d'*Elisabeth de Parme*, sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout français et tout espagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de son concurrent, l'investiture de Parme et de Plaisance, et du grand duché de Toscane : quoique la succession de ces Etats ne fût point ouverte, dom *Carlos* y fut introduit avec six mille espagnols ; et il n'en coûta à l'Espagne que deux cents mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du conseil de l'empereur ne fût pas au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la fuite. Tout était étrange dans cet accord ; c'était deux maisons ennemies qui s'unifiaient sans se fier l'une à l'autre ; c'était les Anglais, qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V*, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité ; c'était un hollandais, *Ripperda*, devenu duc, et tout-puissant en Espagne, qui le signait, qui fut disgracié après l'avoir signé, et qui alla mourir ensuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets, et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous *Louis XIV*, fit la sûreté du régent et la tranquillité publique. La conspiration, dirigée de loin par le

cardinal *Albéroni*, et mal tramée en France, fut dissipée aussitôt que formée. Le parlement, qui dans la minorité de *Louis XIV* avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, et qui avait cassé les testamens de *Louis XIII* et de *Louis XIV* avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances lorsqu'on eut augmenté la valeur numéraire des espèces trois fois au-delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir chez soi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entière des espèces dans le public; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un bureau quelques monnaies nécessaires à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; plusieurs citoyens écrasés dans cette foule, et leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produisirent pas une apparence de sédition. Enfin ce fameux système de *Lafs*, qui semblait devoir ruiner la régence et l'État, soutint en effet l'un et l'autre par des conséquences que personne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux magistrats, aux évêques et aux princes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public, et de toute vue politique et ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre et de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau et prodigieux, où tous les citoyens pariaient

les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés et les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel, et fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguïsent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande et en Angleterre ; elle mérite l'attention de la postérité ; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleversait des nations. Les peuples se précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduisit tant d'autres à la mendicité. Voici qu'elle fut l'origine de cette démence précédée et suivie de tant de folies.

Un écossais, nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Laffs*, (d) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un Etat, et qui se rembourserait par les profits. Ce système était très-compliqué ; mais, réduit à ses justes bornes, il

Système de  
*Law* ou *Laffs*.

(d) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *Goldsmith*, un dépositaire d'argent, espèce d'agent de change.

pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre et de la compagnie des Indes. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au contrôleur-général *Desmarets*; mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuse où toute confiance était perdue; et la base de ce système était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans : deux milliards de dettes à éteindre, une paix qui laissait du loisir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doublerent, quadruplaient ces richesses. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les professions connurent le luxe; et il passa chez les voisins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi, en 1718. Elle se chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilège de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné son commerce aux négocians de Saint-Malo. Enfin elle se chargea  
des

des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'écoffais *Lafs*, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraissant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit, sans doute, une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aisé au gouvernement de mettre un frein à cette frénésie ; mais l'avidité des courtisans et l'espérance de profiter de ce désordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets, produisirent à des hommes inconnus des biens immenses : plusieurs en moins de six mois devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. *Lafs*, séduit lui-même par son système, et ivre de l'ivresse publique et de la sienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papiers tous les rentiers de l'Etat.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine si immense, si compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant sur elle des sommes considérables. Chacun chercha à convertir ses billets en espèces ; mais la disproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier ; une misère réelle commençait à succéder à

tant de richesses fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à *Lafs*, précisément dans le temps qu'il était impossible qu'il la remplît; c'était en 1720, époque de la subversion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit en peu de temps d'écoffais devenir français par la naturalisation; (3) de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres; et de banquier, ministre d'Etat. Je l'ai vu arriver dans les salles du palais royal, suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa autant qu'il le put à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin dans la même année *Lafs*, chargé de l'exécution publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il partit dans une chaise de poste que lui prêta le duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis, presque le seul reste de son opulence passagère.

Duc d'Orléans encore calomnié. Les libelles de ce temps-là accusent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de son ambition; et il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles. On accusait *Lafs* d'avoir fait passer pour son profit les espèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de *Laffay*, et est mort à Venise, en 1729, dans un état à peine

(3) Les lettres de naturalisation ne furent pas enregistrées. L'académie des sciences l'avait choisi, en 1719, pour un de ses honoraires; mais son élection fut déclarée nulle, en 1721, à cause de ce défaut d'enregistrement, et le cardinal de *Fleuri* élu à sa place.

au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire. (4)

(4) Il est sûr qu'en payant en papier-monnaie les dettes d'un Etat, il se trouve libéré sans qu'il en ait rien coûté : mais pour que cette opération soit juste et utile, il faut que ces billets aient dans le commerce une valeur égale à la somme d'argent qu'ils représentent. Or des billets ne peuvent conserver cette valeur, s'il n'existe pas une opinion générale que tout possesseur de ces billets pourra, au moment qu'il voudra, les convertir en argent comptant. Cette opinion n'est pas fondée uniquement sur la proportion de la somme de ces billets avec la masse d'argent donné à la banque, ni même avec la totalité de l'argent du pays. Il suffit que chacun se regarde comme assuré que le nombre des billets qu'on voudra liquider à la fois n'excédera point la somme que la banque peut réaliser à chaque instant ; et, ce qui en est la conséquence, qu'ils continueront de circuler dans le commerce ; mais lorsque la somme de ces billets est supérieure à celle qu'on suppose que la banque peut réunir en argent, cette opération ne peut s'établir que peu à peu et par l'habitude. En supposant même la confiance entière, la valeur totale des billets doit encore avoir des bornes ; si elle surpasse la quantité d'argent nécessaire pour la circulation, c'est-à-dire, pour les opérations du commerce intérieur, le surplus devient inutile, et ceux qui le possèdent doivent chercher à le réaliser. Il faudrait donc qu'outre la somme nécessaire à tenir en réserve pour liquider les billets qui servent à la circulation, la banque eût toujours en argent comptant une somme égale à la valeur de ces billets superflus. Ainsi, loin d'être utiles à la banque dont ils seraient sortis, ou à l'Etat qui les aurait employés, ils leur deviendraient à charge, et les exposeraient à perdre leur crédit, s'ils n'avaient pas des moyens sûrs, quoiqu'onéreux, de rassembler en peu de jours les sommes nécessaires pour ces liquidations. Les Etats-Unis d'Amérique, tout éclairés qu'ils sont, n'ont pas senti ces vérités si simples, et le discredit rapide de leurs papiers a prouvé combien l'opinion de l'usage indéfini d'un papier-monnaie était peu fondée.

Lass paraît avoir été dans la même erreur ; mais il savait très-bien que si l'on se bornait, dans la circonstance où il se trouvait, à payer les dettes en papier-monnaie, ces billets seraient bientôt sans valeur ; il fallait donc chercher à leur en donner une. Il employa pour cela trois moyens ; le premier consistait à donner à la banque des profits de finance ou des privilèges de commerce, en admettant les porteurs de billets au partage de ces profits. Il était clair en effet que dès-lors le papier pouvait



Peste en  
Provence.

Pendant ce temps la peste défolait la Provence. On avait la guerre avec l'Espagne. La Bretagne était

valoir, outre la somme qu'il représentait, un profit plus ou moins considérable; il devait donc, suivant l'idée qu'on aurait de la possibilité de ces profits, ou se maintenir au niveau de sa valeur, ou même s'élever au-dessus. Le gouvernement avait besoin d'une confiance moins grande, puisque l'espérance de gagner doit engager à courir des risques: mais il fallait que le profit espéré fût au-dessus de l'intérêt ordinaire du commerce, et dès-lors l'établissement de la banque n'était plus qu'un emprunt onéreux pour l'Etat. Aussi ce n'était point ce que voulait *Lafis*; il espérait seulement accrédi-ter les billets par des espérances vagues ou plutôt trompeuses, comptant que lorsque la nation y serait accoutumée, ils pourraient se soutenir d'eux-mêmes; et c'est sur-tout dans cette partie de ses opérations qu'il se permit d'employer la charlatanerie. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'il accorda à la banque le privilège du commerce d'Afrique, il y joignit une petite prime pour chaque livre d'or qu'elle introduirait en France; cette prime n'était pas un cinquième pour cent de la valeur, et par conséquent ne pouvait être comptée pour quelque chose, qu'en supposant l'introduction d'une grande quantité de livres d'or. Le premier moyen réussit; les actions gagnèrent, et *Lafis* les multipliait à l'excès, en y attachant toujours de nouveaux profits en espérance.

Ces charlataneries ne pouvaient soutenir le crédit que pendant très-peu de temps; les billets tombèrent. Il prit alors un second moyen; on contraignit à recevoir les billets de banque comme argent comptant. Ceux qui remboursèrent leurs dettes avec ces billets eurent le profit des banqueroutes dont ils partageaient l'honneur avec le ministère. Mais cette contrainte ne peut exister dans les opérations de commerce; le marchand qui vend sa denrée argent comptant, est le maître de la donner à meilleur marché que s'il la vend en billets: ainsi ce moyen injuste en lui-même ne put ni soutenir suffisamment les billets, ni avoir longtemps de l'influence.

*Lafis* jusque-là était un homme persuadé faussement que l'établissement d'une banque augmentait les richesses réelles, et que dans le cas où il la fondait, elle devait anéantir la dette publique. Peu délicat sur les moyens, il avait été injuste et charlatan; mais il pouvait paraître habile aux yeux de ceux qui n'étaient point assez éclairés pour sentir qu'il ne pouvait résulter de son système, en lui supposant tout le succès possible, que l'existence d'une compagnie maîtresse des impôts et des privilèges de commerce, une banque très-compiquée, enfin une banqueroute faite au hasard, et sans que les pertes fussent proportionnelles, ce qui la rendait encore plus injuste et plus funeste.

prête à se soulever. Il s'était formé des conspirations contre le régent; et cependant il vint à bout presque sans peine de tout ce qu'il voulut au dehors et au dedans. Le royaume était dans une confusion qui faisait tout craindre, et cependant ce fut le règne des plaisirs et du luxe.

Il fallut, après la ruine du système de *Lafs*, *Visa*, réformer l'État; on fit un recensement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entreprise

Mais à cette dernière époque toute cette habileté apparente disparut; il imagina d'abord de dégoûter de l'argent comptant par des variations rapides dans les monnaies: l'argent monnayé devenant par ce moyen d'un usage incommode, et ceux qui avaient des monnaies anciennes ne pouvant ni les employer dans le commerce, ni les vendre avec avantage comme matière, la valeur des billets devait augmenter; mais cette hausse était plus que compensée par la diminution de la confiance. Il finit par défendre de garder de l'argent chez soi: l'effet de cette dernière loi fut encore de rendre l'argent plus rare, mais aussi de faire tomber les billets de plus en plus. Au milieu de toutes ces lois, le public de Paris occupé, non plus des fortunes qu'on pouvait faire en actions ou en payant ses dettes en billets, mais de celles que l'agiotage de ces billets faisait espérer, ne voyait encore qu'à demi l'illusion des projets de *Lafs*. Lui-même enfin réduisit ses billets à la moitié de leur valeur; alors le prestige qui l'avait soutenu fut absolument dissipé, et *Lafs* fut obligé de quitter le ministère et la France.

Telle est l'histoire abrégée de ce système, tel que nous avons pu le saisir au milieu de cette foule de lois et d'opérations qui se succédaient avec une rapidité dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple.

L'ignorance où l'on était alors, principalement en France, sur la nature et les effets des opérations de ce genre, fut la seule cause du succès momentané du système de *Lafs*, des révolutions prodigieuses qu'il causa dans les fortunes; son effet dans l'administration fut une banqueroute partielle faite de la manière la plus injuste, la plus propre à multiplier les défâtres particuliers; et il n'en est resté dans les esprits que des préjugés contre les billets de banque, qui cependant peuvent souvent être utiles, soit pour diminuer le prix de l'argent, et en laisser une plus grande quantité pour le commerce étranger ou pour les différens usages qu'on peut faire de l'argent non monnayé, soit pour augmenter la production et le commerce, en rendant la circulation plus facile et moins coûteuse.

non moins extraordinaire que le système : ce fut l'opération de finance et de justice la plus grande et la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par quatre (e) frères, qui jusque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, et qui, par leur génie et par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'Etat. Ils établirent assez de bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges ; ils formèrent un ordre assez sûr et assez net pour que le chaos fût débrouillé ; cinq cents onze mille et neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de seize cents trente et un millions numéraires effectifs en argent, dont l'Etat fut chargé. C'est ainsi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. (f)

Après la destruction de ce vaste édifice de *Lafs*, si hardiment conçu, et qui écrasa son architecte, il resta de ses débris une compagnie des Indes, qu'on

(e) Les frères Paris.

(f) L'historien de la régence et celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec aussi peu de connaissance que tous les autres : ils disent que le contrôleur-général, M. de *la Houssaye*, était chambellan du duc d'Orléans : ils prennent un écrivain obscur, nommé *la Jonchère*, pour *la Jonchère*, le trésorier des guerres. Ce sont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'Histoire universelle de *Bénigne Bossuet*, imprimée en 1738, chez l'*Honoré*, à Amsterdam, que le duc de Bourbon-Condé, premier ministre après le duc d'Orléans, fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions : vous y verrez que *Lafs* avait vingt millions sur la banque d'Angleterre : autant de lignes, autant de menfonges.

crut quelque temps à Paris, la rivale de celle de Londres et d'Amsterdam. (5)

La fureur du jeu des actions, qui avait saisi les Français, anima aussi les Hollandais et les Anglais. Ceux qui avaient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes si rapides et si immenses sur la crédulité et sur la misère publiques, portèrent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice et la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence et de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles et de celles de religion qui ont si long-temps ensanglanté l'Europe, et des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévastent tant de contrées! Il se trouva dans Londres et dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies et des commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt défabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie, en France et en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, et toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

(5) Elle ne se soutint qu'aux dépens du trésor public, que l'ignorance des ministres sur les principes du commerce prodiguait à cette compagnie ou plutôt à ses agens. Voyez le chap. XXIX.

## C H A P I T R E I I I .

*De l'abbé du Bois , archevêque de Cambrai , cardinal ,  
premier ministre. Mort du duc d'Orléans.*

**L**IL ne faut pas passer sous silence le ministère du cardinal *du Bois*. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limoufin. Il avait commencé par être instituteur du duc d'Orléans, et ensuite en servant son élève dans ses plaisirs, il en acquit la confiance : un peu d'esprit, beaucoup de débauche, de la souplesse, et sur-tout le goût de son maître pour la singularité, firent sa prodigieuse fortune : si ce cardinal premier ministre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans se jouait de son premier ministre, et ressemblait à ce pape qui fit son porte-finge cardinal. Tout se tournait en gaieté et en plaisanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même esprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la fêvere tristesse des dernières années de *Louis XIV*.

Le cardinal  
*du Bois* meurt  
sans vouloir  
recevoir les  
sacremens.

Le cardinal *du Bois*, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par les pratiques de la religion catholique, dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui. Il prétextait qu'il y avait

pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations, et pendant ce temps *du Bois* mourut, le 19 août 1723. Nous rîmes de sa mort comme de son ministère : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout. (g)

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier ministre, parce que le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence; mais il suivit bientôt son cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que son goût ardent pour les plaisirs et pour les nouveautés.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui ressembla le plus; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie, incomparablement plus gracieuse, était cependant celle de *Henri IV*. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors *Henri IV* embelli.

Il avait alors un singulier projet, dont sa mort subite sauva la France. C'était de rappeler *Lafs*, réfugié et oublié dans Venise, et de faire revivre son système, dont il comptait rectifier les abus, et augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale, chargée de payer

(g) Le régent, en 1722, avait fait le cardinal *du Bois* premier ministre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV*, ayant donné un petit bénéfice, en 1692, à cet abbé *du Bois*, alors obscur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime; s'il boit il ne s'enivre pas; et s'il joue il ne perd jamais?* Voilà de singulières raisons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainsi *Louis XIV*? et ce monarque jetait-il la vue sur l'abbé *du Bois*? D'ailleurs l'abbé *du Bois* n'était ni joueur ni buveur.

toutes les dettes de l'Etat. L'exemple de Venise, de la Hollande, de l'Angleterre, lui fe fait illusion. Son secrétaire *Melou*, esprit systématique, très-éclairé, mais chimérique, lui avait inspiré ce dessein, et l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français et des peuples qu'on voulait imiter; combien de temps il faut pour faire réussir de tels établissemens; que la nation était alors plus révoltée contre le système de *Lafs* qu'elle n'en avait été d'abord enivrée; et que *Lafs*, revenant une seconde fois bouleverser la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés et plus puissans qu'il n'en avait eu à combattre dans ses premiers prestiges.

La contemplation continuelle de cette grande entreprise qui séduisait le duc d'Orléans, et celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent son sang. Les plaisirs de la table et de l'amour dérangèrent sa santé davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, et qui lui en attira une seconde, le 2 décembre 1723, à Versailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible et bizarre, plus fait pour une cellule à Sainte-Geneviève, où il a fini ses jours, que pour le ministère, ne demanda pas la place de son père. Le duc de *Bourbon*, arrière-petit-fils du grand *Condé*, la demanda sur le champ au jeune roi majeur. Le roi était avec *Fleuri*, ancien évêque de Fréjus, son précepteur. Il consulta par un regard ce vieillard ambitieux et circonfpect, qui n'osa pas s'opposer par un signe de tête à la demande du prince.

La patente de premier ministre était déjà dressée par le secrétaire d'Etat *la Vrillière*, et le duc de *Bourbon* fut le maître du royaume en deux minutes.

Le fort des princes de *Condé* a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de *Condé*, *Louis*, oncle de *Henri IV*, fut toute sa vie persécuté par les prêtres de Rome et de la France, assassiné sur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le second, *Henri*, cousin germain de *Henri IV*, plus poursuivi encore par les prêtres de la ligue, empoisonné dans Saint-Jean d'Angeli.

Le troisième, *Henri II*, mis en prison sous le gouvernement du florentin *Concini*, et depuis toujours tourmenté par le cardinal de *Richelieu*, quoiqu'il eût marié son fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui est le grand *Condé*, enfermé à Vincennes et au Havre, poursuivi hors du royaume par le cardinal *Mazarin*.

Enfin, celui dont nous parlons, et que nous appelons *Monsieur le Duc*, supplanté, chassé de la cour, et exilé par *Fleuri*, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment se fit cette révolution qui étonna la France, et qui n'était après tout qu'un changement de ministre, ordinaire dans toutes les cours.

*Monsieur le Duc* abandonna d'abord tout le département de l'Eglise, et le soin de poursuivre les calvinistes et les jansénistes à l'évêque de Fréjus; se réservant l'administration de tout le reste. Ce partage produisit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères *Pâris*, nommé *du Verney*, qui



avait eu la principale part à l'ouvrage inoui de la liquidation des biens de tous les citoyens , après le renversement des chimères de *Lafs*. Une autre personne gouvernait plus gaiement le prince ministre ; c'était la fille du traitant *Pléneuf* , mariée au marquis de *Prie* , jeune femme brillante , légère , d'un esprit vif et agréable. Pour *Fleuri* , âgé alors de soixante et treize ans , il n'était gouverné par personne , et il avait sur le roi son élève un ascendant suprême , fruit de l'autorité d'un précepteur sur son disciple et de l'habitude.

*Pâris du Verney* , étroitement lié avec cette marquise de *Prie* , résolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince , et de chasser le précepteur. Nous avons déjà vu que le duc d'Orléans , régent de France , pour finir sa guerre contre le roi d'Espagne , *Philippe V* , avait marié l'infante , fille de ce monarque et de la princesse de Parme , âgée alors de cinq ans et demie , au roi de France qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naissance incertaine d'un dauphin. Madame de *Prie* et *du Verney* prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à son père , et pour faire un véritable mariage du roi de France avec une sœur du duc de *Bourbon* , très-belle et très-capable de donner des enfans , élevée à Fontevraud sous le nom de princesse de *Vermandois*.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'assurer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Espagne , sans pressentir son père et sa mère , sans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuse. On chargea seulement l'abbé de *Livry Sanguin* , fils d'un premier maître

d'hôtel du roi, ministre alors en Portugal, de passer en Espagne pour en instruire le roi et la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienfaisance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France et d'Espagne. Il semblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de *du Veruey* qui, ayant été garçon cabaretier dans son enfance, chez sa mère, en Dauphiné; soldat aux gardes dans sa jeunesse, et plongé depuis dans la finance, retint toute sa vie un peu de la dureté de ces trois professions. La marquise de *Prie* ne songea jamais aux conséquences, et *Monsieur le Duc* n'était pas politique.

L'infante, qui fut ainsi reconduite, fut depuis reine en Portugal. Elle donna à *Joseph II* les enfans qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à *Louis XV*, et n'en fut pas plus heureuse.

Quelques mois après son renvoi, madame de *Prie* courut en poste à Fontevraud essayer si la princesse de *Vermandois* lui convenait, et si on pouvait s'affurer de gouverner le roi de France par elle. La princesse, encore plus fière que la marquise n'était légère et inconfidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuse, et lui fit sentir qu'elle était indignée que son frère lui dépêchât une telle ambassadrice. Cette seule entrevue la priva de la couronne. On la laissa faire la fière dans son couvent : elle mourut abbesse de *Beaumont-lès-Tours* trois ans après.

Il y avait dans Paris une madame *Texier*, maîtresse d'un ancien militaire, nommé *Vauchon*, veuve d'un caissier qui avait appartenu à *Pléneuf*, père de madame de *Prie*. Elle était retenue pour toujours dans son lit

par une maladie affreuse qui lui avait rongé la moitié du visage. *Vauchon* lui parla de *Stanislas Leczinski* fait roi de Pologne par *Charles XII*, dépossédé par *Pierre le grand*, et réfugié à *Veissembourg*, frontière de l'Alsace, y vivant d'une pension modique que le ministère de France lui payait très-mal. Il avait une fille élevée dès son berceau dans le malheur, dans la modestie et dans les vertus qui rendaient ses infortunes plus intéressantes. La dame *Texier* pria la marquise de la venir voir; elle lui parla de cette princesse pour laquelle on avait proposé des partis un peu au-dessous d'un roi de France. (6) Madame de *Prie* partit deux jours après pour *Veissembourg*, vit cette infortunée princesse polonoise, trouva qu'on ne lui en avait pas assez dit, et la fit reine.

Dans le conseil privé qu'on assembla pour décider de cette alliance, l'évêque de *Fréjus* dit simplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laissa conclure l'affaire sans la recommander, et sans s'y opposer. La nouvelle reine fut aussi reconnaissante envers *Monsieur le Duc*, que le roi et la reine d'Espagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulsion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de *Verfailles* et de *Paris* ayant éclaté, la défiance entre *Monsieur le Duc* et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les esprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince ministre que le seul moyen d'en prévenir les suites était de renvoyer de la

(6) Entre autre le dernier maréchal d'*Estrées* du nom de *le Tellier*. Le mariage manqua, parce qu'on ne voulut pas faire duc et pair le comte d'*Estrées* en considération de cette alliance. La princesse, devenue reine, le traita toujours avec distinction, et comme un homme qui dans son infortune s'était occupé du soin de l'adoucir.

cour madame de *Prie*, qui était dame du palais de la reine. La marquise de son côté résolut, selon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier ministre était que lorsqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'Etat, *Fleuri* y assistait toujours, et que lorsque *Fleuri* faisait signer au roi des ordres pour l'Eglise, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir son petit conseil sur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. *Fleuri*, incertain si le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de se retirer au village d'Issi, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne appartenant à un séminaire. C'était-là son refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier ministre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une seconde *journée des dupes*, semblable à cette journée si connue, dans laquelle le cardinal de *Richelieu*, chassé par *Marie de Médicis* et par ses autres ennemis, les chassa tous à son tour.

Le jeune *Louis XV*, accoutumé à son précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé jusque-là pour sa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de son pupille. *Fleuri* lui plaisait par la douceur de son caractère, par les agréments de son esprit naturel et facile. Il n'y avait pas jusqu'à sa physionomie douce et imposante, et jusqu'à son ton de voix qui n'eût subjugué le roi. *Monsieur le Duc*, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inspirait au roi une secrète répugnance.

Le monarque qui n'avait jamais marqué de volonté

qui avait vu avec indifférence son gouverneur, le maréchal de *Villeroi*, exilé par le duc d'Orléans régent, qui, ayant reçu pour femme un enfant de six ans sans en être surpris, l'avait vu partir comme un oiseau qu'on change de cage, qui avait épousé la fille de *Stanislas Leczinski*, sans faire attention à elle ni à son père ; ce prince enfin à qui tout paraissait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui se dépite quand on change sa nourrice, mais comme un souverain qui commence à sentir qu'il est le maître. Il fit des reproches à la reine qui ne répondit qu'avec des larmes. *Monsieur le Duc* fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domestique fut incontinent le sujet de tous les discours chez tous les courtisans, chez tout ce qui habitait Versailles. Je remarquai qu'il fit plus d'impression sur les esprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeste à la France et à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement et avec défiance. Les uns désiraient une grande révolution, les autres la craignaient ; tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là spectacle à la cour : on jouait *Britannicus*. Le roi et la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré ; et je me souviens que lorsque *Narcisse* prononça ce vers :

Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier,

presque toute la salle tourna les yeux sur la reine pour l'observer avec une curiosité plus indiscrete que maligne. Le

Le lendemain *Fleuri* revint. Il affecta de ne se point plaindre ; et sans paraître demander ni satisfaction ni vengeance , il se contenta d'abord d'être en secret le maître des affaires. Enfin , le 11 juin 1726 , le roi ayant invité *Monsieur le Duc* à venir coucher à la maison de plaisance de Rambouillet , et étant parti , disait-il , pour l'attendre , le duc de *Charost* , capitaine des gardes ; vint arrêter ce prince dans son appartement ; il le mit entre les mains d'un exempt qui le conduisit à Chantilli , séjour de ses pères et son exil.

La dissimulation de l'évêque dans cette exécution n'était pas extraordinaire ; celle du roi parut l'être ; mais le précepteur avait inspiré à son élève une partie de son caractère ; et d'ailleurs on avait dit depuis si long-temps , *qui ne sait dissimuler ne sait pas régner* , que ce proverbe royal , inventé pour les grandes occasions , était toujours appliqué aux petites.

*Pâris du Verney* , dès ce moment ne fut plus le maître de l'Etat. Le roi déclara dans un conseil extraordinaire que c'était lui qui devait l'être , et que tous les ministres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus , c'est-à-dire , que *Fleuri* allait régner ; les frères *Pâris* furent exilés , et bientôt *du Verney* fut mis à la bastille.

C'est ce même *du Verney* que nous avons vu depuis jouir d'une assez grande fortune , et de beaucoup de considération. Il fut l'inventeur , et le vrai fondateur de l'école militaire. Pour madame de *Prie* , elle fut envoyée au fond de la Normandie , où elle mourut bientôt dans les convulsions du désespoir.

Il manquait à *Fleuri* d'être cardinal. C'est une qualité étrangère à l'Eglise et à l'Etat , que tout ecclésiastique romain , à portée de l'obtenir , poursuit avec

fureur , que les papes font long-temps espérer pour avoir des créatures , et que les rois honorent chez eux par une ancienne coutume qui tient lieu de raison et même de politique.

*Monsieur le Duc* avait secrètement empêché par le cardinal de *Polignac* , ambassadeur à Rome , et par l'abbé de *Rothelin* , qu'on n'envoyât cette barrette tant désirée : elle arriva bientôt ; *Fleuri* la reçut avec la même simplicité apparente qu'il avait reçu la place de premier ministre , et qui dirigea toutes les actions de sa vie , sans jamais laisser entrevoir sur son visage , ni les fourcils de la fierté ni les grimaces de l'hypocrisie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre , c'était sans doute le cardinal de *Fleuri*. On le regarda comme un homme des plus aimables , et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante et treize ans ; et lorsqu'à cet âge , où tant de vieillards se retirent du monde , il eut pris en main le gouvernement , il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742 , tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine , libre et capable d'affaires.

Quand on songe que de mille contemporains il y en a très-rarement un seul qui parvienne à cet âge , on est obligé d'avouer que le cardinal de *Fleuri* eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singulière , en ce qu'ayant commencé si tard elle dura si long-temps sans aucun nuage , sa modération et la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On fait quelles étaient les richesses et la magnificence du cardinal d'*Amboise* , qui aspirait à la tiare ; et l'hypocrisie arrogante de *Ximènes* , qui levait des armées à ses dépens , et qui ,

vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne : on connaît le faste royal de *Richelieu*, les richesses prodigieuses accumulées par *Mazarin*. Il restait au cardinal de *Fleuri* la distinction de la modestie ; il fut simple et économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix : il prouva que les esprits doux et concilians sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, et y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il alléguait à ses diocésains était l'état de sa santé qui le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau. Mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, et signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal *Quirini* : *Fleuri, évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV*, qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal *Quirini*.

*Fai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En*



*arrivant j'ai appris que le roi était à l'extrémité, et qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils : s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade , et je ne me console point de la perte de ma liberté.*

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, et conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent et l'estime générale ; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue ; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume, et de la politique étrangère. Il fit désirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier ministre, et se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée et moins enviée que celle de *Richelieu* et de *Mazarin*, dans les temps les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus défintéressé des courtisans. Le bien de l'Etat s'accorda long-temps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait ; et tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne ferait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation ; traitant l'Etat comme un corps

puissant et robuste qui se rétablit de lui-même; haïssant tout système, parce que son esprit était heureusement borné; ne comprenant absolument rien à une affaire de finance, exigeant seulement des sous-ministres la plus sévère économie; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'État. (h)

Les affaires politiques rentrèrent insensiblement dans leur ordre naturel. Heureusement pour l'Europe le premier ministre d'Angleterre, *Robert Walpol*, était d'un caractère aussi pacifique; et ces deux hommes continuèrent à maintenir presque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht jusqu'en 1733; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres passagères de 1718 et de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce et les arts, oublièrent toutes leurs calamités passées.

En ces temps-là se formaient deux puissances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce siècle. La première était la Russie, que le czar *Pierre le grand* avait tirée de la barbarie. Cette puissance ne consistait avant lui que dans des déserts immenses et dans un peuple sans lois, sans discipline, sans connaissances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était si étranger à la France, et si peu connu, que lorsqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambassade moscovite, on célébra par une médaille cet événement comme l'ambassade des Siamois.

Russie et  
Prusse.

(h) Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de *Fleuri* avec l'abbé *Fleuri*, auteur de l'histoire de l'Eglise, et des excellens discours qui sont si au-dessus de son histoire. Cet abbé *Fleuri* fut le confesseur de *Louis XV*: mais il vécut à la cour inconnu; il avait une modestie vraie, et l'autre *Fleuri* avait la modestie d'un ambitieux habile.

Cet empire nouveau commença à influencer sur toutes les affaires, et à donner des lois au Nord après avoir abattu la Suède. La seconde puissance, établie à force d'art, et sur des fondemens moins vastes, était la Prusse. Ses forces se préparaient, et ne se déployaient pas encore.

La maison d'Autriche était restée à peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait mise. L'Angleterre conservait sa puissance sur mer, et la Hollande perdait insensiblement la sienne. Ce petit Etat, puissant par le peu d'industrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ses voisins se faisaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languissait; le Danemarck était florissant; l'Espagne et le Portugal subsistaient par l'Amérique: l'Italie, toujours faible, était divisée en autant d'Etats qu'au commencement du siècle, si on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

Abdication  
de *Victor-  
Amédée*, duc  
de Savoie.

La Savoie donna alors un grand spectacle au monde et une grande leçon aux souverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France et de l'Autriche, et dont l'incertitude avait passé pour politique, lassé des affaires et de lui-même, abdiqua par un caprice, en 1730, à l'âge de soixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de sa famille, et se repentit par un autre caprice un an après. La société de sa maîtresse devenue sa femme, la dévotion et le repos ne purent satisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle est la faiblesse humaine, et combien il est difficile de remplir son cœur sur le trône et hors du

trône. Quatre souverains dans ce siècle renoncèrent à la couronne; *Christine*, *Casimir*, *Philippe V*, et *Victor-Amédée*. *Philippe V* ne reprit le gouvernement que malgré lui; *Casimir* n'y pensa jamais; *Christine* en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome; *Amédée* seul voulut remonter par la force sur le trône que son inquiétude lui avait fait quitter. La suite de cette tentative est connue. Son fils, *Charles-Emmanuel*, aurait acquis une gloire au-dessus des couronnes, en remettant à son père celle qu'il tenait de lui, si ce père seul l'eût redemandée, et si la conjoncture des temps l'eût permis; mais c'était, dit-on, une maîtresse ambitieuse qui voulait régner, et tout le conseil fut forcé d'en prévenir les suites funestes, et de faire arrêter celui qui avait été son souverain. Il mourut depuis en prison, en 1732. Il est très-faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni sa tentative pour reprendre le sceptre, ni sa prison, ni sa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voisines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune suite. (6)

Emprisonnement et mort de *Victor Amédée*.

(6) *Victor Amédée* avait un fils aîné, qui rempli de qualités aimables en faisait espérer de brillantes. Il mourut à dix-sept ans. Sa mort plongea son père dans un désespoir qui fit craindre pour sa vie. Cependant son courage triompha de sa douleur. Il s'occupa de son second fils, que jusque-là il avait négligé, et traité même avec dureté parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, et que sa douceur et sa timidité naturelles, qualités trop opposées au caractère impétueux du roi *Victor*, lui paraissaient annoncer un défaut d'activité et de courage. Il donna cependant tous ses soins à l'instruction de ce fils, le seul qui lui restât; sans cesse il l'occupait à passer en revue ou à faire manœuvrer ses régimens, à lever le plan de toutes ses places; il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ses Etats, lui développa tous ses

Tout était paisible depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort d'*Auguste II*, roi de Pologne, électeur

projets de finance et de législation, les motifs de ce qu'il avait fait, le succès heureux ou malheureux de toutes ses tentatives pour rendre son pays florissant; et lorsqu'il le crut assez instruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune qu'après l'avoir discutée avec le prince *Charles*. Mais il continuait de le traiter avec la même dureté, ne lui laissant aucune liberté; pas même, après son second mariage, celle de vivre à son gré avec sa femme. Vers la fin de 1729, *Victor* forma le projet d'abdiquer; il croyait son fils en état de gouverner: l'Europe était en paix. L'on pouvait espérer que cette paix durerait quelques années; et il ne voulait pas exposer son Etat à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prévoyait pour un temps plus éloigné, qu'un jeune prince encore sans expérience, ou un vieillard abattu par l'âge et par les infirmités. Il ne se trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté d'esprit; il sentait qu'il n'avait plus la force de dompter son humeur.

Il avait toujours mené une vie simple, se montrant supérieur à l'étiquette de la grandeur comme au faste et à la mollesse. Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans sa retraite avec la marquise de *Saint-Sébastien*, dame d'honneur de la princesse de Piémont, qu'il prit la résolution d'épouser. Il n'avait jamais été son amant, et elle avait quarante-cinq ans; mais souvent trompé par des femmes, il avait des preuves de la vertu de madame de *Saint-Sébastien*, et avait pris insensiblement du goût pour elle dans de fréquens tête à tête, où ils examinaient ensemble les plus secrets détails du ménage du prince, sur lesquels un violent désir d'avoir de la postérité donnait au roi *Victor* une curiosité singulière. Il ne mit point madame de *Saint-Sébastien* dans la confidence de son abdication, l'épousa en secret, le 12 août 1730, et abdiqua le 3 septembre, ne se réservant qu'une pension de cinquante mille écus.

Il recommanda à son fils le prince de *Saint-Thomas*, ancien ministre, sujet fidèle et bon citoyen; *Rebender*, général allemand, qu'il venait de faire maréchal; et le marquis d'*Ormea*, alors ambassadeur à Rome. D'*Ormea* était un homme sans naissance, que *Victor-Amédée* qui lui trouvait de l'adresse, avait tiré de la misère. Ce ministre lui avait rendu le service de terminer des différens avec la cour de Rome, qui avaient duré une grande partie de son règne, et d'obtenir d'elle un concordat plus favorable que *Victor* n'eût pu l'espérer. Il ne savait pas que d'*Ormea* ayant prodigué l'argent au cardinal *Coscia*, (Cuiffe) qui gouvernait *Benoît XIII*, *Coscia* avait fait lire un concordat au pape, et lui en avait fait signer un autre. Le marquis d'*Ormea*, rappelé de Rome, et placé dans le ministère, forma dès son arrivée le projet d'être le maître. Il craignait peu les autres ministres, qu'il parvint bientôt à rendre suspects ou inutiles;

de Saxe, replongea l'Europe dans les dissensions et dans les malheurs, dont elle est si rarement exempte.

mais le roi *Victor* était un obstacle à son ambition ; on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différens bureaux avaient fait, et dans les affaires importantes, son fils paraissait ne décider que d'après lui.

L'hiver qui suivit son abdication, le roi *Victor* eut une attaque d'apoplexie dont il resta défiguré. Son fils n'alla point le voir parce que lui-même s'y opposa ; mais il lui écrivit pour l'engager à choisir sa retraite en Piémont, plus près de Turin, et dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie de *Victor*, et on ne lui en envoya plus après sa convalescence. *D'Ormea* prit sur lui de cesser cet usage, éluda les ordres du roi *Charles* qui voulait donner à son père cette marque de respect, et finit par l'en dégoûter.

Le roi *Victor* fut irrité de ce procédé. Son fils se proposa de le voir à Chambéri, en allant aux eaux. Il lui envoya d'abord deux ministres lui rendre compte des affaires de leurs départemens. *Victor* les écouta, les remercia de leur attention pour lui ; mais refusa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de son fils ; il le traita, lorsqu'il le vit, avec la même humeur et la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans son enfance, et ne cacha au marquis *d'Ormea* et à *Delborgo*, autre ministre alors uni avec *d'Ormea*, ni son mépris, ni sa haine, ni le désir qu'il avait de détromper son fils, et d'obtenir de lui leur disgrâce.

A son retour, le roi *Charles* revit son père ; il en fut encore plus maltraité. Il devait rester quinze jours avec lui. *D'Ormea* sentit que tôt ou tard *Victor* se rendrait maître de son humeur, et que sa perte serait le résultat d'une conférence paisible entre le père et le fils. Alors il cherche à effrayer le jeune roi, à lui persuader qu'il n'est pas en sûreté dans le château de son père, que sa liberté est en danger, sa vie exposée à un mouvement de violence ; il le détermina à partir à cheval, au milieu de la nuit. La reine le suit quelques jours après, et *Victor* lui-même part pour le Piémont avec sa femme ; il s'arrête à Moncalier, et mande à son fils que d'après le conseil qu'il lui avait donné de se rapprocher de Turin, et de ne plus s'exposer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chambéri, et attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La première entrevue fut très-violente, et les menaces contre les ministres redoublèrent. *D'Ormea* vit qu'il n'avait plus à choisir qu'entre sa perte et celle du roi *Victor* ; mais comment faire consentir un fils, jeune, accoutumé au respect et à la crainte, à faire arrêter son père, à soulever par cette violence l'Europe entière contre lui ? Il supposa que le roi *Victor* avait formé le projet de remonter sur le trône, tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. *Fosquieri*, gouverneur de Turin, avait été séduit, ainsi que le marquis de *Rivarol* ; le roi *Victor* avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. Il avait eu

des entretiens avec des médecins et des apothicaires de la cour ; tout annonçait le complot le plus funeste. Il fallait, ou rendre ces complots inutiles en s'assurant de la personne de *Victor*, ou lui céder le trône ; action qui, suivant ces indignes conseillers, avilirait le roi *Charles* aux yeux de toutes les puissances, et le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant *Mahomet II*, qui remit deux fois le trône à son père, avait laissé un assez grand nom. Obsédé par ses ministres qui ne lui laissaient aucun relâche, et qui tous étaient les instrumens d'*Ormea*, quoique jaloux de lui, et le haïssant, le roi *Charles* céda ; il ordonna d'arrêter son père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maison où était *Victor* ; on brise à coups de hache la porte de sa chambre qui se remplit de soldats. Il était couché avec sa femme. On lui signifia l'ordre de son fils ; dédaignant de parler aux officiers, il s'adressa aux grenadiers : *Et vous, leur dit-il, avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service de l'Etat ?* Ils ne répondirent que par leur silence ; s'obstinant à ne point obéir, on l'arrache de son lit, et des bras de sa femme qu'il tenait embrassée ; on la traîne dans une chambre voisine ; sa chemise déchirée l'exposait toute entière aux yeux des soldats. *Victor* consent enfin à se faire habiller, on le porte dans une voiture ; il aperçoit en sortant les gardes de son fils qu'on lui avait donnés par honneur, les jours précédens. *Vous avez bien fait votre devoir*, leur dit-il. La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de son fils. *On a pris toutes les précautions*, dit-il, en les reconnaissant, et il se laissa placer dans la voiture. Un colonel des satellites voulut y monter avec lui ; ce colonel était un homme de fortune. *Victor* le repoussa avec la main. *Apprenez*, lui dit-il, *que dans quelque état que soit votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous asseoir à côté de lui.* On le conduisit à *Revole*, dans une maison dont on avait fait griller les fenêtres, et où il était entouré de gardes et d'espions. Sa femme fut conduite dans la forte-resse de *Ceva*, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis *Fosquiéri*, le marquis de *Rivarol*, deux médecins, un apothicaire furent arrêtés pour achever de tromper le roi, et pour en imposer au peuple ; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la cassette du roi *Victor* aucun papier qui annonçât des projets ; et trente mille livres, reste d'un quartier de sa pension, payé quelques jours auparavant, étaient tout son trésor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution.

*Louis XV*, petit-fils du roi *Victor*, pouvait prendre la défense de son grand-père ; il se serait couvert de gloire en marchant lui-même à son secours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre ; l'Europe eût respecté ses motifs. Comment le roi *Charles*, sans alliés, au milieu d'un peuple qui avait cessé de haïr un prince malheureux, et ne se souvenait plus que de sa prison, ne pouvant compter ni sur ses troupes ni sur les commandans de

ses places , ni sur sa noblesse , eût-il pu résister aux premières nouvelles de la résolution de son neveu. Il eût vu l'abyme où l'ingratitude et la scélératesse d'*Ormea* l'avaient plongé ; cette victime immolée à son père eût rétabli la paix , et lui eût rendu sa gloire.

Le cardinal de *Fleuri* n'avait qu'une politique faible ou machiaveliste ; le garde des sceaux , *Chauvelin* , n'avait point un génie plus élevé. Ils ne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi *Charles* de s'unir avec l'empereur ; la nature , le devoir , l'honneur , furent sacrifiés à un intérêt qui même n'existait pas , et ils portèrent la pusillanimité jusqu'à ne pas oser faire demander , au nom du roi de France , qu'on adoucit la prison de son grand-père , tandis que le roi *Charles* et ses deux ministres étaient dans les plus grandes inquiétudes sur le parti que la France pourrait prendre.

*Fleuri* avait peut-être des motifs plus personnels ; il craignait de rapprocher *Louis XV* de son aïeul ; il n'ignorait pas que *Victor-Amédée* blâmait sa conduite , le soin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires , de ne lui laisser voir , ni ses troupes , ni ses places de guerre , ni ses provinces , de favoriser sa timidité naturelle qui l'empêchait de parler à ses sujets ou aux étrangers.

Quelques mois après , on transporta le roi *Victor* à Moncalier. *Rivole* était placé sur le grand chemin de France à Rome , à la vue du palais de Turin , dans les campagnes où le roi chassait tous les jours. Un étranger que le roi *Victor* avait traité avec cette affabilité franche qui plaît tant dans les rois , fut le seul qui osa s'intéresser à son infortune ; il fit sentir à d'*Ormea* combien toutes ces circonstances rendaient plus odieuse encore la prison de ce malheureux prince. On lui rendit sa femme , à laquelle d'*Ormea* défendit sous peine de la vie d'avouer qu'elle eût été enfermée au château de Céva. Il mourut la même année. Dans ses derniers jours , il demandait à voir son fils , promettant de ne lui faire aucun reproche. D'*Ormea* eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre , en apprenant au roi que toute cette horrible catastrophe était l'ouvrage de son ministre. Telle fut la fin de *Victor-Amédée* , victime d'un sujet qu'il avait comblé de biens. Les malheurs du père et du fils doivent apprendre aux princes à quels revers , à quels crimes involontaires ils s'exposent , lorsque , plus frappés des talens que de la probité , ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéressans ; c'est d'ailleurs un devoir de détruire des calomnies accréditées , même contre la mémoire des morts. On avait accusé *Victor* d'inconstance , sa femme d'ambition , et tous deux du projet de troubler leur pays pour satisfaire leur ambition. Ils ne furent coupables que de trop de sensibilité aux outrages d'un sujet ingrat. Pourquoi ne pas apprendre à ceux que le récit de cet événement indigne ou attendrit que le roi *Charles Emmanuel* fut trompé lui-même , qu'il ne fut que lorsqu'il n'en était plus temps , et l'innocence des démarches de son père , et l'insolente cruauté de ses persécuteurs ? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de la postérité ?



## C H A P I T R E I V .

*Stanislas Leczinski deux fois roi de Pologne et deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.*

**L**E roi *Stanislas*, beau-père de *Louis XV*, déjà nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi, en 1733, de la manière la plus légitime et la plus solennelle. Mais l'empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ses armes et par celles de la Russie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épousé une nièce de *Charles VI*, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne et les Indes occidentales, et qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de *Conti*, qui solennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, et plus recommandé que soutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi *Stanislas* alla à Dantzick soutenir son élection. Le grand nombre, qui l'avait choisi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les lois sont sans

vigueur , où la liberté ne produit que des divisions ; ce pays , dis-je , se vantait en vain d'une noblesse belliqueuse , qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille russes firent d'abord disparaître tout ce qui était assemblé en faveur de *Stanislas*. La nation polonoise , qui un siècle auparavant regardait les russes avec mépris , était alors intimidée et conduite par eux. L'empire de Russie était devenu formidable , depuis que *Pierre le grand* l'avait formé. Dix mille esclaves russes disciplinés dispersèrent toute la noblesse de Pologne ; et le roi *Stanislas* , renfermé dans la ville de Dantzick , y fut bientôt assiégé par une armée de russes.

L'empereur d'Allemagne , uni avec la Russie , était sûr du succès. Il eût fallu , pour tenir la balance égale , que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée ; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenses sans se déclarer. Le cardinal de *Fleuri* , qui ménageait l'Angleterre , ne voulut , ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi *Stanislas* , ni hasarder de grandes forces pour le secourir. Il fit partir une escadre avec quinze cents hommes , commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que sa commission fût sérieuse : il jugea quand il fut près de Dantzick , qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats ; et il alla relâcher en Danemarck. Le comte de *Plélo* , ambassadeur de France auprès du roi de Danemarck , vit avec indignation cette retraite , qui lui paraissait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philosophie des sentimens héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de soutenir Dantzick

Le cardinal de *Fleuri* envoie quinze cents français contre trente mille russes.

contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des secrétaires d'Etat, laquelle finissait par ces mots : „ Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je „ vous recommande ma femme et mes enfans. „ Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua et attaqua l'armée russe ; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris ; l'ambassadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les privilèges de son caractère. Le roi *Stanislas* vit sa tête mise à prix par le général des Russes, le comte de *Munick*, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu suivant toutes les lois. Il fut obligé de se déguiser en matelot, et n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de *Munick*, qui le poursuivait si cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaitre ensuite avec éclat. Telle est la vicissitude des grandeurs.

La tête du  
roi *Stanislas*  
mise à prix.

Les prison-  
niers français  
traités à  
Petersbourg  
avec une gé-  
nérosité  
inoûie.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait si imprudemment envoyés contre une armée entière de Russes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Russie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaisseau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus et transportés auprès de Petersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du siècle. L'impératrice *Anne* régnait alors ; elle traita les officiers

comme des ambassadeurs , et fit donner aux soldats des rafraîchissemens et des habits. Cette générosité inouïe jusqu'alors était en ce même temps l'effet du prodigieux changement que le czar *Pierre* avait fait dans la cour de Russie, et une espèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées défavantageuses, sous lesquelles l'ancien préjugé des nations l'envisageait encore.

Le ministère de France eût entièrement perdu cette réputation nécessaire au maintien de sa grandeur, si elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait fait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, si elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on se portât sur les Mofcovites ; et la politique voulait que la vengeance tombât sur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne et en Italie. La France s'unit avec l'Espagne et la Sardaigne. Ces trois puissances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but , d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-temps accru petit à petit leurs Etats, tantôt en donnant des secours aux empereurs, tantôt en se déclarant contre eux. Le roi *Charles-Emmanuel* espérait le Milanais ; et il lui fut promis par les ministres de Versailles et de Madrid. Le roi d'Espagne *Philippe V*, ou plutôt la reine *Elisabeth de Parme*, son épouse, espérait pour ses enfans de plus grands établissemens que Parme et Plaisance. Le roi de France n'envisageait aucun avantage pour lui que sa propre gloire, l'abaissement de ses ennemis et le succès de ses alliés.

Personne ne prévoyait alors que la Lorraine dût

#### 48 MORT DU MARECHAL DE VILLARS.

être le fruit de cette guerre : on est presque toujours mené par les événemens, et rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui unissait ces trois monarques.

L'Angleterre et la Hollande, accoutumées depuis long-temps à se déclarer pour l'Autriche contre la France l'abandonnèrent en cette occasion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité et de modération que la cour de France avait acquise. L'idée de ses vues pacifiques et dépouillées d'ambition, enchaînait encore ses ennemis naturels, lors même qu'elle faisait la guerre ; et rien ne fit plus d'honneur au ministère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puissances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, sans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ses succès rapides. Une armée de français fut maîtresse de la campagne sur le Rhin, et les troupes de France, d'Espagne et de Savoie jointes ensemble, furent les maîtresses de l'Italie. Le maréchal de *Villars*, déclaré généralissime des armées française, espagnole et piémontaise, finit sa glorieuse carrière, à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de *Coigni*, son successeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de *Montemar*, général des Espagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le surnom. C'est une récompense que la cour d'Espagne donne souvent, à l'exemple des anciens Romains. Dom *Carlos*, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toscane, fut bientôt roi de Naples et de Sicile. Ainsi l'empereur *Charles VI* perdit presque toute l'Italie, pour avoir

Mort du  
maréchal de  
*Villars*.  
1734.

avoir donné un roi à la Pologne : et un fils du roi d'Espagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, prises et reprises tant de fois auparavant, et l'objet continuel de l'attention de la maison d'Autriche pendant plus de deux siècles.

Cette guerre d'Italie est la seule qui se soit terminée avec un succès solide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raison en est qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puissant prince de ces contrées ; qu'ils étaient secondés des meilleures troupes d'Espagne, et que les armées furent toujours dans l'abondance.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuse pour la France.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuse. Le cardinal de *Fleuri*, ministre de France, qui avait eu la sagesse d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de prendre part à cette guerre, eut aussi celle de la terminer heureusement sans leur intervention.

Par cette paix, dom *Carlos* fut reconnu roi de Naples et de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner et changer des Etats. On assigna à *François* duc de Lorraine, gendre de l'empereur *Charles VI*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à dom *Carlos* ; et le dernier grand-duc de Toscane, près de sa fin, demandait si on ne lui donnerait pas un troisième héritier, et quel enfant l'Empire et la France voulaient lui faire. Ce n'est pas que le grand-duché de Toscane se regardât comme un fief de l'Empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, aussi-bien que Parme et Plaisance, revendiqués toujours par le saint-siège, et dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les

droits changent selon les temps. Par cette paix, ces duchés de Parme et Plaifance, que les droits du sang donnaient à dom *Carlos*, fils de *Philippe V* et d'une princesse de Parme, furent cédés à l'empereur *Charles VI* en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoie, qui avait compté sur le Milanais, auquel sa maison, toujours agrandie par degrés, avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ses droits sur le Milanais d'une fille de *Philippe II*, roi d'Espagne, dont il descendait. La France avait aussi ses anciennes prétentions, par *Louis XII*, héritier naturel de ce duché. *Philippe V* avait les siennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Espagne ses prédécesseurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance et au bien public. L'empereur garda le Milanais; ce n'est pas un fief dont il doive toujours donner l'investiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu ensuite un fief sous les *Viscontis* et sous les *Sforzes* et aujourd'hui c'est un Etat appartenant à l'empereur; Etat démembré, à la vérité, mais qui avec la Toscane et Mantoue rend la maison impériale très-puissante en Italie.

Par ce traité, le roi *Staniflas* renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, et qu'on n'avait pu lui conserver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; et ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de *Fleuri* se contenta d'abord du Barois, que le duc de Lorraine devait donner au roi *Staniflas*,

avec la reversion à la couronne de France ; et la Lorraine ne devait être cédée que lorsque son duc serait en pleine possession de la Toscane. C'était faire dépendre cette cession de la Lorraine de beaucoup de hasards. C'était peu profiter des plus grands succès et des conjonctures les plus favorables. Le garde des sceaux, *Chauvelin*, encouragea le cardinal de *Fleuri* à se servir de ses avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barois, et il l'obtint. (8)

Il n'en coûta que quelque argent comptant, et une pension de trois millions cinq cents mille livres faite au duc *François*, jusqu'à ce que la Toscane lui fût échue.

Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement ; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut transplanté en Lorraine ; cette province eut pour la dernière fois un souverain résidant chez elle, et il la rendit heureuse. La maison régnante des princes lorrains devint souveraine de la Toscane. Le second fils du roi d'Espagne fut transféré à Naples. On aurait pu

(8) Quoique l'Angleterre ne fût pas intervenue dans le traité, cependant le cardinal de *Fleuri* avait réglé avec l'ambassadeur d'Angleterre tous les points de la négociation ; et ce fut par faiblesse qu'il consentit à demander la Lorraine sans en instruire le ministre anglais. Cette conduite diminua la confiance qu'on avait en lui ; l'Angleterre et la Hollande regardaient cette cession éventuelle de la Lorraine comme un gage de consentement que la France donnerait aux dispositions de *Charles VI* et à l'élection de son gendre à l'empire. L'accomplissement de la cession de la Lorraine aurait été le prix de la modération de la France. Le cardinal l'avait senti ; il voyait par cette disposition la paix plus assurée contre les intrigues des ambitieux qui voudraient allumer la guerre ; et il ne pardonna point au garde des sceaux, *Chauvelin*, d'avoir abusé de sa faiblesse.



renouveler la médaille de *Trajan* : *regna assignata*, les trônes donnés.

Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur faisait la guerre aux Turcs, sans consulter l'Empire; cette guerre fut malheureuse : *Louis XV* le tira de ce précipice par sa médiation; et *M. de Villeneuve*, son ambassadeur à la Porte ottomane, alla en Hongrie conclure, en 1739, avec le grand-visir, la paix dont l'empereur avait besoin.

Presque dans le même temps il pacifiait l'Etat de Gènes menacé d'une guerre civile; il soumit et adoucit pour un temps les Corfès qui avaient secoué le joug de Gènes. Le même ministère étendait ses soins sur Genève, et apaisait une guerre civile élevée dans ses murs.

Il interposait sur-tout ses bons offices entre l'Espagne et l'Angleterre qui commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer sa médiation entre l'Espagne et le Portugal : aucun voisin n'avait à se plaindre de la France, et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mère commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée.

## C H A P I T R E V.

*Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la Maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse.*

L'EMPEREUR *Charles VI* mourut, au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne, *Auguste II*, avait causé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la maison d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembla surtout devoir être déchiré ; il s'agissait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes long-temps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires ; de la Suabe-autrichienne appelée *Autriche antérieure* ; de la haute et basse Autriche conquises au treizième siècle ; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes forestières, du Brisgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme : à l'égard de Naples et de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de dom *Carlos*, fils du roi d'Espagne, *Philippe V*.

*Marie-Thérèse*, fille aînée de *Charles VI*, se fonda sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, et sur la garantie de presque toutes les puissances. *Charles-Albert*, électeur de Bavière, demandait

la succession en vertu d'un testament de l'empereur *Ferdinand I*, frère de *Charles-Quint*.

*Auguste III*, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur *Joseph I*, frère aîné de *Charles VI*.

Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les Etats de la maison d'Autriche, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'empereur *Maximilien II*. *Philippe V* descendait de cette princesse par les femmes. *Louis XV* aurait pu prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres que personne, puisqu'il descendait en droite ligne de la branche aînée masculine d'Autriche par la femme de *Louis XIII*, et par celle de *Louis XIV*; mais il lui convenait plus d'être arbitre et protecteur que concurrent : car il pouvait alors décider de cette succession et de l'empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cause de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux.

Du royaume  
de Prusse.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce siècle : l'empereur *Léopold*, usant du droit que se font toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé, en 1701, la Prusse ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg, *Frédéric-Guillaume*. La Prusse n'était encore qu'un vaste désert; mais *Frédéric - Guillaume II*, son

second roi, qui avait une politique différente de celle des princes de son temps, dépensa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, et à les peupler : il y fit venir des familles de Suabe et de Franconie; il y attira plus de seize mille émigrans de Saltzbourg, leur fournissant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. En se formant ainsi un nouvel Etat, il créait, par une économie singulière, une puissance d'une autre espèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réserve, tantôt plus, tantôt moins; ce qui lui composa un trésor immense en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ses coffres lui servait à former une armée d'environ soixante et dix mille hommes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une manière nouvelle, sans néanmoins s'en servir : mais son fils, *Frédéric III*, fit usage de tout ce que le père avait préparé. Il prévint la confusion générale, et ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Silésie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des transactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il se trouva puissant, et il les réclama.

Economie  
du second roi  
de Prusse.

Déjà la France, l'Espagne, la Bavière, la Saxe se remuaient pour faire un empereur. La Bavière pressait la France de lui procurer au moins un partage de la succession autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osait les demander tout entiers par ses ministres. Cependant *Marie-Thérèse*, épouse du grand-duc de Toscane *François de Lorraine*, se mit d'abord en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père; elle reçut

les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême lui firent leurs sermens par leurs députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi *André II*, fait l'an 1222. Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privilèges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.

Serment fin-  
gulier qui ne  
devait pas  
l'être.

Qualités  
de *Marie-  
Thérèse*.

Plus les aïeux de l'archiduchesse-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagements ; plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autriche, embrassa celui de *Marie-Thérèse* ; et après deux cents ans de séditions, de haines et de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine ; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée ; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans le rendre plus respectable. L'archiduchesse sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. *Marie-Thérèse* admettait à sa table toutes les dames et tous les officiers de distinction : les députés des états lui parlaient librement ; jamais elle ne refusa d'audience, et jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Son premier soin fut d'assurer au grand-duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses couronnes sous le nom de *co-régent*, sans perdre en rien sa souveraineté, et sans enfreindre la pragmatique sanction : elle se flattait dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale ; mais cette princesse n'avait point d'argent, et ses troupes très-diminuées étaient dispersées dans ses vastes Etats.

Le roi de Prusse lui fit proposer alors qu'elle lui Frédéric III, roi de Prusse. cédât la basse Silésie, et lui offrit son crédit, ses secours, ses armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reste, et donner l'Empire à son époux. Des ministres habiles prévirent que, si la reine de Hongrie refusait de telles offres, l'Allemagne serait bientôt bouleversée ; mais le sang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princesse, ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrement son patrimoine ; elle était impuissante et intrépide. Le roi de Prusse voyant qu'en effet cette puissance n'était alors qu'un grand nom, et que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Silésie, au milieu du mois de décembre 1740.

On voulut mettre sur ses drapeaux cette devise : Démarches singulières. *pro Deo et patriâ* : il raya *pro Deo*, disant qu'il ne fallait point ainsi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, et qu'il s'agissait d'une province et non de religion. Il fit porter devant son régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui imposait la nécessité d'être invincible. Il harangua son armée pour ressembler en tout aux anciens Romains. Entrant

## 58 SUCCESSION DE L'AUTRICHE.

enfuite en Silésie, il s'empara de presque toute cette province dont on lui avait refusé une partie ; mais rien n'était encore décidé. Le général *Neu-berg* vint avec environ vingt-quatre mille autrichiens au secours de cette province déjà envahie : il mit le roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neisse. On vit alors ce que valait l'infanterie prussienne : la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue : la première ligne de son infanterie fut prise en flanc ; on crut la bataille perdue ; tout le bagage du roi fut pillé ; et ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'entouraient. La seconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette discipline inébranlable à laquelle les soldats prussiens sont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, et chargeant leurs fusils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée : et cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

Bataille de  
Molvitz.

## C H A P I T R E V I.

*Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ses succès et ses pertes rapides.*

L'EUROPE crut que le roi de Prusse était déjà d'accord avec la France quand il prit la Silésie; on se trompait : c'est ce qui arrive presque toujours lorsqu'on raisonne d'après ce qui n'est que vraisemblable. Le roi de Prusse hasardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder. L'intérêt de la France semblait être alors de favoriser contre l'Autriche son ancien allié, l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochstet. Ce même électeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu prisonnier dans son enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi jusqu'à son nom de *Bavière*. La France trouvait son avantage à le venger; il paraissait aisé de lui procurer à la fois l'Empire et une partie de la succession autrichienne; par-là on enlevait à la nouvelle maison d'Autriche-Lorraine cette supériorité que l'ancienne avait affectée sur tous les autres potentats de l'Europe: on anéantissait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* et les Autrichiens; on faisait plus que *Henri IV* et le cardinal de *Richelieu* n'avaient pu espérer.



*Frédéric III*, en partant pour la Silésie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il est si vrai qu'il n'avait pris aucune mesure avec le cardinal de *Fleuri*, que le marquis de *Beauvau*, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter le nouveau monarque, ne fut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Prusse, si elles étaient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi *Frédéric* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu : si les as me viennent, nous partagerons.* (i)

Discours singulier.

Ce fut-là le seul commencement de la négociation encore éloignée. Le ministère de France hésita longtemps. Le cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni sa réputation, ni sa vieillesse, ni la France à une guerre nouvelle. La pragmatique sanction, signée et authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal de *Belle-Isle*, et son frère, petits-fils du fameux *Fouquet*, sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du cardinal de *Fleuri*, firent résoudre cette entreprise.

Maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal de *Belle-Isle*, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre ni général, et passait pour l'homme le plus capable de conduire un Etat et une armée : mais une santé très-faible détruisait souvent en lui le fruit

(i) L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Prusse. Il peut assurer que le cardinal de *Fleuri* ignorait absolument à quel prince il avait à faire.

de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps pliait sous les efforts de son ame; on aimait en lui la politesse d'un courtisan aimable, et la franchise apparente d'un soldat. Il persuadait sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraissait toujours persuadé.

Son frère, le chevalier de *Belle-Isle*, avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus sombre était moins engageant; mais il subjuguait lorsque son frère insinuait. Son éloquence ressemblait à son courage; on y sentait sous un air froid et profondément occupé quelque chose de violent; il était capable de tout imaginer, de tout arranger et de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand dessein par une dame alors trop puissante. Le cardinal combattit; il donna même au roi son avis par écrit: et cet avis était contre l'entreprise. On croyait qu'il se retirerait alors; sa carrière entière eût été glorieuse; mais il n'eut pas la force de renoncer au ministère, et de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Le maréchal de *Belle-Isle* et son frère arrangèrent tout, et le vieux cardinal présida à une entreprise qu'il désapprouvait.

Tout sembla d'abord favorable. Le maréchal de *Belle-Isle* fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Prusse, et à Dresde, pour concerter ces vastes projets

que le concours de tant de princes semblait rendre infallibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Prusse et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était l'ame du parti qui devait procurer l'Empire et des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent, des alliés, des suffrages et des armées. Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promise, créa par lettres-patentes(k) son lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

31 juillet  
1741.

L'électeur de Bavière, fort de tant de secours, entra facilement dans l'Autriche tandis que la reine *Marie-Thérèse* résistait à peine au roi de Prusse. Il se rend d'abord maître de Passau, ville impériale qui appartient à son évêque, et qui sépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute Autriche. Des partis poussent jusqu'à trois lieues de Vienne; l'alarme s'y répand; on s'y prépare à la hâte à soutenir un siège : on détruit un faubourg presque tout entier, et un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit sur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en sûreté. L'électeur de Bavière fit même faire une sommation au comte de *Kevenbüller*, gouverneur de Vienne.

15 août.

L'Angleterre et la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les états-généraux restaient dans le silence à la vue d'une armée du maréchal de *Maillebois* qui était en Westphalie, et cette même armée en imposait au roi d'Angleterre qui

(k) Ces lettres ne furent scellées que le 20 août 1741.

craignait pour ses Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt - cinq milles hommes pour secourir *Marie-Thérèse*; mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, et de signer un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puissance ni dans l'Empire ni hors de l'Empire qui soutînt cette pragmatique sanction que tant d'Etats avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine résister : ceux qui connaissaient le mieux l'Allemagne et les affaires publiques croyaient voir avec la prise de Vienne le chemin fermé aux Hongrois, tout le reste ouvert aux armées victorieuses, toutes les prétentions réglées, et la paix rendue à l'Empire et à l'Europe.

Plus la ruine de *Marie-Thérèse* paraissait inévitable, plus elle eut de courage; elle était sortie de Vienne, et elle s'était jetée entre les bras des Hongrois si sévèrement traités par son père et par ses aïeux. Ayant rassemblé les quatre ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné presque encore au berceau; et leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu-près ces propres paroles: *Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage et dans ma constance; je mets en vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut.* Tous les palatins attendris et animés tirèrent leurs sabres en s'écriant: *moriatur pro rege nostro Mariâ-Theresiâ*, mourons pour notre roi *Marie-Thérèse*. Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princesse en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils

Courage de  
*Marie-Thé-  
rèse.*  
11 septemb.  
1741.

verfaient des larmes en fe faisant ferment de la défendre; elle feule retint les fiennes; mais quand elle fut retirée avec fes filles d'honneur, elle laiffa couler en abondance les pleurs que fa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, et il n'y avait pas longtemps qu'elle avait écrit à la ducheffe de Lorraine, fa belle-mère : *J'ignore encore s'il me reftera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de fes Hongrois; elle ranimait en fa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient des fecours d'argent: elle agiffait dans l'Empire: elle négociait avec le roi de Sardaigne, et fes provinces lui fourniffaient des foldats.

Enthoufiaf-  
me de l'An-  
gleterre pour  
Marie - Thé-  
rèfe.

Toute la nation anglaise s'anima en fa faveur. Ce peuple n'eft pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princeffe. La ducheffe de *Marlborough*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, affembla les principales dames de Londres; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres fterling; et la ducheffe en dépofo quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la générofité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation affemblée en parlement.

On croyait que les armées de France et de Bavière victorieufes allaient affiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups décisifs, une de ces occafions que la fortune préfente une fois et qu'on ne trouve plus. L'électeur de Bavière avait ofé concevoir l'efpérance de prendre  
Vienne;

Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce siège ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaisaient : il aurait voulu diviser les dépouilles avant de les avoir ; et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il se fait eût toute la succession.

L'armée de France , aux ordres de l'électeur de Bavière , marcha donc vers Prague , aidée de vingt mille Saxons , au mois de novembre 1741. Le comte *Maurice de Saxe* , frère naturel du roi de Pologne , Le comte de Saxe. attaqua la ville. Ce général , qui avait la force du corps singulière du roi son père , avec la douceur de son esprit et la même valeur , possédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire , d'une commune voix , duc de Courlande , le 28 juin 1726 ; mais la Russie , qui donnait des lois au Nord , lui avait enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en consolait dans le service des Français et dans les agrémens de la société de cette nation qui ne le connaissait pas encore assez.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours , ou abandonner l'entreprise. On manquait de vivres , on était dans une saison avancée ; cette grande ville , quoique mal fortifiée , pouvait aisément soutenir les premières attaques. Le général *Ogilvi* , irlandais de naissance , qui commandait dans la place , avait trois mille hommes de garnison ; et le grand-duc marchait au secours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague , le 25 novembre ; mais la nuit même les Français et les Saxons donnèrent l'assaut.

Prague prise  
par escalade.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie, qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps le comte de *Saxe* en silence fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très-éloigné de l'attaque. *M. de Chevert*, alors lieutenant-colonel du régiment de *Beauce*, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de *Broglie* le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelque pas qu'une sentinelle ; on monte en foule, et on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. *Ogilvi* se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de *Saxe* préserva la ville du pillage, et ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérans et le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours, Français, Saxons, Bavares, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de la Bohême, le jour même de sa prise, et s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand-duc qui n'avait pu sauver cette capitale, et qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, et laissa à son frère, le prince *Charles de Lorraine*, le commandement de son armée.

*Marie-Thé-  
rèse* près de  
sa ruine.

Dans le même temps le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohême et la Silésie ; ainsi *Marie-Thérèse* semblait accablée de tous côtés. Déjà son compétiteur avait

été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague , et de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur , sous le nom de *Charles VII*.

Le maréchal de *Belle-Isle* , qui l'avait suivi de Prague à Francfort , semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix , et dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dûs au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Maïence , qui préside à l'élection , lui donnait la main dans son palais , et l'ambassadeur ne donnait la main chez lui qu'aux seuls électeurs , et prenait le pas sur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue française : la chancellerie allemande , jusque-là , avait toujours exigé que de telles pièces fussent présentées en latin , comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'Empire romain. *Charles-Albert* , fut élu le 4 janvier 1742 , de la manière la plus tranquille et la plus solennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur ; mais la fortune changea , et il devint un des plus infortunés princes de la terre par son élévation même.

*Charles-Albert* empereur.



## C H A P I T R E V I I.

*Désastres rapides qui suivent les succès de l'empereur  
Charles-Albert de Bavière.*

O N commençait à sentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas assez de cavalerie. Le maréchal de *Belle-Isle* était malade à Francfort, et voulait à la fois conduire des négociations, et commander de loin une armée. La méfintelligence se glissait entre les puissances alliées; les Saxons se plaignaient beaucoup des Prussiens, et ceux-ci des Français qui à leur tour les accusaient. *Marie-Thérèse* était soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande et de Venise, d'emprunts en Flandre, mais sur-tout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée française, sous des chefs peu accrédités, se détruisait par les fatigues, la maladie et la défection : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Gustave-Adolphe* qui, ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. Chaque jour affaiblissait les Français vainqueurs, et fortifiait les Autrichiens. Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ;

il commençait à faire avec succès une guerre défensive, en tenant continuellement son ennemi en alarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relâche de tous les côtés par des nuées de houffards, de croates, de pandours et de talpaches. Les *pandours* Pandours. font des Sclavons qui habitent le bord de la Drave et de la Save; ils ont un habit long; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard. Les *talpaches* Talpaches. font une infanterie hongroise armée d'un fusil, de deux pistolets et d'un sabre. Les *croates*, appelés en France *cravates*, font Croates. des miliciens de Croatie. Les *houffards* Houffards. font des cavaliers hongrois, montés sur de petits chevaux légers et infatigables: ils défont les troupes dispersées en trop de postes et peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France et de Bavière étaient par-tout dans ce cas. L'empereur *Charles VII* avait voulu conserver avec peu de monde une vaste étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre; mais tout fut repris, et la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Le cardinal de *Fleuri*, voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédaient à de fausses démarches du cardinal de *Fleuri*. si heureux commencemens, écrivit au général de *Kœnigseck* une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de *Belle-Isle* même, il s'excusait dans cette lettre de la guerre entreprise, et il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ses mesures. *Bien des gens savent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir. Votre excellence est trop instruite de tout ce*

11 juillet  
1742.

*qui se passe. pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mon goût et à mes principes.*

Pour toute réponse , la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de *Fleuri*. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire : en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre sur le général chargé de négocier avec le comte de *Kanigseck* , et ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre sa personne odieuse ; en second lieu , elle avouait de la faiblesse dans le ministère , et c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuserait de cette faiblesse , que les alliés de la France se refroidiraient , et que ses ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée , en écrivit une seconde , dans laquelle il se plaint au général autrichien de ce qu'on a publié sa première lettre , et lui dit *qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense*. Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit défavouer toutes deux dans quelques papiers publics , et ce défaveu , qui ne trompa personne , mit le comble à ses fausses démarches que les esprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-sept ans , fatigué des mauvais succès. Enfin l'empereur bavois fit proposer à Londres des projets de paix , et sur-tout des sécularisations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le ministère anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques ; et l'empereur fut réduit à défavouer ses offres de paix , comme le cardinal de *Fleuri* avait défavoué la guerre.

## MORT DU CARDINAL DE FLEURI. 71

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté , l'Angleterre de l'autre , parties principales en effet sous le nom d'auxiliaires , s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maison de *Bourbon* fut obligée pour la seconde fois de tenir tête à presque toute l'Europe.

Le cardinal de *Fleuri* , trop âgé pour soutenir un si pesant fardeau , prodigua à regret les trésors de la France dans cette guerre entreprise malgré lui , et ne vit que des malheurs causés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir besoin d'une marine ; ce qui restait à la France de forces maritimes , fut absolument détruit par les Anglais ; et les provinces de France furent exposées. L'empereur que la France avait fait , fut chassé trois fois de ses propres Etats.

Les armées françaises furent détruites en Bavière et en Bohême , sans qu'il se donnât une seule grande bataille ; et le désastre fut au point , qu'une retraite dont on avait besoin , et qui paraissait impraticable , fut regardée comme un bonheur signalé. Le maréchal de *Belle-Isle* sauva le reste de l'armée française assiégée dans Prague , et ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra , par une route détournée de trente-huit lieues , au milieu des glaces , et à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Issi , au milieu de tous ces désastres , et laissa les affaires de la guerre , de la marine , de la finance et de la politique dans une crise qui altéra la gloire de son ministère , et non la tranquillité de son ame.

*Louis XV* prit dès-lors la résolution de gouverner

Décembre  
1746.

Mort du  
cardinal de  
*Fleuri*.

29 janvier  
1743.

par lui-même, et de se mettre à la tête d'une armée. Il se trouvait dans la même situation où fut son bifaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la succession.

Il avait à soutenir la France et l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était exposé, et des ressources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces secousses de l'Europe.

## C H A P I T R E V I I I .

*Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.*

ON fait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouissaient de Minorque, et de Gibraltar en Espagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des privilèges que les Français ses défenseurs n'avaient pas. Les commerçans anglais allaient vendre aux colonies espagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piaftres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol, étaient un objet de gain considérable; car la compagnie anglaise, en fournissant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu encore de vendre les huit cents

fans payer de droits ; mais le plus grand avantage des Anglais , à l'exclusion des autres nations , était la permission dont cette compagnie jouit , dès 1716 , d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau , qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux , fut , en 1717 , de huit cents cinquante par convention , mais en effet de mille par abus ; ce qui faisait deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaise ; une patache qui suivait toujours le vaisseau , sous prétexte de lui porter des vivres , allait et venait continuellement ; elle se chargeait dans les colonies anglaises des effets qu'elle apportait à ce vaisseau , lequel ne se désemplissant jamais par cette manœuvre tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir ce vaisseau de permission , et leurs barques allaient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avaient besoin , mais qui faisaient tort au gouvernement espagnol , et même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs espagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais , et la rigueur se poussa toujours trop loin.

Un patron de vaisseau , nommé *Jenkins* , vint , en 1739 , se présenter à la chambre des communes. C'était un homme franc et simple , qui n'avait point fait de commerce illicite , mais dont le vaisseau avait été rencontré par un garde-côte espagnol dans un parage de l'Amérique , où les Espagnols ne voulaient pas souffrir de navires anglais. Le capitaine espagnol

Un patron  
de vaisseau  
marchand  
fait déclarer  
la guerre.

avait fait le vaisseau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez, et coupé les oreilles au patron, En cet état *Jenkins* se présenta au parlement; il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession et de son caractère. *Messieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à DIEU et ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement, *la mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre: et je ne fais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes et dans Rome, en des occasions à peu-près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier *Windham*, du lord *Carteret*, du ministre *Robert Walpole*, du comte de *Chesterfield*, de *M. Pultney*, depuis comte de *Bath*. Ces discours, qui font l'effet naturel du gouvernement et de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain, sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant; la faction contraire assure que tout est en décadence: l'exagération règne par-tout. *Où est le temps*, s'écriait alors un membre du parlement, *où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre?*

Enfin le cri de la nation détermina le parlement et le roi. On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes , à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre , dans laquelle les corsaires des deux nations , pourvus de lettres-patentes , allaient en Europe et en Amérique attaquer tous les vaisseaux marchands , et ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'amiral *Vernon* pénétra dans le golfe du Mexique , y attaqua et prit la ville de Porto-Bello , l'entrepôt des trésors du nouveau monde , la rasa et en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer, à main armée, le commerce autrefois clandestin , qui avait été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainsi qu'elles en avaient usé avec le duc de *Marlborough* après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps , les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espérèrent alors de conquérir l'Amérique espagnole. Ils crurent que rien ne résisterait à l'amiral *Vernon* ; et lorsque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le siège devant Carthagène, ils se hâtèrent d'en célébrer la prise : de sorte que dans le temps même que *Vernon* en levait le siège , ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène avec cette légende : *il a pris Carthagène* : le revers représentait l'amiral

Les Anglais  
prennent  
Porto-Bello.  
Mars 1740.



*Vernon*, et on y lisait ces mots : *au vengeur de sa patrie*. Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidèle et plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible, ne se déclarait pas alors ouvertement; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

Ce qui se passait en Italie dans cet embrasement général. On était en ces termes entre les Espagnols et les Anglais, quand la mort de l'empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche et de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt défolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'Espagne. Parme et Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine née princesse de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si l'on eût destiné Parme et Plaisance à dom *Carlos*, déjà maître de Naples, trop d'Etats réunis sous un même souverain eussent encore alarmé les esprits. Dom *Philippe*, puîné de dom *Carlos*, fut le premier auquel on destina le Milanais et le Parmesan. La reine de Hongrie, maîtresse du Milanais, faisait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ses droits sur cette province; il craignait de la voir dans les mains de la maison de Lorraine entée sur la maison d'Autriche, qui, possédant à la fois le Milanais et la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 et 1738; mais il

craignait encore davantage de se voir pressé par la France et par un prince de la maison de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples et de Sicile.

Il se résolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie, sans s'accorder dans le fond avec elle. Ils se réunissaient seulement contre le péril présent; ils ne se faisaient point d'autres avantages: le roi de Sardaigne se réservait même de prendre, quand il voudrait, d'autres mesures. C'était un traité de deux ennemis qui ne songeaient qu'à se défendre d'un troisième. La cour d'Espagne envoyait l'infant dom *Philippe* attaquer le duc-roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voisin. Le cardinal de *Fleuri* avait laissé passer dom *Philippe* et une partie de son armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes.

Conduite  
du roi de  
Sardaigne.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raison de cette conduite était qu'on se flattait encore de regagner le roi de Sardaigne, qui laissait toujours des espérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver par-tout les puissances maritimes. Les anglais s'opposaient ouvertement à l'établissement de dom *Philippe* en Italie, sous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la passion du peuple anglais; mais un intérêt

plus couvert était le but du ministère de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé dom *Philippe* à passer en Italie, ainsi qu'il avait aidé dom *Carlos*, en 1731. Mais la cour d'Espagne ne voulait point enrichir ses ennemis à ses dépens, et comptait établir dom *Philippe* dans ses Etats.

Neutralités  
singulières  
en Italie.

Dès le mois de novembre et décembre 1741, la cour d'Espagne avait envoyé par mer plusieurs corps de troupes en Italie sous la conduite du duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, et ensuite par sa disgrâce. Ces troupes avaient débarqué successivement sur les côtes de la Toscane et dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli presidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait passer sur les terres de la Toscane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le passage, et de déclarer son pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, se déclara neutre aussi. Le pape *Benoît IV* sur les terres de qui l'armée espagnole devait passer dans ces conjonctures, ainsi que celle des Autrichiens, embrassa la même neutralité à meilleur titre que personne, en qualité de père commun des princes et des peuples, tandis que ses enfans vivaient à discrétion sur son territoire.

De nouvelles troupes espagnoles arrivèrent par la voie de Gènes. Cette république se dit encore neutre, et les laissa passer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embrassait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cause de son père et de son frère : mais de tous ces potentats neutres en apparence, aucun ne l'était en effet.

À l'égard de la neutralité du roi de Naples, <sup>Etrange aventure à Naples.</sup> voici quelle en fut la suite. On fut étonné, le 18 août, de voir paraître à la vue du port de Naples une escadre anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates et de deux galiotes à bombes. Le capitaine *Martin*, depuis amiral, qui commandait cette escadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier ministre, qui portait en substance qu'il fallait que le roi rappelât ses troupes de l'armée espagnole, ou que l'on allait dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le capitaine anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour se déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défense du port et du royaume.

Les Anglais eux-mêmes sentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée que le roi d'Angleterre n'avait gardé la sienne en Allemagne.

L'armée espagnole commandée par le duc de *Montemar*, venue en Italie pour soumettre la Lombardie, se retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours pressée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, et dans son duché de Savoie, où les vicissitudes de <sup>Pendant qu'on se bat en Allemagne l'infant don Philippe prend la Savoie. Décembre 1743.</sup>

la guerre demandaient sa présence. L'infant dom *Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gènes avec de nouvelles troupes. Les escadres d'Angleterre l'en avaient empêché, mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, et s'en était rendu maître. C'est un pays presque ouvert du côté du Dauphiné. Il est stérile et pauvre. Ses souverains en retiraient alors à peine quinze cents mille livres de revenu. *Charles-Emmanuel*, roi de Sardaigne, et duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

Récapitulation de l'état de l'Europe.

On voit, par cet exposé, que tout était en alarmes, et que toutes les provinces éprouvaient des revers, du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière : et cependant on désolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guastalla regardaient avec une tristesse impuissante toutes ces irruptions et toutes ces secousses, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, sans oser seulement donner leur exclusion et leur suffrage.

La cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie ; elle fut refusée : la Suisse vend des soldats à tous les princes, et défend son pays contre eux. Le gouvernement y est pacifique, et les peuples guerriers. Une telle neutralité fut respectée. Venise de son côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de seize vaisseaux espagnols, destinée d'abord pour transporter  
dom

dom *Philippe* en Italie; mais il avait passé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des provisions à ses troupes, et ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaise qui dominait dans la Méditerranée, et insultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence. Les canonniers espagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois; en les faisant tirer au blanc, et en excitant leur émulation et leur industrie par des prix proposés.

Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre espagnole, commandée par dom *Joseph Navarro*. Elle n'était que de douze vaisseaux. Les Espagnols n'ayant pas assez de matelots et de canonniers pour en manœuvrer seize, elle fut jointe aussitôt par quatorze vaisseaux français, quatre frégates et trois brûlots, sous les ordres de M. de *Court*, qui à l'âge de quatre-vingts ans avait toute la vigueur de corps et d'esprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait servi en qualité de capitaine sur le vaisseau amiral, et depuis ce temps il ne s'était donné de bataille sur mer en aucune partie du monde que celle de Messine, en 1718. L'amiral anglais *Matheus* se présenta devant les deux escadres combinées de France et d'Espagne. La flotte de *Matheus* était de quarante-cinq vaisseaux, de cinq frégates et de quatre brûlots: avec cet avantage du nombre il fut aussi se donner d'abord celui du vent; manœuvre dont dépend souvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend sur la

Bataille navale de Toulon, 22 févr. 1744.

## 82 BATAILLE DE TOULON.

terre d'un poste avantageux. Ce sont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, et c'est d'eux que les autres nations ont pris l'usage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde et corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées et également dispersées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indécise, comme presque toutes les batailles navales, (à l'exception de celle de la Hogue) dans lesquelles le fruit d'un grand appareil et d'une longue action est de tuer du monde de part et d'autre, et de démâter des vaisseaux. Chacun se plaignit; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus; les Français accusèrent les Espagnols de peu de reconnaissance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne se réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reste le véritable avantage de cette bataille fut pour la France et l'Espagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, et les provisions dont avait besoin dom *Philippe* purent aisément lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuisable de marine, qui fait la ressource de la puissance anglaise.

CHAPITRE IX.

*Le prince de Conti force les passages des Alpes.  
Situation des affaires d'Italie.*

**L**OUIS XV, au milieu des tous ces efforts, déclara la guerre au roi *George II*, et bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent aussi dans les formes. Ce ne fut de part et d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Espagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent.

13 mai  
1744-  
26 avril.

Dom *Philippe* à la tête de vingt mille espagnols dont le marquis de *la Mina* était le général, et le prince de *Conti* suivi de vingt mille français, inspirèrent tous deux à leurs troupes cet esprit de confiance et de courage opiniâtre dont on avait besoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices et des torrens, et où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles. Le prince de *Conti*, qui avait servi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Bavière, avait de l'expérience dans sa jeunesse.

Le premier d'avril 1744, l'infant dom *Philippe* et lui passèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, et qui se jette dans la mer de Gènes, au-dessous de Nice. Tout le comté de Nice se rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranchemens



## 84 GUERRE DU PIÉMONT.

Escalade de Ville-Franche et de Montalban. élevés près de Ville-Franche, et après eux, on trouvait ceux de la forteresse de Montalban au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, et par des abymes sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie, et il fallait sous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encore jusque dans les Alpes des anglais à combattre : l'amiral *Mattheus*, après avoir radoubé ses vaisseaux était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses soldats étaient avec les Piémontais, et ses canonniers servaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de *Conti* se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, et qui fut couvert de français et d'espagnols. L'amiral anglais et ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

Journée de Château-Dauphin. 19 juillet. 1744. On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de *Campo-Santo* suivait le prince de *Conti*, à la tête des Espagnols, par une autre gorge. Le comte de *Campo-Santo* portait ce nom et ce titre depuis la bataille de *Campo-Santo* où il avait fait des actions étonnantes ; ce nom était sa récompense, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au duc de *Montemar* après la bataille de *Bitonto*. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de *Givri* escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille piémontais sont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier sur

les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; et cette entreprise était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les assaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ses troupes. Le bailli de *Givri* était blessé dès le commencement de l'action; et le marquis de *Villemur*, instruit qu'un passage non moins important venait d'être heureusement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre; mais les officiers et les soldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou faute dans les premiers retranchemens; les grenadiers s'élancent les uns sur les autres; et, ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrasures mêmes du canon ennemi, dans l'instant que les pièces ayant tiré reculaient par leur mouvement ordinaire; on y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun piémontais. Le roi de Sardaigne au désespoir voulait se jeter lui-même au milieu des attaquans, et on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de *Givri*; le colonel *Salis*, le marquis de *la Carte* y furent tués; le duc d'*Agénois* et beaucoup d'autres blessés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de *Campo-Santo*, qui ne put arriver à ce défilé étroit et escarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de *la Mina*, général de l'armée espagnole sous dom *Philippe* : *Il se présentera quelques occasions où nous ferons aussi-bien que les Français; car il n'est pas possible de faire mieux.*

Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorsque j'y trouve des particularités intéressantes; ainsi je transcrirai encore ce que le prince de Conti écrivit au roi touchant cette journée : *C'est une des plus brillantes et des plus vives actions qui se soient jamais passées; les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant M. d'Agénois à sa tête, s'est couverte de gloire.*

*La bravoure et la présence d'esprit de M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande M. de Solémi et le chevalier de Modène. La Carte a été tué; votre majesté, qui connaît le prix de l'amitié, sent combien j'en suis touché.* Ces expressions d'un prince à un roi font des leçons de vertu pour le reste des hommes, et l'histoire doit les conserver.

Journée des  
barricades.

Pendant qu'on prenait Château - Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades*; c'était un passage de trois toises entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens et un chemin couvert par-delà la rivière défendaient ce poste, qu'on appelait *les barricades*; il fallait ensuite se rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la vallée de Sture; après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français et par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-

18 juillet. Dauphin. On les emporta presque sans coup férir,

## CHARLES VII MALHEUREUX. 87

en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre ; car il fut glorieux , il remplit l'objet proposé , et ne fut pas sanglant.

## C H A P I T R E X.

*Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII.  
Bataille de Dettingue.*

TANT de belles actions ne servaient de rien au but principal , et c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur *Charles VII* , nommé en effet empereur par le roi de France , n'en était pas moins chassé de ses Etats héréditaires , et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin et au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère , et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner ; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de *Belle-Isle* , dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur *Charles VII* se réfugia d'abord dans Augsbourg , ville impériale et libre , qui se gouverne en république , fameuse par le nom d'*Auguste* , la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'*Auguste* , autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie et des

## 88 AFFAIRE DE DETTINGUE.

Gaules. Il n'y demeura pas long-temps, et en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houffards, nommé *Mentzel*, fameux par ses férociétés et ses brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait sa malheureuse destinée dans Francfort ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, et dans laquelle s'était faite son élection à l'empire; mais ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donna une bataille qui décidait de son sort à quatre milles de son nouveau refuge.

Le comte *Stair*, écossais, l'un des élèves du duc de *Marlborough*, autrefois ambassadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, composée d'anglais, d'hanovriens et d'autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec son second fils le duc de *Cumberland*, après avoir passé à Francfort dans ce même asile de l'empereur qu'il reconnaissait toujours pour son souverain, et auquel il faisait la guerre dans l'espérance de le détrôner.

Le maréchal duc de *Noailles*, qui commandait l'armée opposée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et passa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée et ministre d'Etat, il ne cessa dans tous ces emplois de cultiver la littérature; exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général par une

## AFFAIRE DE DETTINGUE. 89

manœuvre supérieure fut d'abord le maître de la campagne. Il cotoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle et les Français; il lui coupa les vivres en se rendant maître des passages au-dessus et au-dessous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était posté dans Aschafembourg, ville sur le Mein, qui appartient à l'électeur de Maïence. Il avait fait cette démarche malgré le comte de *Stair*, son général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait son armée bloquée et affamée par le maréchal de *Noailles*. Le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on proposa de couper les jarrets aux chevaux, et on l'aurait fait si on était resté encore deux jours dans cette position. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant il était exposé aux batteries du canon ennemi placé sur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la disette affaiblissait, et dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée française: car le maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue et Aschafembourg, sur le chemin de Hanau, et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper son armée dans le plus grand silence, et hasarda cette marche précipitée et dangereuse à laquelle il était réduit. Le maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui semblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la rivière. Il ne manqua

## 90 AFFAIRE DE DETTINGUE.

pas d'abord de faire avancer tous les escadrons composés de la maison du roi , de dragons et de hussards , vers le village de Dettingue , devant lequel les Anglais devaient passer. Il fait défilé sur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes-françaises. Ces troupes avaient ordre de rester postées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais , et le maréchal voyait tout ce que les Anglais faisaient. M. de *Vallière* lieutenant-général , homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller , tenait ainsi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient sur eux du rivage. Ils devaient passer par un chemin creux qui est entre Dettingue et un petit ruisseau. On ne devait fondre sur eux qu'avec un avantage certain. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même : c'était enfin un de ces momens décisifs qui semblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de *Grammont* , son neveu , lieutenant-général et colonel des gardes , d'attendre dans cette position que l'ennemi vint lui-même se livrer. Il alla malheureusement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers disaient qu'il eût mieux fait de rester à l'armée pour se faire obéir. Il envoya faire occuper le poste d'Aschafenbourg par cinq brigades , de sorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangerait toutes ces mesures.

27 juin. Le duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déjà passée , et qu'il n'y avait qu'à

fondre sur une arrière-garde qui ne pouvait résister; il fit passer le ravin à ses troupes. Quittant ainsi un terrain avantageux où il devait rester, il avance avec le régiment des gardes et celui de *Noailles* infanterie dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, se formèrent bientôt. Par-là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piège, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en désordre et avec des forces inégales. Le canon que M. de *Vallière* avait établi le long du Mein, et qui foudroyait les ennemis par le flanc, et sur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun usage, parce qu'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maison du roi à cheval, les carabiniers, enfoncèrent d'abord par leur impétuosité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes se reformèrent dans le moment, et enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps assez faible d'infanterie; vingt et un de ces officiers furent tués sur la place, autant furent dangereusement blessés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de *Chartres*, depuis duc d'Orléans, le prince de *Clermont*, le comte d'*Eu*, le duc de *Penthièvre*, malgré sa grande jeunesse, faisaient des efforts pour arrêter le désordre. Le comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués sous lui. Son frère le duc d'*Ayen* fut renversé.

Le marquis de *Puyféguir*, fils du maréchal de ce



## 92 BATAILLE DE DETTINGUE.

nom , parlait aux soldats de son régiment , courait après eux , ralliait ce qu'il pouvait , et en tua de sa main quelques - uns qui ne voulaient plus fuivre , et qui criaient *sauve qui peut*. Les princes et les ducs de *Biron* , de *Luxembourg* , de *Richelieu* , de *Péquigni-Chevreuse* se mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient , et s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maison du roi et les carabiniers ne se rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes , là une compagnie des gardes , cent mousquetaires dans un autre endroit , des compagnies de cavalerie s'avançant avec des cheveu-légers ; d'autres qui suivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval , et qui couraient aux Anglais le sabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait si peu qu'environ cinquante mousquetaires , emportés par leur courage , pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord *Stair*. Vingt-sept officiers de la maison du roi à cheval périrent dans cette confusion , et soixante - six furent blessés dangereusement. Le comte d'*Eu* , le comte d'*Harcourt* , le comte de *Beuvron* , le duc de *Boufflers* furent blessés ; le comte de *la Mothe-Houdancour* , chevalier d'honneur de la reine , eut son cheval tué , fut foulé long-temps aux pieds des chevaux , et remporté presque mort. Le marquis de *Gontaut* eut le bras cassé ; le duc de *Rochechouart* , premier gentilhomme de la chambre , ayant été blessé deux fois , et combattant encore , fut tué sur la place. Les marquis de *Sabran* , de *Fleuri* , le comte d'*Estrade* , le comte de *Rostaing* y laissèrent la vie. Parmi les

## BATAILLE DE DETTINGUE. 93

singularités de cette triste journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'était un enfant de dix ans et demi : un coup de canon lui cassa la jambe; il reçut le coup, se vit couper la jambe et mourut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse et tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'était guère moins considérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de *Cumberland* fut blessé à ses côtés; le duc d'*Artemberg*, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs officiers-généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal; le courage seul avait à combattre la valeur, le nombre et la discipline. Enfin le maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, et se retira ensuite, sans même se donner le temps d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cents que le lord *Stair* recommanda à la générosité du maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais et eux se traitaient en peuples qui se respectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'âme n'était pas particulière au comte *Stair* et au duc de *Noailles*. Le duc de

## 94 BATAILLE DE DETTINGUE.

*Cumberland* sur-tout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un mousquetaire, nommé *Girardeau*, blessé dangereusement, avait été porté près de sa tente. On manquait de chirurgiens, assez occupés ailleurs; on allait panser le prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le prince, *par soulager cet officier français; il est plus blessé que moi; il manquerait de secours, et je n'en manquerai pas.*

Au reste la perte fut à peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cents trente et un hommes, tant tués que blessés. On fut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte, et n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée et cette indiscipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette histoire vit, six semaines après, le comte *Stair* à la Haie; il prit la liberté de lui demander ce qu'il pensait de cette bataille. Ce général lui répondit : Je pense que les Français ont fait une grande faute, et nous deux : la vôtre a été de ne favoir pas attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et ensuite de n'avoir pas su profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'officiers français et anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte *Stair* et le maréchal de *Noailles*, sans pouvoir leur marquer

## PREMIERE CAMPAGNE DE LOUIS XV. 95

d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune.

Le Maréchal de *Noailles* trouva l'empereur accablé de chagrin , sans Etats , sans espérance , n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille dans cette ville impériale , où personne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'Empire ; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus , certain de n'être pas défavoué par le roi son maître. Voilà où en était réduite la majesté de l'Empire romain.

## CHAPITRE XI.

*Première campagne de Louis XV en Flandre ; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée , pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.*

CE fut dans ces circonstances dangereuses , dans ce choc de tant d'Etats , dans ce mélange et ce chaos de guerre et de politique , que *Louis XV* commença sa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter serment de fidélité par les habitans de la Bavière et du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même , où *Charles VII* était retiré , un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de se déclarer neutre , tandis qu'on

Première  
campagne de  
*Louis XV*, en  
1744.

le dépouillait. On lui proposait de se démettre, et de résigner l'empire à *François de Lorraine*, grand-duc de Toscane, époux de *Marie-Thérèse*.

Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Brisach. Des partis hongrois pénétraient jusque par-delà la Sarre, et entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partisan *Mentzel* faisait répandre dans l'Alsace, dans les Trois-Evêchés, dans la Franche-Comté des manifestes par lesquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre, *après les avoir forcés de se couper eux-mêmes le nez et les oreilles*. Cette insolence, digne d'un soldat d'*Attila*, n'était que méprisable; mais elle était la preuve des succès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaises et espagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux sur terre, dominaient sur les mers; les Hollandais allaient se déclarer, et promettaient de se joindre en Flandre aux Autrichiens et aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avait fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie.

*Louis XV* soutint tout ce grand fardeau. Non-seulement il assura les frontières sur les bords du Rhin et de la Moselle par des corps d'armée, mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince *Charles-Edouard*, fils aîné du prétendant, et petit-fils de l'infortuné roi

*Jacques II.*

*Jacques II.* Une flotte de vingt et un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de sa patrie : mais une tempête et sur-tout les vaisseaux anglais rendirent cette entreprise infructueuse.

9 janvier  
1744.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée florissante que le comte d'*Argenson*, secrétaire d'Etat de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de siège.

*Louis XV* arrive en Flandre. A son approche les Hollandais, qui avaient promis de se joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'osent remplir leur promesse : ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai et Menin en présence des députés.

Courtrai, le  
18 mai.

Le lendemain même de la prise de Menin, il investit Ypres. C'était le prince de *Clermont*, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au siège d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de *la Valette* et de *Sourdis*, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'Eglise. Le prince de *Clermont* avait eu cette permission du pape *Clément XII*, qui avait jugé que l'Etat ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On insulta le chemin couvert du front de la basse ville, quoique cette entreprise parût prématurée et hasardée; le marquis de *Beauvau*, maréchal de camp, qui marchait à la tête des

Menin, le 5  
juin.

6 juin.

grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, y reçut une blessure mortelle qui lui causa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables, regretté des officiers et des soldats comme capable de commander un jour les armées, et de tout Paris comme un homme de probité et d'esprit. Il dit aux soldats qui le portaient: *Mes amis, laissez-moi mourir, et allez combattre.*

25 juin.

29 juin.

11 juillet.

Ypres capitula bientôt, nul moment n'était perdu. Tandis qu'on entraît dans Ypres, le duc de *Boufflers* prenait le Kenoque; et pendant que le roi allait, après ces expéditions, visiter les places frontières, le prince de *Clermont* feisait le siège de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais et autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, et ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de *Saxe*, que le roi leur opposait, était si bien posté, et couvrait les sièges si à propos que les succès étaient assurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe et arrêté. Les opérations de l'armée française étaient concertées. Le maréchal de *Saxe*, posté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, et facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuse qu'on tirait aisément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des sièges, et composé de soldats qui sont pour la plupart des artistes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des avantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire ensemble la guerre quelques années. De pareils établissemens

ne peuvent être que le fruit du temps et d'une attention suivie dans une monarchie puissante. La guerre de siège devait nécessairement donner la supériorité à la France.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont passé le Rhin du côté de Spire, à la vue des Français et des Bavares, que l'Alsace est entamée, que les frontières de la Lorraine sont exposées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince *Charles*, en donnant de la jalousie en plusieurs endroits, et faisant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réussi du côté où était posté le comte de *Seckendorf* qui commandait les Bavares, les Palatins et les Hessois, alliés payés par la France.

Le prince  
*Charles de*  
*Lorraine* pas-  
se le Rhin.  
29 et 30 juin  
1744.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ soixante mille hommes, entre en Alsace sans résistance. Le prince *Charles* s'empare en une heure de Lauterbourg, poste peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général *Nadaſti* jusqu'à Weissembourg, ville ouverte, dont la garnison est forcée de se rendre prisonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville et dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de *Coigni*, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, sage et modeste, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que sa communication avec la France était coupée, que le pays Messin, la Lorraine allaient être en proie aux Autrichiens et aux Hongrois: il n'y avait d'autre ressource que de passer sur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alsace et couvrir le pays. Il marche aussitôt avec

Les Autri-  
chiens en Al-  
sace.



15 juillet  
1744.

la plus grande partie de son armée à Weissembourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville et dans les lignes; les Autrichiens se défendent avec courage. On se battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La résistance dura six heures entières. Les Bavaois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient sur-tout encouragés par le comte de *Mortagne*, alors lieutenant général de l'empereur, qui reçut dix coups de fusil dans ses habits. Le marquis de *Montal* menait les Français.

Celui qui rendit les plus grands services dans cette journée, et qui sauva en effet l'Alsace, fut le marquis de *Clermont-Tonnerre*. Il était à la tête de la brigade *Montmorin*; tout plia devant lui. C'est le même qui l'année suivante commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, et qui contribua plus que personne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de sa valeur et de ses vertus.

On reprit enfin Weissembourg et les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de se retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis, qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sarre, portèrent l'épouvante jusqu'à Lunéville, dont le roi *Stanislas Leczinski* fut obligé de partir avec sa cour.

Le roi de  
France mar-  
che au secours  
de l'Alsace.

A la nouvelle de ces revers que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas sur le parti qu'il devait prendre; il se résolut à interrompre le cours

de ses conquêtes en Flandre, à laisser le maréchal de *Saxe*, avec environ quarante mille hommes, conserver ce qu'il avait pris, et à courir lui-même au secours de l'Alsace.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de *Noailles*. Il envoie le duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phaltzbourg. Il se prépare à marcher à la tête de vingt-six bataillons et trente-trois escadrons. Ce parti, que prenait le roi dès sa première campagne, transporta les cœurs des Français, et rassura les provinces alarmées par le passage du Rhin, et sur-tout par les malheureuses campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit sa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, faisant marcher ses troupes, dont il assigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye et la nourriture du soldat; et cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Il arriva dans Metz, le 5 août, et le 7, on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince *Charles* à sortir de l'Alsace, qui rétablissait l'empereur, et mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eut été encore.

Il semblerait que cette princesse n'eût alors rien à craindre du roi de Prusse après la paix de Breslau, et sur-tout après une alliance défensive conclue, la même année que la paix de Breslau, entre lui et le roi d'Angleterre; mais il était visible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe et la Hollande s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Worms, les puissances du Nord et sur-tout

27 mai  
1744.

la Russie étant vivement sollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Prusse : il avait enfin pris le parti de rentrer dans ses engagements avec la France. Le traité avait été signé secrètement, le 5 avril, et on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Prusse, l'électeur palatin et le roi de Suède, en qualité de landgrave de Hesse. Ainsi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Worms. Une moitié de l'Europe était ainsi animée contre l'autre, et des deux côtés on épuisait toutes les ressources de la politique et de la guerre.

La guerre plus vive qu'auparavant : le roi de Prusse fait marcher cent mille hommes.

Le maréchal *Schmettau*, vint de la part du roi de Prusse, annoncer au roi que son nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingts mille hommes, et qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, sa marche en Alsace dissipèrent toutes les alarmes, lorsqu'on en éprouva une d'une autre espèce, qui fit trembler et gémir toute la France.

## C H A P I T R E X I I.

*Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne; il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne qui avait pénétré en Alsace va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.*

**L**E jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la prise de Château-Dauphin, le roi ressentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'auguste. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *putride* ou *maligne*; et dès la nuit du 14, il était à l'extrémité. Son tempérament était robuste et fortifié par l'exercice; mais les meilleures constitutions sont celles qui succombent le plus souvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en soutenir les premières atteintes, et d'accumuler pendant plusieurs jours les principes d'un mal auquel elles résistent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte et la défolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui par leur différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Le danger du roi se répand dans Paris au milieu de la nuit; on se relève, tout le monde court en tumulte sans favoir où l'on va. Les églises s'ouvrent

Le roi de France est à l'extrémité. 1745.

Témoignages singuliers de l'amour des Français pour leur roi.

en pleine nuit : on ne connaît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même, toutes les maisons des hommes en place étaient affligées d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui prononçait la prière pour la santé du roi, interrompit le chant par ses pleurs, et le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris, la nouvelle de sa convalescence, fut embrassé et presque étouffé par le peuple : on baissait son cheval ; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de joie : « Le roi est guéri. » Quand on rendit compte à ce monarque des transports inouis de joie qui avaient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes ; et en se soulevant par un mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : *Ah ! s'écria-t-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi ! et qu'ai-je fait pour le mériter ?*

Tel est le peuple de France, sensible jusqu'à l'enthousiasme, et capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

L'archiduchesse, épouse du prince de *Lorraine*, mourut à Bruxelles, vers ce même temps, d'une manière douloureuse. Elle était chérie des Brabançons, et méritait de l'être ; mais ces peuples n'ont pas l'âme passionnée des Français.

Les courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus

d'intrigues et de cabales qu'on n'en vit autrefois quand *Louis XIV* fut sur le point de mourir à Calais : son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de crise, où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrettes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait et que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort et à ces pièges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince *Charles* avait jeté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince; mais ayant envoyé le maréchal de *Noailles* à sa place, il dit au comte d'*Argenson* : *Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince *Charles* qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux et difficile par où il fallait aller au prince *Charles*, les précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magasin.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube et l'Elbe

Paroles de  
*Louis XV*  
étant à l'ex-  
trémité.

Belle mar- avec une diligence incroyable ; et après avoir pénétré  
 che du prince en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer  
*Charles de* la Bohême une seconde fois. Mais le roi de Prusse  
*Lorraine.* s'avancait vers Prague, il l'investit, le 4 septembre ;  
 15 septemb. et ce qui parut étrange, c'est que le général *Ogilvi*,  
 qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit  
 dix jours après prisonnier de guerre lui et sa gar-  
 nison. C'était le même gouverneur qui, en 1741,  
 avait rendu la ville en moins de temps, quand les  
 Français l'escaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière  
 de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste  
 du royaume soumis peu de jours après, la Moravie  
 envahie en même temps, l'armée de France rentrant  
 enfin en Allemagne, les succès en Italie firent  
 espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait  
 être décidée en faveur de l'empereur *Charles VII.*  
*Louis XV*, dans une convalescence encore faible,  
 résout le siège de Fribourg, au mois de septembre,  
 et y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce  
 qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant  
 à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire  
 remportée par le prince de *Conti*.

## CHAPITRE XIII.

*Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.*

Pour descendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant dom *Philippe* et le prince de *Conti* l'assiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce monarque. C'était une de ces occasions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de ressources, et la retraite était très-difficile ; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de résister dans cette saison avancée, et il avait des retraites sûres. Sa disposition passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues ; cependant il fut vaincu. Les Français et les Espagnols combattirent comme des alliés qui se secoururent, et comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, et les Français eurent mille deux cents hommes tués ou blessés. Le prince de *Conti*, qui était général et soldat, eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui : il n'en parla point dans sa lettre au roi ; mais il s'étendait sur les blessures de messieurs de *la Force*, de *Seneterre*, de *Chauvelin*, sur



les services signalés de M. de *Courtin*, sur ceux de messieurs de *Choiseul*, du *Chaila*, de *Beaupréau*, sur tous ceux qui l'avaient secondé, et demandait pour eux des récompenses. Cette histoire ne ferait qu'une liste continuelle si on pouvait citer toutes les belles actions qui, devenues simples et ordinaires, se perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fut encore au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600 ; et de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de décisifs. C'est du sang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui se changea bientôt en tristesse : la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrens furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant et au prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le siège et de repasser les monts avec une armée affaiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, et qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée même par des victoires.

Le roi de France, dans cette saison pluvieuse, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treisan et de lui ouvrir un canal de deux mille six cents toises ; mais à peine ce travail fut-il achevé qu'une digue se rompit, et on recommença. On travaillait sous le feu des châteaux de Fribourg ; il fallait faigner à la fois deux bras de la rivière : les ponts construits sur le canal nouveau

furent dérangés par les eaux ; on les rétablit dans une nuit, et le lendemain on marcha au chemin couvert sur un terrain miné et vis-à-vis d'une artillerie et d'une mousqueterie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés, deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert : et le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis malgré les bombes, les pierriers et les grenades dont ils faisaient un usage continuel et terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de *Soubise*, et lui cassa le bras. Dès que le roi le fut, il alla le voir : il y retourna plusieurs fois ; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du sang, à la tranchée et aux attaques.

Le général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siège des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître du Brisgau. Il dominait dans la Suabe. Le prince de *Clermont* de son côté s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Prise de Fribourg par le roi de France.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens conduits par le prince de *Lobkovitz* sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse ; mais, par un de ces revers si fréquens dans cette guerre, le prince *Charles de Lorraine* chassait alors les Prussiens

de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français, en 1742 et en 1743, et les Pruffiens faisaient les mêmes fautes et les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaises; ils abandonnaient successivement tous les postes qui affurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

19 novemb.  
1744.

Le prince *Charles*, qui avait passé le Rhin à la vue de l'armée de France, passa l'Elbe, la même année, à la vue du roi de Prusse: il le suivit jusqu'en Silésie. Les partis allèrent aux portes de Breslau; on doutait enfin si la reine *Marie-Thérèse*, qui paraissait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas jusqu'à la Silésie, au mois de décembre de la même année; et on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans sa capitale désolée, ne fût obligé d'en sortir encore.

Les Anglais  
foudoient  
presque tous  
les princes.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France et d'Angleterre achetaient tour à tour des partisans dans l'Empire. Le roi de Pologne, *Auguste*, électeur de Saxe, se donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonstances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus surpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorsqu'il lui coûtait cinq cents mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cents mille pour le roi de Sardaigne, et qu'elle donnait encore des subsides à l'électeur de Mayence, elle foudoyait jusqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de son frère levassent contre lui des troupes dans ses évêchés de Cologne, de Munster et

d'Osnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn et de ses abbayes; il avait accumulé sur sa tête tous ces biens ecclésiastiques, selon l'usage d'Allemagne, et non suivant les règles de l'Eglise. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne ne se soutiendrait pas, et il sacrifia les intérêts de son frère aux siens propres.

*Marie-Thérèse* avait en Flandre une armée formidable composée d'allemands, d'anglais, et enfin de hollandais, qui se déclarèrent après tant d'indécisions.

La Flandre française était défendue par le maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces ressources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du soldat ne peuvent avoir part. Camper et décamper à propos, couvrir son pays, faire subsister son armée aux dépens des ennemis, aller sur leur terrain lorsqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, et les forcer à revenir sur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile; c'est ce qui est regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et c'est ce que fit le maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'août jusqu'au mois de novembre.

Conduite du  
maréchal de  
*Saxe*.

La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès toujours balancés.

Ce qui est très-vrai, c'est que cette guerre enrichissait en secret l'Allemagne en la dévastant. L'argent

de la France et de l'Angleterre répandu avec profusion demeurait entre les mains des Allemands : et , au fond , le résultat était de rendre ce vaste pays plus opulent , et par conséquent un jour plus puissant , si jamais il pouvait être réuni sous un seul chef.

Situation de  
l'Italie.

Il n'en est pas ainsi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons et trente-trois escadrons qui , attendu l'incomplet ordinaire des troupes , ne composaient pas un corps de plus de vingt-six mille hommes. L'armée de l'infant était à peu-près de cette force au commencement de la campagne , et toutes deux , loin d'enrichir un pays étranger , tiraient presque toutes leurs subsistances des provinces de France. A l'égard des terres du pape , sur lesquelles le prince de *Lobkovitz* , général d'une armée de *Marie-Thérèse* , était pour lors avec le fonds de trente mille hommes , ces terres étaient plutôt dévastées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une scène sanglante dans ce vaste théâtre de la guerre qui se faisait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèse* avaient été sur le point de conquérir le royaume de Naples , vers les mois de mars , d'avril et de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de juillet les armées napolitaine et autrichienne combattre sur son territoire. Le roi de Naples , le duc de Modène étaient dans Velletri , autrefois capitale des Volques , et aujourd'hui la demeure des doyens du sacré collège. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti , qui passait pour un ouvrage de magnificence et de goût.

goût. Le prince de *Lobkowitz* fit sur Velletri la même Journée de Velletri. entreprise que le prince *Eugène* avait faite sur Crémone, en 1702 ; car l'histoire n'est qu'une suite des mêmes événemens renouvelés et variés. Six mille autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit. La grand'garde était égorgée ; on tuait ce qui se défendait ; on faisait prisonnier ce qui ne se défendait pas. L'alarme et la consternation étaient par-tout. Le roi de Naples , le duc de Modène La nuit du 10 au 11 d'auguste. allaient être pris. Le marquis de l'*Hospital*, ambassadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi , s'éveille au bruit , court au roi et le sauve. A peine le marquis de l'*Hospital* était-il sorti de sa maison pour aller au roi , qu'elle est remplie d'ennemis , pillée et faccagée. Le roi , suivi du duc de Modène et de l'ambassadeur, va se mettre à la tête de ses troupes hors de la ville. Les Autrichiens se répandent dans les maisons. Le général *Novati* entre dans celle du duc de Modène.

Tandis que ceux qui pillaient les maisons jouissaient avec fureté de la victoire , il arrivait la même chose qu'à Crémone. Les gardes-vallones , un régiment irlandais, des suisses repoussaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, et reprenaient la ville. Peu de jours après, le prince de *Lobkowitz* est obligé de se retirer vers Rome. Le roi de Naples le poursuit ; le premier était vers une porte de la ville , le second vers l'autre ; ils passent tous deux le Tibre ; et le peuple romain, du haut des remparts, avait le spectacle des deux armées. Le roi, sous le nom du comte de *Pouzzoles*, fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis

que leur maître baifait les pieds du pape ; (9) et les deux armées continuèrent la guerre sur le territoire de Rome , qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ses campagnes.

On voit au reste que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Espagne , que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France , et que des deux côtés le succès était encore très-incertain.

## C H A P I T R E X I V .

*Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt ; mais la guerre n'en est que plus vive.*

**L**E roi de France , immédiatement après la prise de Fribourg , retourna à Paris , où il fut reçu comme le vengeur de sa patrie et comme un père qu'on avait craint de perdre. Il resta trois jours dans Paris pour se faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi , comptant toujours maintenir l'empereur , avait envoyé à Munich , à Cassel et en Silésie , le maréchal de *Belle-Isle* chargé de ses pleins pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich , résidence impériale , avec le comte son frère :

(9) Il ne baifa point les pieds du pape : il fut convenu que le prince lui ferait une inclination profonde , que le pape , la prenant pour une genuflexion , s'empresseait de le relever et de l'embrasser. C'est ce qui fut exécuté ; mais le cardinal qui avait réglé ce cérémonial , craignant les reproches de ses confrères , inséra dans le procès-verbal de cette visite , que le roi s'était prosterné , &c.

ils avaient été à Cassel , et suivaient leur route sans défiance dans des pays où le roi de Prusse a par-tout des bureaux de poste qui , par les conventions établies entre les princes d'Allemagne , sont toujours regardés comme neutres et inviolables. Le maréchal et son frère , en prenant des chevaux à un de ces bureaux , dans un bourg appelé Elbingrode , appartenant à l'électeur d'Hanovre , furent arrêtés par le bailli hanovrien , maltraités , et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de *Belle-Isle* était prince de l'Empire , et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des privilèges du collège des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat ; mais *Charles VII* régnait dans un temps où l'on pouvait tout oser contre lui , et où il ne pouvait que se plaindre. Le ministère de France réclama à la fois tous les privilèges des ambassadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de *Belle-Isle* était regardé comme prince de l'Empire et ministre du roi de France , allant à la cour impériale et à celle de Prusse , ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre , il paraît certain que sa personne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France et général , le roi de France offrait de payer sa rançon et celle de son frère , selon le cartel établi à Francfort , le 18 juin 1743 , entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres , celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le ministre de *George II* éluda ces instances pressantes par une défaite inouïe : il déclara qu'il regardait messieurs de *Belle-Isle* comme prisonniers.

Le maréchal  
de Belle-Isle  
et son frère  
prisonniers.  
13 novemb.  
1744.



d'Etat. On les traita avec les attentions les plus distinguées suivant les maximes de la plupart des cours européennes, qui adoucissent ce que la politique a d'injuste et ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors séduifans.

Mort de l'em-  
pereur Char-  
les VII.

20 janvier  
1745.

L'empereur *Charles VII*, si peu respecté dans l'Empire, et n'y ayant d'autre appui que le roi de Prusse, qui alors était poursuivi par le prince *Charles*, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de sortir de Munich, sa capitale, se voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, succomba enfin, et mourut à Munich, à l'âge de quarante-sept ans et demi, en laissant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature, dès-lors, lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuses rendit plus violens les chagrins de l'ame par les souffrances du corps, et le conduisit au tombeau. Il avait la goutte et la pierre : on trouva ses poumons, son foie et son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur : on jugea qu'il n'avait pu, dès long-temps, être un moment sans souffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne servirent qu'à son malheur, et ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait soutenir.

Le corps de cet infortuné prince fut exposé, vêtu à l'ancienne mode espagnole; étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été espagnol, et que *Charles VII* n'eût rien de

commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire, et dans cet appareil de la vanité de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avait pas même possédé une petite et malheureuse province; on lui donna dans quelques rescrits, le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'empereur, et qui ne faisait que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avait possédée.

On crut que la cause de la guerre ne subsistant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de *Charles VII*, âgé de dix-sept ans. On se flattait, en Allemagne, que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le grand duc, sur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le ministère anglais, qui donnait la loi à ses alliés, puisqu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes.

Cette guerre générale se continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans son principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre, qui avait été respectée avant 1744, était devenue le principal théâtre; et l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le ministère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux sur ce même *Auguste II*, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la solde des Anglais: mais la France n'était guère

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, refusa la couronne impériale.

en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche et la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre, du fort des armes, la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, et qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en alarmes.

Le nouvel électeur de Bavière, *Maximilien-Joseph*, était le troisième de père en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses Etats; elle avait fait donner l'Empire au père; et le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille hessois à sa solde, trois mille palatins et treize bataillons d'allemands, qui sont depuis longtemps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroises toujours foudroyées par le roi.

22 avril  
1744.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavares se secourussent eux-mêmes; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale, que son père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa maison le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèse* elle-même, de renoncer à l'alliance de la

France, et de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le roi, abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser; situation triste qui expose les peuples, et qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de se défendre en Italie et en Allemagne, et d'agir toujours offensivement en Flandre: c'était l'ancien théâtre de la guerre, et il n'y a pas un seul champ dans cette province qui n'ait été arrosé de sang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de se porter contre le roi de Prusse, alors allié de la France, avec des forces trop supérieures. Le maréchal de *Maillebois* était parti de l'Allemagne pour l'Italie; et le prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une espèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la seconde infante d'Espagne, au mois de février; et ce jeune prince, qui n'avait pas seize ans accomplis, se prépara à partir, au commencement de mai, avec son père.

En février  
1745.

## CHAPITRE XV.

*Siège de Tournai, Bataille de Fontenoi.*

LE maréchal de *Saxe* était déjà en Flandre à la tête de l'armée composée de cent six bataillons complets, et de cent soixante et douze escadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination française, était investi. C'était la plus forte place de la barrière. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de *Vauban*; car il n'y avait guère de place en Flandre dont *Louis XIV* n'eût fait construire les fortifications.

Siège de  
Tournai.

Dès que les états-généraux des sept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait hasarder une bataille pour secourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonspection, furent alors les premiers à prendre des résolutions hardies. Au 5 mai, les alliés avancèrent à Cambron, à sept lieues de Tournai. Le roi partit, le 6, de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

1745.

La principale force de l'armée ennemie consistait en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais, sous le jeune duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le roi, son père, la bataille de *Dettingue*: cinq bataillons et seize escadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de *Valdeck*, à peu près de l'âge du duc de *Cumberland*, impatient de se signaler, était à la tête de quarante escadrons

hollandais et de vingt-fix bataillons. Les Autrichiens n'avaient, dans cette armée, que huit escadrons. On fe fait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été fi long-temps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général *Kœnigseck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne. Ses conseils devaient aider l'ardeur du duc de *Cumberland* et du prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée, au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laiffa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient postés en échelle jusqu'au champ de bataille ; fix mille pour garder les ponts sur l'Escaut et les communications.

L'armée était fous les ordres d'un général en qui on avait la plus juſte confiance. Le comte de *Saxe* avait déjà mérité fa grande réputation, par de favantes retraites en Allemagne et par fa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le ſecret, l'art de favoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les reffources, la prévoyance étaient ſes talens, de l'aveu de tous les officiers : mais alors ce général, confumé d'une maladie de langueur, était preſque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée. L'auteur de cette hiſtoire l'ayant même rencontré avant ſon départ, et n'ayant pu ſ'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faiblesſe, le maréchal lui répondit : *Il ne ſ'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le roi étant arrivé, le 6 mai, à Douai, ſe rendit 1745.

le lendemain à Pontachin près de l'Escaut, à portée des tranchées de Tournai. De-là il alla reconnaître le terrain qui devait servir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés passèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières dispositions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La conversation roula sur les batailles où les rois s'étaient trouvés en personne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun depuis *St Louis* n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais : qu'il espérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action : il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'*Argenson*, ministre de la guerre, qui dans l'instant envoya demander au maréchal de *Saxe* ses derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, et dans laquelle il se faisait traîner quand ses forces épuisées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et son fils avaient déjà passé un pont sur l'Escaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poste par-delà la justice de Notre-Dame-aux-bois, à mille toises de ce pont, et précisément à l'entrée du champ de bataille.

La fuite du roi et du dauphin, qui composait une troupe nombreuse, était suivie d'une foule de personnes de toute espèce qu'attirait cette journée, et dont quelques-uns même étaient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

Bataille de  
Fontenoi.

En jetant les yeux sur les cartes qui sont fort communes, on voit d'un coup d'œil la disposition

des deux armées. On remarque Antoin assez près de l'Escaut, à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne, par où le roi et le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoi par-delà Antoin presque sur la même ligne; un espace étroit de quatre cents cinquante toises de large, entre Fontenoi et un petit bois qu'on appelle *le bois de Barri*. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Antoin et Fontenoi: d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoi, jusqu'à ce bois de Barri, et n'avait guère plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire et à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchemens, et défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi et au dauphin, en cas de malheur. Le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas Escaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable; car le feu croisé, qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au-deçà de l'Escaut,



pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commençait à se canonner de part et d'autre à six heures du matin. Le maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, et rendait compte au maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi et Antoin : il lui servit de premier aide-de-camp, sacrifiant la jalousie du commandement au bien de l'Etat, et s'oubliant soi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de *Saxe* sentait tout le prix de cette magnanimité, et jamais on ne vit une union si grande entre deux hommes que la faiblesse ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de *Noailles* embrassait le duc de *Grammont*, son neveu ; et ils se séparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à son poste, lorsqu'un boulet de canon vint frapper le duc de *Grammont* à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Antoin. A leur seconde attaque, on vit un escadron hollandais emporté presque tout entier par le canon d'Antoin : il n'en resta que quinze hommes, et les Hollandais ne se présentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de *Cumberland* prit une résolution qui pouvait lui assurer le succès de cette journée. Il ordonna à un major-général, nommé *Ingolsbi*, d'entrer dans le bois de *Barri*, de pénétrer jusqu'à la

redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, et de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les graffins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois, par-delà de la redoute, couchés par terre. *Ingolsby* crut que c'était un corps considérable : il retourne auprès du duc de *Cumberland*, et demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une défobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur le champ à passer entre cette redoute et Fontenoi. Le terrain était escarpé ; il fallait franchir un ravin profond ; il fallait effuyer tout le feu de Fontenoi et de la redoute. L'entreprise était audacieuse : mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt ; et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux se trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaises, ayant deux bataillons de gardes-suisses à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, ensuite celui d'*Aubeterre*, et plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi, le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaises jusqu'à celui où les Anglais se formaient.

Les officiers des gardes-françaises se dirent alors les uns aux autres : il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mousqueterie en couchèrent par terre près de soixante, et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, composée des gardes-françaises et suisses, et de *Courten*, ayant encore sur leur droite *Aubeterre* et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des gardes-anglaises, celui de *Cambel* et le royal-écossais étaient les premiers : M. de *Cambel* était leur lieutenant-général ; le comte d'*Albermale*, leur général-major, et M. de *Churchil*, petit-fils naturel du grand duc de *Marlborough*, leur brigadier. Les officiers anglais saluèrent les français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de *Chabanes*, le duc de *Biron*, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut. Milord *Charles Hai*, capitaine aux gardes-anglaises, cria : *Messieurs des gardes-françaises, tirez.*

Le comte d'*Auteroche*, alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine, leur dit à voix haute : *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire, qu'ils tiraient par divisions; de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, une autre bataillon faisait sa décharge, et ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, et n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de *Cliffon*, de *Langey*, de *Peyre* y perdirent la vie; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent sur la place; deux cents quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux cents neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante et quinze soldats tombèrent morts : quatorze officiers et deux cents soldats furent blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent. Le duc de *Grammont*, leur colonel et premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire soutenir, était tué. M. de *Lutiaux*, second lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoi

et la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois divisions, se pressant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaisse presque inébranlable par sa masse et plus encore par son courage; elle s'avança vers le régiment d'*Aubeterre*. M. de *Luttaux*, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi où il venait d'être blessé dangereusement. Son aide-de-camp le suppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à sa blessure : *Le service du roi*, lui répondit M. de *Luttaux*, *m'est plus cher que ma vie*. Il s'avançait avec le duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduisait son colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de *Biron* a un cheval tué sous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de soldats et d'officiers. Le duc de *Biron* arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par son flanc gauche. Un bataillon des gardes-anglaises se détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, et revient au petit pas se replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement sans jamais se déranger, repoussant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre se présenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours ferré, toujours ferme. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait de sang-froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi par le marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. *Oh je suis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra*, répondit le roi, *mais je resterai où je suis*.

Il y avait de l'étonnement et de la confusion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaises et suisses. Le maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde sur la colonne anglaise. Le comte d'*Estrées* y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de chose contre une masse d'infanterie si réunie, si disciplinée et si intrépide, dont le feu toujours roulant et soutenu écartait nécessairement de petits corps séparés. On fait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer seule une infanterie ferrée; le maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : sa maladie ne lui laissait pas la force de porter une cuirasse; il portait une espèce de bouclier de plusieurs doubles de taffetas piqué, qui reposait sur l'arçon de sa selle. Il jeta son bouclier, et courut faire avancer la seconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. M. de *Vaudreuil*, major-général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de *Puysegur*, messieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière*, aides-maréchaux-des-logis sont tous blessés. Le comte de *Longaunai*, aide-major-général, est tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'*Aché*, lieutenant-général, eut le pied fracassé. Il vint ensuite rendre compte au roi, et lui parla long-temps sans donner le moindre signe des douleurs qu'il ressentait, jusqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaise avançait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui causaient tant d'attaques répétées. Elle marchait toujours ferrée au travers des

morts et des blessés des deux partis, et paraissait former un seul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où était le roi avec son fils. Ces deux princes furent séparés par la foule des fuyards qui se précipitaient entre eux. Pendant ce désordre, les brigades des gardes-du-corps qui étaient en réserve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de *Suzi* et de *Saumeri* y furent blessés à mort. Quatre escadrons de la gendarmerie arrivaient presque en ce moment de Douai, et, malgré la fatigue d'une marche de sept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant. Le jeune comte de *Chevrier*, guidon, fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à sa troupe. Le chevalier de *Monaco*, fils du duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. M. du *Guesclin* reçut une blessure dangereuse. Les carabinières donnèrent; ils eurent six officiers renversés morts, et vingt et un de blessés.

Le maréchal de *Saxe*, dans le dernier épuisement, était toujours à cheval, se promenant au pas au milieu du feu. Il passa sous le front de la colonne anglaise pour voir tout de ses yeux, auprès du bois de *Barri*, vers la gauche. On y faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens se présentaient les uns après les autres, et la masse anglaise faisant face de tout côté, plaçant à propos son canon, et tirant toujours par division, nourrissait

ce feu continu quand elle était attaquée ; et après l'attaque , elle restait immobile, et ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres seuls de leurs commandans. Le maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient , et qui ne se dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaisseaux, que commandait *M. de Guerchi*. *Comment se peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne soient pas victorieuses ?*

Hainault ne souffrait pas moins ; il avait pour colonel le fils du prince de *Craon*, gouverneur de *Toscane*. Le père servait le grand-duc ; les enfans servaient le roi de France. Ce jeune homme, d'une très-grande espérance, fut tué à la tête de sa troupe ; son lieutenant-colonel blessé à mort auprès de lui. *Normandie* s'avança ; il eut autant d'officiers et de soldats hors de combat que celui de Hainault : il était mené par son lieutenant-colonel, *M. de Solenci*, dont le roi loua la bravoure sur le champ de bataille, et qu'il récompensa ensuite en le faisant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne : le colonel *Dillon* tombe mort : ainsi aucun corps, aucune attaque n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert et à la fois.

Le maréchal de *Saxe* repasse par le front de la colonne qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu et de Fontenoi. Il va voir si Fontenoi tenait encore : on n'y avait plus de boulets ; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre,



M. *du Brocard*, lieutenant-général d'artillerie, et plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'*Harcourt*, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, et il envoya ordre au comte de *la Mark*, qui gardait Antoin, d'en sortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de *Saxe* était de faire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile et semblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière, et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même; ni pour l'armée française, ni probablement pour le roi et son fils. Le succès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, songeait à préparer une retraite sûre; il envoya un second ordre au comte de *la Mark* d'évacuer Antoin, et de venir vers le pont de Calonne, pour favoriser cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisième ordre au comte depuis duc de *Lorges*, en le rendant

responsable de l'exécution ; le comte de *Lorges* obéit à regret. On désespérait alors du succès de la journée. (1)

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi ; on le pressait , de la part du général , et au nom de la France , de ne pas s'exposer davantage.

Le duc de *Richelieu* , lieutenant-général , et qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi , arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainsi couru de tous côtés sans être blessé , il se présente hors d'haleine , l'épée à la main , et couvert de poussière. Quelle nouvelle apportez-vous , lui dit le maréchal ? quel est votre avis ? Ma nouvelle , dit le duc de *Richelieu* , est que la bataille est gagnée si on le veut , et mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera , la maison du roi et les autres troupes l'entoureront ; *il faut tomber sur elle comme des fourrageurs*. Le roi se rendit le premier à cette idée.

Vingt personnes se détachent. Le duc de *Péquigny* , appelé depuis le duc de *Chaulnes* , va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaise. Le duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du roi faire marcher sa maison ; il annonce

(1) Les citoyens des villes , qui dans leur heureuse oisiveté lisent dans les anciennes histoires , les batailles d'Arbelles , de Zama , de Canne , de Pharsale , peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude : c'était à qui pénétrerait dans les rangs opposés ; la force du corps , l'adresse , la promptitude faisaient tout : on se mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers ; il y avait moins de bruit et plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui est aussi différente que celle de fortifier et d'attaquer les villes.

cette nouvelle à M. de *Montesson* qui la commandait. Le prince de *Soubise* rassemble ses gendarmes, le duc de *Chaulnes* ses cheveu-légers, tout se forme et marche; quatre escadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maison du roi; les grenadiers à cheval font à la tête, sous M. de *Grille*, leur capitaine; les mousquetaires, commandés par M. de *Jumillac*, se précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'*Eu* et le duc de *Biron*, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poste, selon l'ordre positif du maréchal de *Saxe*. Je prends sur moi la défobéissance, leur dit le duc de *Biron*; je suis sûr que le roi l'approuvera, dans un instant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de *Saxe* le trouvera bon. Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la résolution du roi, et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à se rendre; il changea de sentiment lorsqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il se porta rapidement, malgré sa faiblesse, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fausses charges, et d'agir de concert.

Le duc de *Biron*, le comte d'*Estrées*, le marquis de *Croiffi*, le comte de *Lovendhal*, lieutenans-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq escadrons de Penthievre suivent M. de *Croiffi* et ses enfans. Les régimens de *Chabillant*, de *Branças*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten*, accourent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, des carabiniers

entrent dans les premiers rangs de la colonne , et vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les secondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En sept ou huit minutes tout ce corps formidable est ouvert de tous côtés ; le général *Pofomby* , le frère du comte d'*Albermale* , cinq capitaines aux gardes , un nombre prodigieux d'officiers étaient renversés morts. Les Anglais se rallièrent , mais ils cédèrent ; ils quittèrent le champ de bataille sans tumulte , sans confusion , et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment ; les cris de victoire et de vive le roi , les chapeaux en l'air , les étendards et les drapeaux percés de balles , les félicitations réciproques des officiers qui s'embrassaient , formaient un spectacle dont tout le monde jouissait avec une joie tumultueuse. Le roi était tranquille , témoignant sa satisfaction et sa reconnaissance à tous les officiers-généraux et à tous les commandans des corps ; il ordonna qu'on eût soin des blessés , et qu'on traitât les ennemis comme ses propres sujets.

Le maréchal de *Saxe* , au milieu de ce triomphe , se fit porter vers le roi ; il retrouva un reste de force pour embrasser ses genoux , et pour lui dire ces propres paroles : *Sire , j'ai assez vécu ; je ne souhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majesté victorieuse. Vous voyez , ajouta-t-il ensuite , à quoi tiennent les batailles.* Le roi le releva , et l'embrassa tendrement.

Il dit au duc de *Richelieu* : Je n'oublierai jamais le

service important que vous m'avez rendu ; il parla de même au duc de *Biron*. Le maréchal de *Saxe* dit au roi : *Sire , il faut que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri et de Fontenoi ; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux assez hardis pour hasarder de passer en cet endroit.*

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes , parmi lesquels il y avait environ deux mille prisonniers. Ils n'en firent presque aucun sur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie française , il ne se trouva que seize cents quatre-vingt-un soldats ou sergens d'infanterie tués sur la place , et trois mille deux cents quatre-vingt-deux blessés. Parmi les officiers , cinquante-trois seulement étaient morts sur le champ de bataille ; trois cents vingt-trois étaient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais , depuis qu'on fait la guerre , on n'avait pourvu avec plus de soin à soulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voisines , et sur-tout à Lille ; les églises mêmes étaient employées à cet usage digne d'elles ; non-seulement aucun secours , mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français , ni à leurs prisonniers blessés. Le zèle même des citoyens alla trop loin ; on ne cessait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats ; et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin , les hôpitaux étaient si bien servis , que presque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez

des particuliers ; et c'est ce qu'on n'avait point encore vu.

On est entré dans les détails sur cette seule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi et du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, et servit de contre-poids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'est qu'elle fut gagnée lorsque le général, affaibli et presque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de *Saxe* avait fait la disposition, et les officiers français remportèrent la victoire. (*m*)

(*m*) On est obligé d'avertir que dans une histoire aussi ample qu'infidèle de cette guerre, imprimée à Londres en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun soin des prisonniers blessés ; on ajoute que le duc de *Cumberland* envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées et de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puérides pensent apparemment que les balles mâchées sont un poison. C'est un ancien préjugé aussi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il est dit dans cette histoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne passa pas le pont de Calonne, qu'il resta toujours derrière l'Escaut ; il est dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la prison, au bannissement et au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On sent bien que des impostures si extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puisqu'il s'est trouvé en Angleterre un homme assez dépourvu de connaissances et de bon sens pour écrire de si singulières absurdités, dont son histoire est toute remplie, il peut se trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il est juste qu'on prévienne leur crédulité.

## C H A P I T R E X V I .

*Suite de la journée de Fontenoi.*

**C**E qui est aussi remarquable que cette victoire, c'est que le premier soin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de *la Ville*, son ministre à la Haie, qu'il ne demandait pour prix de ses conquêtes que la pacification de l'Europe, et qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats-Généraux surpris ne crurent pas l'offre sincère; ce qui dut surprendre davantage, c'est que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie et par les Anglais. Cette reine, qui faisait à la fois la guerre en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les Français, les Espagnols et les Napolitains, vers le Mein contre l'armée française, semblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait besoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix; la vengeance et les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Le roi de France vainqueur demande la paix.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de *la Tour*, officier très-éclairé, porter au roi de Prusse la nouvelle de la victoire; cet officier rencontra le roi de Prusse au fond de la basse Silésie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Fridberg. C'est là qu'il vit ce monarque remporter une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son

4 juin 1745.

allié, le roi de France : *J'ai acquitté à Fridberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoi.*

Le roi de France, de son côté, avait tous les avantages que la bataille de Fontenoi devait donner. Déjà la ville et la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille; le maréchal de *Saxe* avait secrètement concerté avec le roi la prise de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche et florissante par les débris de son ancienne splendeur.

Une des opérations de campagne, qui fit le plus d'honneur au marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le siège de Gand : il s'était déterminé à ce siège, parce que c'était le magasin des ennemis. *Louis XV* avait précisément la même raison pour s'en rendre maître. On fit selon l'usage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles; on prit tellement ses mesures, que le marquis du *Chaila* d'un côté, le comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient se trouver devant Gand à la même heure. La garnison n'était alors que de six cents hommes; les habitans étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contents de la domination autrichienne; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils composaient une armée. Ces deux marches secrètes se faisaient selon les ordres du général, lorsque cette entreprise fut prête d'échouer par un de ces événemens si communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni dispersés ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient postés, le péril évident



dont Gand était menacé; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps s'avancait à Gand sur la chaussée d'Alost, précisément dans le temps que M. du *Chaila* était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie, composées de Normandie, *Crillon* et *Laval*, vingt pièces de canon et des pontons: l'artillerie était déjà en avant, et au-delà de cette artillerie était M. de *Graffin*, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée; il était nuit, et tout était tranquille quand les six mille anglais arrivent et attaquent les *Graffins*, qui n'ont que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Melle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes; ils y courent et s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de *Crillon*, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, et qui allaient y mettre le feu; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté, le jeune marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon; on reprend le canon: on fait ferme. Tandis que le marquis de *Crillon* et de *Laval* arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de *Périgord* les commandait; il était

Journée de  
Melle.  
9 juillet  
1745.

fil du marquis de *Talleirand*, d'une maison qui a été souveraine, mort malheureusement devant Tournai, et venait d'obtenir à dix-sept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu son père; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

Messieurs du *Chaila* et de *Souvré* paraissent bientôt avec la cavalerie sur cette chaussée. Les Anglais sont arrêtés de tous côtés; ils se défendirent encore. Le marquis de *Graville* y fut blessé; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. *Blondel-d'Azincour*, capitaine de Normandie, avec quarante hommes seulement, fait prisonnier le lieutenant-colonel du régiment de *Rich*, huit capitaines, deux cents quatre-vingts soldats qui jetèrent leurs armes, et qui se rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur surprise, quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante français: M. d'*Azincour* conduisit ses prisonniers à M. de *Graville*, tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer si ses gens faisaient la moindre résistance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de *Montalembert*, prend cent cinquante anglais, avec cinquante soldats de son régiment; M. de *Saint-Sauveur*, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite, sur la fin de l'action, trois escadrons ennemis: enfin le succès étrange de ce combat est peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, et qui mit le plus de consternation chez leurs ennemis. Ce qui

caractérise encore cette journée , c'est que tout y fut fait par la présence d'esprit et par la valeur des officiers français , ainsi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment désigné par le maréchal de *Saxe* ; on entre dans la ville , les armes à la main , sans la piller , on fait prisonnière la garnison de la citadelle.

Prise de  
Gand.

Un des grands avantages de la prise de cette ville , fut un magasin immense de provisions de guerre et de bouche , de fourrages , d'armes , d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand ; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre , presque aussi malheureuse ailleurs qu'elle était glorieuse sous les yeux du roi.

29 juillet.

Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand ; on investissait Oudenarde ; et le même jour que M. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde , le marquis de *Souvre* prenait Bruges. Oudenarde se rendit après trois jours de tranchée.

Autres  
prises.

A peine le roi de France était-il maître d'une ville , qu'il en faisait assiéger deux à la fois. Le duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte , malgré le jeu des écluses , et au milieu des inondations ; et le comte de *Lovendhal* faisait le siège d'Ostende.

Ce siège d'Ostende était réputé le plus difficile. On se souvenait qu'elle avait tenu trois ans et trois mois , au commencement du siècle passé. Par la comparaison du plan des fortifications de cette place , avec celles qu'elle avait quand elle fut prise par *Spinola* , il paraît que c'était *Spinola* qui devait la

prendre en quinze jours , et que c'était M. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée ; M. de *Chanclos*, lieutenant-général des armées d'Autriche , la défendait avec une garnison de quatre mille hommes , dont la moitié était composée d'Anglais ; mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des ingénieurs , et citoyen aussi utile que bon officier , eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre , qui avait apporté du <sup>25 août.</sup> secours à la ville , et qui canonait les assiégeans , ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre et celui des Provinces-Unies ; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite , et le roi en ordonna le siège.

Dans ces conjonctures , le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de *Belle-Isle* et de son frère , avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens , on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux , après les avoir déclarés prisonniers d'Etat , et il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel.

Les Anglais rendent enfin le maréchal de *Belle-Isle* et son frère.

Cependant le roi partit pour Paris où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la

réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi , celle de Melle et la conquête du comté de Flandre.

## C H A P I T R E   X V I I .

*Affaires d'Allemagne. François de Lorraine , grand-duc de Toscane , élu empereur. Armées autrichiennes et saxonnes , battues par Frédéric III , roi de Prusse. Prise de Dresde.*

**L**ES prospérités de *Louis XV* s'accrurent toujours dans les Pays-Bas ; la supériorité de ses armées , la facilité du service en tout genre , la dispersion et le découragement des alliés , leur peu de concert , et sur-tout la capacité du maréchal de *Saxe* qui , ayant recouvré sa santé , agissait avec plus d'activité que jamais , tout cela formait une suite non interrompue de succès qui n'a point d'exemple que les conquêtes de *Louis XIV* : tout était favorable en Italie pour dom *Philippe*. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi *George II* , comme on le verra dans la suite ; mais la reine de Hongrie jouissait d'une autre gloire et d'un autre avantage , qui ne coûtait point de sang et qui remplit la première et la plus chère de ses vues ; elle n'avait jamais perdu l'espérance du trône impérial pour son mari , du vivant même de *Charles VII* ; et après la mort de cet empereur , elle s'en crut assurée ,  
malgré

malgré le roi de Prusse qui lui faisait la guerre , malgré l'électeur palatin qui lui refusait sa voix , et malgré une armée française qui n'était pas loin de Francfort , et qui pouvait empêcher l'élection : c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de *Maillebois*, et qui passa , au commencement de mai 1745 , sous les ordres du prince de *Conti*. Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne , et qui vinrent couvrir Francfort , où l'élection se fit , comme en pleine paix.

Ainsi la France manqua le grand objet de la guerre , qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. L'élection se fit le 13 septembre 1745. Le roi de Prusse fit protester de nullité par ses ambassadeurs ; l'électeur palatin , dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres , protesta de même ; les ambassadeurs électoraux de ces deux princes se retirèrent de Francfort ; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes , car il est dit dans la bulle d'or , *que si des électeurs ou leurs ambassadeurs se retirent du lieu de l'élection , avant que le roi des Romains , futur empereur soit élu , ils seront privés cette fois de leur droit de suffrage , comme étant censés l'avoir abandonné.*

La reine de Hongrie , désormais impératrice , vint à Francfort jouir de son triomphe et du couronnement de son époux. Elle vit , du haut d'un balcon , la cérémonie de l'entrée ; elle fut la première à crier *vivat* ; et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse. Ce fut le plus

## 146 FRANÇOIS I, EMPEREUR.

25 octobre. beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur, son époux, la reçut, l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente, et fit distribuer un florin à chaque soldat.

C'était la destinée de cette princesse et des affaires qui troublaient son règne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgrâces. L'empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière, pendant qu'on le couronnait empereur, et la reine de Hongrie perdait une bataille, pendant qu'elle préparait le couronnement de son époux,

1 octobre. *François I*. Le roi de Prusse était encore vainqueur près de la source de l'Elbe à Sore.

Il y a des temps où une nation conserve constamment sa supériorité. C'est ce qu'on avait vu dans les Suédois sous *Charles XII*, dans les Anglais sous le duc de *Marlborough*; c'est ce qu'on voyait dans les Français en Flandre sous *Louis XV* et sous le maréchal de *Saxe*, et dans les Prussiens sous *Frédéric III*. L'impératrice perdait donc la Flandre, et avait beaucoup à craindre du roi de Prusse en Allemagne, pendant qu'elle faisait monter son mari sur le trône de son père.

Dans ce temps-là même, lorsque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas et dans l'Italie, proposait toujours la paix, le roi de Prusse, victorieux de son côté, demandait aussi à l'impératrice de Russie, *Elisabeth*, sa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, et on pourrait

s'en étonner : mais aujourd'hui il est dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puissances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard , quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligue et contre-ligue soutenues de nombreuses armées. C'est beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquise.

Au milieu de ces grands embarras , on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas ; c'était celle du grand seigneur. Son premier visir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre , les exhortant à faire cesser l'effusion du sang humain , et leur offrant la médiation de son maître. Une telle offre n'eut aucune suite ; mais elle devait servir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puissances chrétiennes qui , ayant commencé la guerre par intérêt , la continuaient par obstination , et ne la finirent que par nécessité. Au reste cette médiation du sultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne *Charles VI* et la Porte ottomane , en 1739.

Le roi de Prusse s'y prit autrement pour avoir la paix et pour garder la Silésie. Ses troupes battent complètement les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dresde ; ce fut le vieux prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire décisive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au siège de Turin , en 1707 ; on le regardait comme le premier officier de l'Europe , pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à sa gloire militaire.



## 148 PAIX DU ROI DE PRUSSE.

la seule qu'il eût jamais connue. Il ne savait que combattre.

Le roi de Prusse, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dresde. Il y entra suivi de dix bataillons et de dix escadrons, désarma trois régimens de milice qui composaient la garnison, se rend au palais, où il va voir les deux princes et les trois princesses, enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés; il les embrassa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de son siècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les ministres étrangers, fit jouer un opéra italien : on ne s'aperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, et la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi de Prusse fait encore une paix utile. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde, le 18, il y fit la paix, le 25, avec l'Autriche et la Saxe; et laissa tout le fardeau au roi de France.

*Marie-Thérèse* renonça encore malgré elle à la Silésie par cette seconde paix; et *Frédéric* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I* empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même; et il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du paiement.

28 décembre 1746. Le roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire; il fut reçu sous des

arcs de triomphe : le peuple jetait sur ses pas des branches de sapin , faute de mieux , en criant : *Vive Frédéric le grand !* Ce prince , heureux dans ses guerres et dans ses traités , ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ses États ; et il passa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée et philosophique ; il s'adonna à la poésie , à l'éloquence , à l'histoire : tout cela était également dans son caractère. C'est en quoi il était beaucoup plus singulier que *Charles XII*. Il ne le regardait pas comme un grand homme , parce que *Charles* n'était que héros. On n'est entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Prusse : il les a écrites lui-même. C'était à *César* à faire les commentaires.

Le roi de France , privé une seconde fois de cet important secours , n'en continua pas moins ses conquêtes. L'objet de la guerre était alors , du côté de la maison de France , de forcer la reine de Hongrie par ses pertes en Flandre à céder ce qu'elle disputait en Italie , et de contraindre les États-Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient fortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de se dédommager sur la France de ce que le roi de Prusse lui avait ravi ; ce projet , reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre , était alors approuvé et embrassé par elle. Car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'Empire donné à *François I* , fit espérer que les Cercles se détermineraient à prendre les armes contre la France ; et il n'est rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

## 150 SUITE DE LA CONQUETE

L'Empire resta neutre constamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre; mais les cœurs des Allemands étaient tous à *Marie-Thérèse*.

### C H A P I T R E XVIII.

*Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens.*

*Bataille de Liège ou de Rocoux.*

**L**E roi de France, étant parti pour Paris après la prise d'Ostende, apprit en chemin que Nieuport s'était rendu, et que la garnison était prisonnière de guerre. Bientôt après le comte de *Clermont-Gallerande* avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de *Saxe* investit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville est, comme on fait, la capitale du Brabant et le séjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de *Kaunitz*, alors premier ministre, commandant à la place du prince *Charles*, gouverneur général du pays, était dans la ville. Le comte de *Lanoy*, lieutenant-général des armées, en était le gouverneur particulier; le général *Vander-Duin*, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons et sept escadrons: il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons et autant de houffards. L'impératrice-reine s'était reposée sur les Hollandais et sur les Anglais du soin de défendre son pays, et ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal *Los-Rios*;

deux princes de *Ligne*, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie; le général *Chanlos*, qui avait rendu *Ostende*; cinq lieutenans-généraux autrichiens, avec une foule de noblesse, se trouvaient dans cette ville assiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de soldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers *Malines* sous le prince de *Valdeck*, et ne pouvaient s'opposer au siège. Le maréchal de *Saxe* avait fait subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce siège d'homme distingué que le chevalier d'*Aubeterre*, colonel du régiment des vaisseaux. La garnison, avec tous les officiers-généraux, fut faite prisonnière. On pouvait prendre le premier ministre, et on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de saisir le maréchal de *Belle-Isle*: on pouvait prendre aussi le résident des Etats-Généraux; mais non-seulement on laissa en pleine liberté le comte de *Kaunitz* et le ministre hollandais, on eut encore un soin particulier de leurs effets et de leur fuite; on leur fournit des escortes; on renvoya au prince *Charles* les domestiques et les équipages qu'il avait dans la ville: on fit déposer dans les magasins toutes les armes des soldats, pour être rendues lorsqu'ils pourraient être échangés.

Le roi, qui avait tant d'avantages sur les Hollandais, et qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats-Généraux se trouvaient dans une grande perplexité; l'orage

Prise de  
Bruxelles,  
21 février.

approchait d'eux ; ils sentaient leur faiblesse. La magistrature désirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes les mesures pour donner un stathouder à la nation, et qui était secondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainsi divisés, se conduisaient sans principes, et leur conduite annonçait leur trouble.

Cet esprit de trouble et de division redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en personne à Anvers, ayant à ses ordres cent vingt bataillons et cent quatre-vingt-dix escadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruisit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe ; elle lui interdit la navigation de l'Escaut, et depuis elle continua d'aggraver sa chute, sur-tout depuis que les Etats-Généraux étaient devenus alliés de la maison d'Autriche. Ni l'empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni sa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais sur l'Escaut d'autres vaisseaux qu'une patache, pour les droits d'entrée et de sortie. Mais quoique les Etats-Généraux eussent humilié Anvers à ce point, et que les commerçans de cette ville en gémissent, la Hollande la regardait comme un des remparts de son pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

15 mars  
1746.

Prise de  
Mons, 10  
juillet.

Le prince de *Conti* eut sous ses ordres un corps d'armée séparé, avec lequel il investit Mons, la capitale du Hainaut autrichien : douze bataillons, qui la défendaient, augmentèrent le nombre des prisonniers de guerre. La moitié de cette garnison était hollandaise. Jamais l'Autriche ne perdit tant de

places, et la Hollande tant de soldats. Saint-Guillain De Saint-Guillain, 24 juillet. eut le même fort. Charleroi suivit de près. On De Charleroi, 2 août. prend d'affaut la ville basse après deux jours seulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de *la Fare*, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu résister; c'est-à-dire que la garnison fut prisonnière. Le grand projet était d'aller à *Mastricht*, d'où l'on domine aisément dans les *Provinces-Unies*; mais pour ne laisser rien derrière soi, il fallait assiéger la ville importante de *Namur*. Le prince *Charles*, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce siège. Au confluent de la *Sambre* et de la *Meuse* est située *Namur*, dont la citadelle s'élève sur un roc escarpé; et douze autres forts, bâtis sur la cime des rochers voisins, semblent rendre *Namur* inaccessible aux attaques: c'est une des places de la barrière. Le prince de *Gaves* en était gouverneur pour l'impératrice-reine; mais les *Hollandais*, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéissance ni honneurs. Les environs de cette ville sont célèbres par les campemens et par les marches du maréchal de *Luxembourg*, du maréchal de *Boufflers* et du roi *Guillaume*, et ne le sont pas moins par les manœuvres du maréchal de *Saxe*. Il força le prince *Charles* à s'éloigner, et à le laisser assiéger *Namur* en liberté.

Le prince de *Clermont* fut chargé du siège de 5 septembre. *Namur*. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. *M. de Brulart*, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers

## 154    PROGRÈS DE LOUIS XV

dans un ouvrage qu'on avait pris , leur promit double paye s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur demandait , et refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siège et à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre où des officiers et de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins , et qui ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général , un prince , un monarque eût fait une de ces actions , elle ferait consacrée à la postérité ; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même ; et en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard , pris en plein jour par quatre officiers seulement , M. de *Launai* , aide-major ; M. d'*Amère* , capitaine dans Champagne ; M. le chevalier de *Fautras* alors officier d'artillerie , et M. de *Clamouze* , jeune portugais du même régiment , qui , sautant seul dans les retranchemens , fit mettre bas les armes à toute la garnison ?

Prise de Namur, 19 sept. 1746.

La tranchée avait été ouverte le dix septembre devant Namur , et la ville capitula le dix-neuf. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle et dans quelques autres châteaux , par la capitulation ; et au bout de onze jours elle en fit une nouvelle , par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons , dont dix étaient hollandais.

Après la prise de Namur, il restait à diffuser ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuse, ayant Mastricht à sa droite et Liège à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours ; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de Saxe avait dessein de livrer bataille ; il marcha aux ennemis, le 11 octobre, à la pointe du jour, sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liège, comme d'un amphithéâtre, les deux armées ; celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liège à Vifet, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entièrement détruits, et le maréchal de Saxe l'espérait.

Bataille de  
Liège ou de  
Rocoux.

11 octobre.

Le seul officier-général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de *Fénelon*, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, et en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande, n'avaient point éteint un feu et un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, et pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort, et il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité ; il pensait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée, composée d'hommes qui penseraient ainsi, serait



## 156 PROGRÈS DE LOUIS XV, &c.

invincible. Les Français eurent peu de personnes de marque blessées dans cette journée. Le fils du comte de *Ségur* eut la poitrine traversée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, et il échappa à une opération plus cruelle que la blessure même. Le marquis de *Lugeac* reçut un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de *Laval*, qui s'était distingué à Melle, le prince de *Monaco*, le marquis de *Vaubecour*, le comte de *Balleroy* furent blessés dangereusement.

Cette bataille ne fut que du sang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue avança même jusqu'à Tongres; l'armée victorieuse s'étendit de Louvain dans ses conquêtes, et alla jouir du repos auquel la saison d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés et les malheurs que l'hiver a suspendus.

## C H A P I T R E X I X.

*Succès de l'infant don Philippe et du maréchal de Maillebois, suivis des plus grands désastres.*

**I**L n'en est pas ainsi dans l'Italie et vers les Alpes. Il s'y passait alors une scène extraordinaire. Les plus tristes revers avaient succédé aux prospérités les plus rapides. La maison de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, et les pertes

semblaient même plus irréparables que les succès de Flandre ne paraissaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établissement de dom *Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de ressources pour cet établissement, et on avait beau être vainqueur en Flandre, on sentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, et qu'elles n'étaient que comme un gage, une sûreté passagère qui indemnifait des pertes qu'on faisait ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Espagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait presque plus sur terre et sur mer que pour elle. La cour d'Espagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaisance et le Milanais. De tant d'Etats disputés à l'héritière de la maison d'Autriche, il ne restait plus que ces provinces d'Italie, sur lesquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre est la seule dans laquelle la France ait été simplement auxiliaire; elle le fut dans la cause de l'empereur *Charles VII* jusqu'à la mort de ce prince, et dans celle de l'infant dom *Philippe* jusqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745, en Italie, les apparences furent aussi favorables à la maison de France qu'elles l'avaient été en Autriche, en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées espagnole et française par la voie de Gènes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie et par le roi de Sardaigne à se déclarer contre eux, avait enfin fait son traité définitif; elle devait fournir

environ dix-huit mille hommes. L'Espagne lui donnait trente mille piastras par mois, et cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gènes fournissait à l'armée espagnole; car dans cette guerre si longue et si variée, les Etats puissans et riches foudoyèrent toujours les autres. L'armée de dom *Philippe*, qui descendait des Alpes avec la française jointe au corps des Génois, était de quatre-vingts mille hommes. Celle du comte de *Gages*, qui avait poursuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avancait, forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Prusse vers la Saxe, et le prince de *Conti* vers le Rhin empêchaient que les forces autrichiennes ne pussent secourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée espagnole et la napolitaine viendraient joindre l'armée française et espagnole dans le Milanais.

28 juin  
1745.

Au mois de mars 1745, le duc de *Modène* et le comte de *Gages*, à la tête de l'armée d'Espagne et de Naples, avaient poursuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Césène, à Imola, à Forli, à Bologne, et enfin jusque dans Modène.

Le maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré capitaine-général de l'armée de dom *Philippe*, arriva bientôt par Vintimille et Oneille, et descendit vers le Montferrat, sur la fin du mois de juin, à la tête des Espagnols et des Français.

De la petite principauté d'Oneille on descend dans

le marquisat de Final , qui est à l'extrémité du territoire de Gènes , et de-là on entre dans le Montferrat-Mantouan , pays encore hérissé de rochers qui font une suite des Alpes ; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers , on trouve le terrain fertile d'Alexandrie ; et pour aller droit à Milan , on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous passez le Pô ; ensuite se présente Pavie sur le Tésin ; et de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan , qui n'est point fortifiée , et qui envoie toujours ses clefs à quiconque a passé le Tésin , mais qui a un château très-fort et capable de résister long-temps.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder , il faut veiller à droite et à gauche sur une vaste étendue de terrain , être maître du cours du Pô , depuis Casal jusqu'à Crémone , et garder l'Oglio , rivière qui tombe des Alpes du Tirol , ou bien avoir au moins Lodi , Crème et Pizzigitone pour fermer le chemin aux Allemands qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin sur-tout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gènes ; c'est-à-dire , avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer , depuis Antibes par Monaco , Vintimille , afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les postes de ce pays sont connus et marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie , qui eut des suites si malheureuses , commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées , et qui suffi-  
rait pour donner une gloire durable , si les grandes.

17 octobre

1745.

actions n'étaient pas aujourd'hui ensevelies dans la multitude innombrable des combats, et sur-tout si cet événement heureux n'avait pas été suivi de défaites.

Le roi de Sardaigne, à la tête de vingt-cinq mille soldats, et le comte de *Schulembourg* avec un nombre presque égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anse que forme le Tanaro vers son embouchure dans le Pô, entre Valence et Alexandrie.

Le maréchal de *Maillebois*, qui commandait l'armée française, et le comte de *Gages*, général des Espagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne et le chasser de son poste, tant qu'il serait soutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les séparer, et pour y parvenir il fallait tromper les Autrichiens. Il fait son plan, il combine tous les hasards calculés sur la distance des lieux. Si on envoie un gros détachement sur le chemin de Milan, *Schulembourg* ne voudra pas laisser prendre cette ville, il marchera à son secours, il dégarnira le roi de Sardaigne; sur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens soient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies, cette brusque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de *Maillebois* l'avait prévu et arrangé. Les armées française et espagnole traversent le Tanaro, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Le maréchal de *Maillebois* surprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans son camp, et la met en fuite. Le général *Gages*, à la tête de la cavalerie espagnole, attaque la cavalerie piémontaise, la disperse et la

poursuit

pourfuit jufque fous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne eft obligé de reculer jufqu'à Casal dans le Piémont. On fe rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre , que le roi de Pruffe, fon allié, fortifiait fa caufe par de nouveaux succès ; tout étoit favorable alors dans tant de différentes fcènes du théâtre de la guerre. Les Français avec les Efpagnols fe trouvaient en Italie , fur la fin de l'an 1745 , maîtres du Montferrat , de l'Alexandrin , du Tortonois , du pays derrière Gènes , qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline , du Pavéfan , du Lodéfan , de Milan , de prefque tout le Milanais , de Parme et de Plaifance. Tous ces succès s'étaient fuivis rapidement , comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas , et du prince *Edouard* dans l'Ecoffe , tandis que le roi de Pruffe , de fon côté , battait au fond de l'Allemagne les troupes autrichiennes. Mais il arriva en Italie précifément la même chofe qu'on avait vu en Bohême , au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureufes couvraient les plus grandes calamités.

Le fort du roi de Pruffe étoit , en fe faisant la guerre , de nuire beaucoup à la maifon d'Autriche , et , en fe faisant la paix , de nuire tout autant à la maifon de France. Sa paix de Breflau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Drefde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la feconde fois de cet ennemi , qu'elle fit paffer de nouvelles troupes en Italie , par le Tirol et le Trentin , pendant l'hiver de 1746. L'infant dom *Philippe* poffédait Milan , mais il n'avait pas le château. Sa

mère, la reine d'Espagne, lui ordonnait absolument de l'attaquer. Le maréchal de *Maillebois* écrivit, au mois de décembre 1745 : *Je prédis une destruction totale, si on s'obstine à rester dans le Milanais.* Le conseil d'Espagne s'y obstina, et tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les piémontaises de l'autre, gagnèrent du terrain par-tout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée française et espagnole; et enfin la fatale journée de *Plaisance* la réduisit à fortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Bataille de  
Plaisance ga-  
gnée par le  
prince de  
*Lichtenstein*.  
16 juin  
1746.

Le prince de *Lichtenstein* commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de son âge; on l'avait vu ambassadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeunesse, et il y avait acquis l'estime générale. Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de *Plaisance*, par sa conduite et par son courage; car se trouvant dans le même état de maladie et de langueur où l'on avait vu le maréchal de *Saxe* à la bataille de *Fontenoi*, il surmonta comme lui l'excès de son mal pour accourir à cette bataille, et il la gagna d'une manière aussi complète. Ce fut la plus longue et une des plus sanglantes de toute la guerre. Le maréchal de *Maillebois* n'était point d'avis d'attaquer l'armée impériale; mais le comte de *Gages* lui montra des ordres précis de la cour de Madrid. Le général français attaqua trois heures avant le jour, et fut long-temps vainqueur à son aile droite qu'il commandait; mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre supérieur d'Autrichiens, le général d'*Aremburre* blessé et pris, et le

maréchal de *Maillebois* n'ayant pu le secourir assez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite; et on fut obligé, après neuf heures de combat, de se retirer sous *Plaifance*.

Si l'on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron, et d'homme contre homme, détruirait les armées entières, et l'Europe ferait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours; mais dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué, on ne se mêla presque jamais. Le fusil et le canon font moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique et l'épée. On est très-long-temps même sans tirer, et dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies; on consume du temps à s'emparer d'une cassine, à pointer son canon, à se former et à se reformer; ainsi neuf heures de combat ne font pas neuf heures de destruction.

La perte des Espagnols, des Français, et de quelques régimens napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou blessés, et on leur fit quatre mille prisonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, et alors le danger redoubla; toute l'armée des trois couronnes de France, d'Espagne et de Naples, courait risque d'être prisonnière.

Dans ces tristes conjonctures, l'infant dom *Philippe* reçut une nouvelle, qui devait, selon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes; c'était la mort de *Philippe V*, roi d'Espagne, son père. Ce monarque, après avoir autrefois essuyé beaucoup de revers, et s'être vu deux fois obligé d'abandonner

Mort de  
*Philippe V*,  
roi d'Espa-  
gne, oncle  
de *Louis XV*.  
12 juillet  
1744.



sa capitale, avait régné paisiblement en Espagne; et s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la splendeur où elle fut sous *Philippe II*, il l'avait mise du moins dans un état plus florissant qu'elle n'avait été sous *Philippe IV* et sous *Charles II*. Il n'y avait que la dure nécessité de voir toujours Gibraltar, Minorque, et le commerce de l'Amérique espagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traversé le bonheur de son administration. La conquête d'Oran sur les Maures, en 1732, la couronne de Naples et Sicile enlevée aux Autrichiens, et affermie sur la tête de son fils dom *Carlos*, avaient signalé son règne, et il se flattait avec apparence, quelque temps avant sa mort, de voir le Milanais, Parme et Plaisance soumis à l'infant dom *Philippe*, son autre fils de son second mariage avec la princesse de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvemens qui agitent presque toute l'Europe, il avait senti plus que personne le néant de la grandeur et de la douloureuse nécessité de sacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour son premier fils, dom *Louis*, et l'avait repris après la mort de ce prince; toujours prêt à le quitter, et n'ayant éprouvé, par sa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puissance absolue.

La nouvelle de sa mort, arrivée à l'armée après sa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne savait pas encore si *Ferdinand VI*, successeur de *Philippe V*, ferait pour un frère d'un second mariage

ce que *Philippe V* avait fait pour un fils. Ce qui restait de cette florissante armée des trois couronnes courait risque plus que jamais d'être enfermée sans ressource ; elle était entre le Pô , le Lambro , le Tidone et la Trébie. Se battre en rase campagne ou dans un poste contre une armée supérieure , est très-ordinaire : sauver des troupes vaincues et enfermées , est très-rare ; c'est l'effort de l'art militaire.

Le comte de *Maillebois* , fils du maréchal , osa proposer de se retirer en combattant ; il se chargea de l'entreprise , la dirigea sous les yeux de son père , et en vint à bout. L'armée des trois couronnes passa toute entière en un jour et une nuit sur trois ponts , avec quatre mille mulets chargés , et mille chariots de vivres , et se forma le long du Tidone. Les mesures étaient si bien prises que le roi de Sardaigne et les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put se défendre. Les Français et les Espagnols soutinrent une bataille longue et opiniâtre , pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Retraite  
savante.

Bataille  
en faisant  
retraite.

Cette journée , plus estimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire , fut comptée pour une journée heureuse , parce que l'on remplit l'objet proposé : cet objet était triste , c'était de se retirer par Tortone , et de laisser au pouvoir de l'ennemi Plaisance et tout le pays. En effet , le lendemain de cette étrange bataille , Plaisance se rendit , et plus de trois mille malades y furent faits prisonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait subjuguier l'Italie , il ne resta enfin que seize mille hommes effectifs à Tortone. La même chose était arrivée du temps de *Louis XIV* , après la journée de Turin. *François I*,

*Louis XII, Charles VIII* avaient essuyé les mêmes disgrâces. Grandes leçons toujours inutiles.

17 août. On se retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant et le duc de Modène allèrent dans Gènes ; mais au lieu de la rassurer , ils en augmentèrent les alarmes. Gènes était bloquée par les escadres anglaises. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui restait encore. Quarante mille autrichiens et vingt mille piémontais approchaient ; si l'on restait dans Gènes , on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le comté de Nice , la Savoie , la Provence. Un nouveau général espagnol , le marquis de *la Mina* , était envoyé pour sauver les débris de l'armée. Les Génois le suppliaient , mais ils ne purent rien obtenir.

Gènes se rend , et presque à discrétion.

Gènes n'est pas une ville qui doive , comme Milan , porter ses clefs à quiconque approche d'elle avec une armée ; outre son enceinte , elle en a une seconde de plus de deux lieues d'étendue , formée sur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte l'Apennin lui sert par-tout de fortification. Le poste de la *Bocchetta* , par où les ennemis s'avançaient , avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes , qui gardaient ce poste , ne firent aucune résistance , et allèrent se rejoindre aux débris de l'armée française et espagnole , qui se retiraient par *Vintimille*. La consternation des Génois ne leur permit pas de tenter seulement de se défendre. Ils avaient une grosse artillerie , l'ennemi n'avait point de canon de siège ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât , et la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le sénat envoya précipitamment quatre

sénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général *Brown* et du marquis de *Botta d'Adorno*, milanais, lieutenant-général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils se soumirent à remettre leur ville dans vingt-quatre heures, à rendre prisonniers leurs soldats, les Français et les Espagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des sujets de France, d'Espagne et de Naples. On stipula, que quatre sénateurs se rendraient en otage à Milan; qu'on payerait sur le champ cinquante mille genovines, qui font environ quatre cents mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'imposer.

On se souvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le doge de Gènes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre sénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit sa gloire à refuser ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; et ne songea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de besoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gènes avec six génois aux pieds du trône impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la succession de la maison d'Autriche, qu'elle en ferait la victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit Etat qui ne doive trembler.

La puissance autrichienne, accablée en Flandre, mais victorieuse dans les Alpes, n'était plus embarrassée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait

faire vers l'Italie. Il paraissait également aisé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conseil autrichien crut qu'après avoir pris Toulon et Marseille, il réduirait les deux Siciles facilement, et que les Français ne pourraient plus repasser les Alpes.

1746. Le 28 octobre, le maréchal de *Maillebois* était sur le Var, qui sépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le général espagnol se sépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné; car les Espagnols étaient toujours maîtres de ce duché, et ils voulaient le conserver en abandonnant le reste.

Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence.

Les vainqueurs passèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approvisionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens autrichiens pour leur offrir des contributions, et être préservés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées françaises conquéraient les Pays-Bas, et que le prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris et perdu l'Ecosse.

## CHAPITRE XX.

*Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence ;  
les Anglais en Bretagne.*

L'INCENDIE qui avait commencé vers le Danube, et presque aux portes de Vienne, et qui d'abord avait semblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après six ans sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté, leurs partis désolaient le Dauphiné ; de l'autre, ils passaient au-delà de la Durance. Vence et Grasse furent abandonnées au pillage ; les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne, et leurs escadres allaient devant Toulon et Marseille aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie et en Amérique.

Il fallait sauver la Provence ; le maréchal de *Belle-Isle* y fut envoyé, mais d'abord sans argent et sans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre universelle, que lui seul avait allumée. Il ne vit que de la défolation, des miliciens effrayés, des débris de régimens sans discipline, qui s'arrachaient le foin et la paille ; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture ; les ennemis avaient tout rançonné, du Var à la rivière d'Argens, et à la Durance. L'infant dom *Philippe* et le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient

les efforts que feraient la France et l'Espagne pour sortir de cette situation cruelle.

Les ressources étaient encore éloignées, les dangers et le besoin pressaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en son nom cinquante mille écus pour subvenir aux plus pressans besoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant et de munitionnaire. Ensuite, à mesure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons et quelques escadrons, il prenait des postes par lesquels il arrêta les Autrichiens et les Piémontais. Il couvrit Castellane, Draguignan et Brignoles, dont l'ennemi allait se rendre maître.

Enfin, au commencement de janvier 1747, se trouvant fort de soixante bataillons et de vingt-deux escadrons, et secondé du marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille espagnols, il se vit en état de pousser de poste en poste les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarrassés que lui ; car ils manquaient de subsistances. Ce point essentiel est ce qui rend la plupart des invasions infructueuses. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs provisions de Gènes ; mais la révolution inouïe qui se faisait pour lors dans Gènes, et dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire, les priva d'un secours nécessaire, et les força de retourner en Italie.

Le maréchal  
de *Belle-Isle*,  
en Provence,  
fait tête aux  
Autrichiens  
et aux Pié-  
montais.

CHAPITRE XXI.

*Révolution de Gènes.*

**I**L se fe fait alors dans Gènes un changement auffi Révolutions dans Gènes.  
important qu'imprévu.

Les Autrichiens ufaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois ayant épuifé leurs reffources, et donné tout l'argent de leur banque de Saint-George, pour payer feize millions, demandèrent grâce pour les huit autres ; mais on leur signifia, de la part de 30 novem- bre. 1746. l'impératrice-reine, que non-feulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le faubourg de Saint-Pierre des Arènes, de Bisagno, et dans les villages circonvoifins. A la publication de ces ordres le défefpoir faifit tous les habitans ; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuifée, les magnifiques maifons de campagne, qui embelliffaient les dehors de Gènes, pillées, les habitans traités en esclaves par le foldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie ; et il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin réfolu à la facrifier plutôt que de fouffrir plus long-temps un traitement fi honteux et fi rude.

Gènes captive comptait encore parmi fes disgrâces la perte du royaume de Corfe, fi long-temps foulevé contre elle, et dont les mécontens feraient, fans doute, appuyés pour jamais par les vainqueurs.



La Corse qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouissait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ses maîtres. Ce surcroît d'afflictions n'était que pour le sénat : en perdant la Corse, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité ; mais le reste des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques sénateurs fomentaient sourdement et avec habileté les résolutions désespérées que les habitans semblaient disposés à prendre ; ils avaient besoin de la plus grande circonspection ; car il était vraisemblable qu'un soulèvement téméraire et mal soutenu ne produirait que la destruction du sénat et de la ville. Les émissaires des sénateurs se contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : „ Jusqu'à „ quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent „ vous égorger entre les bras de vos femmes et de „ vos enfans, pour vous arracher le peu de nourriture „ qui vous reste ? Leurs troupes sont dispersées hors „ de l'enceinte de vos murs ; il n'y a dans la ville „ que ceux qui veillent à la garde de vos portes ; „ vous êtes ici plus de trente mille hommes capables „ d'un coup de main : ne vaut-il pas mieux mourir que „ d'être les spectateurs des ruines de votre patrie ? „ Mille discours pareils animaient le peuple ; mais il n'osait encore remuer ; et personne n'osait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arsenal de Gènes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils faisaient servir les habitans à ce travail.  
 5 déc. 1746. Le peuple murmurait, mais il obéissait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui

ne s'empresait pas assez, ce moment fut un signal auquel le peuple s'assembla, s'émut, et s'arma de tout ce qu'il put trouver ; pierres, bâtons, épées, fusils, instrumens de toute espèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu seulement la pensée de défendre sa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta*, qui était à Saint-Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple se ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur passagère. Le lendemain il se contenta de renforcer les gardes des portes, et d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple, attroupe en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui sont dans ce palais ; le doge ne répondit rien ; les domestiques indiquèrent un autre magasin ; on y court, on l'enfonça, on s'arme ; une centaine d'officiers se distribuent dans la place ; on se barricade dans les rues ; et l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleversement subit et furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il semble que dans cette journée et dans les suivantes, la consternation qui avait si long-temps atterré l'esprit des Génois eût passé dans les Allemands ; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières ; ils laissèrent les soulevés se rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel. Le sénat, qui ne savait pas encore si le peuple soutiendrait ce qu'il avait si bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans Saint-Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia lorsqu'il

fallait combattre ; il dit aux sénateurs qu'ils armassent les troupes génoises laissées défarmées dans la ville , et qu'ils les joignissent aux Autrichiens , pour tomber sur les rebelles au signal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le sénat de Gènes se joignît aux oppresseurs de la patrie , pour accabler ses défenseurs , et pour achever sa perte.

9 déc. 1746. Les Allemands , comptant sur les intelligences qu'ils avaient dans la ville , s'avancèrent à la porte de Bisagno par le faubourg qui porte ce nom ; mais ils y furent reçus par des salves de canon et de mousqueterie. Le peuple de Gènes composait alors une armée ; on battait la caisse dans la ville au nom du peuple , et on ordonnait , sous peine de la vie , à tous les citoyens de sortir en armes hors de leurs maisons , et de se ranger sous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le faubourg de Bisagno , et dans celui de Saint-Pierre des Arènes ; le tocsin sonnait en même temps dans tous les villages des vallées ; les payfans s'assemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince *Doria* , à la tête du peuple , attaqua le marquis de *Botta* dans Saint-Pierre des Arènes ; le général et ses neuf régimens se retirèrent en désordre ; ils laissèrent quatre mille prisonniers et près de mille morts , tous leurs magasins , tous leurs équipages , et allèrent au poste de la Bocchetta , poursuivis sans cesse par de simples payfans , et forcés enfin d'abandonner ce poste , et de fuir jusqu'à Gavi.

C'est ainsi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop méprisé et accablé le peuple , et pour avoir eu la simplicité de croire que le sénat se

joindrait à eux contre les habitans qui secouraient le sénat même. L'Europe vit avec surprise qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne, de Naples n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours, et eût chassé ses vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages ; le peuple pilla plusieurs maisons appartenantes aux sénateurs soupçonnés de favoriser les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'est que ce même peuple, qui avait quatre mille de ses vainqueurs dans ses prisons, ne tourna point ses forces contre ses maîtres. Il avait des chefs ; mais ils étaient indiqués par le sénat : et parmi eux, il ne s'en trouva point d'assez considérable pour usurper long-temps l'autorité. Le peuple choisit trente-six citoyens pour le gouverner ; mais il y ajouta quatre sénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomellini*, *Fornari*, et ces quatre nobles rendaient secrètement compte au sénat qui paraissait ne se mêler plus du gouvernement : mais il gouvernait en effet : il se fait défavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son ministre dans cette cour déclara que la noblesse génoise n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conseil de Vienne, agissant encore en maître, et croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui signifia que le sénat eût à faire payer incessamment les huit millions restans de la somme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages

causés à ses troupes, à rendre tous les prisonniers, à faire justice des séditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des sujets rebelles et impuissans, ne firent qu'affermir les Génois dans la résolution de se défendre, et dans l'espérance de repousser de leur territoire ceux qu'ils avaient chassés de la capitale. Quatre mille autrichiens, dans les prisons de Gènes, étaient encore des otages qui les rassuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en sortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ses murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ses troupes de soldats albanais, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce sont les anciens Epirotes qui passent encore pour être aussi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de son oncle, ce fameux *Schullembourg* qui, après avoir résisté au roi de Suède, *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repassèrent donc la Bocchetta ; ils resserraient Gènes d'assez près ; la campagne à droite et à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au sacage et à la dévastation. Gènes était consternée, et cette consternation même y produisait des intelligences avec ses oppresseurs : pour comble de malheur, il y avait alors une grande division entre le sénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent ; et il fallait dépenser dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni

aucun

aucun officier expérimenté. Nul secours n'y pouvait arriver que par mer, et encore au hasard d'être pris par une flotte anglaise conduite par l'amiral *Medley*, qui dominait sur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au sénat un million, par un petit vaisseau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon et de Marseille partent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse et à Monaco à cause d'une tempête, et sur-tout de la flotte anglaise. Cette flotte prit six bâtimens qui portaient environ mille soldats. Mais enfin le reste entra dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cents français qui firent renaître l'espérance.

Bientôt après, le duc de *Boufflers* arrive et vient commander les troupes qui défendent Gènes, et dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général passât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral *Medley*.

Le duc de *Boufflers* vient secourir Gènes, le dernier avril 1747.

Le duc de *Boufflers* se trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt assiégée; il y avait peu d'ordre, peu de provisions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu soumis au sénat. Les Autrichiens conservaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embaras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des provisions de toute espèce abordèrent en fureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en secret à des capitaines de vaisseaux anglais: tant l'intérêt particulier sert toujours à faire ou à réparer

## 178    REVOLUTION DE GENES.

Moines  
 et confession  
 employés  
 pour sauver  
 Gènes.
 
 les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti ; on leur opposa les mêmes armes avec plus de force ; on engagea les confesseurs à refuser l'absolution à quiconque balançait entre la patrie et les ennemis. Un ermite se mit à la tête des milices qu'il encourageait par son enthousiasme en leur parlant, et par son exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui se donnaient tous les jours, et mourut en exhortant les Génois à se défendre. Les dames génoises mirent en gage leurs pierreries chez des juifs, pour subvenir aux frais des ouvrages nécessaires.

Mais le plus puissant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaises, que le duc de *Boufflers* employait souvent à attaquer les ennemis dans leurs postes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réussit dans presque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, et qui se perdent ensuite parmi des événemens innombrables.

Mort du duc  
 de *Boufflers*.  
 27 juin  
 1747.
 
 La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire ; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis se retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*, ce général si estimé sous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen : et le duc avait les qualités de son père.

Gènes n'était pas alors pressée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais maîtres de tous les environs, par la flotte anglaise qui bouchait ses ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre sur elle. Il fallait que le maréchal de

*Belle-Isle* descendit en Italie; et c'est ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples exposé, toute espérance ôtée à dom *Philippe*, de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraissait sans ressource. *Louis XV* ne se rebuta pas.

Il envoya à Gènes le duc de *Richelieu*, de nou- 27 septembre  
velles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* 1747.  
arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaise; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid seconde ces efforts; elle fait passer à Gènes environ trois mille hommes; elle promet deux cents cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne; le duc de *Richelieu* repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté. Alors la cour d'Angleterre s'épuisait pour faire tomber Gènes, comme celle de France pour la défendre. Le ministère anglais donne cent cinquante mille livres sterling à l'impératrice-reine et autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le siège de Gènes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Isle*, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens et les Piémontais en alarmes. S'ils faisaient le siège de Gènes, il tombait sur eux. Ainsi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait.



## CHAPITRE XXII.

*Combat d'Exilles funeste aux Français.*

POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche et de Piémont, quel chemin fallait-il prendre? Le général espagnol, *la Mina*, voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du Ponent où l'on ne peut aller qu'un à un; mais il n'avait ni canons ni provisions: transporter l'artillerie française, garder une communication de près de quarante marches par une route aussi ferrée qu'escarpée, où tout doit être porté à dos de mulet; être exposé sans cesse au canon des vaisseaux anglais, de telles difficultés paraissaient insurmontables. On proposait la route de Démont et de Coni: mais assiéger Coni était une entreprise dont tout le danger était connu. On se détermina pour la route du col d'Exilles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, et on résolut d'emporter cette place.

Cette entreprise n'était pas moins hasardeuse, mais on ne pouvait choisir qu'entre des périls. Le comte de *Belle-Isle* saisit avidement cette occasion de se signaler; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire; homme infatigable dans le travail du cabinet et dans celui de la campagne. Il part donc, et prend son chemin en retournant vers le Dauphiné, et s'enfonçant ensuite vers le col de l'Affiette, sur le chemin

d'Exilles : c'est là que vingt et un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre et de bois, hauts de dix-huit pieds sur treize pieds de profondeur, et garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens le comte de *Belle-Isle* avait vingt-huit bataillons et sept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuse. On s'enhardissait à cette entreprise par le souvenir des journées de Montalban et de Château-dauphin, qui semblaient justifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entièrement semblables, et il est plus difficile encore et plus meurtrier d'attaquer des palissades qu'il faut arracher avec les mains sous un feu plongeant et continu, que de gravir et de combattre sur des rochers ; enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, et l'on ne pouvait mépriser des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures, c'est-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de suite sans peine et sans danger tous les français qu'ils choisirent. M. d'*Arnaud*, maréchal de camp, qui menait une division, fut blessé à mort des premiers avec M. de *Grille*, major général de l'armée.

19 juillet  
1747.

Parmi tant d'actions sanglantes qui signalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. Le comte de *Goas*, colonel de Bourbonnais, y périt. Le marquis de *Donge*, colonel de Soissonnais, y reçut une blessure dont il mourut six jours après. Le marquis de *Brienne*, colonel d'Artois, ayant eu un

bras emporté, retourna aux palissades, en disant : *Il m'en reste un autre pour le service du roi*; et il fut frappé à mort. On compta trois mille six cents quatre-vingt-quinze morts, et mille six cents six blessés; fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les blessés sont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périrent fut très-grand : presque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent blessés ou moururent, et les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

*Belle-Isle* désespéré arrachait les palissades, et blessé aux deux mains il tirait des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au désastre de cette journée. M. d'*Audifret*, lieutenant du roi, vendit sa vaisselle d'argent, pour secourir les malades; sa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, et mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple aussi triste que noble, et qui mérite d'être consacré dans l'histoire. ( 11 )

( 11 ) On a prétendu que le chevalier de *Belle-Isle* avait connaissance de l'ordre que le roi de Sardaigne avait donné de se retirer en cas d'attaque, parce qu'il croyait que les généraux français n'attaqueraient ce poste qu'après l'avoir tourné, et s'être emparés des hauteurs; ce qui n'était pas impossible. *Belle-Isle* avait donc l'espérance de réussir, et le succès l'eût couvert de gloire; mais le général piémontais fut interpréter les ordres de son souverain, et il ne crut pas qu'on lui eût défendu d'attendre une attaque dont le succès était impossible.

## C H A P I T R E X X I I I .

*Le roi de France , maître de la Flandre et victorieux , propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un stathouder.*

DANS ce fracas d'événemens , tantôt malheureux , tantôt favorables , le roi victorieux en Flandre était le seul souverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais , et toujours le menaçant , il crut les amener à son grand dessein d'une pacification générale , en leur proposant un congrès dans une de leurs villes ; on choisit Bréda. <sup>Congrès inutile.</sup> Le marquis de *Puisieux* y alla des premiers , en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de *Vassenaer* , sans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre , qui ne penchait pas à la paix , ne put paraître publiquement la refuser. Le comte de *Sandwich* , petit-fils par sa mère du fameux *Vilmot* , comte de *Rocheſter* , fut le plénipotentiaire anglais. ( 12 ) Mais tandis que les puissances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des ministres à ce congrès inutile , cette princesse n'y en eut aucun.

Les Hollandais devaient , plus que toute autre puissance , presser l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant , qui n'était

( 12 ) Il était alors très-jeune ; c'est le même que nous avons vu deux fois dans le ministère britannique , et qui a été premier lord de l'amirauté jusqu'en 1782 , dans la guerre actuelle.

plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons soldats, et dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, semblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer sur son terrain l'orage qu'il avait vu fondre sur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puissance maritime; ses amirautes ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les régens sentaient tous que si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un stathouder, et par conséquent un maître. Les magistrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours insisté pour la neutralité; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il est certain que si les états généraux avaient pris la ferme résolution de pacifier l'Europe, ils en seraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un si petit pays un Etat puissant et libre; et cette gloire a été long-temps dans leurs mains; mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ses anciennes impressions que la nation hollandaise. L'irruption de *Louis XIV*, et l'année 1672, étaient encore dans leurs cœurs; et j'ose dire que je me suis aperçu plus d'une fois que leur esprit, frappé de la hauteur ambitieuse de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV*; ils ne la crurent jamais sincère. On regardait toutes ses démarches pacifiques, et tous ses ménagemens tantôt comme des preuves de faiblesse, tantôt comme des pièges.

CONGRÈS DE BREDA. 185

Le roi qui ne pouvait les persuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer ses troupes dans la Flandre hollandaise; c'est un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défense : il commence une lieue au-dessous de Gand, et s'étend à droite et à gauche, d'un côté à Middelbourg sur la mer, de l'autre jusqu'au-dessous d'Anvers sur l'Escaut. Il est garni de petites places d'un difficile accès, et qui auraient pu se défendre. Le roi, avant de prendre cette province, poussa encore les ménagemens jusqu'à déclarer aux états généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à restituer sitôt que les Hollandais cesseraient de fomenter la guerre, en accordant des passages et des secours d'hommes et d'argent à ses ennemis.

Prise du  
Brabant hol-  
landais.

On ne sentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption; et la marche des troupes françaises fit un stathouder. Il arriva précisément ce que l'abbé de *la Ville*, dans le temps qu'il faisait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à plusieurs seigneurs des états, qui refusaient toute conciliation, et qui voulaient changer la forme du gouvernement : *Ce ne sera pas vous, ce sera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple, au bruit de l'invasion, demanda pour stathouder le prince d'Orange; la ville de Terveere, dont il était seigneur, commença, et le nomma; toutes les villes de la Zélande suivirent; Rotterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été sûr pour les régens de s'opposer à la multitude; ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple

25 avril  
1747.

1<sup>er</sup> mai.  
Création  
d'un stathou-  
der dans les  
Provinces-  
Unies.

de la Haie entoura le palais où s'assemblent les députés de la province de Hollande et de Westfrise, la plus puissante des sept, qui seule paye la moitié des charges de tout l'Etat, et dont le pensionnaire est regardé comme le plus considérable personnage de la république. Il fallut dans l'instant, pour apaiser le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais et à l'hôtel-de-ville; et deux jours après le prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en considération des tristes circonstances où l'on était, on nommait stathouder, capitaine et amiral général, Guillaume-Charles-Henri Frison, prince d'Orange, de la branche de Nassau-Diest, qu'on prononce Dijsl.* Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, et reçu en cette qualité à l'assemblée des états généraux. Les termes dans lesquels la province de Hollande avait conçu son élection, montraient trop que les magistrats l'avaient nommé malgré eux. On fait assez que tout prince veut être absolu, et que toute république est ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maison de Nassau la plus grande puissance où jamais un petit Etat soit parvenu, purent rarement établir ce juste milieu entre ce qu'ils devaient au sang de leurs libérateurs, et ce qu'ils devaient à leur liberté.

*Louis XIV* en 1672, et *Louis XV* en 1747, ont créé deux stathouder par la terreur; et le peuple hollandais a rétabli deux fois ce stathouderat que la magistrature voulait détruire.

Les régens avaient laissé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Frison* d'Orange dans l'éloignement des affaires, et même quand la province de Gueldre le choisit pour son stathouder, en 1722,

quoique cette place ne fût qu'un titre honorable ; quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi , quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison , ni donner l'ordre , les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre , pour les détourner d'une résolution qu'ils appelaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir , dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau stathouder commença par laisser d'abord la populace piller et démolir les maisons des receveurs , tous parens et créatures des bourgmestres ; et quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple , on contint le peuple par les soldats.

Le prince , tranquille dans ces mouvemens , se fit donner la même autorité qu'avait eue le roi *Guillaume* , et affura mieux encore sa puissance à sa famille. Non-seulement le stathouderat devint l'héritage de ses enfans mâles , mais de ses filles et de leur postérité ; car quelque temps après on passa en loi , qu'au défaut de la race masculine , une fille ferait stathouder et capitaine général , pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari ; et en cas de minorité , la veuve d'un stathouder doit avoir le titre de gouvernante , et nommer un prince pour faire les fonctions du stathouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte , moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre , de Suède et de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé ; et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu



arriva ; mais l'entreprise, les succès et les malheurs du prince *Charles-Edouard* en Angleterre furent peut-être le plus singulier de ces événemens qui étonnèrent l'Europe.

## C H A P I T R E X X I V .

*Entreprise, victoires, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.*

**L**E prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appelait le *prétendant*, ou le *chevalier de Saint-George*. On fait assez que son grand-père avait été détrôné par les Anglais, son bifaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois et de tant d'infortunés consumait sa jeunesse auprès de son père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le désir d'exposer sa vie pour remonter au trône de ses pères. On l'avait appelé en France, dès l'an 1742, et on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occasion favorable, pendant que la France s'épuisait d'hommes et d'argent en Allemagne, en Flandre et en Italie. Les vicissitudes de cette guerre universelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui : il était sacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, qui avait acheté sa nomination au cardinalat

de l'ex-roi son père, *Tencin* lui dit : » Que ne tentez-vous de passer sur un vaisseau vers le nord de l'Ecosse? votre seule présence pourra vous former un parti et une armée; alors il faudra bien que la France vous donne des secours. »

Ce conseil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le détermina. Il ne fit confidence de son dessein qu'à sept officiers, les uns irlandais, les autres écossais, qui voulurent courir sa fortune. L'un d'eux s'adresse à un négociant de Nantes, nommé *Walsh*, d'une famille noble d'Irlande attachée à la maison *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons sur laquelle le prince s'embarqua, le 12 juin 1745, n'ayant pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne de la Grande-Bretagne, que sept officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, et quarante-huit mille francs. La frégate était escortée d'un vaisseau de roi de soixante-quatre canons, nommé l'*Elisabeth*, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en course. C'était alors l'usage que le ministère de la marine prêtât des vaisseaux de guerre aux armateurs et aux négocians, qui payaient une somme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la course. Le ministre de la marine, et le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau devait servir.

Le 20 juin, l'*Elisabeth* et la frégate, voguant de conserve, rencontrèrent trois vaisseaux de guerre anglais qui escortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaisseaux, qui était de soixante et dix canons, se sépara du convoi pour aller combattre

l'Elifabeth, et par un bonheur qui semblait présager des succès au prince *Edouard*, sa frégate ne fut point attaquée. L'Elifabeth et le vaisseau anglais engagèrent un combat violent, (n) long et inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II* échappait, et faisait force de voiles vers l'Ecosse.

Débarquement du prince *Edouard Stuart*, dans une île d'Ecosse : juin 1745.

Le prince aborda d'abord dans une petite île presque déserte, au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecosse. Il débarque dans un petit canton, appelé le Moidart : quelques habitans auxquels il se déclara se jetèrent à ses genoux : mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils ? nous n'avons point d'armes, nous sommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous apporte des armes.*

On peut juger si de tels sentimens, et de tels discours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecosse. Ceux du nom de *Makdonall*, de *Lokil*, les *Cameron*s, les *Frasers* vinrent le trouver.

Mœurs et lois des montagnards d'Ecosse.

Ces tribus d'Ecosse, qui sont nommées *clans* dans la langue écossaïse, habitent un pays hérissé de montagnes et de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades, et les trente du Zetland sont habitées par les mêmes peuples, qui vivent sous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'est conservé chez eux seuls,

(n) Du moins c'est ce qui m'a été assuré par l'un des chefs de l'entreprise.

comme on l'a dit au sujet du régiment des montagnards écossais qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat, et la pauvreté extrême les endurcissent aux plus grandes fatigues; ils dorment sur la terre, ils souffrent la disette, ils font de longues marches au milieu des neiges et des glaces. Chaque clan était soumis à son laird, c'est-à-dire son seigneur, qui avait sur eux le droit de juridiction, droit qu'aucun seigneur ne possède en Angleterre; et ils font d'ordinaire du parti que ce laird a embrassé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal*, subsistait dans cette partie de la Grande-Bretagne stérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans sans industrie, sans aucune occupation qui leur assurât une vie douce, étaient toujours prêts à se précipiter dans les entreprises qui les flattaient de l'espérance de quelque butin. Il n'en était pas ainsi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, et dans lequel on avait encouragé la culture des terres et les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos et à leurs possessions qu'à la maison des *Stuart*. Voilà pourquoi l'Irlande resta tranquille, et que l'Ecosse fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecosse à celui de l'Angleterre sous la reine *Anne*, plusieurs écossais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, et qui n'étaient pas attachés à la cour par des pensions, étaient secrètement dévoués à la maison des *Stuart*; et en général les habitans des parties septentrionales, plutôt subjugués qu'unis,

supportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un esclavage.

Les clans des seigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queensburi*, et d'autres, demeurèrent fidèles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent saisis de l'enthousiasme de leurs compatriotes, entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait son origine de leur pays, et qui excitait leur admiration et leur zèle.

Les sept hommes que le prince avait menés avec lui, étaient le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan* désigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* irlandais, et *Strikland* anglais.

On n'avait pas encore rassemblé trois cents hommes autour de sa personne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe grossissait; et le prince n'avait pas encore passé le bourg de *Fenning*, qu'il se vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fusils et de sabres dont il était pourvu.

Il envoya en France la frégate sur laquelle il était venu, et informa les rois de France et d'Espagne de son débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent et le traitèrent de *frère*; non qu'ils le reconnussent solennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance et à son courage; ils lui envoyèrent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions et d'armes.

Il fallait que ces secours se dérobaient aux vaisseaux anglais qui croisaient à l'orient et à l'occident de l'Ecosse. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, et servaient à encourager le parti qui se fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume ; il n'y avait pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince : elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts anglais prisonniers avec leurs officiers et leurs bagages.

Ce premier succès augmentait le courage et l'espérance, et attirait de tous côtés de nouveaux soldats. Ses premiers succès. On marchait sans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied, à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, traverse le pays de *Badenoch*, le pays d'*Athol*, le *Perth-shire*, s'empare de *Perth*, ville considérable dans l'Ecosse. Ce fut-là qu'il fut proclamé solennellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse et d'Irlande pour son père *Jacques III*. 15 septembre 1745. Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecosse, et qui ne pouvait se soutenir que par le secours du roi de France, était une suite de l'usage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France ; usage qui devrait être aboli, et qui ne l'est pas, parce que les hommes ne songent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans et dangereux.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murray* arrivèrent

alors à Perth, et firent ferment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes ; une compagnie entière d'un régiment écossais, au service de la cour, déserta pour se ranger sous ses drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conseil de guerre : les avis se partageaient sur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecosse. Mais comment espérer de prendre Edimbourg avec si peu de monde et point de canon ? Il avait des partisans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous* : et sans perdre de temps, il marche à la capitale, il arrive ; il s'empare de la porte. L'alarme est dans la ville ; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage : les citoyens les plus riches transportent leurs effets dans le château : le gouverneur *Guest* s'y retire avec quatre cents soldats de garnison. Les magistrats se rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg, nommé *Stuart*, qu'on soupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en sa présence, et demanda d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ses genoux, lui répondit un habitant, et le reconnaître. Il fut aussitôt proclamé dans la capitale.

Il prend  
Edimbourg,  
29 sept.

Cependant on mettait dans Londres sa tête à prix. Les seigneurs de la régence, pendant l'absence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres sterling à celui qui le livrerait. Cette proscription était une suite de l'acte du parlement fait la dix-septième année du règne du roi, et d'autres actes du même parlement. La reine *Anne* elle-même avait été forcée

de proscrire son propre frère, à qui dans les derniers temps elle aurait voulu laisser sa couronne, si elle n'avait consulté que ses sentimens. Elle avait mis sa tête à quatre mille livres, et le parlement la mit à quatre-vingts mille.

Si une telle proscription est une maxime d'Etat, c'en est une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille ; mais il crut fortifier sa cause, et la rendre plus respectable, en opposant, quelques mois après, à ces proclamations sanguinaires des manifestes, dans lesquels il défendait à ses adhérens d'attenter à la personne du roi régnant, et d'aucun prince de la maison d'Hanovre.

D'ailleurs il ne songea qu'à profiter de cette première ardeur de sa faction, qu'il ne fallait pas laisser ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, et il se hâta de la donner. Il fut que le général *Cope* s'avancait contre lui avec des troupes réglées, qu'on assemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en faisait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il sort d'Edimbourg sans y laisser un seul soldat, et marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était composée que de quelques chevaux de bagage. Il ne se donna ni le temps ni la peine de faire venir ses canons de campagne. Il savait qu'il y en avait six dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit



les ennemis à sept milles d'Edimbourg, à Preston-pans. A peine est-il arrivé qu'il range son armée en bataille. Le duc de *Perth* et le lord *George Murray* commandaient l'un la gauche et l'autre la droite de l'armée, c'est-à-dire, chacun environ sept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était si rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient se retirer, et il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat, suivi d'environ deux mille cinq cents hommes seulement, ne pouvant avoir ni seconde ligne, ni corps de réserve. Il tire son épée, et jetant le fourreau loin de lui : *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans*

Il gagne  
une victoire  
complète à  
Preston-  
pans.

*le fourreau que quand vous serez libres et heureux.* Il était arrivé sur le champ de bataille presque aussitôt que l'ennemi : il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute sa troupe marche rapidement aux Anglais sans garder de rang, ayant des cornemuses pour trompettes ; ils tirent à vingt pas ; ils jettent aussitôt leurs fusils ; mettent d'une main leurs boucliers sur leur tête, et se précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, et attaquent les hommes, le sabre à la main. Tout ce qui est nouveau et inattendu saisit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais : la force du corps, qui n'est aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés sans résistance ; on en tua huit cents ; le reste fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué ; et ce fut là même qu'on en fit quatorze cents prisonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur ; il se fit une

2 octobre  
1745.

cavalerie avec les chevaux de dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui; on l'accusa devant une cour martiale de n'avoir pas pris assez de mesures; mais il fut justifié, et il demeura constant que les véritables raisons qui avaient décidé de la bataille, étaient la présence d'un prince qui inspirait à son parti une confiance audacieuse, et sur-tout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'est un avantage qui réussit presque toujours les premières fois, et que peut-être ceux qui commandent les armées ne songent pas assez à se procurer.

Le prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas soixante hommes. Il ne fut embarrassé dans sa victoire que de ses prisonniers: leur nombre était presque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes; ainsi ne pouvant garder ses prisonniers, il les renvoya sur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda seulement les blessés pour en avoir soin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partisans.

Peu de jours après cette victoire, un vaisseau français et un espagnol abordèrent heureusement sur les côtes, et y apportèrent de l'argent et de nouvelles espérances: il y avait sur ces vaisseaux des officiers irlandais qui, ayant servi en France et en Espagne, étaient capables de discipliner ses troupes. Le vaisseau français lui amena, le 11 octobre, au port de Mont-rois, un envoyé (o) secret du roi de France qui débarqua de l'argent et des armes. Le prince, retourné dans Edimbourg, vit

(o) C'était un frère du marquis d'*Argens*, très-connu dans la littérature. Il fut depuis président au parlement d'Aix.

bientôt après augmenter son armée jusqu'à près de six mille hommes. L'ordre s'introduisait dans ses troupes et dans ses affaires. Il avait une cour, des officiers, des secrétaires d'Etat. On lui fournissait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraissait ; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, seule place véritablement forte qui puisse servir dans le besoin de magasin et de retraite, et tenir en respect la capitale. Le château d'Edimbourg est bâti sur un roc escarpé : il a un large fossé taillé dans le roc, et des murailles de douze pieds d'épaisseur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un siège régulier et sur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il se vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Guesl* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, et le château ne tirerait point sur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ses affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puisqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'esprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, et de venir bouleverser la religion et les lois du pays. Il ne cessait de protester qu'il respecterait la religion et les lois, et que les anglicans et les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi *George* né luthérien. On ne voyait dans sa cour aucun prêtre : il n'exigeait pas même que dans les paroisses on le nommât dans les prières, et il se contentait qu'on priât en général pour le roi et la famille royale sans désigner personne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte, le 11

septembre, pour s'opposer aux progrès de la révolution; la perte de la bataille de Preston - pans l'alarme au point qu'il ne se crut pas assez fort pour résister avec les milices anglaises. Plusieurs seigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépens en sa faveur, et le parti *Wigh* sur-tout, qui est le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conservation du gouvernement qu'il avait établi, et de la famille qu'il avait mise sur le trône; mais si le prince *Edouard* recevait de nouveaux secours, et avait de nouveaux succès, ces milices mêmes pouvaient se tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau serment des milices de la ville de Londres; ce serment de fidélité portait ces propres mots : *J'abhorre, je déteste, je rejette comme un sentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés par le pape peuvent être déposés et assassinés par leurs sujets ou quelqu'autre que ce soit, &c.* Mais il ne s'agissait ni d'excommunication, ni du pape dans cette affaire; et quant à l'assassinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été solennellement proposé au prix de trente mille livres sterling. On ordonna, selon 14 septemb. l'usage pratiqué dans les temps de troubles, depuis *Guillaume III*, à tous les prêtres catholiques de sortir de Londres et de son territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne composaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuse animée par des succès inespérés. Le roi *George* se crut obligé de faire revenir six mille hommes des troupes de Flandre,

et d'en demander encore six mille aux Hollandais ,  
suivant les traités faits avec la république.

Les Hollan- Les Etats-Généraux lui envoyèrent précisément  
dais envoient les mêmes troupes qui , par la capitulation de Tournai  
servir en An- et de Dendermonde , ne devaient servir de dix-huit  
gleterre des troupes qui  
avaient fait mois. Elles avaient promis de ne faire aucun service ,  
ferment de ne pas même dans les places les plus éloignées des frontières ;  
point servir. et les Etats justifiaient cette infraction , en disant  
que l'Angleterre n'était point *place frontière*. Elles  
devaient mettre bas les armes devant les troupes  
de France ; mais on alléguait que ce n'était pas  
contre des français qu'elles allaient combattre ; elles  
ne devaient passer à aucun service étranger ; et on  
répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un*  
*service étranger* , puisqu'elles étaient aux ordres et à  
la solde des Etats-Généraux.

C'est par de telles distinctions qu'on éludait la  
capitulation qui semblait la plus précise , mais dans  
laquelle on n'avait pas spécifié un cas que personne  
n'avait prévu.

Quoiqu'il se passât alors d'autres grands événe-  
mens , je suivrai celui de la révolution d'Angleterre ;  
et l'ordre des matières sera préféré à l'ordre des  
temps qui n'en souffrira pas. Rien ne prouve mieux  
les alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis  
m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on se  
servit pour rendre la personne de *Charles-Edouard*  
odieuse dans Londres. On fit imprimer un journal  
imaginaire , dans lequel on comparait les événemens  
rapportés dans les gazettes , sous le gouvernement  
du roi *George* , à ceux qu'on supposait sous la domi-  
nation d'un prince catholique.

» A présent , difait-on , nos gazettes nous  
 » apprennent , tantôt qu'on a porté à la banque les  
 » trésors enlevés aux vaiffeaux français et espagnols,  
 » tantôt que nous avons rafé Porto-Bello , tantôt  
 » que nous avons pris Louisbourg , et que nous  
 » fommes maîtres du commerce. Voici ce que nos  
 » gazettes diront fous la domination du prétendant :  
 » Aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés  
 » de Londres par des montagnards et par des moines.  
 » Plufieurs maifons ont été brûlées , et plufieurs  
 » citoyens maffacrés.

» Le 4 , la maifon du Sud et la maifon des Indes  
 » ont été changées en couvens.

» Le 20 , on a mis en prifon fix membres du  
 » parlement.

» Le 26 , on a cédé trois ports d'Angleterre aux  
 » Français.

» Le 28 , la loi *habeas corpus* a été abolie , et on a  
 » passé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

» Le 29 , le père *Poignardini* , jéfuite italien , a  
 » été nommé garde du fceau privé.»

Cependant on fuspendait en effet , le 28 octobre ,  
 la loi *habeas corpus*. C'eft une loi regardée comme  
 fondamentale en Angleterre , et comme le boulevard <sup>Loi *habeas*</sup>  
 de la liberté de la nation. Par cette loi , le roi ne <sup>*corpus.*</sup>  
 peut faire emprifonner aucun citoyen , fans qu'il foit  
 interrogé dans les vingt-quatre heures , et relâché  
 fous caution , jufqu'à ce que fon procès lui foit fait :  
 et s'il a été arrêté injuftelement , le fecrétaire d'Etat doit  
 être condamné à lui payer chèrement chaque heure.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre  
 du parlement , fous quelque prétexte que ce puiffe

être sans le consentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rebellion, suspend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, et donne pouvoir au roi de s'affurer, pendant ce temps seulement, des personnes suspectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât sur lui la moindre prise. Quelques-uns cependant étaient soupçonnés par la voix publique d'être jacobites ; et il y avait des citoyens dans Londres qui étaient fourdement de ce parti ; mais aucun ne voulait hasarder sa fortune et sa vie sur des espérances incertaines. La défiance et l'inquiétude tenaient en suspens tous les esprits ; on craignait de se parler. C'est un crime en ce pays de boire à la santé d'un prince proscrit qui dispute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, sous un empereur régnant, d'avoir chez soi la statue de son compétiteur. On buvait à Londres à la santé du roi et du prince, ce qui pouvait aussi-bien signifier le roi *Jacques* et son fils, le prince *Charles-Edouard*, que le roi *George* et son fils aîné, le prince de *Galles*. Les partisans secrets de la révolution se contentaient de faire imprimer des écrits tellement mesurés que le parti pouvait aisément les entendre, sans que le gouvernement pût les condamner. On en distingua beaucoup de cette espèce ; un entre autres par lequel on avertissait *qu'il y avait un jeune homme de grande espérance qui était prêt à faire une fortune considérable ; qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livrés de rente, mais qu'il avait besoin d'amis pour s'établir à Londres*. La liberté d'imprimer est un des privilèges dont les Anglais sont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le

peuple et de le haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit visiter toutes les imprimeries : mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, sans un délit constaté, il les laissa subsister toutes.

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé jusqu'à Carlisle, et qu'il s'était rendu maître de la ville ; que ses forces augmentaient, et qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du comté de Lancastre prirent parti dans son régiment de Manchester. La renommée, qui grossit tout, faisait son armée forte de trente mille hommes. On disait que tout le comté de Lancastre s'était déclaré. Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres.

26 novemb.  
1745.

## CHAPITRE XXV.

*Suite des aventures du prince Charles-Edouard. Sa défaite ; ses malheurs, et ceux de son parti.*

DEPUIS le jour que le prince *Edouard* aborda en Ecosse, ses partisans sollicitaient des secours de France ; les sollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques irlandais qui servaient dans les troupes françaises s'imaginèrent qu'une descente en Angleterre vers Plimouth serait praticable. Le trajet



est court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaisseaux de guerre, dont l'équipement eût consumé trop de temps, et dont l'appareil seul eût averti les escadres anglaises de s'opposer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, et du canon pendant la nuit; qu'il ne fallait que des vaisseaux marchands et quelques corsaires pour une telle tentative; et ils affuraient que, dès qu'on serait débarqué, une partie de l'Angleterre se joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait se réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils se faisaient envisager enfin une révolution prompte et entière. Ils demandèrent pour chef de cette entreprise le duc de *Richelieu* qui, par le service rendu dans la journée de Fontenoi et par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie et délicate. Ils pressèrent tant qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lalli*, qui depuis fut lieutenant-général, et qui a péri d'une mort si tragique, était l'âme de l'entreprise. L'écrivain de cette histoire, qui travailla long-temps avec lui, peut assurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, et qu'il ne manqua à l'entreprise que la possibilité. On ne pouvait se mettre en mer vis-à-vis des escadres anglaises, et cette tentative fut regardée à Londres comme absurde.

Le colonel  
*Lalli*.

On ne put faire passer au prince que quelques petits secours d'hommes et d'argent, par la mer germanique et par l'est de l'Ecosse. Le lord *Drummond*, frère du duc de *Perth*, officier au service de France,

arriva heureusement avec quelques piquets et trois compagnies du régiment royal-écossais. Dès qu'il fut débarqué à Mont-rofs, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France fecourir le prince de Galles, régent d'Ecoffe, son allié, et faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaises, qui par leur capitulation ne pouvaient fervir contre le roi de France, furent obligées de se conformer à cette loi de la guerre, si long-temps éludée. On les fit repasser en Hollande, tandis que la cour de Londres fe fait revenir fix mille hessois à leur place. Ce besoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant fe fait répandre dans le nord et dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifestes, par lesquels il invitait la nation à se joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les prisonniers de guerre comme on traiterait les fiens, et il renouvelait expreffément à ses partisans la défense d'attenter à la perfonne du roi régnant et à celle des princes de fa maison. Ces proclamations, qui paraiffaient si généreuses dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une destinée que les maximes d'Etat peuvent feules justifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Les troupes hollandaises cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas fervir.

Il était plus important et plus nécessaire de s'opposer à ses progrès, que de faire brûler ses manifestes. Les milices anglaises reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancaftre lui coupent les vivres; il faut qu'il retourne fur ses pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement sous le drapeau par un payement exact. Cependant il

Nouvelle  
victoire  
du prince  
*Edouard*, à  
Falkirck.

28 janvier  
1746.

lui restait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à six milles de lui, près des marais de Falkirck, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fussent près d'une fois plus forts que lui. On se battit de la même manière et avec la même impétuosité qu'au combat de Preston-pans. Ses Ecoffais secondés encore d'un violent orage qui donnait au visage des Anglais, les mirent d'abord en désordre; mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuosité. Six piquets de troupes françaises les couvrirent, soutinrent le combat, et leur donnèrent le temps de se rallier. Le prince *Edouard* disait toujours que s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, et toute l'armée anglaise suivit sans que les généraux et les officiers pussent arrêter les soldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché et presque entouré de marais.

Il livre un  
second com-  
bat le même  
jour.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'instant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obscurité leurs fusils qu'ils avaient jetés dans l'action, suivant leur coutume. Le prince se met donc en marche avec eux pour livrer un second combat; il pénètre jusqu'au camp ennemi l'épée à la main: la terreur s'y répandit, et les troupes anglaises deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent

pas six cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laissèrent leurs tentes et leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires faisaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ses intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecosse; il arriva à Edimbourg, le 10 février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le siège du château de *Sterling*. L'hiver était rude; les subsistances manquaient. Sa plus grande ressource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers *Inverness*, et tantôt vers *Aberdeen*, pour recueillir le peu de troupes et d'argent qu'on hasardait de lui faire passer de France. La plupart de ces vaisseaux étaient observés, et pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureusement. Lorsque quelque petit vaisseau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie; les femmes couraient au devant; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On faisait valoir les moindres secours, comme des renforts considérables; mais l'armée du prince *Edouard* n'en était pas moins pressée par le duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans *Inverness*, et tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* passe enfin la rivière de *Spey*, et marche vers *Inverness*; il fallut en venir à une bataille décisive.

23 avril  
1746.

Le prince avait à peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de *Falkirck*. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons et neuf escadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours nécessairement du côté des Anglais: ils avaient de la cavalerie et une artillerie

bien servie , ce qui leur donnait une très-grande supériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards , qui ne les étonnait

Bataille décisive de Culloden, et victoire complète du duc de Cumberland.

plus. Ils avaient à réparer, aux yeux du duc de *Cumberland*, la honte de leurs défaites passées. Les deux armées furent en présence, le 27 avril 1746, à deux heures après midi, dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était si redoutable. La bataille fut entièrement perdue, et le prince légèrement blessé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre en Allemagne, en Italie et en Flandre des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes suites. Mais à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté, et sept à huit mille de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles ; car c'est ainsi que leur malheur les a fait nommer en Ecosse même. On ne leur fit que trois cents vingt prisonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverness, et y fut poursuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de se jeter dans une rivière à trois milles d'Inverness, et de la passer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu desquelles périssaient cinq ou six cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Des femmes combattaient pour le prince Edouard.

Il y avait plusieurs femmes dans son armée : une entre autres, nommée madame de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards,

qu'elle

qu'elle avait amenées ; elle échappa à la poursuite ; quatre autres furent prises. Tous les officiers français furent faits prisonniers de guerre ; et celui qui faisait la fonction de ministre de France auprès du prince *Edouard*, se rendit prisonnier dans Inverness. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cents cinquante-neuf de blessés dans cette affaire décisive.

Le duc de *Cumberland* fit distribuer cinq mille livres sterling (environ cent quinze mille livres de France) aux soldats : c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette singularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus ; on les poursuivit par-tout. Les simples soldats se retireraient aisément dans leurs montagnes et dans leurs déserts. Les officiers se fauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis et livrés , les autres se rendaient eux-mêmes dans l'espérance du pardon. Le prince *Edouard*, *Sullivan*, *Sheridan*, et quelques-uns de ses adhérens, se retirèrent d'abord dans les ruines du fort *Auguste*, dont il fallut bientôt sortir. A mesure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ses amis. La division se mettait parmi eux, et ils se reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigrissaient dans leurs contestations sur les partis qu'il fallait prendre ; plusieurs se retirèrent : il ne lui resta que *Sheridan* et *Sullivan* qui l'avaient suivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, sans

*Précis du Siècle de Louis XV.* O

Extrémities  
affreuses où  
le prince  
*Charles-*  
*Edouard est*  
réduit.

presque prendre un moment de repos, et manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivaient à la piste. Tous les environs étaient remplis de soldats qui le cherchaient, et le prix mis à sa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du sort qu'il éprouvait étaient en tout semblables à celles où fut réduit son grand-oncle, *Charles II*, après la bataille de Worcester, aussi funeste que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulières et aussi horribles que celles qui avaient affligé toute sa maison. Il était né dans l'exil, et il n'en était sorti que pour traîner, après des victoires, ses partisans sur l'échafaud, et pour errer dans des montagnes. Son père, chassé au berceau du palais des rois et de sa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes uniques se présentait sans cesse au cœur du prince, et il ne perdait pas l'espérance. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident septentrional de l'Ecosse.

La fortune sembla vouloir alors le consoler. Deux armateurs de Nantes se faisaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres: mais avant qu'ils abordassent, les recherches continuelles qu'on faisait de sa personne, l'obligèrent de partir du seul endroit où il pouvait alors trouver sa sûreté; et à peine fut-il à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaisseaux avaient

abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore son infortune. Il fallait toujours fuir et se cacher. *Onel*, un de ses partisans irlandais au service d'Espagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite assurée dans une petite île voisine, nommée Stornai, la dernière qui est au nord-ouest de l'Ecosse. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur; ils arrivent dans cet asile; mais à peine sont-ils sur le rivage, qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de *Cumberland* est dans l'île. Le prince et ses amis furent obligés de passer la nuit dans un marais pour se dérober à une poursuite si opiniâtre. Ils hasardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de se remettre en mer sans provisions, et sans savoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles, qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis.

Il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique ressource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce désert que les vaisseaux anglais fussent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de désastres. Il ne restait au prince, à ses amis et aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouva par hasard quelques poissons secs que des pêcheurs poussés par la tempête avaient laissés sur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans



cette même île de Wift, où il était venu prendre terre, lorsqu'il arriva en France. Il y trouve un peu de secours et de repos ; mais cette légère consolation ne dura guère. Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel asile. La mort ou la captivité paraissait inévitable.

Le prince avec ses deux compagnons se cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de se rembarquer, et de fuir dans une autre île déserte, où il resta huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge et de poisson salé. On ne pouvait sortir de ce désert, et regagner l'Ecosse qu'en risquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage ; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils se remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient sur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtements à l'usage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiselle à cheval, suivie d'un jeune domestique. Ils hasardèrent de lui parler. Cette demoiselle était de la maison de *Makdonall* attachée aux *Stuart*. Le prince qui l'avait vue dans le temps de ses succès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle le jeta à ses pieds : le prince, ses amis et elle fondaient en larmes, et les pleurs que mademoiselle de *Makdonall* versait dans cette entrevue si singulière et si touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas sans risquer d'être pris. Elle conseilla au prince de se cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard

connu d'elle et affidé ; et elle promet de venir le prendre dans cette retraite , ou de lui envoyer quelque personne sûre , qui se chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ses fidèles compagnons. Le payfan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempee dans de l'eau ; mais ils perdirent toute espérance , lorsque , ayant passé deux jours dans ce lieu affreux , personne ne vint à leur secours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne restait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaiblissait le prince : son corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état , ce qu'il avait souffert , et tout ce qu'il avait à craindre , mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puisse éprouver ; mais il n'était pas au bout.

Mademoiselle de *Makdonall* envoie enfin un exprès dans la caverne ; et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent est impossible ; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula , et s'y réfugier dans la maison d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique ; que mademoiselle de *Makdonall* s'y trouvera , et que là on verra les arrangements qu'on pourra prendre pour leur sûreté. La même barque qui les avait portés au continent les transporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maison de ce gentilhomme. Mademoiselle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils sont à peine arrivés dans l'île , qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un asile , avait été enlevé la nuit avec toute sa famille. Le prince et ses amis se cachent

encore dans des marais. *Onel* enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiselle de *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait sauver le prince en lui donnant des habits de servante qu'elle avait apportés avec elle , mais qu'elle ne pouvait sauver que lui , qu'une seule personne de plus serait suspecte. Ces deux hommes n'hésitèrent pas à préférer son salut au leur. Ils se séparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de servante , et suivit , sous le nom de *Betti* , mademoiselle *Makdonall*. Les dangers ne cessèrent pas malgré ce déguisement. Cette demoiselle et le prince déguisé se réfugièrent d'abord dans l'île de *Skie* , à l'occident de l'Ecosse.

Ils étaient dans la maison d'un gentilhomme , lorsque cette maison est tout à coup investie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux soldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu ; mais bientôt après on fut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut se séparer de mademoiselle de *Makdonall* , et s'abandonner seul à sa destinée. Il marcha dix milles suivi d'un simple batelier. Enfin pressé de la faim , et prêt à succomber , il se hasarda d'entrer dans une maison , dont il savait bien que le maître n'était pas de son parti. *Le fils de votre roi* , lui dit-il , *vient vous demander du pain et un habit. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les misérables vêtemens qui me couvrent , gardez-les ; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la grande-Bretagne.* Le gentilhomme auquel il s'adressait fut touché , comme il devait l'être. Il s'empressa de le secourir , autant que la

pauvreté de ce pays peut le permettre, et lui garda le secret.

De cette île il regagna encore l'Ecosse, et se rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée; il erra ensuite dans le Lockaber, dans le Badenock. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiselle de *Makdonall*, sa bienfaitrice, et presque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liste de tous ses partisans condamnés par contumace. C'est ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder*. Il était toujours en danger lui-même; et les seules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la prison de ses serviteurs dont on préparait la mort.

Le bruit se répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ses ennemis. Ses agens de Versailles effrayés, supplièrent le roi de permettre qu'au moins on fit écrire en sa faveur. Il y avait en France plusieurs prisonniers de guerre anglais; et les partisans du prétendant s'imaginèrent que cette considération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, et prévenir l'effusion du sang qu'on s'attendait à voir verser sur les échafauds. Le marquis d'*Argenson*, alors ministre des affaires étrangères et frère du secrétaire de la guerre, s'adressa à l'ambassadeur des Provinces-Unies, M. *Van-Hoëy*, comme à un médiateur. Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différens de presque tous les hommes d'Etat; c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

Le roi de France fait en vain intercéder en faveur du prince *Edouard*, et de ses partisans.

L'ambassadeur *Van-Hoëy* écrivit donc une longue

Lettre fingulière de l'ambassadeur Van-Hoëy.

lettre au duc de *Newcastle*, secrétaire d'Etat d'Angleterre. *Puissez-vous*, lui disait-il, *bannir cet art pernicieux que la discorde a enfanté pour exciter les hommes à se détruire mutuellement. Misérables politiques qui substituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois et du salut des peuples.*

Cette exhortation semblait être, pour la substance et pour les expressions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie* : elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ses plaintes aux états-généraux de ce que leur ambassadeur avait osé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, sur la conduite qu'il avait à tenir envers des sujets rebelles. Le duc de *Newcastle* écrivit que c'était un procédé inoui. Les états-généraux réprimandèrent vivement leur ambassadeur, et lui ordonnèrent de faire excuse au duc de *Newcastle*, et de réparer sa faute. L'ambassadeur, convaincu qu'il n'en avait point faite, obéit et écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inséparable de la condition humaine*. Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le ministère anglais et les états-généraux devaient favoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Eco-fais : ils devaient favoir que quand *Louis XIII* eut pris la Rochelle, secourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre, *Jacques I*, ce roi envoya le chevalier *Montaignu* au roi de France, pour le prier de faire grâce aux Rochellois rebelles, et *Louis XIII* eut égard à cette prière. Le ministère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince

*Charles-Edouard* méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies sanglantes qui suivirent.

Supplices  
sanglans.

On commença, le 10 août 1746, par exécuter dix-sept officiers. Le plus considérable était le colonel du régiment de Manchester, nommé *Tounley* ; il fut traîné, avec huit officiers, sur la claie au lieu du supplice, dans la plaine de Kennington près de Londres ; et après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers. Ce supplice est un reste d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils respiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils sont étranglés. Leur mort est moins cruelle, et l'appareil sanguinaire qu'on y ajoute, sert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne protestât, avant de mourir, qu'il périssait pour une juste cause, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écossais furent condamnés à perdre la tête.

On fait qu'en Angleterre les lois ne considèrent comme nobles que les lords, c'est-à-dire les pairs. Ils sont jugés, pour crime de haute-trahison, d'une autre manière que le reste de la nation. On choisit, pour présider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand-fluart* du royaume. Ce nom

répond à peu-près à celui de grand fénéchal. Les pairs de la Grande - Bretagne reçoivent alors ses ordres. Il les convoque dans la grand'salle de Westminster par des lettres scellées de son sceau, et écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les séances se tiennent avec grand appareil; il s'affied sous un dais; le clerc de la couronne délivre sa commission à un roi d'armes, qui la lui présente à genoux: six massiers l'accompagnent toujours, et sont aux portières de son carrosse, quand il se rend à la salle, et quand il en sort; et il a cent guinées par jour, pendant l'instruction du procès. Quand les pairs accusés sont amenés devant lui et devant les pairs, leurs juges, un sergent d'armes crie trois fois *oyez*, en ancienne langue française. Un huissier porte devant l'accusé une hache, dont le tranchant est tourné vers le *grand-stuart*; et quand l'arrêt de mort est prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

12 août 1746. Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Westminster les trois lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le chancelier faisait les fonctions de *stuart*: ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés selon la loi. Le *grand-stuart*, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord *Cromarty*, qui avait huit enfans, et qui était enceinte du neuvième, alla avec sa famille se jeter aux pieds du roi, et obtint la grâce de son mari.

Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté <sup>29 août.</sup> sur l'échafaud , sembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme , sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié , selon l'usage , vive le roi *George* , *Balmerino* répondit hautement , vive le roi *Jacques* et son digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ses juges.

On voyait presque tous les jours des exécutions ; on remplissait les prisons d'accusés. Un secrétaire du prince *Edouard* , nommé *Murray* , racheta sa vie en découvrant au gouvernement des secrets , qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces un parti caché , et que ce parti avait fourni d'assez grandes sommes d'argent. Mais , soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés , soit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuses , on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente à la rébellion. Dix furent exécutés à Yorck , dix à Carlisle , quarante-sept à Londres : au mois de novembre , on fit tirer au fort des soldats et des bas officiers , dont le vingtième subit la mort , et le reste fut transporté dans les colonies. On fit mourir encore , au même mois , soixante et dix personnes à Penrith , à Brumpton , et à Yorck , dix à Carlisle , neuf à Londres. Un prêtre anglican , qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'évêché de Carlisle , tandis que ce prince était en possession de cette ville , y fut mené à la potence en habits pontificaux ; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*,



et il pria DIEU pour tous ceux qui périssaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le sort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cause ; ce fut lui qui voulut que son fils encore enfant, montât sur l'échafaud, et qui lui dit : *Soyez couvert de mon sang, et apprenez à mourir pour vos rois*. Son frère puîné qui, s'étant échappé alors, alla servir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de son frère aîné. Il repassa en Angleterre, dès qu'il fut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard* ; mais le vaisseau sur lequel il s'était embarqué avec son fils et plusieurs officiers, des armes et de l'argent, fut pris par les Anglais. Il subit la même mort que son frère, et avec la même fermeté, en disant que le roi de France aurait soin de son fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né sujet du roi d'Angleterre, fut relâché, et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que son père s'était promis, en lui donnant une pension à lui et à sa sœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans ; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entreprise. Il en avait jeté les fondemens dès l'année 1740 ; les principaux mécontents s'étaient assemblés secrètement chez lui ; il devait faire soulever les clans, en 1743, lorsque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les subterfuges des lois à défendre un reste de vie qu'il perdit enfin sur l'échafaud : mais il mourut avec autant de

grandeur d'ame qu'il avait mis dans sa conduite de finesse et d'art ; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup :

*Dulce et decorum est pro patriâ mori.*

Ce qu'il y eut de plus étrange , et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre , c'est qu'un jeune étudiant d'Oxford , nommé *Painter* , dévoué au parti jacobite , et enivré de ce fanatisme qui produit tant de choses extraordinaires dans les imaginations ardentes , demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus pressantes instances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaissait point *Lovat* ; mais il savait qu'il avait été le chef de la conspiration , et le regardait comme un homme respectable et nécessaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du passé des précautions pour l'avenir ; il établit un corps de milices subsistant vers les frontières d'Ecosse. On dépouilla tous les seigneurs écossais de leurs droits de juridiction qui leur attachait leurs tribus : et les chefs qui étaient demeurés fidèles , furent indemnisés par des pensions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France sur la destinée du prince *Edouard* , on avait fait partir , dès le mois de juin , deux petites frégates , qui abordèrent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse , où ce prince était descendu quand il commença cette entreprise malheureuse. On le chercha inutilement dans ce pays et dans plusieurs îles voisines de la côte du Lockaber. Enfin , le 29 septembre , le

prince arriva par des chemins détournés, et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ de ces deux vaisseaux. Ils ramenèrent le prince jusqu'à la vue de Brest; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une escadre anglaise. On retourna alors en haute mer, et on revint ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaise s'y trouve encore; on hasarda de passer à travers les vaisseaux ennemis; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réussi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, et surtout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes, et dans les îles d'Écosse, et que les échafauds étaient dressés de tous côtés pour ses partisans, son vainqueur, le duc de *Cumberland*, avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui assigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'est-à-dire, environ cinq cents cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaise fait elle-même ce que font ailleurs les souverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ses calamités; car étant réfugié en France, et se

voyant obligé à la fin d'en sortir pour satisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, son courage aigri par tant de secousses ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté, garrotté, mis en prison, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

*Charles-Edouard* depuis ce temps se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés, qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres. (p)

## C H A P I T R E X X V I.

*Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Lawfeldt. On prend d'assaut Berg-op-zoom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.*

LORSQUE cette fatale scène tendait à sa catastrophe en Angleterre, *Louis XV* achevait ses conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux

(p) Toutes ces particularités furent écrites en 1748, sous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-temps le prince *Edouard* dans ses prospérités et dans ses infortunes. L'histoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré et vendu une partie du manuscrit.

par-tout où il était avec le maréchal de Saxe , il proposait toujours une pacification nécessaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour se détruire. L'intérêt du nouveau stathouder ne paraissait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir , et qui n'était encore soutenue d'aucun subside réglé : mais l'animosité contre la cour de France allait si loin , les anciennes défiances étaient si invétérées , qu'un député des Etats , en présentant le stathouder aux états-généraux , le jour de l'installation , avait dit dans son discours *que la république avait besoin d'un chef contre un voisin ambitieux et perfide , qui se jouait de la foi des traités*. Paroles étranges , pendant qu'on traitait encore , et dont *Louis XV* ne se vengea qu'en n'abusant point de ses victoires , ce qui doit paraître encore plus surprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les esprits par la cour de Vienne , toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller *Marie-Thérèse* de l'héritage de ses pères , malgré la foi des traités : on s'en repentait , mais les alliés n'étaient pas satisfaits d'un repentir. La cour de Londres , pendant les conférences de Bréda , remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV*.

Enfin le ministère de *George II* fit paraître dans le fond du Nord un secours formidable. L'impératrice des Russes , *Elisabeth Pétrouna* , fille du czar *Pierre* , fit marcher cinquante mille hommes en Livonie , et promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait se porter par-tout où voudrait le roi d'Angleterre , moyennant cent mille livres sterling seulement.

seulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille hanovriens qui servaient dans l'armée anglaise. Ce traité, entamé long-temps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un si grand secours venu de si loin, et rien ne prouvait mieux que le czar *Pierre le grand*, en changeant tout dans ses vastes Etats, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on soulevait ainsi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ses conquêtes : la Flandre hollandaise fut prise aussi rapidement que les autres places l'avaient été; le grand objet du maréchal de *Saxe* était toujours de prendre *Mastricht*. Ce n'est pas une de ces places qu'on puisse prendre aisément après des victoires, comme presque toutes les villes d'Italie. Après la prise de *Mastricht* on allait à *Nimègue*; et il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un russe eût pu paraître pour les secourir; mais on ne pouvait assiéger *Mastricht* qu'en donnant une grande bataille, et en la gagnant complètement.

Le roi était à la tête de son armée, et les alliés étaient campés entre lui et la ville. Le duc de *Cumberland* les commandait encore. Le maréchal *Bathiani* conduisait les Autrichiens; le prince de *Valdeck*, les Hollandais.

Le roi voulut la bataille, le maréchal de *Saxe* la prépara; l'événement fut le même qu'à la journée de *Liège*. Les Français furent vainqueurs, et les alliés ne furent pas mis dans une déroute assez complète, pour que le grand objet du siège de

Bataille de  
Lawfelt ga-  
gnée par le  
roi de France  
et le maré-  
chal de *Saxe*.  
2 juillet  
1747.

Mastricht pût être rempli. Ils se retirèrent sous cette ville après avoir été vaincus, et laissèrent à *Louis XV*, avec la gloire d'une seconde victoire, l'entière liberté de toutes ses opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave résistance. Le maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de *Bavière*, frère naturel de l'empereur *Charles VII*; le marquis de *Froulai*, maréchal de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes espérances; le colonel *Dillon*, nom célèbre dans les troupes irlandaises; le brigadier d'*Erlach*, excellent officier; le marquis d'*Autichamp*, le comte d'*Aubeterre*, frère de celui qui avait été tué au siège de Bruxelles: le nombre des morts fut considérable. Le marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ses ambassades, y perdit une jambe; le jeune marquis de *Séguir* eut un bras emporté: il avait été long-temps sur le point de mourir des blessures qu'il avait reçues auparavant; et à peine était-il guéri que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de *Séguir*, son père: *Votre fils méritait d'être invulnérable*. La perte fut à peu-près égale des deux côtés. Cinq à six mille hommes tués ou blessés de part et d'autre signalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le discours qu'il tint au général *Ligonier* qu'on lui amena prisonnier: *Ne vaudrait-il pas mieux, lui dit-il, songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens?*

Paroles mémorables du roi de France au général *Ligonier*, son prisonnier, et né son sujet.

Cet officier général des troupes anglaises était

né son fujet ; il le fit manger à sa table : et des écossais , officiers au service de France , avaient péri par le dernier supplice en Angleterre , dans l'infortune du prince *Charles Edouard*.

En vain à chaque victoire , à chaque conquête , *Louis XV* offrait toujours la paix , il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient sur le secours des Russes , sur des succès en Italie , sur le changement de gouvernement en Hollande , qui devait enfanter des armées , sur les cercles de l'Empire , sur la supériorité des flottes anglaises , qui menaçaient toujours les possessions de la France en Amérique et en Asie.

Il fallait à *Louis XV* un fruit de la victoire : on mit le siège devant Berg - op - zoom , place réputée imprenable , moins par l'art de *Cohorn* , qui l'avait fortifiée , que par un bras de mer formé par l'Escaut derrière la ville. Outre ces défenses , outre une nombreuse garnison , il y avait des lignes auprès des fortifications ; et dans ces lignes , un corps de troupes qui pouvait à tout moment secourir la place.

Siège de  
Berg - op -  
zoom.

De tous les sièges qu'on a jamais faits , celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de *Lovendhal* , qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général , né en Danemarck , avait servi l'empire de Russie. Il s'était signalé aux assauts d'Oczakou , quand les Russes forcèrent les janissaires dans cette ville. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe , connaissait toutes les cours , leur génie , celui des peuples , leur manière de combattre : et il avait enfin donné



228 SIEGE DE BERG-OP-ZOOM.

la préférence à la France , où l'amitié du maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés et les Français, les assiégés et les assiégeans même crurent que l'entreprise échouerait. *Lovendhal* fut presque le seul qui compta sur le succès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garnison renforcée, secours de provision et de toute espèce par l'Escaut, artillerie bien servie, sorties des assiégés, attaques faites par un corps considérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en plusieurs endroits. Les maladies des assiégeans, campés dans un terrain malfain, secondaient encore la résistance de la ville. Ces maladies contagieuses mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de servir; mais ils furent aisément remplacés. Enfin, après trois semaines de tranchée ouverte, le comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occasions où il faut s'élever au-dessus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages fortement endommagés, le ravelin d'Edem et deux bastions, dont l'un s'appelait la Pucelle, et l'autre Cohorn. Le général résolut de donner l'assaut à la fois à ces trois endroits, et d'emporter la ville.

Berg-op-  
zoom pris  
d'assaut. 17  
sept. 1747.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux, et quelquefois des maîtres dans la discipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main et dans ces entreprises rapides, où l'impétuosité, l'agilité, l'ardeur renversent en un moment les obstacles. Les troupes commandées en silence, tout étant prêt, au milieu de la nuit, les assiégés se

croyant en fureté, on descend dans le fossé; on court aux trois brèches; douze grenadiers seulement se rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut se défendre, font mettre bas les armes au reste épouvanté. Les bastions la Pucelle et Cohorn sont assaillis et emportés avec la même vivacité; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pousse aux remparts, on s'y forme; on entre dans la ville, la baïonnette au bout du fusil: le marquis de Lujac se fait de la porte du port; le commandant de la forteresse de ce port se rend à lui à discrétion: tous les autres forts se rendent de même. Le vieux baron de *Cromstrom*, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes; le prince de *Hesse-Philipsstadt* veut faire quelque résistance dans les rues avec deux régimens, l'un écossais, l'autre suisse; ils sont taillés en pièces; le reste de la garnison fuit vers ces lignes qui devaient la protéger; ils y portent l'épouvante, tout fuit; les armes, les provisions, le bagage, tout est abandonné; la ville est en pillage au soldat vainqueur. On s'y fait, au nom du roi, de dix-sept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute espèce, et de rafraîchissemens que les villes de Hollande envoyaient aux assiégés. Il y avait sur les coffres, en gros caractères: *A l'invincible garnison de Berg-op-zoom*. Le roi en apprenant cette nouvelle fit le comte de *Lovendhal* maréchal de France. La surprise fut grande à Londres, la consternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de succès, il était encore très-difficile de faire la conquête de Maastricht. On réserva cette

230 SIEGE DE MASTRICHT.

entreprise pour l'année suivante 1748. *La paix est dans Mastricht*, disait le maréchal de *Saxe*.

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce siège important. Il fallait faire la même chose à peu-près que lorsqu'on avait assiégé Namur, s'ouvrir et s'affurer tous les passages, forcer une armée entière à se retirer, et la mettre dans l'impuissance d'agir. Ce fut la plus savante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entreprise, sans donner le change aux ennemis. Il était à la fois nécessaire de les tromper et de laisser ignorer son secret à ses propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abusât l'ennemi, et que toutes réussissent à point nommé. MM. de *Crémille* et de *Beauteville*, qui connaissaient un projet formé, l'année précédente, pour surprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de *Saxe* de s'en servir pour l'envahissement de Mastricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan, que le maréchal le saisit, et l'acheva.

Marche admirable du maréchal de *Saxe* commencée vers le 5 avril 1748.

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, et semble tourner le dos à Mastricht. Une autre division marche en même temps à Tirlemont, sur le chemin de Liège; une autre est à Tongres, une autre menace Luxembourg, et toutes enfin marchent vers Mastricht, à droite et à gauche de la Meuse.

Mastricht investie, le 13.

Les alliés séparés en plusieurs corps, ne voient le dessein du maréchal que quand il n'est plus temps

de s'y opposer. La ville se trouve investie des deux côtés de la rivière ; nul secours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingts mille hommes, sont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la prise de Mastricht.

Pour arrêter cette supériorité constante des Français, les Autrichiens, les Anglais et les Hollandais attendaient trente-cinq mille russes, au lieu de cinquante mille, sur lesquels ils avaient d'abord compté. Ce secours venu de si loin arrivait enfin. Les Russes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande discipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un simple manteau, et fouvent sur la neige. La plus sauvage nourriture leur suffisait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée ; ce qui pouvait rendre ce secours plus important, c'est que les Russes ne désertent jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur aversion pour les étrangers rendent inconnue parmi eux la désertion, qui est si fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs et les Suédois ; mais les soldats russes devenus si bons manquaient alors d'officiers. Les nationaux savaient obéir, mais leurs capitaines ne savaient pas commander ; et ils n'avaient plus ni un *Munick*, ni un *Lasai*, ni un *Keit*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Arrivée  
d'une armée  
de trente-cinq  
milles Russes  
au secours  
des alliés.

Tandis que le maréchal de *Saxe* assiégeait Mastricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement.

On allait recommencer vivement la guerre en Italie, et les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique et en Asie. Il faut voir les grandes choses qu'ils faisaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien et le nouveau monde.

## C H A P I T R E   X X V I I .

*Voyage de l'amiral Anson autour du globe.*

**L**A France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde. Si l'industrie et l'audace de nos nations modernes ont un avantage sur le reste de la terre et sur toute l'antiquité, c'est par nos expéditions maritimes. On n'est pas assez étonné peut-être de voir sortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civilisées, des flottes dont un seul vaisseau eût détruit tous les navires des anciens Grecs et des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange se livrer des combats à la vue des plus puissans empires, spectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encore passé jusqu'à eux. De l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique se disputer des esclaves dans un nouveau monde.

Rarement le succès est-il proportionné à ces entreprises, non-seulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obstacles, mais parce qu'on n'emploie presque jamais d'assez grands moyens.

L'expédition de l'amiral *Anson* est une preuve de ce que peut un homme intelligent et ferme, malgré la faiblesse des préparatifs et la grandeur des dangers.

On se souvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne, en 1739, le ministère de Londres envoya l'amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y détruisit Porto-Bello, et qu'il manqua Carthagène. On destinait dans le même temps *George Anson* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner si on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaste empire que l'Espagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anson* commodore, c'est-à-dire, chef d'escadre; on lui donna cinq vaisseaux, une espèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, et deux navires chargés de provisions et de marchandises; ces deux navires étaient destinés à faire le commerce à la faveur de cette entreprise, car c'est le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'escadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi lesquels il y avait de vieux invalides et deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, et on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de septembre 1740. Il prend sa route par l'île de Madère qui appartient au Portugal. Il s'avance aux îles du Cap-verd, et range les côtes du Brésil. On se reposa dans une petite île nommée Sainte-Catherine, couverte en tout temps de verdure et de fruits, à vingt-sept degrés de latitude australe; et après avoir ensuite côtoyé le pays froid et inculte des Patagons, sur lequel on a débité tant de fables,

le commodore entra , sur la fin de février 1741, dans le détroit de le Maire , ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons , nommée le tryal, l'épreuve , fut le premier navire de cette espèce qui osa doubler le cap Horn. Elle s'empara depuis dans la mer du Sud d'un bâtiment espagnol de fix cents tonneaux , dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Singulière  
aventure.

Cependant en doublant le cap Horn , après avoir passé le détroit de le Maire , des tempêtes extraordinaires battent les vaisseaux d'*Anson*, et les disperfent. Un scorbut d'une nature affreuse fait périr la moitié de l'équipage ; le feul vaisseau du commodore aborde dans l'île déferte de Fernandez, dans la mer du Sud , en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raisonnable , qui voit avec quelque horreur ces foins prodigieux que prennent les hommes pour se rendre malheureux, eux et leurs semblables, apprendra peut-être avec fatisfaction que *George Anson* , trouvant dans cette île déferte le climat le plus doux et le terrain le plus fertile, y fema des légumes et des fruits dont il avait apporté les femences et les noyaux, et qui bientôt couvrèrent l'île entière. Des espagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis prisonniers en Angleterre , jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anson* qui eût pu réparer par cette attention généreuse le mal que fait la guerre; et ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva sur la côte beaucoup de lions de mer , dont les mâles se battent entre eux pour les femelles ; et on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées , et qui par - là servirent de preuve aux aventures d'un anglais , nommé *Shelkrift* , qui , abandonné dans cette île , y avait vécu seul plusieurs années. Qu'il soit permis d'adoucir par ces petites circonstances la tristesse d'une histoire qui n'est qu'un récit de meurtres et de calamités. Une observation plus intéressante fut celle de la variation de la boussole , qu'on trouva conforme au système de *Halley*. L'aiguille aimantée suivait exactement la route que ce grand astronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique , comme *Newton* en donna à toute la nature. (13) Et cette petite escadre , qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'espérance du pillage , servait la philosophie sans le savoir.

Belle observation.

*Anson*, qui montait un vaisseau de soixante canons , ayant été rejoint par un vaisseau de guerre et par cette chaloupe nommée *l'épreuve* , fit en croisant , vers cette île de Fernandez , plusieurs prises assez considérables. Mais bientôt après , s'étant avancé jusque vers la ligne équinoxiale , il osa attaquer la ville de Paita sur cette même côte de l'Amérique. Il ne se servit ni de ses vaisseaux de guerre , ni de tout ce qui lui restait d'hommes pour tenter ce coup

Aventure plus singulière encore.

( 13 ) On a pu le dire en Angleterre , mais cela n'est pas exact ; les lois de la matière magnétique sont encore inconnues , et le seront vraisemblablement très-long-temps. Les phénomènes de l'aimant sont trop compliqués , et paraissent dépendre de trop de causes pour que le génie seul puisse en deviner les lois. Cette découverte est au nombre de celles qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps.



hardi. Cinquante soldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition ; ils abordent pendant la nuit ; cette surprise subite , la confusion et le désordre que l'obscurité redouble , multiplient et augmentent le danger. Le gouverneur , la garnison , les habitans fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres rassembler trois cents hommes de cavalerie et la milice des environs. Les cinquante anglais cependant font transporter paisiblement pendant trois jours les trésors qu'ils trouvent dans la douane et dans les maisons. Des esclaves nègres , qui n'avaient pas fui , espèce d'animaux appartenans au premier qui s'en faisoit , aident à enlever les richesses de leurs anciens maîtres. Les vaisseaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardiesse de redescendre dans la ville et d'y combattre , ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville et des effets qui restaient encore. *Anson* fit réduire Païta en cendres , et partit , ayant dépouillé aussi aisément les Espagnols que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Espagne fut de plus quinze cents mille piastres , le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingts mille , ce qui , joint aux prises précédentes , enrichissait déjà l'escadre. Le grand nombre enlevé par le scorbut laissait encore une plus grande part aux survivans. Cette petite escadre remonta ensuite vis-à-vis Panama sur la côte où l'on pêche les perles , et s'avança devant Acapulco , au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne favait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Novembre  
1741.

Si l'amiral *Vernon* qui avait assiégé Carthagène sur la mer opposée eût réussi, il pouvait donner la main au commodore *Anson*. L'isthme de Panama était pris à droite et à gauche par les Anglais, et le centre de la nomination espagnole perdu. Le ministère de Madrid, averti long-temps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur presque sans exemple rendait inutiles. Il prévint l'escadre d'*Anson* par une flotte plus nombreuse, plus forte d'hommes et d'artillerie, sous le commandement de dom *Joseph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient assailli les Anglais, dispersèrent les Espagnols avant qu'ils pussent atteindre le détroit de le Maire. Non-seulement le scorbut qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Espagnols avec la même furie, mais des provisions qu'on attendait de Buénos-Aires n'étant point venues, la faim se joignit au scorbut. Deux vaisseaux espagnols, qui ne portaient que des mourans, furent fracassés sur les côtes; deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laisser son vaisseau amiral à Buénos-Aires; il n'y avait plus assez de mains pour le gouverner, et ce vaisseau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de sorte que le commandant de cette flotte retourna en Espagne, en 1746, avec moins de cent hommes, qui restaient de deux mille sept cents dont sa flotte était montée; événement funeste qui sert à faire voir que la guerre sur mer est plus dangereuse que sur terre, puisque sans combattre on essuie presque toujours les dangers et les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laissèrent *Anson* en pleine

liberté dans la mer du Sud ; mais les pertes qu'*Anson* avait faites de son côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entreprises sur les terres , et sur-tout depuis qu'il eut appris par les prisonniers le mauvais succès du siège de Carthagène , et que le Mexique était rassuré.

*Anson* réduisit donc ses entreprises et ses grandes espérances à se saisir d'un galion immense , que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille , capitale des Philippines , ainsi nommées parce qu'elles furent découvertes sous le règne de *Philippe II*.

Ce galion chargé d'argent ne ferait point parti si on avait vu les Anglais sur les côtes , et il ne devait mettre à la voile que long-temps après leur départ. Le commodore va donc traverser l'Océan pacifique , et tous les climats opposés à l'Afrique , entre notre tropique et l'équateur. L'avarice , devenue honorable par la fatigue et le danger , lui fait parcourir le globe avec deux vaisseaux de guerre.

Le scorbut poursuit encore l'équipage sur ces mers , et l'un des vaisseaux faisant eau de tous côtés , on est obligé de l'abandonner , et de le brûler au milieu de la mer , de peur que ses débris ne soient portés dans quelques îles des Espagnols , et ne leur deviennent utiles. Ce qui restait de matelots et de soldats sur ce vaisseau passe dans celui d'*Anson* , et le commodore n'a plus de son escadre que son seul vaisseau , nommé le centurion , monté de soixante canons , suivi de deux espèces de chaloupes. Le centurion , échappé seul à tant de dangers , mais délabré lui-même , et ne portant que des malades ,

relâche pour son bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors presque entièrement déserte; peuplée naguère de trente mille ames, mais dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, et dont le reste avait été transporté dans une autre île par les Espagnols.

Le séjour de Tinian sauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domestiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut servir à la nourriture, aux commodités de la vie, et au radoub d'un vaisseau. Ce qu'on trouva de plus singulier, est un arbre dont le fruit d'un goût agréable peut remplacer le pain; trésor réel qui transplanté, s'il se pouvait, dans nos climats, serait bien préférable à ces richesses de convention, qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette île il range celle de Formose, et cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Kanton, pour radouber le seul vaisseau qui lui reste.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans une petite île qui n'est qu'un rocher, mais qui leur était nécessaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les privilèges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me semble, défarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'histoire de l'expédition de l'amiral *Anson*. Cet historien, d'ailleurs judicieux, instructif et bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple méprisable, sans

foi et sans industrie. Quant à leur industrie, elle n'est en rien de la nature de la nôtre ; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puissante nation, par ceux qui sont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un siècle et demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité et de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaste empire. Faut-il insulter la nation la plus ancienne et la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des anglais, par des larcins et par des gains illicites, la vingt millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Espagnols dans la mer de la Chine ? Il n'y a pas long-temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois, si ayant fait naufrage sur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans courir en foule s'emparer avidement à ses yeux de tous ses effets naufragés ?

Le commodore ayant mis son vaisseau en très-bon état à Macao, par le secours des Chinois, et ayant reçu sur son bord quelques matelots indiens et quelques hollandais qui lui parurent des hommes de service, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le disant même à son équipage ; mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la poursuite de ce galion, qu'il présumait être alors dans ces parages. Dès qu'il est en pleine mer, il fait part de son projet à tout son monde.

monde. L'idée d'une si riche prise les remplit de joie et d'espérance, et redoubla leur courage.

Enfin, le 9 juin 1743, on découvre ce vaisseau qu'on poursuivait depuis si long-temps d'un bout de l'hémisphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de soixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cents cinquante hommes de combat composaient l'équipage. Le trésor qu'il portait n'était que d'environ quinze cents mille piastras en argent, avec de la cochenille; parce tout le trésor, qui est d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée sur un autre galion.

Le commodore n'avait sur son vaisseau le Centurion que deux cents quarante hommes. Le capitaine du galion ayant aperçu l'ennemi, aima mieux hasarder le trésor que perdre sa gloire en fuyant devant un anglais, et fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richesses, plus forte que le devoir de les conserver pour son roi, l'expérience des Anglais et les manœuvres savantes du commodore lui donnèrent la victoire. Il neut que deux hommes tués dans le combat; le galion perdit soixante et sept hommes tués sur les ponts, et il eut quatre-vingt-quatre blessés. Il lui restait encore plus de monde qu'au commodore; cependant il se rendit. Le vainqueur retourna à Kanton avec cette riche prise. Il y soutint l'honneur de sa nation, en refusant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaisseau de guerre n'en devait pas: sa conduite en

impofa. Le gouverneur de Kanton lui donna une audience , à laquelle il fut conduit à travers deux haies de foldats , au nombre de dix mille ; après quoi il retourna dans fa patrie par les îles de la Sonde et par le cap de Bonne-Efpérance. Ayant ainfi fait le tour du monde en victorieux , il aborda en Angleterre , le 4 juin 1744 , après un voyage de trois ans et demi.

Il fit porter à Londres en triomphe , fur trente-deux chariots , au fon des tambours et des trompettes , et aux acclamations de la multitude , les richesses qu'il avait conquifes. Ses prises fe montoient en argent et en or à dix millions , monnaie de France , qui furent le prix du commodore , de fes officiers , des matelots et des foldats , fans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues et de leur valeur. Ces richesses , circulant bientôt dans la nation , contribuèrent à lui faire fupporter les frais immenfes de la guerre.

De fimples corfaires firent des prises encore plus confidérables. Le capitaine *Talbot* prit avec fon feul vaiffeau deux navires français qu'il crut d'abord venir de la Martinique , et ne porter que des marchandifes communes : mais ces deux bâtimens malouins avaient été frétés par les Efpagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France et l'Angleterre ; ils croyaient revenir en fureté. Un efpagnol , qui avait été gouverneur du Pérou , était fur l'un de ces vaiffeaux ; et tous les deux rapportaient des tréfors en or , en argent , en diamans et en marchandifes précieufes. Cette prise était eftimée vingt-fix millions de livres. L'équipage du corfaire

fut si étonné de ce qu'il voyait qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque passager espagnol portait sur soi. Il n'y en avait presque aucun qui n'eût une épée d'or et un diamant au doigt ; on leur laissa tout : et quand *Talbot* eut amené ses prises au port de Kingsale, en Irlande, il fit présent de vingt guinées à chacun des matelots et des domestiques espagnols. Le butin fut partagé entre deux vaisseaux corsaires, dont l'un, qui était compagnon de *Talbot*, avait poursuivi en vain un autre vaisseau, nommé l'Espérance, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corsaires eut huit cents cinquante guinées pour sa part ; les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au-delà d'une année de revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, et relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui envisageait dans les calamités publiques des avantages si prodigieux.



## CHAPITRE XXVIII.

*Louisbourg. Combats de mer : prises immenses que font les Anglais.*

UNE autre entreprise, commencée plus tard que celle de l'amiral *Anson*, montre bien de quoi est capable une nation commerçante à la fois et guerrière. Je veux parler du siège de Louisbourg ; ce ne fut point une opération du cabinet des ministres de Londres, ce fut le fruit de la hardiesse des marchands de la nouvelle Angleterre. Cette colonie, l'une des plus florissantes de la nation anglaise, est éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du Cap-Breton, île alors importante pour les Français, située vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs possessions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue, qui se fait dans ses parages, était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaisseaux de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grâce et d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, nécessaires pour les manufactures de toute espèce. C'était une école de matelots ; et ce commerce, joint à celui de la morue, faisait travailler dix mille hommes, et circuler dix millions.

Un négociant, nommé *Vaugan*, propose à ses

concitoyens de la nouvelle Angleterre de lever des troupes pour assiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit foudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approvisionne, on leur fournit des vaisseaux de transport; tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres; il leur fallait sur-tout des vaisseaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral *Waren* avec quatre vaisseaux protéger cette entreprise de tout un peuple.

Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, et rendre tous ces efforts inutiles si on avait eu assez de munitions: mais c'est le fort de la plupart des établissemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le ministre de la marine de France fait partir un vaisseau de soixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaisseau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuse défense de cinquante jours, fut obligé de se rendre. Les Anglais lui firent des conditions: ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garnison et tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Brest de recevoir, quelques mois après, une colonie entière de Français, que des vaisseaux anglais laissèrent sur le rivage.

La prise de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie française des Indes; elle avait pris à

ferme le commerce des pelleteries du Canada, et ses vaisseaux au retour des grandes Indes venaient souvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaisseaux de la compagnie y abordent immédiatement après sa prise, et se livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout ; une fatalité non moins singulière enrichit encore les nouveaux possesseurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment espagnol, nommé l'Espérance, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver sa sûreté dans le port de Louisbourg, comme les autres ; il y trouva sa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainsi se rendre eux-mêmes du fond de l'Asie et de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès long-temps on a appelé la guerre un jeu de hasard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres sterling. Non-seulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il semble que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de 100 pièces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-six de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-sept de 50 à 54 canons ; et au-dessous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes et dix brûlots. C'était en tout deux cents soixante-trois vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires et des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaisseaux

ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup ; le nombre des soldats était trop disproportionné : mais enfin, en 1746 et 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers de l'Ecosse et d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, et ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour, de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient ou de France ou des îles, ils couraient risque étant escortés d'être pris avec leurs escortes. En effet les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles ; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaise ; il y en eut trente de pris, Oct. 1745. coulés à fond ou échoués ; deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale, pour essayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis dans la nouvelle Ecosse. Le duc d'Enville, de la maison de *la Rochefoucauld*, y fut envoyé avec quatorze vaisseaux. C'était un homme d'un grand courage, Juin 1746. d'une politesse et d'une douceur de mœurs que les Français seuls conservent dans la rudesse attachée

## 248 SUCCÈS DE L'ANGLETERRE.

Septembre. au service maritime ; mais la force de son corps ne secondait pas celle de son ame. Il mourut de maladie sur le rivage barbare de Chiboctou , après avoir vu sa flotte dispersée par des tempêtes. C'est lui dont la veuve s'est fait dans Paris une si grande réputation par ses vertus courageuses , et par la constance d'une ame forte , qualité rare en France.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent sur mer fut le combat naval de Finisterre ; combat où ils prirent six gros vaisseaux de roi , et sept de la compagnie des Indes armés en guerre , dont quatre se rendirent dans le combat et trois autres ensuite ; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

16 mai 1747. Londres est remplie de négocians et de gens de mer qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un transport de joie inoui , quand on vit arriver dans la Tamise le même vaisseau le Centurion , si fameux par son expédition autour du monde ; il apportait la nouvelle de la bataille de Finisterre gagnée par ce même Anson , devenu à juste titre vice-amiral-général , et par l'amiral *Waren*. On vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or , de l'argent et des effets pris sur la flotte de France. La perte de ces effets et de ces vaisseaux fut estimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette prise on frappa quelques espèces , sur lesquelles on voyait pour légende *Finisterre* ; monument flatteur à la fois et encourageant pour la nation , et imitation glorieuse de l'usage qu'avaient les Romains de graver ainsi sur la monnaie courante ,

comme sur des médailles, les plus grands événemens de leur empire. Cette victoire était plus heureuse et plus utile qu'étonnante. Les amiraux *Anson* et *Waren* avaient combattu avec dix-sept vaisseaux de guerre contre six vaisseaux de roi, dont le meilleur ne valait pas, pour la construction, le moindre navire de la flotte anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le marquis de la *Fonquière*, chef de cette escadre, eût soutenu long-temps le combat et donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaisseau le *Windfor* s'exprimait ainsi dans sa lettre sur cette bataille : *Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français ; et pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'est rendu que quand il leur a été absolument impossible de manœuvrer.*

Il ne restait plus aux Français, sur ces mers, que sept vaisseaux de guerre pour escorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique, sous le commandement de M. de l'*Estanduère*. Ils furent rencontrés par quatorze vaisseaux anglais. On se battit comme à Finistère, avec le même courage et la même fortune. Le nombre l'emporta, et l'amiral *Hawkes* amena dans la Tamise six vaisseaux des sept qu'il avait combattus.

14 octobre  
1747.

La France n'avait plus alors qu'un seul vaisseau de guerre. On connut dans toute son étendue la faute du cardinal de *Fleuri*, d'avoir négligé la mer ; cette faute est difficile à réparer. La marine est un

art et un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles et appliqués ; mais il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable.

## C H A P I T R E X X I X.

*De l'Inde , de Madras , de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix , &c.*

**P**ENDANT que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers , et que tout le globe était le théâtre de la guerre , ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madras. Un homme à la fois négociant et guerrier , nommé *Mahé de la Bourdonnais* , vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie.

Pour rendre cet événement plus sensible , il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde , du commerce des Européens dans cette vaste et riche contrée , et de la rivalité qui régna entre eux , rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européennes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissemens , on y a porté la guerre , plusieurs y ont fait des fortunes immenses , peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays plus renommé autrefois pour sa religion , ses sciences et ses lois que pour ces richesses qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un anglais ( *q* ) qui a demeuré trente ans dans le Bengale , et qui fait les langues moderne et ancienne des brames , détruit tout ce vain amas d'erreurs dont sont remplies nos histoires des Indes , et confirme ce que le petit nombre d'hommes instruits en a pensé. ( *r* ) Ce pays est , sans contredit , le plus anciennement policé qui soit dans le monde ; les savans chinois même lui accordent cette supériorité. Les plus anciens monumens que l'empereur *Cam-hi* avait recueillis dans son cabinet de curiosités , étaient tous indiens. Le docte et infatigable anglais qui a copié , en 1754 , leur première loi écrite , nommée le *Shafta* , antérieure au *Veidam* , assure que cette loi a quatre mille six cents soixante et six ans d'antiquité dans le temps qu'il la copia. Long-temps avant ce monument , le plus ancien de la terre , s'il faut l'en croire , cette loi était consacrée par la tradition et par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde , copiées sans examen les unes sur les autres , de diviser toutes les nations des Indiens en mahométans et en idolâtres ; mais il est avéré que les brames et les banians , loin d'être idolâtres , ont toujours reconnu un seul Dieu créateur que leurs livres appellent toujours l'ÉTERNEL ; ils le reconnaissent encore au milieu de toutes les superstitions qui défigurent leur ancien culte. Nous

( *q* ) M. *Holwell*.

( *r* ) J'ai étudié , dit-il , tout ce qui a été écrit sur les Indiens , depuis *Arrien* jusqu'à l'abbé *Guyon* même ; et je n'ai trouvé qu'erreur et mensonge. ( pag. 5 de la préface. )



avons cru , en voyant les figures monstreuſes expoſées dans leurs temples à la vénération publique , qu'ils adoraient des diables , quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces repréſentations ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblèmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne , elle eſt montée ſur un dragon , et tient du premier de ſes bras droits une pique , dont la pointe reſſemble à une fleur de lis. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours , ni de diſcuter le Chaſtabat et le Veidam , ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres ; mais quoique leur aſſervifſement aux Tartares , l'horrible cupidité et les débauches des européens établis ſur leurs côtes , les aient rendus pour la plupart fourbes et méchans ; cependant l'auteur qui a vécu ſi long-temps avec eux , dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe , ou par les intrigues des cours des Nababs , ſont le modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puiſſe trouver ſur la face de la terre. ( s )

Le climat de l'Inde eſt ſans contredit le plus

( s ) Le grand-prêtre de l'île Chéringam , dans la province d'Arcate , qui juſtifiera le chevalier *Lafſ* contre les accuſations du gouverneur *Dupleix* , était un vieillard de cent années , reſpecté pour ſa vertu incorruptible. Il ſavait le français , et rendit de grands ſervices à la compagnie des Indes. C'eſt lui qui traduifit l'Ezourveidam , dont j'ai remis le manuſcrit à la bibliothèque du roi.

favorable à la nature humaine. Il n'est pas rare d'y voir des vieillards de six vingts ans. Les tristes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que dans une bataille livrée par un vice-roi, tyran de ce pays, contre un autre tyran, l'un des deux, nommé *Anaverdikan*, que nous fîmes affaffiner dans le combat par un traître de ses suivans, était âgé de cent sept années, et qu'il avait ramené trois fois ses soldats à la charge. L'empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Nifan Elmoluk*, grand-chancelier de l'empire sous *Mahomet-Sha*, détrôné et rétabli par *Sha-Nadir*, est mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque est sobre dans ces pays, jouit d'une vie longue et saine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares et à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philosophes, de finir leurs jours sur un bûcher, dans l'espoir de recommencer une nouvelle carrière, et celle des femmes, de se brûler sur le corps de leurs maris pour renaître avec eux sous une forme différente, prouvent une grande superstition, mais aussi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs semblables, et ne craignaient pas de se tuer eux-mêmes. Les femmes dans les castes des brames se brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps; celles-ci le détruisent, et toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps sera plus heureux.

L'horreur de répandre le sang des bêtes augmenta

chez cette antique nation celle de répandre le sang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais soldats. C'est une vertu qui a causé leurs malheurs, et qui les a fait esclaves. Le gouvernement tartare, qui est précisément celui de nos anciens grands fiefs, soumet presque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, lesquels sont institués par l'empereur. Tous ces tyrans sont très-riches et le peuple très-pauvre. C'est cette administration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Asie et dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, et encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui soit sur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conservé leur liberté.

Les Marattes, dans ces vastes pays, sont presque les seuls qui soient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa et Bombai, dans l'espace de plus de sept cents milles. Ce sont les Suisses de l'Inde, aussi guerriers, moins policés, mais plus nombreux et par-là plus redoutables. Les vice-rois qui se font la guerre achètent leur secours, les payent, et les craignent.

La prodigieuse supériorité de génie et de force qu'ont les Européens sur les Asiatiques orientaux, est assez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, et qu'ils se disputent encore tous les jours. Les Portugais, établis les premiers sur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes et leur religion dans l'étendue de plus de deux mille

lieues , depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Malaca , ayant des comptoirs et des forts qui se secouraient les uns les autres. *Philippe II*, maître du Portugal , aurait pu former dans l'Inde une domination aussi avantageuse pour le moins que celle du Pérou et du Mexique; et sans le courage et l'industrie des Hollandais et ensuite des Anglais , le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vastes contrées , qu'il n'en confère en Italie , et en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève sur les peuples devenus ses sujets.

On n'ignore pas que les Hollandais sont ceux qui ont les plus grands établissemens dans cette partie du monde , depuis les îles de la Sonde jusqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils sont presque sur les deux côtes de la presqu'île de l'Inde et jusque dans le Bengale. Les Français , arrivés les derniers , ont été les plus mal partagés. C'est leur fort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV*, anéantie en 1712 , renaissante en 1720 dans Pondichéry , paraissait , ainsi qu'on l'a déjà dit , très-florissante ; elle avait beaucoup de vaisseaux , de commis , de directeurs , même des canons et des soldats ; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ses actionnaires du produit de son commerce. C'est la seule compagnie de l'Europe qui soit dans ce cas ; et , au fond , ses actionnaires et ses créanciers n'ont jamais été payés que de la concession faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac , absolument étrangère à son négoce. Par cela même elle florissait

à Pondichéri : car l'argent de ses retours était employé à augmenter ses fonds , à fortifier la ville , à l'embellir , à se ménager dans l'Inde des alliés utiles.

*Dupleix* , homme aussi actif qu'intelligent , et aussi méditatif que laborieux , avait dirigé long-temps le comptoir de Chandernagor sur le Gange , dans la fertile et riche province de Bengale , à onze cents milles de Pondichéri , y avait formé un vaste établissement , bâti une ville , équipé quinze vaisseaux. C'était une conquête de génie et d'industrie , bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fût alors le commerce pour son propre avantage. L'administrateur en la servant acquit une immense fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établissement à Patna , en remontant le Gange jusqu'à trente lieues de Bénarès , cette antique école des brachmanes.

Tant de services lui méritèrent le gouvernement général des établissements français à Pondichéri , en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France. On a déjà remarqué que le contre-coup de ces guerres se fait toujours sentir aux extrémités du monde en Asie et en Amérique.

Les Anglais ont , à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri , la ville de Madras dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France. Ces deux villes font rivales ; mais le commerce est si vaste de ce monde au nôtre , l'industrie européenne est si active , si supérieure à celle des Indiens , que ces deux colonies pouvaient s'enrichir sans se nuire.

*Dupleix*

*Dupleix*, gouverneur de Pondichéri, et chef de la nation française dans les Indes, avait proposé la neutralité à la compagnie anglaise. Rien n'était plus convenable à des commerçans, qui ne doivent point vendre des étoffes et du poivre à main armée. Le commerce est fait pour être le lien des nations, pour consoler la terre, et non pour la dévaster. L'humanité et la raison avaient fait ces offres ; la fierté et l'avarice les refusèrent. Les Anglais se flat- taient, non sans vraisemblance, d'être aisément vainqueurs sur les mers de l'Inde comme ailleurs, et d'anéantir la compagnie de France.

*Mahé de la Bourdonnais* était, comme les du *Quesne*, les *Bart*, les du *Gué-Trouin*, capable de faire beau- coup avec peu, et aussi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon et de la Maurice, nommé à ces emplois par le roi, et gérant au nom de la com- pagnie. Ces îles étaient devenues florissantes sous son administration : il sort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaisseaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs et de huit cents noirs, qu'il a disciplinés lui-même, et dont il a fait de bons canonniers. Une escadre anglaise sous l'amiral *Barnet* croisait dans ces mers, défendait Madras, inquiétait Pondichéri, et faisait beaucoup de prises. Il attaque cette escadre, il la disperse, et se hâte d'aller mettre le siège devant Madras.

Des députés vinrent lui représenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-mogol. Ils avaient raison ; c'est le comble de la faiblesse asiatique de le souffrir, et de l'audace européenne de

6 juillet.  
1746

le tenter. Les Français débarquent sans résistance ; leur canon est amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garnison de cinq cents soldats. L'établissement anglais consistait dans le fort Saint-George, où étaient tous les magasins ; dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'est habitée que par des européens ; dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négocians et d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, juifs, banians, arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes espèces, indiens rouges, indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille âmes. Le gouverneur fut bientôt obligé de se rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cents mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

*La Bourdonnais* avait un ordre exprès du ministère de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde ; ordre peut-être inconfidéré comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, et reçut des otages et des sûretés pour le payement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne fut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand service. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples et dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, et de rendre enfin la nation victorieuse respectable et chère aux vaincus.

Le sort de la France a presque toujours été que ses entreprises et même ses succès, hors de ses frontières, lui sont devenus funestes. *Dupleix*, gouverneur de

la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnais*. Il cassa la capitulation, s'empara de ses vaisseaux, et voulut même le faire arrêter. Les Anglais et les habitans de Madras, qui comptaient sur le droit des gens, demeurèrent interdits, quand on leur annonça la violation du traité et de la parole d'honneur donnée par *la Bourdonnais*. Mais l'indignation fut extrême, quand *Dupleix* s'étant rendu maître de la ville Noire la détruisit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, sans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, et le nom français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies, de fait, qu'une telle conduite produisait, *Dupleix* fit signer par le conseil de Pondichéry, et par les principaux citoyens qui étaient à ses ordres, les mémoires les plus outrageans contre son rival. On l'accusait d'avoir exigé de Madras une rançon trop faible, et d'avoir reçu pour lui des présens trop considérables.

Enfin, pour prix du plus signalé service, le vainqueur de Madras en arrivant à Paris fut enfermé à la bastille. Il y resta trois ans et demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permission de voir sa femme et ses enfans lui fut refusée. Cruellement puni sur le soupçon seul, il contracta dans sa prison une maladie mortelle : mais avant que cette persécution terminât sa vie, il fut déclaré innocent par la commission du conseil, nommée pour le juger. On douta si dans cet état c'était une consolation ou

3 février  
1761.



une douleur de plus, d'être justifié si tard et si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant *la Bourdonnais* le vengeur de la France, et la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à son ennemi *Dupleix*, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais qui l'assiégèrent par terre et par mer. L'amiral *Boscaven* vint l'assiéger avec environ quatre mille soldats anglais ou hollandais, et autant d'indiens, renforcés encore la plupart des matelots de sa flotte composée de vingt et une voiles. M. *Dupleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire : ses soins infatigables furent secondés par M. de *Bussi*, qui repoussa souvent les assiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y signalèrent un courage qui méritait la reconnaissance de la patrie. Cette capitale des colonies françaises, qu'on n'avait pas cru en état de résister, fut sauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. *Dupleix* le grand cordon de Saint-Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du service militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur et le vainqueur des vice-rois de l'Inde, et quelle catastrophe suivit trop de gloire.

## C H A P I T R E   X X X .

*Paix d'Aix-la-Chapelle.*

DANS ce flux et ce reflux de succès et de pertes, communs à presque toutes les guerres, *Louis XV* ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Mastricht était prêt de se rendre au maréchal de *Saxe* qui l'assiégeait après la plus savante marche que jamais général eût faite, et de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient consternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs soldats prisonniers de guerre. Des désastres plus grands que ceux de l'année 1672 semblaient menacer cette république: mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; ses colonies étaient exposées, son commerce périssait, elle n'avait plus de vaisseaux de guerre. Toutes les nations souffraient, et toutes avaient besoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de sept mille vaisseaux marchands, soit de France, soit d'Espagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques: et de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces désastres la multitude des morts, la difficulté des recrues: c'est le sort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne et de l'Italie, les Pays-Bas, étaient ravagés; et pour

accroître et prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre et de la Hollande fe fait venir trente-cinq mille ruffes qui était déjà dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs et les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait emportée, il avait offert la paix, et qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que *Mastricht* allait tomber après *Berg-op-zoom*, et que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

16 octobre  
1748.

Le marquis de *Saint-Séverin*, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi.*

*Louis XV* ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à dom *Carlos*, prince de son sang: il établit dans Parme, Plaifance et Guastalle, dom *Philippe*, son gendre; le duc de Modène, son allié, et gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gènes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, et même plus utile à la cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors et de sang; et la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Prusse fut celui qui retira les plus grands avantages; il conserva la conquête de la Silésie, dans un temps où toutes les puissances avaient pour maxime de ne souffrir l'agrandissement d'aucun prince. Le duc de Savoie, roi de Sardaigne, fut après le roi de Prusse celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France se rétablit faiblement. Alors l'Europe chrétienne se trouva partagée entre deux grands partis, qui se ménageaient l'un l'autre, et qui soutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait assurer une éternelle paix. Les Etats de l'impératrice reine de Hongrie, et une partie de l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne composaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Espagne, les deux Siciles, la Prusse, la Suède. Toutes les puissances restèrent armées; et on espéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe semblaient inspirer l'une à l'autre.

*Louis XIV* avait le premier entretenu ces nombreuses armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de sorte qu'après la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, les puissances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes sous les armes, au détriment des arts et

des professions nécessaires, sur-tout de l'agriculture : on se flatta que de long-temps il n'y aurait aucun agresseur, parce que tous les Etats étaient armés pour se défendre : mais on se flatta en vain.

## C H A P I T R E   X X X I .

*Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations et supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.*

L'EUROPE entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg jusqu'à Cadix ; les beaux arts étaient par-tout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle ; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différens. Les malheurs nouveaux de l'Europe semblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui se firent sentir en plusieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renversé sur ses habitans ; il y périt près de trente mille personnes : ce fléau s'étendit en Espagne ; la petite ville de Sétubal fut presque détruite, d'autres endommagées ; la mer s'élevant au-dessus de la chauffée de Cadix, engloutit tout ce qui se trouva sur

le chemin ; les secouffes de la terre qui ébranlaient l'Europe se firent sentir de même en Afrique ; et le même jour que les habitans de Lisbonne périssaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc ; une peuplade entière d'arabes fut ensevelie dans les abymes ; les villes de Fez et de Méquinéz furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

Ce fléau semblaient devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes , et leur faire sentir qu'ils ne sont en effet que des victimes de la mort, qui doivent au moins se consoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de DIEU en faisant brûler des juifs et d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto-da-fé*, acte de foi , que les autres nations regardent comme un acte de barbarie : mais dès ce temps-là même on prenait des mesures dans d'autres parties de l'Europe pour ensanglanter cette terre qui s'éroulait sous nos pieds.

20 juin  
1756.

La première catastrophe funeste se passa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi n'était que le premier magistrat. Il était obligé de se conformer à la pluralité des voix du sénat : les états, composés de la noblesse, de la bourgeoisie, du clergé et des payfans, pouvaient réformer les lois du sénat, mais le roi ne le pouvait pas.

Quelques seigneurs, plus attachés au roi qu'aux nouvelles lois de la patrie, conspirèrent contre le sénat en faveur du monarque : tout fut découvert ; les conjurés furent punis de mort. Ce qui dans un Etat purement monarchique aurait passé pour une action vertueuse, fut regardé comme une trahison infame dans un pays devenu libre : ainsi les mêmes

Juin 1756.

actions font crimes ou vertus selon les lieux et selon les temps.

Cette aventure indisposa la Suède contre son roi, et contribua ensuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Frédéric*, roi de Prusse, dont la sœur avait épousé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Prusse et ses ennemis préparaient dès-lors étaient un feu qui couvait sous la cendre; ce feu embrasa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France et l'Angleterre, pour quelques terrains sauvages vers l'Acadie, inspira une nouvelle politique à tous les souverains d'Europe. Il est utile d'observer que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les ministres qui travaillèrent, en 1712 et 1713, au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voisine du Canada, avec toutes ses anciennes limites; mais on n'avait pas spécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait: c'est une faute qu'on n'a jamais commise dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont résulté nécessairement de cette omission. Si la philosophie et la justice se mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français et les Anglais se disputaient un pays sur lequel ils n'avaient aucun droit: mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille dispute élevée entre de simples commerçans aurait été apaisée en deux heures par des arbitres; mais entre des couronnes il suffit de l'ambition ou de

l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt Etats. On accusait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-supérieurs, par leurs nombreuses et riches colonies, dans l'Amérique septentrionale; ils l'étaient encore plus sur mer par leurs flottes; et ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils se flattaient que rien ne leur résisterait, ni dans le nouveau monde ni sur nos mers: leurs espérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent, en 1755, par attaquer les Français vers le Canada; et sans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaisseaux marchands, comme on faisait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandises. Le roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV*. Il se contenta d'abord de demander justice; il ne permit pas seulement alors à ses sujets d'armer en course. *Louis XIV* avait parlé souvent aux autres cours avec supériorité; *Louis XV* fit sentir dans toutes les cours la supériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV* une ambition qui tendait sur terre à la monarchie universelle; *Louis XV* fit connaître la supériorité réelle que les Anglais prenaient sur les mers.

Cependant *Louis XV* s'affurait quelque vengeance; ses troupes battaient les Anglais, en 1755, vers le Canada; il préparait dans ses ports une flotte considérable, et il comptait attaquer par terre le roi



d'Angleterre, *George II*, dans son électorat d'Hanover. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embrasement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une seconde fois du fond du Nord trente mille russes qu'il devait soudoyer. L'empire de Russie était l'allié de l'empereur et de l'impératrice reine de Hongrie. Le roi de Prusse devait craindre que les Russes, les Impériaux et les Hanovriens ne tombassent sur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes; il n'hésita pas à se liguier avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Russes n'entraissent en Allemagne, et pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, et la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, si on pouvait se dérober à sa destinée.

Le roi de France eut avec facilité et en un moment tout l'argent dont il avait besoin, par une de ces prompts ressources qu'on ne peut connaître que dans un royaume aussi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers-généraux, et quelques emprunts, suffirent pour soutenir les premières années de la guerre; facilité funeste qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine *Elisabeth*, avec le secours de ses seuls Anglais, ayant l'Ecosse à craindre, et pouvant à peine contenir l'Irlande, soutint les prodigieux efforts de *Philippe II*. Le roi d'Angleterre, *George II*, se crut obligé de faire venir

des Hanovriens et des Hessois pour défendre ses côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette fuite de son entreprise, murmura de se voir inondée d'étrangers; plusieurs citoyens passèrent de la fierté à la crainte, et tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change sur les desseins de la France: il craignait une invasion, et il ne songeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenses prodiguées dans l'ancienne guerre de la succession d'Espagne.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque sur l'Espagne, la possession de cette conquête, assurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'est point un port, et leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, sur la fin d'avril 1756, le maréchal duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, escortés d'une douzaine de vaisseaux du premier rang, et quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être sitôt prêtes: tout le fut à point nommé, et rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte française commandée par le marquis de *la Galissonnière*. Cette bataille ne leur eût pas conservé l'île de Minorque, mais elle pouvait sauver leur gloire. L'entreprise fut infructueuse; le marquis de *la Galissonnière* mit leur flotte en désordre, et la repoussa. Le ministère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après

Le maréchal  
de *Richelieu*  
prend Mi-  
norque.  
1756.

Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par sa situation, par la nature de son terrain, et par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni ; c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, et la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de *Richelieu* tenta une entreprise plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-zoom ; ce fut de donner à la fois un assaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut secondé dans cette entreprise audacieuse par le comte de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens, déjà exercés dans l'Italie.

On descendit dans les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise ; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les soldats, parvenus au dernier échelon s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules des uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage qu'elles avaient à faire à près de trois mille anglais, secondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les défendre.

20 juin. Le lendemain la place se rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était

guère possible à un homme de sang-froid de descendre. Cette action donna une grande gloire au général et à la nation, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre.

On fut si indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter sur mer contre des Français, que l'amiral *Bing*, qui avait combattu le marquis de *la Galissonnière*, fut, d'après ses instructions qui lui ordonnaient de tout risquer pour faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il escortait, condamné par une cour martiale à être arquebûsé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de *Charles II*. En vain le maréchal de *Richelieu* envoya à l'auteur de cette histoire une déclaration qui justifiait l'amiral *Bing*, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre, en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Messine en 1618. Il mourut avec une grande fermeté; et avant d'être frappé, il envoya son mémoire justificatif à l'auteur, et ses remerciemens au maréchal de *Richelieu*. (1)

(1) Le jour qu'on investit le fort Saint-Philippe, le chevalier de *Laurenci*, italien au service de France, trouva dans une maison de campagne, appartenante à un commissaire de la marine anglaise, parmi ses papiers, la table des signaux de l'escadre anglaise. Le maréchal l'envoya à M. de *la Galissonnière*, qui la reconnut pour être très-exacte dès que l'amiral *Bing* eut fait des signaux. Ainsi M. de *la Galissonnière* acquit un grand avantage sur son ennemi.

## C H A P I T R E X X X I I .

*Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Russie, à la France. Evénemens mémorables.*

ON avait admiré *Louis XIV* d'avoir seul résisté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire : un électeur de Brandebourg tenir seul contre les forces de la maison d'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède et de la moitié de l'Empire.

C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline de ses troupes, et à la supériorité du capitaine. Le hasard peut faire gagner une bataille ; mais quand le faible résiste aux forts sept années dans un pays tout ouvert, et répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'est en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais défolé le monde.

On a déjà vu que le second roi de Prusse était le seul prince de l'Europe qui eût un trésor, et le seul qui ayant mis dans ses armées une vraie discipline, avait établi une puissance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver seul la puissance autrichienne, et à s'emparer de la Silésie.

L'impératrice-reine

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fournissent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maison ou à une autre : mais la politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, ainsi que tous les autres objets de l'esprit humain, cette petite querelle a mis sous les armes plus de cinq cents mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croisades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Asie. Voici comment cette nouvelle scène s'ouvrit.

*Elisabeth*, impératrice de Russie, était liée avec l'impératrice *Marie-Thérèse* par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les unissait contre l'empire ottoman, et par une inclination réciproque. *Auguste III*, roi de Pologne et électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine et attaché à la Russie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux souveraines. Ces trois puissances avaient chacune leurs griefs contre le roi *Frédéric III* de Prusse. *Marie-Thérèse* voyait la Silésie arrachée à sa maison ; *Auguste* et son conseil souhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi de Prusse dans la guerre de 1741, et il y avait entre *Elisabeth* et *Frédéric* des sujets de plainte personnels, qui souvent influent plus qu'on ne pense sur la destinée des Etats.

Ces trois puissances, animées contre le roi de Prusse, avaient entre elles une étroite correspondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ses troupes, celles d'*Elisabeth* étaient prêtes ;

mais le roi de Pologne , électeur de Saxe , était hors d'état de rien entreprendre ; les finances de son électorat étaient épuisées ; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Pruffiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre et l'économie rendaient le Brandebourg formidable , autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil saxon du roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

16 janvier 1759. Le roi de Prusse n'hésita pas , et dès l'année 1755 , il prit seul , et sans consulter personne , la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages. Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre , électeur d'Hanovre , sur le refus que fit la France de s'unir à lui , s'affura du landgrave de Hesse et de la maison de Brunswick , et renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de France et d'Autriche , fomentée depuis *Charles-Quint* et *François I* , fit place à une amitié qui parut sincèrement établie , et qui étonna toutes les nations. Le roi de France , qui avait fait une guerre si cruelle à *Marie-Thérèse* , devint son allié , et le roi de Prusse qui avait été allié de la France devint son ennemi. La France et l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix , tant de mariages , un mécontentement reçu d'un électeur , et l'animosité de quelques personnes alors toutes puissantes que le roi de Prusse avait blessées par des plaisanteries , le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse* ;

mais étant nécessaire, elle était très-naturelle. On pouvait même espérer que ces deux maisons puissantes réunies, secondées de la Russie, de la Suède et de plusieurs Etats de l'Empire, pourraient contenir le reste de l'Europe.

Le traité fut signé à Versailles entre *Louis XV* et *Marie-Thérèse*. L'abbé de *Bernis*, depuis cardinal, eut seul l'honneur de ce fameux traité, qui détruisait tout l'édifice du cardinal de *Richelieu*, et qui semblait en élever un autre plus haut et plus vaste. Il fut bientôt après ministre d'Etat, et presque aussitôt disgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques et particulières. Mai 1756

Le roi de Prusse, menacé de tous côtés, n'en fut que plus prompt à se mettre en campagne. Il fait marcher ses troupes dans la Saxe qui était presque sans défense, comptant se faire de cette province un rempart contre la puissance autrichienne, et un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipzig; une partie de son armée se présente devant Dresde; le roi *Auguste* se retire comme son père devant *Charles XII*; il quitte sa capitale, et va occuper le camp de Pirna, près de Kœnigstein, sur le chemin de la Bohême et sur la rive de l'Elbe, où il se croit en sûreté.

(\*) *Frédéric III* entre dans Dresde en maître, sous le nom de protecteur. La reine de Pologne, fille de l'empereur *Joseph*, n'avait point voulu fuir; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus

(\*) Je l'appelle toujours *Frédéric III*, parce que son père était *Frédéric Guillaume*, et son aïeul *Frédéric*, premier roi.



qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'ouvrir les portes; la reine se plaça au-devant, se flattant qu'on respecterait sa personne et sa fermeté; on ne respecta ni l'une ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'État. Il importait au roi de Prusse d'y trouver des preuves des desseins de la Saxe contre lui; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inspirait; mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dresde à se mettre en défense, ne servit qu'à la rendre victime d'un voisin puissant. Elle sentit trop tard qu'il eût fallu, dans la situation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre et rien aux plaisirs. Il est des positions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de se préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

20 septem-  
bre 1756.

Au bruit de cette invasion, le conseil aulique de l'empereur déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique, et rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ses ordres, et qui passait déjà pour le plus grand général de l'Europe. Il répondit aux lois par une bataille; elle se donna entre lui et l'armée autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé *Lovofitz*.

11 octobre.

Cette première bataille fut indécise par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les suites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, et cette petite armée du roi de Pologne, composée d'environ treize à quatorze mille hommes, se rendit prisonnière de guerre sept jours après la bataille.

*Auguste* dans cette capitulation singulière , seul événement militaire entre lui et le roi de Prusse , demanda seulement qu'on ne fît point ses gardes prisonniers. *Frédéric* répondit *qu'il ne pouvait écouter cette prière ; que ses gardes serviraient infailliblement contre lui , et qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une seconde fois.* Cette réponse fut une terrible leçon à tous les princes , qu'il faut se rendre puissant quand on a un voisin puissant.

Le roi de Pologne , ayant perdu ainsi son électorat et son armée , demanda des passe-ports à son ennemi pour aller en Pologne ; ils lui furent aisément accordés ; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste. Il alla de ses Etats héréditaires dans son royaume électif , où il ne trouva personne qui proposât même de s'armer pour secourir son roi. Tout l'électorat fut mis à contribution , et le roi de Prusse en faisant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la soutenir. La reine de Pologne ne suivit point son mari ; elle resta dans Dresde , le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée ; mais dans le cours de ces calamités publiques , un million de familles effuyaient des malheurs non moins grands quoique plus obscurs. Les magistrats municipaux de Leipfick firent des remontrances sur les contributions que le vainqueur leur imposait ; ils se dirent dans l'impuissance de payer ; on les mit en prison , et ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Russes entrèrent dans les Etats prussiens , par la Pologne. Les Français , devenus

auxiliaires de la reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Silésie, dont ils avaient contribué à la dépouiller, quelques années auparavant, lorsqu'ils étaient les alliés du roi de Prusse. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partisan le plus déclaré de la maison d'Autriche, devint un de ses plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de si grands coups à cette maison impériale d'Autriche, la servit alors contre le roi de Prusse, moyennant neuf cents mille francs que le ministère français lui donnait, et ce fut elle qui causa le moins de ravages.

L'Allemagne se vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales et étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuse guerre de trente ans.

Tandis que les Russes venaient au secours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, et par Wesel que les Prussiens abandonnèrent : ils prirent toute la Hesse ; ils marchèrent vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'anglais, d'hánovriens, d'hessois, conduite par ce même duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoi.

Le roi de Prusse allait chercher l'armée autrichienne en Bohême ; il opposait un corps considérable aux Russes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Prussien. Ainsi l'Allemagne était en proie à six armées formidables qui la dévoraient en même temps.

D'abord le roi de Prusse court attaquer le prince

*Charles de Lorraine*, frère de l'empereur, et le général *Broun*, auprès de Prague. La bataille fut sanglante ; le Prussien la gagna, et une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de se jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville, les provisions commençaient à manquer ; on ne doutait pas que Prague ne subît bientôt le joug, et que l'Autriche ne fût plus accablée par *Frédéric* que par *Gustave-Adolphe*.

Le vainqueur perdit tout le fruit de sa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de *Kaunitz*, premier ministre de *Marie-Thérèse*, homme aussi actif dans le cabinet que le roi de Prusse l'était en campagne, avait déjà fait rassembler une armée sous le commandement du maréchal *Daun*. Le roi de Prusse ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ses victoires devait intimider. Cette armée une fois dissipée, Prague bombardée depuis quelque temps allait se rendre à discrétion. Il devenait le maître absolu de l'Allemagne. Le maréchal *Daun* retrancha ses troupes sur la croupe d'une coline. Les prussiens y montèrent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général ; ils furent sept fois repoussés et renversés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes, en morts, en blessés, en fuyards, en déserteurs. Le prince *Charles de Lorraine*, renfermé dans Prague, en sortit et poursuivit les Prussiens. La révolution fut aussi grande que l'avaient été auparavant les exploits et les espérances du roi de Prusse.

Bataille de  
Kolin ou de  
Chodemitz.  
18 juillet  
1777.

Les Français, de leur côté, secondaient puissamment

Bataille de *Marie-Thérèse*. Le maréchal d'*Estrées* qui les com-  
 Haftenbeck. mandait avait déjà passé le Vefer : il suivit pas à  
 29 juillet pas le duc de *Cumberland* vers Minden ; il l'atteignit  
 1757. vers Haftenbeck , lui livra bataille , et remporta une  
 victoire complète. Les princes de *Condé* et de *la*  
*Marche-Conti* signalèrent dans cette journée leurs  
 premières armes , et le sang de France soutenait la  
 gloire de la patrie contre le sang d'Angleterre. On y  
 perdit un comte de *Laval-Montmorenci* , et un brave  
 officier traducteur de la tactique d'*Elien* , frère du  
 même *Bussi* qui s'est rendu si fameux dans l'Inde.  
 Un coup de fusil , qu'on crut long-temps mortel ,  
 perça le comte du *Châtelet* de la maison de *Lorraine* ,  
 fils de cette célèbre marquise du *Châtelet* , dont le  
 nom ne périra jamais parmi ceux qui savent qu'une  
 dame française a commenté le grand *Newton*.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient  
 déjà ôté le commandement au maréchal d'*Estrées*.  
 Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront ,  
 tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la  
 cour de se plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout  
 l'électorat d'Hanovre , et qu'il n'eût pas marché  
 jusqu'à Magdebourg. On pensait que tout devait se  
 terminer en une campagne. Telle avait été la con-  
 fiance des Français quand ils firent un empereur ,  
 et qu'ils crurent disposer des Etats de la maison  
 d'Autriche , en 1741. Telle elle avait été quand , au  
 commencement du siècle , *Louis XIV* et *Philippe V* ,  
 maîtres de l'Italie et de la Flandre , et secondés de  
 deux électeurs , pensaient donner des lois à l'Europe ,  
 et l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'*Estrées*  
 disait que ce n'était pas assez de s'avancer en

Allemagne , qu'il fallait se préparer les moyens d'en fortir. Sa conduite et sa valeur prouvèrent que lorsqu'on envoie une armée , on doit laisser faire le général ; car si on l'a choisi , on a eu en lui de la confiance.

### CHAPITRE XXXIII.

*Suite des événemens mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.*

LE ministère de France avait déjà fait partir le maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du maréchal d'*Estrées* , avant qu'on eût su la victoire importante de ce général. Le maréchal de *Richelieu* , long-temps célèbre par les agrémens de sa figure et de son esprit , et devenu plus célèbre par la défense de Gènes et par la prise de Minorque , alla combattre le duc de *Cumberland* ; il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe , et là il le força à capituler avec toute son armée. Cette capitulation , plus singulière qu'une bataille gagnée , était non moins glorieuse. L'armée du duc de *Cumberland* fut obligée , par écrit , de se retirer au-delà de l'Elbe , et de laisser le champ libre aux Français contre le roi de Prusse. Il ravageait la Saxe , mais on ruinait aussi son pays. Le général autrichien *Haddik* avait surpris la ville de Berlin , et lui avait épargné le pillage , moyennant huit cents mille de nos livres.

8 septembre  
1757.

Alors la perte de ce monarque paraissait inévitable.

282 BATAILLE DE ROSBACH.

Sa grande déroute auprès de Prague, ses troupes battues près de Landshut, à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes, indécise, mais sanglante, tout l'affaiblissait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de *Richelieu*, et de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens et les Russes entraient en Silésie. Sa perte paraissait si certaine que le conseil aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, et qu'il était privé de tous ses fiefs, droits, grâces, privilèges, &c. Il sembla lui-même désespérer pour lors de sa fortune, et n'envisagea plus qu'une mort glorieuse. Il fit une espèce de testament philosophique; et telle était la liberté de son esprit au milieu de ses malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote est unique.

22 août  
1757.

Le prince de *Soubise*, général d'un courage tranquille et ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée que le ministère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des Cercles, commandée par le prince d'*Hildbourghausen*.

Bataille de  
Rosbach.  
Novembre  
1757.

*Frédéric*, entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir, les armes à la main, dans les rangs de l'armée du prince de *Soubise*, et cependant il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France et des Cercles, et se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le prince d'*Hildbourghausen* voulut absolument attaquer. Son sentiment devait prévaloir, parce que

les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach et de Mersbourg à l'armée prussienne qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent ; l'armée prussienne paraît en ordre de bataille , entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce spectacle frappa les yeux des troupes françaises et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les soldats français à la prussienne ; ensuite on avait changé plusieurs évolutions dans cet exercice : le soldat ne savait plus où il en était , son ancienne manière de combattre était changée , il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier , inconnu presque par-tout ailleurs , il crut voir ses maîtres. L'artillerie du roi de Prusse était aussi mieux servie , et bien mieux postée que celle de ses ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie française , commandée par le marquis de *Castries* , chargea la cavalerie prussienne , et en perça quelques escadrons ; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique se répandit par-tout ; l'infanterie française se retira en désordre devant six bataillons prussiens. Ce ne fut point une bataille , ce fut une armée entière qui se présenta au combat , et qui s'en alla. L'histoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée ; il ne resta que deux régimens suisses sur le champ de bataille ; le prince de *Soubise* alla à eux au milieu du feu , et les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbach* essuya sur-tout très-



long-temps le feu du canon et de la mousqueterie, et les approches de la cavalerie. Le prince de *Soubise* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ses dangers. (u) Cette étrange journée changeait entièrement la face des affaires. Le murmure fut universel dans Paris. Le même général remporta une victoire sur les Hanovriens et les Hessois, l'année suivante, et on en a parlé à peine. On a déjà observé que tel est l'esprit d'une grande ville heureuse et oisive dont on ambitionne le suffrage.

Le ministère de France n'avait point voulu ratifier la convention et les lois que le maréchal de *Richelieu* avait imposées au duc de *Cumberland*. Les Anglais se crurent, non sans raison, dégagés de leur parole. La ratification de Versailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps ; même avant la bataille de Rosbach, la cour de Londres avait pris la résolution de rompre la convention ; le prince *Ferdinand de Brunswick* était déjà choisi pour commander l'armée réfugiée sous Stade, et se proposait d'attaquer l'armée française affaiblie et dispersée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de *Richelieu* et l'habileté du comte de *Maillebois* firent échouer ce projet. L'armée se rassembla sans perte, et de savantes manœuvres forcèrent l'armée du prince *Ferdinand* à se retirer et à prendre ses quartiers. Mais le maréchal de *Richelieu* et le comte

(u) C'est contre le colonel *Diesbach* qu'il a plu au nommé *la Beaumelle* de se déchaîner dans un libelle intitulé : *Mes pensées*, ainsi que contre les *d'Erlach*, les *Sinner* et toutes les illustres familles de la Suisse, qui prodiguent leur sang depuis deux siècles pour les rois de France. La grossièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occasions.

de *Maillebois* ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, et repoussèrent les Français jusque sur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouïe, ce que fit le roi de Prusse après cette victoire inespérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Silésie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ses troupes, et s'étaient emparés de Schveidnitz et de Breslau. Sans son extrême diligence, la Silésie était perdue pour lui; et la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis des Autrichiens. A peine arrivé, il les attaque avec furie. On combat pendant cinq heures. *Frédéric* fut pleinement victorieux; il rentra dans Schveidnitz et dans Breslau. Ce ne fut depuis qu'une vicissitude continue de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français seuls furent presque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, et la France s'épuisa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne.

Bataille de  
Lissa.  
5 décembre  
1757.

Le roi de Prusse s'affaiblissait en combattant: les Russes lui prirent tout le royaume de Prusse, et dévastèrent la Poméranie, tandis qu'il dévastait la Saxe. Les Autrichiens et ensuite les Russes entrèrent dans Berlin. Presque tous les trésors de son père, et ceux qu'il avait lui-même amassés, étaient nécessairement dissipés dans cette guerre ruineuse pour tous les partis; il fut obligé de recourir aux subsides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français et les Russes ne se découragèrent jamais, et le poursuivirent toujours. Sa famille n'osait plus rester à Berlin,

6 janvier  
1762.

continuellement exposée; elle était réfugiée à Magdebourg; pour lui, après tant de succès divers, il était, en 1762, retranché sous Breslau. *Marie-Thérèse* semblait toucher au moment de recouvrer sa Silésie. Il n'avait plus Dresde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne espérait de rentrer dans ses Etats héréditaires, lorsque la mort d'*Elisabeth*, impératrice de Russie, donna encore une nouvelle face aux affaires qui changèrent si souvent.

Le nouvel empereur, *Pierre III*, était l'ami secret du roi de Prusse depuis long-temps. Non-seulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut sur le trône, mais il devint son allié contre cette même impératrice-reine, dont *Elisabeth* avait été l'amie la plus constante. Ainsi on vit tout d'un coup le roi de Prusse, qui était auparavant si pressé par les Russes et les Autrichiens, se préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Russes qui combattaient contre lui quelques semaines auparavant.

Cette nouvelle situation fut aussi promptement dérangée qu'elle avait été formée; une révolution subite changea les affaires de la Russie.

*Pierre III* voulait répudier sa femme, et indisposait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment *Préobajinski*, à la parade, qu'il le battrait avec cinquante prussiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ses desseins, et qui le détrôna. Les soldats et le peuple se déclarèrent contre lui. Il fut poursuivi, pris et mis dans une prison où il ne se consola qu'en buvant du punch pendant huit jours de suite, au bout desquels il mourut. L'armée et

Mort de  
*Pierre III*,  
empereur de  
Russie.  
28 juillet.

les citoyens proclamèrent d'une commune voix la femme, *Catherine Anhalt*, impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maison d'*Ascanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'est elle qui depuis est devenue la véritable législatrice de ce vaste empire. Ainsi la Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite, *Catherine*, veuve de *Pierre le grand*; *Anne*, nièce de ce monarque; la duchesse de *Brunswick*, régente sous le court empire de son malheureux fils, le prince *Ivan*; *Elisabeth*, fille du czar *Pierre le grand* et de *Catherine I*; et enfin cette *Catherine II* qui s'est fait en si peu de temps un si grand nom. Cette succession de cinq femmes sans interruption est une chose unique dans l'histoire du monde.

Le roi de Prusse, privé du secours de l'empereur russe, qui voulait combattre sous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maison d'Autriche, la moitié de l'Empire, la France et la Suède.

Il est vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Gustave-Adolphe*. Sa sœur, femme du roi de Suède, n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le sénat; et le sénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas assez puissante pour empêcher ce sénat d'envoyer des troupes en Poméranie; l'était assez pour les rendre inutiles; et dans le fond, les Suédois faisaient semblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le sang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un

gouffre qui engloutissait le sang et l'argent de la France. Les bornes de cette histoire, qui n'est qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin; presque aucune bataille n'eut de grandes suites, parce que chaque puissance avait toujours des ressources. Il n'en était pas de même en Amérique et dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes est irréparable. La journée même de Rosbach ne fut suivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent

1 août. auprès de Minden, en 1759, et les autres échecs qu'ils essuyèrent, les firent rétrograder; mais ils restèrent toujours en Allemagne. Lorsqu'ils furent

23 juin 1758. battus à Crevelt, entre Clèves et Cologne, ils restèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves et de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de *Gifors*, fils unique du maréchal de *Belle-Isle*, blessé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande espérance, également instruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politesse égale à sa valeur, chéri à la cour et à l'armée. Le prince héréditaire de *Brunswick* qui le prit prisonnier, en eut soin comme de son frère, ne le quitta point jusqu'à sa mort, qu'il honora de ses larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui son caractère. C'est ce même prince de *Brunswick* qui voyagea depuis en France et dans une grande partie de l'Europe; que j'ai vu jouir si modestement de sa renommée et des sentimens qu'on

lui

lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt sous le prince de *Brunswick*, son oncle, beau-frère du roi de Prusse, qui acquit une grande réputation et qui avait la même modestie, compagne de la véritable gloire, et apanage de sa famille. Le prince héréditaire commandait dans plusieurs occasions des corps séparés, et il fut souvent aussi heureux qu'audacieux.

La bataille de *Crevelt*, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de *Broglie* de remporter une victoire complète à *Bergen vers Francfort*, contre ces mêmes princes de *Brunswick*, victorieux ailleurs, et de mériter la dignité de maréchal de France, à l'exemple de son père et de son grand-père. Mais ce même prince gagna encore, en 1760, la bataille de *Varbourg* où furent blessés le marquis de *Castries*, le prince de *Rohan-Rochefort*, son cousin le marquis de *Bétisi*, le comte de *la Tour-du-Pin*, le marquis de *Valence* et une quantité prodigieuse d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage.

13 avril  
1759.

Le comte de *Montbarey*, à la tête du régiment de la couronne, soutint long-temps l'effort des ennemis; il y fut blessé d'un coup de canon et de deux coups de fusil.

Les braves actions de tant d'officiers et de soldats sont innombrables dans toutes les guerres; mais il y en a eu de si singulières, de si uniques dans leur espèce, que ce serait manquer à la patrie que de les laisser dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conservée dans la mémoire des Français.

15 octobre  
1758.

Le prince héréditaire de *Brunswick* assiégeait Vefel, dont la prise eût porté la guerre sur le bas Rhin, et dans le Brabant; cet événement eût pu engager les Hollandais à se déclarer contre nous. Le marquis de *Castrics* commandait l'armée française formée à la hâte. Vefel allait succomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de *Castrics* s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg, l'épée à la main, et jeta des secours dans Vefel. Méditant une action plus décisive encore, il vint camper, le 15 octobre, à un quart de lieue de l'abbaye appelée Clotter-camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Vefel; il se décida à l'attaquer, et se porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

Le général français, qui se doute du dessein du prince, fait coucher son armée sous les armes; il envoie à la découverte, pendant la nuit, M. d'*Affas*, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuscade l'environnent et le saisissent à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la baïonnette, et lui disent que s'il fait du bruit, il est mort. M. d'*Affas* se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix, il crie, à moi, *Auvergne*, voilà les ennemis; il tombe aussitôt percé de coups. Ce dévouement digne des anciens Romains, aurait été immortalisé par eux. On dressait alors des statues à de pareils hommes; dans nos jours ils sont oubliés, et ce n'est que long-temps après avoir écrit cette histoire, que j'ai appris cette action si mémorable. J'apprends qu'elle vient enfin d'être

récompensée par une pension de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

Ces succès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de *Condé*, à peu-près de son âge, et rival de sa gloire, n'eût sur lui un avantage à six lieues de Francfort vers la Vétéranie ; c'est là que le prince de *Brunswick* fut blessé, et qu'on vit tous les officiers français s'intéresser à sa guérison comme les siens propres.

30 août  
1762.

Quel fut le résultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y sont signalés ? que reste-t-il de tant d'efforts ? Rien que du sang inutilement versé dans des pays incultes et désolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité ; et rarement même un bruit sourd de ces calamités perçait-il jusque dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles.



## C H A P I T R E X X X I V.

*Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Désastres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.*

**L**A France alors semblait plus épuisée d'hommes et d'argent dans son union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'est ainsi que sous *Louis XIV* il en avait coûté pour secourir l'Espagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII*. Les ressources de la France ont fermé ces plaies ; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Asie, en Afrique et en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Asie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour son malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de *Sha-Nadir*, n'était plus qu'une anarchie. Les soubabs, qui sont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la Porte du grand padisha-mogol, et revendaient leurs provinces à des nababs qui cédaient, à prix d'argent, des districts à des raïas. Souvent les ministres du mogol, ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage ; soubab, nabab, raïa en usaient de même. Chacun soutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes se déclaraient pour celui qui les

payait le mieux, et pillaient amis et ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indisciplinées, qui n'avaient nul art, et qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être souverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France et d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques soldats et quelques officiers d'Europe. C'est dans ces occasions qu'un simple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la presqu'île se battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais et français se battaient aussi, parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur *Dupleix* conserva le peu de troupes qu'il avait, tant les soldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles transplantés dans l'Inde, et les cipayes et pions indiens.

Un des sous-tyrans de ces contrées, nommé *Chandasaeb*, aventurier arabe, né dans le désert qui est au sud-est de Jérusalem, transplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet arabe assassina son beau-père, son frère, et son neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ses crimes, il eut recours au gouverneur *Dupleix* pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. *Dupleix* lui prêta d'abord secrètement dix mille louis d'or qui, joints aux débris de la fortune de ce scélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent et ses intrigues

lui obtinrent le diplôme de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en est en possession, *Dupleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux siennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même *Anaverdikan*, âgé de cent sept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut assassiné à la tête de son armée.

Le vainqueur *Chandasaeb*, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cents mille francs aux soldats de Pondichéri, combla les officiers de présents, et fit ensuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* signifie *village*; c'est encore le terme dont on se sert en Espagne depuis l'invasion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Espagne et dans l'Inde, et dont la langue a laissé des traces dans plus de cent provinces.

Ce succès éveilla les Anglais. Ils prirent aussitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs; et comme le soubab, ou roi de Décan, était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi, son compétiteur, s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre sanglante allumée entre les comptoirs de France et d'Angleterre sur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouissait de la paix. On consumait de part et d'autre dans cette guerre tous les fonds destinés au commerce, et chacun espérait se dédommager sur les trésors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'*Auteuil*, de *Buffi*, *Lafs*, et beaucoup d'autres se signalèrent par des actions qui auraient eu de

l'éclat dans les armées du maréchal de *Saxe*. Il y eut sur-tout un exploit aussi surprenant qu'il est indubitable ; c'est qu'un officier nommé M. de *la Touche*, suivi de trois cents français, entouré d'une armée de quatre-vingts mille hommes qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, et la dispersa toute entière. C'était une journée supérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent et que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne savons peut-être pas célébrer assez ce qui mérite de l'être, et la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait *Mouza-Fersingue*. Il était neveu du roi favorisé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu prisonnier, et cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les usages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la suite de ses armées avec une partie de ses trésors. Le gouverneur *Dupleix* négocia si bien avec les officiers de l'armée ennemie, que dans un second combat le vainqueur de *Mouza-Fersingue* fut assassiné. Le captif fut roi et les trésors de son ennemi furent sa conquête. Il y avait dans le camp dix-sept millions d'argent comptant. *Mouza-Fersingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes ; la petite armée française partagea douze cents mille francs. Tous les officiers furent mieux récompensés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puissance de l'Europe.

*Dupleix* reçut *Mouza-Fersingue* dans Pondichéri,

comme un grand roi fait les honneurs de sa cour à un monarque voisin. Le nouveau soubab, qui lui devait sa couronne, donna à son protecteur quatre-vingts aldées, une pension de deux cents quarante mille livres pour lui, autant pour madame *Dupleix*, une de quarante mille écus pour une fille de madame *Dupleix*; du premier lit. *Chandasaeb*, bienfaiteur et protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de *Dupleix* égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin, escorté de cinq cents gardes précédés d'une musique guerrière, et suivis d'éléphants armés.

Après la mort de son protégé *Mouza-Fersingue*, tué dans une rébellion de ses troupes, il nomma encore un autre roi, et il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui disait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand-mogol avant un an. Il était souverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand-mogol même, pour la somme modique de deux cents quarante mille livres, il se trouvait égal à sa créature *Chandasaeb*, et très-supérieur par son crédit. Marquis en France et décoré du grand ordre de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de chose, en comparaison de ses dignités et de son pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où sa femme était traitée de reine. Tant de succès et de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires et même du ministère; la chaleur de l'enthousiasme fut presque aussi grande que dans les commencemens du système; et les espérances étaient bien autrement fondées, car il paraissait que les

seules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait , année commune , pour vingt millions d'effets en France, au port de l'Orient ; il semblait que la compagnie dût compter sur cinquante millions par année , tous frais faits. Il n'y a point de souverain en Europe , ni peut-être sur la terre , qui ait un tel revenu quand toutes les charges sont acquittées.

L'excès même de cette richesse devait la rendre suspecte. Aussi toutes ces grandeurs et toutes ces prospérités s'évanouirent comme un songe ; et la France , pour la seconde fois , s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis *Dupleix* voulut faire assiéger la capitale du Maduré , dans le voisinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du secours. Les officiers lui représentèrent l'impossibilité de l'entreprise ; il s'y obstina , et ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie , il arriva que les assiégeans furent vaincus par les assiégés. La moitié de son armée fut tuée , l'autre captive. Les dépenses immenses prodiguées pour ces conquêtes furent perdues , et son protégé *Chandasahb* , ayant été pris dans cette déroute , eut la tête tranchée. Ce fut le fameux Mars 1752. lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire. C'est par-là qu'il commença sa glorieuse carrière , qui a valu depuis à la compagnie anglaise presque tout le Bengale. Il acquit et conserva la grandeur et les richesses que *Dupleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie française tomba dans la plus triste décadence.

*Dupleix* fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un successeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Dupleix* fut réduit à disputer à Paris les tristes restes de sa fortune contre la compagnie des Indes, et à solliciter des audiences dans l'antichambre de ses juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondichéri était réservé à de plus grands malheurs.

La guerre funeste de 1756 ayant éclaté en Europe, le ministère français craignant avec trop juste raison pour Pondichéri et pour tous les établissemens de l'Inde, y envoya le lieutenant-général, comte de *Lalli*. C'était un irlandais de ces familles qui se transplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II*. Il s'était si distingué à la bataille de Fontenoi, où il avait pris de sa main plusieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel sur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorsque le prince *Charles Edouard* y disputait la couronne. Sa haine contre les Anglais et son courage le firent choisir de préférence pour aller les combattre sur les côtes de Coromandel. Mais malheureusement il ne joignait pas à sa valeur la prudence, la modération, la patience nécessaires dans une commission si épineuse. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richesse, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il serait parfaitement secondé de la compagnie et des troupes, et sur-tout de son ancien régiment irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses, peu

de munitions de toute espèce , des noirs et des cipayes pour armée , des particuliers riches et la colonie pauvre ; nulle subordination. Ces objets l'irritèrent et allumèrent en lui cette mauvaise humeur qui sied si mal à un chef , et qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conseil , s'il avait caressé les principaux officiers , il aurait pu se procurer des secours d'argent , établir l'union et mettre en sûreté Pondichéri.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré , à son départ , de *réformer les abus sans nombre , la prodigalité outrée , et le grand désordre qui absorbait tous les revenus*. Il se prévalut trop de cette prière et se fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Malgré le triste aspect sous lequel il envifageait tous les objets , il eut d'abord des succès heureux. Il prit aux Anglais le fort Saint-David à quelques lieues de Pondichéri , et en rasa les murs. Si l'on veut bien connaître la source de sa catastrophe si intéressante pour tout le militaire , il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à *Duval Leyrit* qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

» Cette lettre , Monsieur , fera un secret éternel  
 » entre vous et moi , si vous me fournissez les moyens  
 » de terminer mon entreprise. Je vous ai laissé cent  
 » mille livres de mon argent pour vous aider à  
 » subvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé  
 » en arrivant la ressource de cent sous dans votre  
 » bourse ni dans celle de tout votre conseil. Vous  
 » m'avez refusé les uns et les autres d'y employer

*Lalli arrive à Pondichéri, le 28 avril*

1758.

18 mai  
1758.



„ votre crédit. Je vous crois cependant tous plus  
 „ redevables à la compagnie que moi , qui n'ai  
 „ malheureusement l'honneur de la connaître que  
 „ pour y avoir perdu la moitié de mon bien , en  
 „ 1720. Si vous continuez à me laisser manquer  
 „ de tout , et exposé à faire face à un méconten-  
 „ tement général , non-seulement j'instruirai le roi  
 „ et la compagnie du beau zèle que ses employés  
 „ témoignent ici pour leur service , mais je prendrai  
 „ des mesures efficaces pour ne pas dépendre , dans  
 „ le court séjour que je désire faire dans ce pays ,  
 „ de l'esprit de parti et des motifs personnels dont  
 „ je vois que chaque membre paraît occupé , au  
 „ risque total de la compagnie. „

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis ,  
 ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concuf-  
 sionnaire , mais il montra indiscrètement une telle  
 envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis , que  
 la haine publique en augmenta. Toutes les opérations  
 de la guerre en souffrirent. Je trouve dans un journal  
 de l'Inde , fait par un officier principal , ces propres  
 paroles : „ Il ne parle que de chaînes et de cachots ,  
 „ sans avoir égard à la distinction et à l'âge des  
 „ personnes. Il vient de traiter ainsi M. de *Moracin*  
 „ lui-même. M. de *Lalli* se plaint de tout le monde ,  
 „ et tout le monde se plaint de lui. Il a dit à  
 „ M. le comte de . . . . Je sens qu'on me déteste ,  
 „ et qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous  
 „ engage ma parole d'honneur , et je vous la donnerai  
 „ par écrit , que si M. de *Leyrit* veut me donner  
 „ cinq cents mille francs , je me démetts de ma  
 „ charge , et je passe en France sur la frégate. „

Le journal dit ensuite : » On est aujourd'hui à  
 » Pondichéri dans le plus grand embarras. On n'y  
 » a pas pu ramasser cent mille roupies ; les soldats  
 » menacent hautement de passer en corps chez  
 » l'ennemi. »

Malgré cette horrible confusion, il eut le courage  
 d'aller assiéger Madrafs, et s'empara d'abord de  
 toute la ville noire ; mais ce fut précisément ce qui  
 l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est  
 le fort Saint-George. Il écrivait de son camp devant  
 ce fort, le 11 février 1759 : » Si nous manquons  
 » Madrafs, comme je le crois, la principale raison  
 » à laquelle il faudra l'attribuer, est le pillage de  
 » quinze millions au moins, tant de dévasté que de  
 » répandu dans le foldat, et j'ai honte de le dire,  
 » dans l'officier qui n'a pas craint de se servir de  
 » mon nom en s'emparant des cipayes chelingues  
 » et autres, pour faire passer à Pondichéri un butin  
 » que vous auriez dû faire arrêter, vu son énorme  
 » quantité. »

Décembre  
 1758.

J'ai le journal d'un officier-général que j'ai déjà  
 cité. L'auteur n'est pas l'ami du comte de *Lalli*,  
 il s'en faut beaucoup ; son témoignage n'en est que  
 plus recevable, quand il atteste les mêmes griefs  
 qui faisaient le désespoir de *Lalli*. Voici notamment  
 comme il s'exprime.

» Le pillage immense que les troupes avaient fait  
 » dans la ville noire, avait mis parmi elles l'abon-  
 » dance. De grands magasins de liqueurs fortes y  
 » entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont  
 » elle est le germe. C'est une situation qu'il faut  
 » avoir vue. Les travaux, les gardes de la tranchée

„ étaient faits par des hommes ivres. Le régiment  
 „ de Lorraine fut seul exempt de cette contagion ;  
 „ mais les autres corps s'y distinguèrent. Le régi-  
 „ ment de *Lalli* se surpassa. De-là les scènes les  
 „ plus honteuses et les plus destructives de la subor-  
 „ dination et de la discipline. On a vu des officiers  
 „ se colleter avec des soldats , et mille autres actions  
 „ infames , dont le détail renfermé dans les bornes  
 „ de la vérité la plus exacte , paraîtrait une exagéra-  
 „ tion monstrueuse. „

27 décembre  
 1758.

Le comte de *Lalli* écrivait avec encore plus de  
 désespoir cette lettre funeste : „ L'enfer m'a vomie  
 „ dans ce pays d'iniquités , et j'attends comme *Jonas*  
 „ la baleine qui me recevra dans son ventre. „

18 février  
 1759.

Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On  
 leva le siège après avoir perdu une partie de l'armée.  
 Les autres entreprises furent encore plus malheu-  
 reuses sur terre et sur mer. Les troupes se révoltent ,  
 on les apaise à peine. Le général les mène dans  
 la province d'Arcate , pour reprendre la forteresse  
 de Vandavachi ; les Anglais s'en étaient emparés  
 après deux tentatives inutiles , dans l'une desquelles  
 ils avaient été complètement battus par le chevalier  
 de *Geogehan*. *Lalli* les osa attaquer avec des forces  
 inférieures ; il les eût vaincus s'il eût été secondé :  
 mais il ne remporta de cette expédition que l'hon-  
 neur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce  
 courage opiniâtre qui faisait son caractère.

Après bien d'autres pertes , il fallut enfin se retirer  
 dans Pondichéri. Une escadre de seize vaisseaux  
 anglais obligea l'escadre française , envoyée au secours  
 de la colonie , de quitter la rade de Pondichéri après

une bataille indécise , pour se radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avait dans la ville soixante mille habitans noirs , et cinq à six cents familles d'Europe , avec très-peu de vivres. Ce général proposa d'abord de faire fortir les noirs qui affamaient Pondichéri ; mais comment chasser soixante mille hommes ? le conseil n'osa l'entreprendre. Le général, ayant résolu de soutenir le siège jusqu'à l'extrémité , et ayant publié un ban par lequel il était défendu sous peine de mort de parler de se rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuse des provisions dans toutes les maisons de la ville. Elle fut faite sans ménagement jusque chez l'intendant , chez tout le conseil et les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits déjà trop aliénés. On ne savait que trop avec quel mépris et quelle dureté il avait traité tout le conseil. Il avait dit publiquement dans une de ses expéditions : „ Je ne veux „ pas attendre plus long-temps l'arrivée des muni- „ tions qu'on m'a promises. J'y attellerai , s'il le „ faut, le gouverneur *Leyrit* et tous les conseillers. „ Ce gouverneur *Leyrit* montrait aux officiers une lettre adressée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : „ J'irais plutôt „ commander les cafres que de rester dans cette „ Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des „ Anglais ne détruise tôt ou tard au défaut de „ celui du ciel. „

Ainsi, par ses plaintes et ses emportemens, *Lalli* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers et d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait

outrage pour outrage ; on affichait à sa porte des placards plus insultans encore que ses lettres et ses discours. Il en fut tellement ému que sa tête en parut quelque temps dérangée. La colère et l'inquiétude produisent souvent ce triste effet. Un fils du nabab *Chandasab*, était alors réfugié dans Pondichéri, auprès de sa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte française qui s'en était retournée, homme aussi impartial que véridique, rapporte que cet indien ayant vu souvent sur son lit le général français absolument nu, chantant la messe et les psaumes, demanda sérieusement à un officier fort connu si c'était l'usage en France que le roi choisît un fou pour son grand-vizir. L'officier étonné lui dit : Pourquoi me faites-vous une question aussi étrange ? C'est, répliqua l'indien, parce que votre grand-vizir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

14 janvier  
1761.

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre et par mer. Le général n'avait plus d'autre ressource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un secours de dix-huit mille hommes ; mais sentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun maratte ne parut. On fut obligé de se rendre. Le conseil de Pondichéri somma le comte de *Lalli* de capituler. Il assembla un conseil de guerre. Les officiers de ce conseil conclurent à se rendre prisonniers de guerre suivant les cartels établis : mais le général *Coote* voulut avoir la ville à discrétion. Les Français avaient démoli Saint-David : les Anglais étaient en droit de faire un désert de Pondichéri. Le comte de *Lalli* eut beau réclamer  
le

le cartel de vive voix et par écrit. On périssait de faim dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs qui <sup>16 janv.</sup> bientôt après rasèrent les fortifications, les murailles, les magasins, tous les principaux logemens.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches et d'injures. Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le transporta malade sur un palanquin. Il avait deux pistolets dans les mains, et il en menaçait les féditieux. Ces furieux, respectant la garde anglaise, coururent à un commissaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis. (\*) Il met l'épée à la main : un des plus échauffés s'avance à lui, en est blessé et le tue.

Tel fut le sort déplorable de Pondichéri, dont les habitans se firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On transporta le général et plus de deux mille prisonniers en Angleterre. Dans ce long et pénible voyage, ils s'accusaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre *Lalli* et contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lalli* et les siens écrivaient contre le conseil, les officiers et les habitans. Il était si persuadé qu'ils étaient tous répréhensibles et que lui seul avait raison, qu'il vint à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il était encore des Anglais, et qu'il offrit de se rendre à la bastille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ses

Novembre  
1762.

(\*) Il s'appelait *du Bois*.

ennemis , que la compassion devait diminuer , augmenta. Il fut quinze mois en prison sans qu'on l'interrogéât.

En 1764 , il mourut à Paris un jésuite , nommé *Lavaur* , long-temps employé dans ces missions des Indes , où l'on s'occupe des affaires profanes sous le prétexte des spirituelles , et où l'on a souvent gagné plus d'argent que d'ames : ce jésuite demandait au ministère une pension de quatre cents livres pour aller faire son salut dans le Périgord sa patrie , et l'on trouva dans sa cassette environ onze cents mille livres d'effets , soit en billets , soit en or ou en diamans. C'est ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jésuite *Peppe* , qu'on fut prêt de canoniser. On ne canonisa point *Lavaur* ; mais on séquestra ses trésors. Il y avait dans cette cassette un long mémoire détaillé contre *Lalli* , dans lequel il était accusé de péculat et de lèse-majesté. Les écrits des jésuites avaient alors aussi peu de crédit que leurs personnes proscrites dans toute la France ; mais ce mémoire parut tellement circonstancié , et les ennemis de *Lalli* le firent tant valoir , qu'il servit de témoignage contre lui.

L'accusé fut d'abord traduit au châtelet et bientôt au parlement. Le procès fut instruit pendant deux années. De trahison , il n'y en avait point ; puisque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais , s'il leur eût vendu Pondichéri , il serait resté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne font pas absurdes ; et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre , étant maîtres de la terre et de la mer. De péculat , il n'y en avait pas davantage ;

puisque'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie : mais des duretés , des abus de pouvoir , des oppreffions , les juges en virent beaucoup dans les dépositions unanimes de ses ennemis.

Toujours fermement persuadé qu'il n'avait été que rigoureux et non coupable, il poussa son imprudence jusqu'à insulter dans ses mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer eux et tout le conseil de Pondichéri. Plus il s'obstinait à vouloir se laver à leurs dépens, plus il se noircissait. Ils avaient tous de nombreux amis, et il n'en avait point. Le cri public sert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer 6 mai 1766. que suivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général *Lalli à être décapité comme dument atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'Etat et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions.*

Il est nécessaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne signifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahison, et parmi nous lèse-majesté. *Trahir les intérêts* ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, et non pas être perfide et traître. Quand on lui lut son arrêt, sa surprise et son indignation furent si violentes, qu'ayant par hasard dans la main un compas dont il s'était servi dans sa prison pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ses juges



avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ses ennemis. C'est peut-être une nouvelle preuve de la forte persuasion où il fut toujours qu'il méritait des récompenses plutôt que des châtimens. Ceux qui connaissent le cœur humain savent que d'ordinaire les coupables se rendent justice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils restent dans une confusion morne. Il n'y a pas un seul exemple d'un condamné avouant ses fautes, qui ait chargé ses juges d'injures et d'opprobres. Je ne prétends pas que ce soit une preuve que *Lalli* fût entièrement innocent ; mais c'est une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait sur les lèvres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes sont si légers que ce spectacle hideux attira plus de compassion que son supplice.

L'arrêt confisqua ses biens, en prélevant une somme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry. On m'a écrit que cette somme ne put se trouver. Je n'affure point ce que j'ignore. (\*) Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'est de voir un

(\*) Presque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le supplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela est très-faux. Un tel acharnement, incompatible avec la justice et avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il est vrai seulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourût, et qu'on envoya un courrier au roi à Choisy pour l'en prévenir. Voyez les *Fragmens sur l'Inde* dans le volume de l'*Histoire du parlement*.

irlandais chassé de sa patrie avec la famille de son roi , commandant à six mille lieues des troupes françaises dans une guerre de marchands , sur des rivages inconnus aux *Alexandre* , aux *Gengis* et aux *Tamerlan* , mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine , pour avoir été pris par des anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette catastrophe , qui m'a semblé digne d'être transmise à la postérité dans toutes les circonstances , ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde et dans l'Amérique. En voici un triste résumé.

## C H A P I T R E X X X V .

### *Pertes des Français.*

L A première perte des Français dans l'Inde fut Mars 1757. celle de Chandernagor , poste important dont la compagnie française était en possession vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ses plus belles marchandises.

Depuis la prise de la ville et du fort de Chandernagor , les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était si faible et si mauvais qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues et des guerres dans ses propres Etats. Les Anglais eurent même la hardiesse de venir attaquer Surate , une de plus belles villes de l'Inde et la plus marchande , appartenante à l'empereur. Ils la

### 310 PERTES AU CANADA.

Mars 1756. prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, et en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécille que pompeuse du grand mogul parût se ressentir de cet outrage, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un *Aurengzeb*.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ses créanciers du profit de son négoce; qui dans son administration indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, et qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait; exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eue jusqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde.

Mai 1757. Tandis que les flottes et les armées anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve de Sénégal, qui est une branche du Niger; ils y avaient des forts; ils y faisaient un grand commerce de dents d'éléphants, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, et sur-tout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, et qui tantôt vendent leurs propres enfans ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des européens en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, et plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Le dernier établissement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique était l'île de Gorée ; elle s'est rendue à discrétion, et il ne leur est rien resté alors dans l'Afrique. 29 décembre 1758.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, et de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il suffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la seconde fois, aussi mal fortifiée, aussi mal approvisionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Québec et tout le Canada au fond de l'Amérique septentrionale ; les troupes qui ont hasardé un combat pour sauver Québec, ont été battues et presque détruites, malgré les efforts du général *Montcalm*, tué dans cette journée et très-regretté en France. On a perdu ainsi en un seul jour quinze cents lieues de pays. 26 juillet 1758. 2 mars 1759. 18 septemb.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très-peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable ; mais on avait voulu soutenir le Canada, et on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué sans retour.

Pour comble de malheur, on accusait des plus horribles brigandages presque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuse colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris,

tandis que le parlement informait contre *Lalli*. Celui-ci, après avoir cent fois exposé sa vie l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concussionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des restitutions et des amendes; tant il est de différence entre les affaires qui semblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainsi les Français dans le continent de l'Amérique, ils se font tournés du côté des îles. La Guadeloupe, petite, mais florissante, où se fabriquait le meilleur sucre, est tombée entre leurs mains sans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure et la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu essuyer de si grands défâtres sans perdre encore tous les vaisseaux qu'il envoyait pour les prévenir; à peine une flotte était-elle en mer, qu'elle était ou prise ou détruite: on construisait, on armait des vaisseaux à la hâte, c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu se venger de tant de pertes, et faire une descente en Irlande, il en a coûté des sommes immenses pour cette entreprise infructueuse; et dès que la flotte destinée pour cette descente est sortie de Brest, elle a été dispersée en partie ou prise, ou perdue dans la vase d'une rivière nommée la Vilaine, sur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Isle à la vue des côtes de la France, qui ne pouvait la secourir.

Le seul duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaise avait fait encore une descente à Saint-Cast,

près de Saint-Malo; tout le pays était exposé. Le duc d'*Aiguillon*, qui commandait dans le pays, marche sur le champ à la tête de la noblesse bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de se rembarquer; une partie de leur arrière-garde est tuée, l'autre faite prisonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs. Au reste, quel a été le prix de ce service du duc d'*Aiguillon* et de son sang versé en Italie? une persécution publique et acharnée presque semblable à celle de *Lalli*, qui prouve que ceux-là seuls ont raison qui se dérobent à la cour et au public.

1 septembre  
1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de supériorité sur mer; mais ils en eurent sur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741; ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la succession d'Espagne; ils étaient les maîtres des mers, du temps de *Louis XIII*, de *Henri IV*, et encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre, *Henri VIII*, eut le même avantage sur *François I*.

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI* et de *Philippe de Valois* ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre, *Henri V* et *Edouard III*.

Quelle est la raison de cette supériorité continue? n'est-ce pas que les Anglais ont besoin de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, et que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires? N'est-ce pas aussi parce

que la capitale est un port de mer, et que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? serait-ce enfin que le climat et le sol anglais produisent des hommes d'un corps plus vigoureux, et d'un esprit plus constant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux et de meilleurs chiens de chasse? Mais depuis Baïonne jusqu'aux côtes de Picardie et de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, et la Normandie seule a subjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable sur terre et sur mer, lorsqu'un homme d'un génie actif et hardi, mais sage, ayant d'aussi grandes vues que le maréchal de *Belle-Isle*, avec plus d'esprit, sentit que la France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes. Il a su engager l'Espagne à soutenir la querelle; il a fait une cause commune de toutes les branches de la maison de *Bourbon*. Ainsi l'Espagne et l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, et c'est ce qui a déterminé dom *Carlos*, roi d'Espagne, par la mort de son frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre est peut-être le plus grand trait de politique dont l'histoire moderne fasse mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont résisté à l'Espagne, et ont sauvé le Portugal.

Autrefois l'Espagne seule était redoutée de toute l'Europe sous *Philippe II*, et maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de *la Lippe-Schombourg*, l'un des seigneurs

de Westphalie ; est envoyé par le roi d'Angleterre au secours du Portugal ; il n'avait jamais commandé en chef ; il avait peu de troupes. Cependant dès qu'il est arrivé il gagne la supériorité sur les Espagnols et les Français réunis ; il repousse tous leurs efforts ; il met le Portugal en fureté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre faisait payer cher aux Espagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

La Havane bâtie sur la côte septentrionale de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, est le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port, aussi immense que sûr, peut contenir mille vaisseaux. Il est défendu par trois forts dont part un feu croisé qui rend l'abord impossible aux ennemis. Le comte d'*Albermale* et l'amiral *Pocok* viennent attaquer l'île ; mais ils se gardent bien de tenter les approches du port ; ils descendent sur une plage éloignée qu'on croyait inabordable. Ils assiègent par terre le fort le plus considérable, ils le prennent et forcent la ville, les forts et toute l'île à se rendre, avec douze vaisseaux de guerre qui étaient dans le port, et vingt-sept navires chargés de trésors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs qui mirent à part la seizième partie du butin pour les pauvres. Les vaisseaux de guerre furent pour le roi, les vaisseaux marchands pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre et dans la précédente l'Espagne avait

13 août  
1762.

13 août  
1762.



perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contents de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique et l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines, qui sont à peu-près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne sont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, et seraient plus riches si elles étaient bien administrées, une de ces îles ayant des mines d'or et leurs côtes produisant des perles. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivait dans Manille la capitale. On prit Manille, les îles et le vaisseau sur-tout, malgré les assurances données par un jésuite, de la part de *S<sup>te</sup> Potamienne*, patronne de la ville, que Manille ne serait jamais prise. Ainsi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichissait une partie de la nation anglaise, tandis que l'autre gémissait sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi-bien que tous les peuples engagés dans cette guerre. ( 14 )

31 octobre  
1762.

( 14 ) L'archevêque de Manille était gouverneur de la place ; mais il ne se conduisit point comme l'archevêque *Goslin* qui défendit Paris contre les Normands. Il resta dans son palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable ; les conseillers lui soutinrent qu'il ne fallait pas que la seigneurie s'exposât à l'aller visiter ; qu'ils savaient bien qu'elle ne l'était pas ; on délibérait encore, que l'affaut était donné et la ville prise. Elle fut pillée pendant quarante heures et rançonnée ensuite. Il y avait alors à Manille une illuminée, nommée *la mère Paul* ; elle assurait que les Anglais n'étaient venus que pour se convertir. Les moines annonçaient que *St François* paraîtrait sur la brèche, et mettrait les Anglais en fuite avec son cordon. Personne à Manille ne doutait que cette ville n'eût été sauvée par lui ; lorsque les Chinois tentèrent de s'en emparer, en 1603 : on l'avait vu sur les murailles combattre à la tête des Espagnols. Les Anglais firent

La France alors était plus malheureuse. Toutes les ressources étaient épuisées ; presque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaisselle à la monnaie. Les principales villes et quelques communautés fournissaient des vaisseaux de guerre à leurs frais ; mais ces vaisseaux n'étaient pas construits encore, et quand même ils l'auraient été, on n'avait pas assez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs passés en faisaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'est jamais exposée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces souffrantes ; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choisissait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'administration. Les autres refusaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

Dans cette triste situation qui décourageait tous les ordres de l'Etat, le duc de *Praslin*, ministre alors des affaires étrangères, fut assez habile et assez heureux pour conclure la paix, dont le duc de *Choiseul*, ministre de la guerre, avait entamé les négociations.

10 février  
1763.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Espagne, contre Belle-Isle, que l'Angleterre lui remit ; mais l'on perdit, et probablement pour

leurs approches, et établirent leurs batteries, couverts par deux églises qui étaient hors de la ville. Le gouverneur *Arandia*, prédécesseur de l'archevêque, avait voulu faire abattre ces églises, sachant bien le tort qu'elles feraient à la ville en cas de siège ; les moines menacèrent de l'excommunier, mais sa mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préférerait le salut de la colonie à l'amitié des moines, et cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet du poison. Voyez le voyage dans les mers des Indes, tome II, par M. *le Gentil*.

jamais tout le Canada, avec ce Louisbourg, qui avait coûté tant d'argent et de soins pour être si souvent la proie des Anglais. Toutes les terres sur la gauche du grand fleuve Mississipi leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainsi du vingt-cinquième degré jusque sur le pôle, presque tout leur appartient. Ils partagèrent l'hémisphère américain avec les Espagnols. Ceux-ci ont des terres qui produisent les richesses de convention, ceux-là ont les richesses réelles qui s'achètent avec l'or et l'argent, toutes les denrées nécessaires, tout ce qui sert aux manufactures. Les côtes anglaises, dans l'espace de six cents lieues, sont traversées par des fleuves navigables, qui leur portent leurs marchandises jusqu'à quarante et cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne se sont empressés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouissaient point dans leur patrie. Ils sont devenus Anglais; et si toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'est pas douteux que cet établissement ne fasse un jour la plus formidable puissance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, et ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique leur furent encore acquises; et c'est par le moyen de ces îles, ainsi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immense avec les Espagnols, commerce sévèrement prohibé et toujours exercé, parce qu'il est favorable aux deux nations, et que la loi de la nécessité est toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-neuve , et une petite île inculte, nommé Michelon , pour y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement; triste droit sujet à de fréquentes avanies.

La France , à laquelle on rendit Pondichéri et quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ses établissemens sur le Gange; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'Etat perdit, dans le cours de cette funeste guerre , la plus florissante jeunesse , plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume; sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très-aisé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais , pour un petit terrain litigieux vers le Canada : mais quelques ambitieux , pour se faire valoir et se rendre nécessaires , précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour propre de deux ou trois personnes suffit pour défoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'Etat demeurait surchargé , étaient plus grandes encore que celles de *Louis XIV*. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres , avait été en une année de quatre cents millions : qu'on juge par-là du reste. La France aurait beaucoup perdu, quand même elle eût été victorieuse.

### 320 PACIFICATION GENERALE.

Les suites de cette paix, si déshonorante et si nécessaire, furent plus funestes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre sous les lois de la Grande-Bretagne, que de venir en France ; et quelque temps après, quand *Louis XV* eut cédé à la couronne d'Espagne la Nouvelle-Orléans et tout le pays qui s'étend sur la rive droite du Mississipi, il arriva, pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Espagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne se soumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur-général, son gendre, d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négocians, des avocats ayant fait quelques représentations sur les formalités qu'il convenait d'observer, le commandant envoyé d'Espagne les invita à dîner ; on leur fit leur procès au sortir de table, on les condamna à la corde, et par grâce on les arquebusa, ce qui est, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cette étrange exécution, était ce même *O-reilli*, irlandais, au service d'Espagne, qui fit battre depuis l'armée espagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe et en Afrique ; et l'indigne mort des officiers du roi de France, dans la Nouvelle-Orléans, est encore ignorée.

### CHAPITRE

## C H A P I T R E X X X V I.

*Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures , depuis 1750 jusqu'à 1762.*

**L**ONG-TEMPS avant cette guerre funeste , et pendant son cours , l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre si ancienne et si interminable , entre la juridiction séculière et la discipline ecclésiastique ; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées , comme elles le sont aujourd'hui en Angleterre , dans tant d'autres pays et sur-tout en Russie ; il en résultera toujours des dissensions dangereuses , tant que les droits de la monarchie et ceux des différens corps de l'Etat seront contestés.

Il se trouva , vers l'an 1750 , un ministre des finances assez hardi pour faire ordonner que le clergé et les religieux donneraient un état de leurs biens , afin que le roi pût voir par ce qu'ils possédaient ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais proposition ne fut plus juste , mais les conséquences en parurent sacrilèges. Un vieil évêque de Marseille écrivit au contrôleur général : *Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à DIEU ou au roi ; vous savez lequel des deux aurait la préférence.* Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge , et incapable d'écrire , était d'un jésuite , nommé *Lemaire* , qui le dirigeait lui et sa maison. Ce jésuite était un fanatique de bonne foi , espèce d'hommes toujours dangereuse.

Le ministère fut obligé d'abandonner une entreprise qu'il n'eût pas fallu hasarder si on ne pouvait

la soutenir. (\*) Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diversion embarrassante, et de le mettre en alarme sur le spirituel pour faire respecter le temporel.

Ils savaient que la fameuse bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On résolut d'exiger des mourans des billets de confession : il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérens à la bulle, sans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refusait sans pitié ces deux consolations aux appelans et à ceux qui se confessaient à des appelans. Un archevêque de Paris entra sur-tout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien que par esprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le schisme fut annoncé : plusieurs de ceux qu'on appelle jansénistes commençaient à dire hautement que si on rendait les sacremens si difficiles, on saurait bientôt s'en passer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoises occupèrent plus les Parisiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des insectes sortis du cadavre du molinisme et du jansénisme, qui en bourdonnant dans la ville piquaient tous les citoyens. On ne se souvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires,

(\*) Voyez les notes sur le *Siècle de Louis XIV*. Le contrôleur général des finances était M. de *Machault*. Cette entreprise, qui lui fit perdre sa place, lui mérite la reconnaissance de la nation ; on le fit ministre de la marine. Au reste, le clergé n'eut le crédit d'empêcher la réussite du plan de M. de *Machault*, que parce qu'il se ligua avec les ennemis que ce ministre avait dans le conseil. Les corps en France ne peuvent influer dans aucune révolution que comme les instrumens de l'ambition de quelques hommes en place ou d'une cabale de courtisans.

ni des disgrâces , ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes , qui ne savent pas en quel pays coulent le Danube et l'Elbe , et qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Tel est le peuple.

Un curé de Saint-Etienne-du-mont , petite paroisse de Paris , ayant refusé les sacremens à un conseiller du châtelet , le parlement mit en prison le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile , excitée entre les parlemens et les évêques , défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacremens , et en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlemens se plaignirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume , et le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place ; le parlement de Paris s'y opposa ; et le roi ayant jugé en faveur du prélat , le parlement cessa de faire ses fonctions et de rendre la justice : il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires , à chaque membre de ce tribunal , des lettres de cachet , portant ordre de reprendre leurs fonctions sous peine de défobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume ; mais quand il fallut plaider , il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la fronde ; mais , dépouillé des horreurs



### 324 QUERELLES ENTRE LE CLERGÉ

de la guerre civile, il ne se montrait que sous une forme susceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarrassant. Le roi résolut d'éteindre, par sa modération, ce feu qui faisait craindre un incendie; il exhorta le clergé à ne point user de rigueurs dangereuses; le parlement reprit ses fonctions.

Février  
1752.

Mais bientôt après, les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacrements irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Etienne, trouvé coupable d'une seconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui et à tous les curés de donner un pareil scandale, sous peine de la saisie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire cesser lui-même le scandale. Ce terme d'*invitation* paraissait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la justice séculière eût le droit de lui faire une invitation, alla se plaindre à Versailles. Il était soutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du ministère de présenter au roi les sujets pour des bénéfices. Cet homme autrefois théatin, puis évêque, et devenu ministre au département des bénéfices, était d'un esprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Eglise; il regardait la bulle comme un article de foi; et ayant le crédit attaché à sa place, il persuada que le parlement touchait à l'encensoir. L'arrêt du parlement fut cassé; ce corps fit des remontrances fortes et pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait sur ces matières, se réservant à lui-même le droit de

punir les prêtres dont le zèle scandaleux pourrait faire naître des semences de schisme. Il défendit, par un arrêt de son conseil d'Etat, que les sujets se donnassent les uns aux autres les noms de novateurs, de jansénistes et de fémi-pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être sages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, présentèrent une requête au roi en faveur des billets de confession. Sur le champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui avait formé la requête. Le roi cassa encore cette procédure de justice ; le parlement cessa encore ses fonctions ; il continua à faire des remontrances, et le roi persista à exhorter les deux partis à la paix. Ses soins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marseille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau ; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant assemblé pour lors à Paris, comme il s'assemble tous les cinq ans, pour payer au roi ses subfides, résolut de lui aller porter ses plaintes en habits pontificaux ; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté le parlement condamna un portedieu à l'amende, à demander pardon à genoux et à être admonété ; et un vicaire de paroisse au bannissement. Le roi cassa encore cet arrêt.

Auguste  
1752.

Les affaires de cette espèce se multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, sans que les ecclésiastiques cessassent de refuser les sacremens, et sans que le parlement cessât de procéder contre eux.

Enfin le roi permit aux parlemens de juger des sacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur

1752.

### 326 QUERELLES ENTRE LE CLERGÉ

fujet ; mais il leur défendit de chercher à juger , lorsqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le  
Novembre. parlement reprit une seconde fois ses fonctions , et les plaideurs , qu'on avait négligés pour ces affaires , eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire.

Décembre. Le feu couvait toujours sous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuser le sacrement à deux pauvres vieilles religieuses de Sainte-Agathe , qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* est un ouvrage diabolique , craignaient d'être damnées si elles recevaient cette bulle en mourant ; elles craignaient d'être damnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya son greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires ; et le prélat ayant répondu , selon sa coutume , qu'il ne devait compte qu'à DIEU seul , son temporel fut saisi ; les princes du sang et les pairs furent invités à venir prendre séance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir sérieuse : on commença à craindre les temps de la fronde et de la ligue. Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris , sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son conseil privé.  
Janvier 1753. L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conseil pour dissoudre la petite communauté de Sainte-Agathe , où les filles avaient si mauvaise opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes scandales , les mêmes refus de sacrements partageaient la ville d'Orléans ; le parlement rendait les mêmes

arrêts pour Orléans que pour Paris ; le schisme allait se former. Un curé de Rosainvilliers , diocèse d'Amiens , s'avisa de dire un jour à son prône , *que ceux qui étaient jansénistes eussent à sortir de l'église , et qu'il serait le premier à tremper ses mains dans leur sang.* Il eut l'audace de désigner quelques-uns de ses paroissiens , à qui les plus fervens constitutionnaires jetèrent des pierres pendant la procession , sans que les lapidés et les lapidans eussent la moindre connaissance de ce que c'est que la bulle et le jansénisme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris , dans le ressort duquel est Amiens , se contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux et sanguinaire ; et le roi approuva cet arrêt , qui ne portait pas sur un délit purement spirituel , mais sur le crime d'un féditieux perturbateur du repos public.

Dans ces troubles , *Louis XV* était comme un père occupé de séparer ses enfans qui se battent. Il défendait les coups et les injures ; il réprimandait les uns , il exhortait les autres ; il ordonnait le silence , défendant aux parlemens de juger du spirituel , recommandant aux évêques la circonspection , regardant la bulle comme une loi de l'Eglise , mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuse. Ses soins paternels pouvaient peu de chose sur des esprits aigris et alarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pouvait séparer le *spirituel* du *civil* , puisque les querelles *spirituelles* entraînaient nécessairement après elles des querelles d'Etat.

Le parlement assigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des sacremens. Il fit brûler par le bourreau

Mars.

### 328 QUERELLES ENTRE LE CLERGÉ

tous les écrits dans lesquels on lui contestait sa juridiction , excepté les déclarations du roi. Il envoya des conseillers faire enregistrer ses arrêts en forbonne , malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêques , et les recors de la justice faisant communier des malades , la baïonnette au bout du fusil. Le parlement dans toutes ses démarches ne consultait que ses lois et le maintien de son autorité. Le roi voyait au-delà , il considérait les convenances qui demandent souvent que les lois plient.

Enfin , pour la troisième fois , le parlement cessa de rendre la justice aux citoyens , pour ne s'occuper que des refus de sacremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya aussi pour la troisième fois des lettres de jussion , qui lui ordonnaient de remplir ses devoirs , et de ne plus faire souffrir ses sujets plaideurs de ces querelles étrangères , les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

Mai 1753. Le parlement répondit qu'il violerait son serment s'il reconnaissait les lettres - patentes du roi , et qu'il ne pouvait *obtempérer*. ( Vieux mot tiré du latin , qui signifie *obéir* . )

Alors le roi se crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes* , les uns à Bourges , les autres à Poitiers , quelques-uns en Auvergne , et d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

Parlement  
exilé. On épargna la grand'chambre : mais elle crut qu'il y allait de son honneur de n'être point épargnée.

Elle persista à ne point rendre la justice au peuple, et à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoise, bourg à six lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant sa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour si peu de chose, et les Français passaient pour une nation frivole qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une dispute méprisée par-tout ailleurs. Quand on a vu cinq cents mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Inde et l'Amérique désolées, et qu'on retombe ensuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait se souvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suisse avaient autrefois éprouvé des secousses bien plus violentes pour des inepties; que l'Inquisition d'Espagne était pire que des troubles civils, et que chaque nation a ses folies et ses malheurs.

Le parlement de Normandie imita celui de Paris sur les sacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux, il cessa aussi de rendre la justice. Le roi envoya un officier de ses gardes biffer les registres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris.

Juillet  
1753.

La justice distributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur, si les hommes étaient sages et justes; mais comme ils ne sont ni l'un ni l'autre, et qu'il faut plaider, le roi commit des membres de son conseil d'Etat pour vider les procès en dernier ressort. On voulut faire enregistrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était

Chambre  
royale.

Novembre.

### 330 QUERELLES ENTRE LE CLERGÉ

nécessaire qu'une justice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'usage de ces enregistremens avait eu presque toujours ses inconvéniens ; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refusa l'enregistrement , on l'y força par des lettres de jussion. La chambre royale s'assembla, mais les avocats ne voulurent point plaider ; on se moqua dans Paris de la chambre royale ; elle en rit elle-même : tout se tourna en plaisanterie , selon le génie de la nation , qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a consternée ou animée la veille. Les ecclésiastiques riaient aussi , mais de la joie de leur triomphe.

Juillet  
1754.

*Boyer*, ancien évêque de Mirepoix , qui avait été le premier auteur de tous les troubles, sans le favori , étant tombé en enfance par son grand âge, et par la constitution de ses organes , tout parut tendre à la conciliation. Les ministres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé , et revint à la satisfaction de toute la ville , et au bruit de la populace qui criait : Vive le parlement. Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était aussi fatigué de l'inflexibilité des ecclésiastiques que de celle des parlemens , ordonna le silence et la paix , et permit aux juges séculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Auguste.

Septembre.

Le schisme éclatait de temps en temps à Paris et dans les provinces , et malgré les mesures que le roi avait prises pour empêcher le refus des sacremens , plusieurs évêques cherchaient à se faire un mérite de ce refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans sa ville cet exemple de

rigueur ou de scandale , fut condamné par le simple préfidial de Nantes à payer fix mille francs d'amende , et les paya fans que le roi le trouvât mauvais , tant il était las de ces disputes.

De pareilles scènes arrivaient dans tout le royaume , et , en attristant quelques intéreffés , amusaient la multitude oifive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janfénifte qui se mourait , et à qui fes confrères refusaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende , et ordonna que le malade ferait communié. Le lieutenant-criminel , en conféquence , arrangea tout pour cette cérémonie , comme pour une exécution ; les chanoines firent tant que leur confrère mourut fans facremens , et ils l'enterrèrent le plus mefquinement qu'ils purent.

Octobre.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé fes juges féculiers , pour n'avoir pas *obtempéré* à fes ordres , voulut tenir la balance égale , et exiler auffi ceux du clergé qui s'obftineraient au fchifme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à fa maifon de Conflans , à trois quarts de lieue de la ville ; exil doux qui refsembloit plus à un avertiffement paternel qu'à une punition.

Décembre  
1754.

Les évêques d'Orléans et de Troies furent pareillement exilés à leurs maifons de plaifance , avec la même douceur. L'archevêque de Paris , étant auffi inflexible dans fa maifon de Conflans que dans fa demeure épifcopale , fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté réprimait la forbonne , qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur , la regardait maintenant comme



une règle de foi. Elle menaçait de cesser ses leçons ; et le parlement qui avait lui-même cessé ses fonctions plus importantes , ordonnait à la faculté de continuer les siennes , il soutenait les libertés de l'Eglise gallicane , et le roi l'approuvait ; mais quand il allait trop loin , le roi l'arrêtait ; et en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public , il cassait celle qui lui paraissait trop peu mesurée. Ce monarque se voyait toujours entre deux grandes factions animées , comme les empereurs romains entre les bleus et les verds ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraissait inévitable : ce n'était guère le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore apaiser les contestations du grand conseil et de ses parlemens ; car presque rien n'étant déterminé en France par des lois précises , les bornes , les privilèges de chaque corps étant incertains , le clergé ayant toujours voulu étendre sa juridiction , les chambres des comptes ayant disputé aux parlemens beaucoup de prérogatives , les pairs ayant souvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris , il n'était pas étonnant que le grand conseil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conseil était originairement le conseil des rois , et les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'administration publique , et le grand conseil changea aussi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature sous *Charles VIII*. Il décide des évocations , de la compétence des juges , de tous les procès concernant tous les bénéfices du royaume , excepté de la régale ; il a le droit de juger

ses propres officiers. Un conseiller de cette cour fut appelé au châtelet pour ses dettes. Le grand conseil revendiqua la cause, et cassa la sentence du châtelet. Aussitôt le parlement s'émeut, casse l'arrêt du grand conseil, et le roi casse l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conseil, et le public se partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette dispute de corps, et le roi défend encore aux pairs *cette association* : l'affaire enfin reste indécise comme tant d'autres.

Janvier,  
février et  
mars 1756.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait soutenir contre les Anglais sur terre et sur mer une guerre onéreuse; il faisait en même temps cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de son règne, que l'impératrice *Marie-Thérèse* a imité depuis. Il fallait des secours de finance, et le parlement se rendait difficile sur l'enregistrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que lorsqu'on a guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu.

Le roi tint un lit de justice à Versailles, où il convoqua les princes et les pairs, avec le parlement de Paris; il fit enregistrer ses édits; mais le parlement de retour à Paris protesta contre cet enregistrement. Il prétendait que non-seulement il n'avait pas eu la liberté nécessaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne blessaient ni les intérêts du roi, ni ceux de l'Etat qui étaient les mêmes, et qu'il avait fait serment de maintenir; et il disait

2 août  
1756.

que son devoir n'était pas de plaire, mais de servir : ainsi le zèle combattait l'obéissance.

Les épines du schisme se mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conseiller du parlement, malade à sa campagne, dans le diocèse de Meaux, demanda les sacremens ; un curé les lui refusa comme à un ennemi de l'Eglise, et le laissa mourir sans cette cérémonie : on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire sur la bulle, et le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres ; il fut obligé de faire cette aumône, et il en fut pour son Septembre. formulaire et pour son argent. L'évêque de Troies avait troublé son diocèse, le roi l'envoya prisonnier chez des moines en Alsace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts et les remontrances des parlemens sur la bulle et sur les billets de confession.

*Louis XV*, que tant d'animosités embarrassaient, poussa la circonspection jusqu'à demander l'avis du pape *Lambertini*, *Benoît XIV*, homme aussi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur et la gaieté de son caractère, et qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était son secrétaire des brefs, le cardinal *Passionei*, qui faisait tout. Ce cardinal, le seul alors dans le sacré collège qui fût homme de lettres, était un génie assez élevé pour mépriser les disputes dont il s'agissait. Il haïssait les jésuites qui avaient fabriqué la bulle ; il ne pouvait

se taire sur la fausse démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuses, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps et à toutes les nations ; celle-ci, par exemple : *La crainte d'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir.*

Cette maxime est dans toute la terre la sauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter sur la crainte du supplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal *Passionei*, ni le pape ne pouvaient rétracter une constitution regardée comme une loi de l'Eglise. *Benoît XIV* envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait, à la vérité, cette bulle comme une loi universelle, à laquelle on ne peut résister sans se mettre en danger de perdre son salut éternel : mais enfin il décidait que, pour éviter le scandale, il faut que le prêtre avertisse les mourans soupçonnés de jansénisme qu'ils seront damnés, et les communier à leurs risques et périls.

Le même pape, dans sa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiscopat. Quand on consulte un pape, quel qu'il soit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais *Benoît XIV*, en rendant ce qu'il devait à sa place, donnait aussi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienfaisance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adressé aux évêques. Le parlement eut le courage ou la témérité de le condamner et de le supprimer par un arrêt. Cette démarche

9 décembre  
1756.

choqua d'autant plus le roi que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par son parlement. Il n'était point question dans ce bref des libertés de l'Eglise gallicane, et des droits de la monarchie, que le parlement a soutenus et vengés dans tous les temps. La cour vit dans la censure du parlement plus de mauvaise humeur que de modération.

Le conseil croyait avoir un autre sujet de réprover la conduite du parlement de Paris; plusieurs autres cours supérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Classes du parlement du royaume*; c'est un titre que le chancelier de l'*Hospital* leur avait donné; il ne signifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence et le maintien des lois: les parlemens ne prétendaient pas moins que représenter l'Etat entier, divisé en différentes compagnies, qui toutes faisant un seul corps, constitueraient les états-généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande; mais elle eût été trop grande, et l'autorité royale en était irritée.

Ces considérations jointes aux difficultés qu'on faisait sur l'enregistrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de justice.

Quelque secret que le ministère eut gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne silence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts; il n'examine jamais si ces impôts sont nécessaires; il ne fait pas même réflexion qu'il vend sa peine et ses denrées plus cher à proportion des taxes, et que le fardeau tombe sur les riches.

riches. Ceux-ci se plaignent eux-mêmes, et encouragent les murmures de la populace. (15)

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français ; mais en Angleterre la nation se taxe elle-même ; elle fait sur quoi les emprunts seront remboursés. La France est taxée, et ne fait jamais sur quoi seront assignés les fonds destinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'Etat des impôts publics, et qui s'enrichissent aux dépens de la nation ; c'est le contraire en France. Les parlemens de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus ; mais il y a des temps où ces remontrances, et sur-tout les difficultés d'enregistrer, sont plus dangereuses que ces impôts mêmes, parce que la guerre exige des secours présens, et que l'abus de ces secours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il supprimait deux chambres de ce corps et plusieurs officiers. Il ordonna qu'on respectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges séculiers

(15) Il est très-vrai que toute taxe annuelle n'est payée en réalité que par les propriétaires de terres ; la petite partie qui peut l'être par les profits du commerce étranger ne mérite point d'être comptée : mais il n'en est pas de même des taxes extraordinaires levées en temps de guerre. Celles qui portent sur les consommations du peuple ne font pas augmenter ses salaires, parce que les propriétaires alors font moins travailler. Le peuple souffre donc directement de ces taxes. Il souffre par la même raison de celles qui paraissent ne porter directement que sur les propriétaires. Celles-là ne seraient indifférentes au peuple que dans le cas où le produit de ces taxes serait employé en entier à lui procurer des salaires : encore faudrait-il qu'elles ne fussent payées que par les propriétaires riches ; le peuple, la populace même souffrent donc réellement des impôts extraordinaires.

13 décemb.  
1756.

prescrivissent l'administration des sacrements, en leur permettant seulement de juger des abus et des délits commis dans cette administration, enjoignant aux évêques de prescrire à tous les curés la modération et la discrétion, et voulant que toutes les querelles passées *fussent ensevelies dans l'oubli*. Il ordonna que nul conseiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, et que personne ne pourrait opiner dans l'assemblée des chambres qu'après avoir servi dix années. Il fit enfin les plus expresses *inhibitions d'interrompre, sous quelque prétexte que ce pût être, le service ordinaire*.

Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond silence; le roi dit qu'il voulait être obéi, et qu'il *punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir*.

Le lendemain quinze conseillers de la grand'chambre remirent leur démission sur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement se démissionnèrent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les esprits au milieu d'une guerre funeste, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuse, et qui irritait l'animosité des mécontents; enfin parmi les épines des divisions semées de tous côtés entre les magistrats et le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, et il ne s'agissait presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

## CHAPITRE XXXVII.

*Attentats contre la personne du roi.*

CES émotions du peuple furent bientôt ensevelies dans une consternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effrayant. Le roi fut assassiné, le 5 janvier, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes et des grands officiers de la couronne. Voici comment cet étrange événement arriva. 1757.

Un misérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-temps domestique à Paris dans plusieurs maisons; c'était un homme dont l'humeur sombre et ardente avait toujours ressemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'salle du palais et ailleurs, allumèrent son imagination. Il alla à Versailles comme un homme égaré; et dans les agitations que lui donnaient son dessein inconcevable, il demanda à se faire saigner dans son auberge. Le physique a une si grande influence sur les idées des hommes, qu'il protesta depuis, dans ses interrogatoires, *que s'il avait été saigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis son crime.*

Son dessein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monstre de cette espèce; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le soutint depuis, et comme malheureusement il l'aurait pu;



mais il voulait le bleffer : c'est ce qu'il déclara dans son procès criminel devant le parlement.

Interroga-  
toire du 18  
janvier, art.  
144, page  
132 du pro-  
cès de Da-  
mians, in-4<sup>o</sup>.

„ Je n'ai point eu intention de tuer le roi ; je  
l'aurais tué si j'avais voulu ; je ne l'ai fait que pour  
que DIEU pût toucher le roi, et le porter à remettre  
toutes choses en place, et la tranquillité dans ses  
Etats ; et il n'y a que l'archevêque de Paris seul  
qui est cause de tous ces troubles. „

Cette idée avait tellement échauffé sa tête, que, dans un autre interrogatoire, il dit :

Interroga-  
toire du 6  
mars, page  
289.

„ J'ai nommé des conseillers au parlement, parce  
que j'en ai servi un, et parce que presque tous  
sont furieux de la conduite de M. l'archevêque. „  
En un mot le fanatisme avait troublé l'esprit de ce  
malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il  
subit à Versailles, on trouve ces propres paroles :

Page 45.

„ Interrogé quels motifs l'avaient porté à attenter  
à la personne du roi, a dit que c'est à cause de  
la religion. „

Tous les assassins des princes chrétiens ont eu cette cause. Le roi de Portugal n'avait été assassiné qu'en vertu de la décision de trois jésuites. On fait assez que les rois de France *Henri III* et *Henri IV* ne périrent que par des mains fanatiques ; mais il y avait cette différence que *Henri III* et *Henri IV* furent tués parce qu'ils paraissaient ennemis du pape, et que *Louis XV* fut assassiné parce qu'il semblait vouloir complaire au pape.

L'assassin s'était muni d'un couteau à ressort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, et de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi

devait monter en carrosse pour aller à Trianon. Il était près de six heures; le jour ne lui faisait plus; le froid était excessif; presque tous les courtisans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *redingotes*. L'assassin, ainsi vêtu, pénètre vers la garde, heurte en passant le dauphin, se fait place à travers la garniture des gardes-du-corps et des cent suisses, aborde le roi, le frappe de son canif à la cinquième côte, remet son couteau dans sa poche, et reste le chapeau sur la tête. Le roi se sent blessé, se retourne, et à l'aspect de cet inconnu qui était couvert, et dont les yeux étaient égarés, il dit : *C'est cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse point de mal.*

Tandis que tout le monde était saisi d'effroi et d'horreur, qu'on portait le roi dans son lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait si la blessure était mortelle, si le couteau était empoisonné, le parricide répéta plusieurs fois : *Qu'on prenne garde à monseigneur le dauphin, qu'il ne sorte de la journée.*

A ces paroles l'alarme universelle redouble; on ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration contre la famille royale: chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes et les plus médités.

Heureusement la blessure du roi était légère; mais le trouble public était considérable, et les craintes, les défiances, les intrigues se multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaissance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, et commença les procédures, comme il s'était pratiqué à Saint-Cloud dans l'assassinat de *Henri III*. Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou

vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à ofer dicter de sa prison une lettre au roi même. (y) *Damiens* écrire au roi! un assassins écrire à celui qu'il avait assassiné!

(y) S I R E ,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monseigneur le dauphin, et quelques autres périront; il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance; ne soit pas sûr de sa vie; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sûreté; par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacrements à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé; je vous réitère que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacrements qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vous faire, me fait espérer la clémence des bontés de votre majesté.

Signé *Damiens*.

Cette lettre se trouve, page 69 du procès de *Damiens*, donné au public par le greffier criminel du parlement avec la permission de ses supérieurs.

Au dos de ladite lettre est écrit, paraphé, *ne varietur*, suivant, et au désir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*, en date du neuf janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant.

Signé *Damiens*.

*Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.*

Et plus bas est écrit :

A U R O I .

Suit la teneur d'un écrit signé *Damiens*.

Sa lettre est infensée, et conforme à l'abjection de son état, mais elle découvre l'origine de sa fureur; on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, et l'avaient excité à son attentat. Il paraissait par les noms des membres du parlement cités dans sa lettre, qu'il les connaissait, ayant servi un de leurs confrères; mais il eût été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentimens, encore moins qu'ils lui eussent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Aussi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démission. Il voulut même que les princes et les pairs rendissent par leur présence le procès plus solennel et plus authentique

*Copie du billet.*

MM. Chagrange. Seconde. Baiffe de Lisse. (\*) De la Guyonie. Clément. Lambert.

Le président de Rieux Bonnainvilliers.  
Président du Maffy, et presque tous.

Il faut qu'il remette son parlement, et qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus et compagnie.

Signé *Damiens.*

Plus bas est écrit.

Paraphé, *ne varietur*, suivant, et au désir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil sept cent cinquante-sept.

Signé *Damiens.*

*Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.*

Ladite lettre, ainsi que ledit écrit, annexé à la minute dudit interrogatoire.

(\*) Ce misérable estropie presque tous les noms de ceux dont il parle.

Interroga-  
toire au par-  
lement, pag.  
132 et 135.

dans tous les points aux yeux du public, aussi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il est évident que cet insensé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le dessein de le bleffer depuis l'exil du parlement.

page 131. D'abord dans son premier interrogatoire, il dit que *la religion seule l'a déterminé à cet attentat.*

page 145. Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des molinistes et de ceux qui refusent les sacremens, que ces gens-là croient apparemment deux dieux.*

Il s'écria, à la question, *qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le ciel; c'est ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il persista constamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de sacremens, les disgrâces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide; il le déclara encore à ses confesseurs. Ce malheureux n'était donc qu'un insensé fanatique, moins abominable, à la vérité, que *Ravaillac* et *Jean Châtel*, mais plus fou, et n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les seuls complices pour l'ordinaire de ces monstres sont des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, sans le savoir, un feu qui va embraser des esprits faibles, insensés et atroces. Quelques mots dits au hasard suffisent à cet embrasement. *Damiens* agit dans la même illusion que

28 mars.

*Ravaillac*, et mourut dans les mêmes supplices.

Quel est donc l'effet du fanatisme, et le destin des rois! *Henri III* et *Henri IV* sont assassinés parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres. *Louis XV*

est affaîné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas assez sévi contre un prêtre. Voilà trois rois sur lesquels se sont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ses souverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défense d'y revenir sous peine d'être pendus. Tous ses parens furent obligés par le même arrêt de quitter leur nom de *Damiens*, devenu exécration.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque temps ceux qui, par leurs malheureuses querelles ecclésiastiques, avaient été la cause d'un si grand crime. On voyait trop évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique et les fureurs de religion. Personne n'avait imaginé qu'une bulle et des billets de confession pussent avoir des suites si horribles; mais c'est ainsi que les démens et les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des *Poltrou* et des *Jacques Clément*, qu'on avait cru anéanti, subsiste donc encore dans les âmes féroces et ignorantes! La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens: le peuple est toujours porté au fanatisme; et peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entretient quelquefois dans des superstitions, et on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Cependant seize conseillers qui avaient donné leurs démissions étaient envoyés en exil; et l'un d'eux (2) qui était clerc, et qui fut depuis conseiller d'honneur, célèbre pour son patriotisme et pour son

(2) L'abbé de *Chavelin*.

éloquencé , fonda une messe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conservé la vie du roi qui l'exilait.

On confina aussi plusieurs officiers du parlement de Besançon dans différentes villes , pour avoir refusé l'enregistrement d'un second vingtième , et pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi , malgré l'attentat commis sur sa personne , malgré une guerre ruineuse , s'occupait toujours du soin d'étouffer les querelles des parlemens et du clergé , essayant de contenir chaque état dans ses bornes , exilant encore l'archevêque de Paris , pour avoir contrevenu à ses lois dans la simple élection de la supérieure d'un couvent ; rappelant ensuite ce prélat , et rendant toujours par la modération la fermeté plus respectable. Enfin les affaires mêmes du parlement de Paris s'accommodèrent ; les membres de ce corps , qui avaient donné leur démission , reprirent leurs charges et leurs fonctions : tout a paru tranquille au-dedans , jusqu'à ce que le faux zèle et l'esprit de parti fassent naître de nouveaux troubles. ( 16 )

(16) Il ne sera pas inutile d'observer ici que tous ces troubles n'eurent d'éclat et d'importance que par les divisions du ministère. Toute opération du gouvernement , qui n'est pas de nature à soulever le peuple , ne peut exciter aucun trouble dans une monarchie tant qu'il subsiste de la force et de l'union dans le conseil du prince.

*Rien n'est funeste aux rois que leur propre faiblesse.*

Ce vers renferme toute la politique des monarques dans ce qui intéresse la tranquillité de l'Etat , leur autorité , leur sûreté.

Mais comment se flatter que la tranquillité se rétablisse , lorsque chaque parti contre lequel le gouvernement se déclare , est sûr d'avoir des

## CHAPITRE XXXVIII.

*Assassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal, et ensuite de France.*

UN ordre religieux ne devait pas faire partie de l'histoire. Aucun historien de l'antiquité n'est entré dans le détail des établissemens des prêtres de *Cibèle* ou de *Junon*. C'est un des malheurs de notre police européenne, que les moines, destinés par leur institut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, soit par leurs immenses richesses, soit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jésuites étaient, comme on fait, les souverains véritables du Paraguai, en reconnaissant le roi d'Espagne. La cour d'Espagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques districts de ces contrées au roi de Portugal, *Joseph II*, de la maison de Bragance. On accusa les jésuites de s'y être opposés,

protecteurs dans le gouvernement même, et peut espérer de les voir bientôt s'emparer du premier crédit? Comment s'assurer qu'il n'y aura pas de troubles, si ceux même qui devraient les réprimer s'unissent en secret avec les brouillons qui les excitent?

Dans une monarchie, c'est à la cour seule que se forment les orages; c'est là que sont les vrais perturbateurs; c'est delà que partent les intrigues qui excitent les factions, ou les ordres violens qui soulèvent les peuples. A la Chine, on rend ceux qui gouvernent responsables des troubles, quelle qu'en soit la cause ou le prétexte; cette loi n'est pas injuste en elle-même, mais elle est absurde. C'est donner un moyen de plus à ceux qui veulent déplacer un gouverneur ou un ministre; le seul remède à ce mal est de n'avoir pour ministres que des hommes honnêtes et guidés par les mêmes principes de politique.



et d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient passer sous la domination portugaise. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chasser les jésuites de la cour de Lisbonne.

Quelque temps après, la famille *Tavora*, et surtout le duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune comtesse *Ataïde d'Atougnia*; le vieux marquis et la marquise de *Tavora*, père et mère de la jeune comtesse; enfin le comte *Ataïde*, son époux, et un des frères de cette comtesse infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils résolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la superstition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des casuistes et des confesseurs qui les encouragent. La famille qui pensait être outragée, s'adressa à trois jésuites; *Malagrida*, *Alexandre* et *Mathos*. Ces casuistes décidèrent que ce n'était pas seulement un péché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le roi. (aa)

Il est bon de savoir, pour l'intelligence de cette décision, que les casuistes distinguent entre les péchés qui mènent en enfer et les péchés qui conduisent en purgatoire pour quelque temps; entre les péchés que l'absolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières ou quelques aumônes, et les péchés qui sont remis sans aucune satisfaction. Les premiers sont *mortels*, les seconds sont *véniels*.

La confession auriculaire causa un parricide en Portugal, ainsi qu'elle en avait produit dans

(aa) C'est ce qui est rapporté dans l'*acordao* ou déclaration authentique du conseil royal de Lisbonne.

d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes en a fait commettre. Telle est, comme on l'a déjà vu souvent dans cette histoire, la déplorable condition humaine.

Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre <sup>3 septembre</sup> monde, attendirent le roi qui revenait à Lisbonne <sup>1758.</sup> d'une petite maison de campagne, seul, sans domestiques et la nuit : ils tirèrent sur son carrosse, et blessèrent dangereusement le monarque.

Tous les complices, excepté un domestique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comtesse *Ataide*, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle passait pour être la cause. Les seuls jésuites qui avaient conseillé et autorisé l'affassinat du roi, par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacré, échappèrent alors au supplice.

Le Portugal n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'Etats en Europe, était plus soumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ses juges, un moine parricide ; il fallait avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième siècle ; mais les Portugais semblaient être dans le douzième.

La postérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit solliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permission de faire juger chez lui des jésuites ses sujets, et ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne et celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte ; on alla même jusqu'à se flatter que le

Portugal secouerait un joug que l'Angleterre, son alliée et sa protectrice, avait foulé aux pieds depuis si longtemps ; mais le ministère portugais avait trop d'ennemis pour oser entreprendre ce que Londres avait exécuté : il montra à la fois une grande fermeté et une extrême condescendance.

Les jésuites les plus coupables étaient en prison à Lisbonne ; le roi les y laissa, et prit le parti d'envoyer à Rome tous les jésuites de ses Etats. On les déclara bannis pour jamais du royaume ; mais on n'osait livrer à la mort trois jésuites accusés et convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquisition, comme suspect d'avoir autrefois avancé quelques propositions téméraires qui sentaient l'hérésie.

Les dominicains, qui étaient juges du saint-office, et assistans du grand inquisiteur, n'ont jamais aimé les jésuites : ils servirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déturrèrent un petit livre de la *vie héroïque de sainte Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par sainte Anne elle-même*. Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à sa fille, qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de sa mère, et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient aussi sages ; de plus, il avait fait des prédictions et des miracles : et celui d'éprouver, à l'âge de soixante et quinze ans, des pollutions dans sa prison, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans son procès ; et voilà pourquoi il fut condamné au feu, sans qu'on l'interrogeât seulement sur l'assassinat du roi, parce que ce n'est qu'une faute contre

*Malagrida*,  
jésuite brûlé.  
21 septemb.  
1761.

un séculier, et que le reste est un crime contre DIEU. Ainsi l'excès du ridicule et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chassait les jésuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puissans et détestés. Il arriva qu'un profès de leur ordre, nommé *la Valette*, qui était chef des missions à la Martinique, et le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéressés se pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jésuite, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Le parlement de Paris condamna ce général et tous les frères jésuites solidairement à payer la banqueroute de *la Valette*.

Banqueroute  
des jésuites  
en France.

Ce procès qui indigna la France contre les jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier qui rendait ainsi un général italien maître absolu des personnes et des fortunes d'une société de français. On fut surpris de voir que jamais l'ordre des jésuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlemens du royaume; on déterra leurs constitutions, et tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, et plus de cinquante volumes de leurs décisions théologiques contre la sûreté de la vie des rois. Les jésuites ne se défendirent qu'en disant que les jacobins et saint *Thomas* en avaient écrit autant.

Les parlemens abolissent l'ordre.

Ils ne pouvaient par cette réponse autre chose, sinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il est canonisé; mais il y a dans la Somme ultramontaine des décisions que les parlemens de France feraient brûler le jour de sa fête, si on voulait s'en servir pour troubler l'Etat. Comme il dit, en divers endroits, que l'Eglise a le droit de déposer un prince infidèle à l'Eglise, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis et la corde.

Le roi daigna se mêler de l'affaire des jésuites, et pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jésuites en France; mais on prétend que le pape *Clément XIII* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils restassent comme ils étaient, ou qu'ils n'existassent pas, cette réponse du pape est ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des assemblées secrètes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de son royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs collèges et leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que sur quelques règles de leur institut que le roi pouvait réformer; sur des maximes horribles, il est vrai, mais méprisées, publiées pour la plupart par des jésuites étrangers, et défavouées formellement depuis peu par les jésuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, et une cause véritable qu'on dissimule. Le prétexte de la punition des jésuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres que personne ne lit : la cause était le crédit  
dont

dont ils avaient long-temps abusé. Il leur est arrivé, dans un siècle de lumière et de modération, ce qui arriva aux templiers dans un siècle d'ignorance et de barbarie ; l'orgueil perdit les uns et les autres : mais les jésuites ont été traités dans leur disgrâce avec douceur, et les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit solennel, en 1764, abolit dans ses Etats cet ordre qui avait toujours eu des personnages estimables, mais plus de brouillons, et qui fut pendant deux cents ans un sujet de discorde.

Ce n'est ni *Sanchez*, ni *Lessius*, ni *Escobar*, ni des absurdités de casuistes qui ont perdu les jésuites ; c'est *le Tellier*, c'est la bulle qui les a exterminés dans presque toute la France. La charrue que le jésuite *le Tellier* avait fait passer sur les ruines de Port-royal, a produit, au bout de soixante ans, les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la persécution que cet homme violent et fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jésuites exécration à la France ; exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confesseur des rois, quand il sera ce que sont presque tous les hommes à la cour, ambitieux et intrigant, et qu'il dirigera un prince peu instruit, affaibli par la vieillesse.

L'ordre des jésuites fut ensuite chassé de tous les Etats du roi d'Espagne en Europe, en Asie, en Amérique, chassé des deux Siciles, chassé de Parme et de Malthe ; preuve évidente qu'ils n'étaient pas aussi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puissans que par l'aveuglement des autres hommes, et les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siècle. Ce qu'il y eut d'assez étrange dans

leur désastre presque universel, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur institut, et en France pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osait pas encore examiner un institut consacré par les papes, et on l'osait en France. Il en résulte qu'un ordre religieux, parvenu à se faire haïr de tant de nations, est coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans presque tous les pays qui avaient été les théâtres de sa puissance, en Espagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguay, en Portugal, au Brésil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe; mais il fut conservé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, et même à Venise où il n'avait aucun crédit, et dont il avait été autrefois chassé.

Il paraît raisonnable et juste que des souverains mécontents d'un ordre religieux s'en défassent; et que les puissances qui en sont satisfaites le conservent dans leurs États.

1773. Enfin cette société a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome, *Ganganelli*, successeur du pape *Rezzonico*. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chassé les jésuites, et le roi de Prusse, prince protestant, les a conservés, au grand étonnement des nations. C'est que ce monarque ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeunesse, et d'enseigner les belles-lettres peu cultivées dans ses États, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, et ne les craignait pas; il

regardait du même œil les calvinistes, les luthériens, les papistes ; ceux qu'on appelle les ministres de l'évangile, et ceux qu'on appelait les pères de la société de JESUS, les dédaignant tous également, établissant la tolérance universelle comme le premier des dogmes, plus occupé de son armée que de ses collègues ; sachant très-bien qu'avec des soldats il contiendrait tous les théologiens, et se souciant fort peu que ce fût un jésuite ou un prédicant qui fût connaître *Cicéron* et *Virgile* à la jeunesse.

## CHAPITRE XXXIX.

*De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, et de ses suites.*

L'INFANT duc de Parme, don *Ferdinand de Bourbon*, ayant suivi l'exemple de tous les princes de sa maison, en chassant les jésuites, fit dans ses Etats plusieurs réglemens utiles qui réprimaient les abus monastiques ; et son ministre, très-estimé dans l'Europe, (17) eut sur-tout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuses de Parme, Plaifance et Guastalle, et de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de saint *Pierre* qu'on prétend avoir été évêque de Rome ; secondement, de la comtesse *Mathilde* qui avait donné Parme et Plaifance au pape *Grégoire VII*, avec plusieurs autres beaux domaines : mais il n'a

(17) Ce ministre était un français, nommé du *Tilleau*, et créé, par l'infant, marquis de *Felino*. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu.



jamais été prouvé que saint *Pierre* ait été à Rome; et il est prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaifance et Guastalle, et qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comtesse *Mathilde*, sœur de l'empereur *Henri III*, et tante de cet empereur *Henri IV* que les papes rendirent si malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les jurifconsultes impériaux, n'étant pas permis de disposer d'aucun fief de l'Empire sans le consentement du suzerain. On était même encore si persuadé, du temps de *Charles-Quint*, de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaifance lorsque le bâtard du pape *Paul III*, à qui son père avait donné cette ville, y fut assassiné pour ses débauches et pour ses violences. *Charles-Quint* garda même Plaifance jusqu'à sa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme et de Plaifance, et enfin elle leur fut solennellement accordée au congrès de Cambrai et à celui de Soissons.

Dès que le pape *Clément XIII* fut que le duc de Parme, dom *Ferdinand*, voulait régner comme les autres souverains, il assembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la sage administration du duc de Parme et de ses ministres comme un sacrilège. Le pape signa dans Sainte-Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme et Plaifance lui appartiennent, *in ducatu nostro*; et que le duc de Parme étant laïque et non pas prêtre, tout ce que fait son conseil est *illégitime*. Il excommunie

tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme , sans exception ; il défend de leur donner l'absolution , en quelque cas que ce puisse être. Ce décret , scellé de l'anneau du pêcheur , fut affiché aux basiliques de Saint-Jean-de-Latran , de Saint-Pierre , et au champ de Flore.

Un tel bref paraissait du douzième siècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape et les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piège , ne savaient pas combien les esprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du présent par le passé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un souverain avec des préjugés ; il y en a d'autres où il faut déguiser sa faiblesse par la condescendance. Jamais pontife ne fit une plus lourde faute. Il insultait , dans la personne du duc de Parme , le roi d'Espagne dom *Carlos* , son oncle ; *Louis XV* , son grand-père , chef de la maison de Bourbon ; et le roi des deux Siciles , son cousin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun souverain depuis l'an 1630 , et c'était justement un duc de Parme , ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Castro et de Ronciglione , appartenans à *Odoard Farnèse* , duc de Parme.

En 1588 , un ancêtre plus important de ce prince , le grand *Henri IV* , roi de France , avait été excommunié par *Sixte-Quint*. Ce pâtre de la Marche d'Ancone , devenu pape , avait osé l'appeler *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon*.

Telle fut long-temps la démence superstitieuse

et hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de DIEU, le descendant de tant de rois, incapable d'hériter, non-seulement du royaume de saint *Louis*, mais même d'un seul arpent de terre.

Cet excès d'insolence absurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion et la politique ambitieuse de *Philippe II* soutenaient alors l'audace du vatican ; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, et où le faible est châtié des anciennes entreprises du fort qui n'existe plus.

*Clément XIII* fut bientôt puni de son peu de connaissance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner son bref d'excommunication ; mais le conseil du roi employa des armes plus réelles ; l'ordre fut donné de se saisir d'Avignon et de tout le comtat Venaissin. Les concessions, faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au siège de Rome, sont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'histoire. D'ailleurs, l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlemens, et particulièrement par celui de Provence, dans le ressort duquel sont Avignon et le Comtat.

*Louis XIV* était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape *Alexandre VII*, l'autre pour mortifier *Innocent XI* qui s'était déclaré son ennemi ; et ayant saisi ces terres comme domaine de la couronne, il les avait rendues deux fois sans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut savoir que lorsque les rois de France reprennent le Comtat, c'est en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le ministère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit, en 1688, Avignon et le Comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été spécialement révoqué ; ainsi il fut mis en exécution comme subsistant dans toute sa force.

Le comte de *Rochechouart* se présenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon, suivi de quelques troupes ; il alla droit au vice-légat qui gouvernait au nom du pape, et lui dit, selon l'ancien protocole usité sous *Louis XIV* : *Monseigneur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en sa main, et vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier président d'Aix, un second président et huit conseillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps, toutes les cloches sonnèrent, le peuple fit des feux de joie ; on commença dès ce jour à insérer dans tous les actes publics : *Régnant souverain prince Louis, par la grâce de DIEU, XV du nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon et du comtat Venaisin.*

Le roi de Naples, de son côté, vengeait sa maison et tous les souverains catholiques, en s'emparant de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo, et en déclarant *que ces deux villes et leur territoire dépendent de la couronne de Naples, et qu'ils y seront réunis à perpétuité.*

On menaça aussi de se saisir de Castro et de Ronciglione ; mais on se contenta de menacer, et dans le temps même que la cour de Naples prenait

360 BULLE IN COENA DOMINI.

Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ sept cents trente années, elle lui payait le tribut de vassal, qui consiste en sept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'osa pas s'affranchir de cette servitude; les hommes font rarement tout ce qu'ils peuvent: elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape sur Bénévent. Cet hommage, qui n'était d'ailleurs, et qui ne pouvait être qu'une simple cérémonie de piété, n'est point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, et il peut aisément être aboli par la raison. Le ministre du roi de Naples, le marquis *Tannucci*, l'homme le mieux instruit de cette jurisprudence épineuse, ne crut pas que le temps fût encore venu de secouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais imposé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient usurpés, du moins on savait par les fondemens l'édifice sur lequel la plupart de ces droits sont appuyés; on proscrivait par-tout la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome sans discontinuation depuis *Paul III*. Un cardinal diacre la lit à la porte de Saint-Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-saint, et le pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marquer au peuple chrétien que DIEU brûlera ainsi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœnâ Domini*.

C'est dans cette bulle, n°. 14, qu'on excommunie, d'une excommunication majeure,

*Les chanceliers, conseillers ordinaires ou extraordinaires de quelques rois et princes que ce puisse être, les présidens*

*des chancelleries, conseils, parlemens, comme aussi les procureurs généraux qui évoquent à eux les causes ecclésiastiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apostoliques, même quand ce serait sous le prétexte d'empêcher quelque violence.*

Par le même article, le pape se réserve à lui seul d'absoudre lesdits chanceliers, conseillers, procureurs généraux et autres excommuniés, lesquels ne pourront être absous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, et les auront arraché des registres.

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent Jules II, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut Paul III qui institua cet usage, et qui la fit imprimer dans le Bullaire avec des additions aggravantes. Il est étrange que Charles-Quint, qui avait sacagé Rome et tenu un pape en prison, laissât subsister une cérémonie absurde et méprisée, à la vérité, mais injurieuse à la majesté de l'Empire et à tous les rois.

L'insulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique, après plus de deux cents ans d'affoupissement. Le ministère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit et supprima la bulle dans tous ses Etats. Le ministère de Naples en fit autant. Tous les conseils des princes ouvrirent les yeux; enfin, après avoir chassé les jésuites de tant d'Etats, on vit par-tout de quelle importance il est de diminuer cette prodigieuse multitude de moines, qui sont dans toutes les sociétés catholiques les soldats du pape payés aux dépens des peuples. La sage république de Venise se signala sur-tout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines et à leur rapacité.

### 362 ABOLITION DES JESUITES.

Voilà ce que le pape *Rezzonico* attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils , et pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au dix-huitième siècle. Ce pape , plus vertueux qu'éclairé , mourut bientôt après ; on attribua sa mort au chagrin , quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères* , et qu'on nommait sous *Louis XIV* , ministre des étrangers , secondé du cardinal de *Bernis* , eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on espéra plus de circonspection. Le cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens se piquent , une érudition littéraire , un goût et un génie dont le sacré collège ne se pique plus guère , et qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal *Passionei*. Ce fut lui qui fit le pape *Clément XIV* , et qui forma son conseil.

Ce pape , qui avait été franciscain , s'appelait *Ganganelli* , comme nous l'avons déjà dit ; il était réputé très-sage et très-circonspect , au-dessus des préjugés monastiques , et capable de soutenir par sa sagesse le colosse du pontificat qui semblait menacé de sa chute. C'est lui qui a enfin aboli la société de JESUS , par sa bulle de l'année 1773. Il acheva par-là de convaincre toutes les nations qu'il est aussi aisé de détruire les moines que de les instituer ; et il fit espérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres et à eux-mêmes , qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent , et qui ayant été autrefois très-dangereux , ne passent aujourd'hui que pour

ridicules dans l'esprit de la plupart des pères de famille.

Lorsque le pape *Ganganelli* eut cassé la société de JESUS, et qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *In cænâ Domini*, on lui rendit Avignon et Bénévent avec Ponte-Corvo. Sa prudence guérit le mal que son prédécesseur avait fait à Rome.

## C H A P I T R E L X.

### *De la Corse.*

CES petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre et du papier ; mais il fallut de l'or et du sang pour soumettre l'île de Corse au pouvoir du roi de France.

Il est à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en soit pas aussi ingrat, ni la possession aussi inutile qu'on le disait, puisque tous ses voisins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique ; les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres ; ils y bâtirent plusieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquièrent ensuite sur les Goths.

Quelques seigneurs de la nouvelle Rome en chassèrent les Sarrafins, du temps du pape *Pascal II*. Les papes commencèrent dès-lors à prétendre qu'il



n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes , en qualité de vicaires de JESUS-CHRIST , dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII* fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie sainte et universelle. On ne songe pas qu'*Eginhard* lui-même , le secrétaire de *Charlemagne* , dit que le pape *Etienne* déposa le roi des Francs , *Chilpéric* , et donna le royaume des Francs au maire du palais , *Pepin* , père de *Charlemagne*. *Pascal II* donna la Corse à un de ces conquérans , nommé *Bianco* , et s'en réserva l'hommage. L'île resta peuplée d'anciens Carthaginois , d'Arabes et de naturels du pays. Les Pisans et les Génois s'en disputèrent ensuite la possession. Le pape , *Urbain II* , la donna aux Pisans , par une bulle dont l'original est encore , dit-on , à Florence. Les Génois , malgré la bulle , s'établirent dans une partie de l'île , au douzième siècle.

Un *Alfonse* , roi d'Aragon , en chassa pendant quelque temps les Génois , qui l'en chassèrent à leur tour , en 1354. Les Corfes alors se firent de leur plein gré sujets de Gènes , parce qu'ils étaient très-pauvres et qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions , les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine , et les peuples furent plongés dans la barbarie et dans la misère. C'est le portrait de presque toutes les nations chrétiennes depuis l'invasion des barbares , excepté Constantinople , et des villes d'Italie , comme Rome , Venise , Florence , Milan et très-peu d'autres , qui conservèrent la police et les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corfes à conquérir Pise et Gènes qu'à Gènes et à Pise de subjuguier les Corfes, car ces insulaires étaient plus robustes et plus braves que leurs dominateurs ; ils n'avaient rien à perdre ; une république de guerriers pauvres et féroces devait vaincre aisément des marchands de Ligurie, par la même raison que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient subjugué les nations qui possédaient l'or. Mais les Corfes ayant toujours été désunis et sans discipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours subjugués par leur faute.

Ce fut une triste condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être sujets d'une république qui ne savait pas elle-même si elle était libre ; car non-seulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gènes comme sa sujette ; mais, lorsque Gènes se donna au roi de France, *Charles VI*, lorsqu'ayant massacré les Français elle se donna, en 1409, à un simple marquis de Montferrat, et ensuite à un duc de Milan ; lorsqu'elle se soumit à *Charles VII* et à *Charles VIII* ; lorsqu'elle fut au nombre des sujets de *Louis XII*, et même de sujets punis pour leur désobéissance, il se trouvait que les Corfes étaient sujets de sujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui est, après la condition d'esclave, la plus humiliante qu'on puisse imaginer.

Lorsque les Génois furent véritablement libres, en 1553, grâce à la mauvaise conduite de *François I*, et au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui, dans l'Europe moderne, a le plus illustré le nom de citoyen, alors les Corfes furent plus esclaves

que jamais ; le poids de leurs chaînes étant devenu insupportable , leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano* , qui depuis se réfugia et brilla en France , voulut faire en Corse ce que les *Doria* avaient fait à Gènes , rendre la liberté à leur patrie , et cette famille d'*Ornano* était digne d'un si noble projet ; elle n'y réussit pas : le plus grand courage et les meilleures mesures ont besoin de la fortune. Le roi de France , *Henri II* , qui secourait déjà les Corfes , pour les subjuguier peut-être , fut tué dans un tournoi.

Les d'*Ornano* , n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France , en implorèrent un plus dangereux encore , celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de se mêler des querelles de deux petits peuples qui se disputaient des rochers sur les côtes d'Italie. Les Corfes restèrent asservis aux Génois ; plus ces insulaires avaient voulu secouer leur joug , plus Gènes l'appesantit.

Les Corfes furent long-temps gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi veimique ou vestphalienne de *Charlemagne* , loi par laquelle le commissaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères , sur une information secrète , sans interroger l'accusé , sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes , dans un registre secret : *Etant informé en ma conscience que tels et tels sont coupables , je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la sentence. Il est inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Vestphalie , et qui ensuite a été imitée chez

les Corfes. Ces infulaires s'affaifinaient continuellement les uns les autres , et leur juge fe fait enfuite affaifiner les furvivans fur l'information de fa conscience ; c'eft des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corfes avaient befoin d'être policés , et on les écraftait ; il fallait les adoucir , et on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce et indestructible s'invétéra entre eux et leurs maîtres , et fut une feconde nature. Il y eut douze foulèvements que les Corfes appelèrent *efforts de liberté* , et les Génois *crimes de haute trahifon*. Depuis l'année 1725 ce ne furent que féditiions , châtimens , foulèvements , déprédations , meurtres de citoyens corfes affaifinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que , dans une requête envoyée au roi de France par les chefs corfes , en 1738 , il eft dit qu'il y eut vingt-fix mille affaifinats fous le gouvernement des feize derniers commiffaires génois , et dix-fept cents depuis deux années ? Les plaignans ajoutaient que les commiffaires de Gènes connivaient à ces crimes , pour ramaffer plus de confiscations et d'amendes. L'accufation femblait exagérée , mais il en réfultait que le gouvernement était mauvais , et les peuples plus mauvais encore. La Corfe coûtait au fénat de Gènes beaucoup plus de tréfors et d'embarras qu'elle ne valait ; il pouvait dire aux Corfes ce que *Louis XI* dit de Gènes quand elle voulut fe donner à lui , il la donna au diable.

Dès l'année 1729 , la guerre était ouverte , comme entre deux nations rivales et irréconciliables. Gènes implora le fecours de *Charles VI* , en qualité de feigneur fuzerain qui doit protéger les vaffaux : à cette

raison elle joignit de l'argent, et l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maison de Virtemberg, brave guerrier et homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corfes ; il ménagea un accommodement entre eux et les Génois, en 1732, mais ce ne fut qu'une trêve bientôt rompue par l'animosité des deux partis.

Les Corfes commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un *Giafferi*, un *Hyacinthe Paoli*, un *Rivalora*, et sur-tout un chanoine nommé *Orticone*, qui eut quelque temps la principale influence ; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuse qui défolait et dépeuplait cette île.

Les Corfes, chez qui l'affassinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été, au quinzième siècle, dans le continent de l'Italie, étaient aussi dévots que les autres italiens, et plusieurs prêtres parmi eux assassinaient en disant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une assemblée générale, dans laquelle on donna la Corse à la vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoises, et on décerna peine de mort contre quiconque proposerait de traiter avec Gènes. *Hyacinthe Paoli* et *Giafferi* furent déclarés généraux.

A peine les Corfes se furent-ils mis en république sous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la basse Allemagne vint se faire roi de Corse sans la consulter ; c'était un pauvre baron de Westphalie, nommé *Théodore de Neuhoff*, frère d'une dame établie en France à la cour de la duchesse d'Orléans. Cet

homme

homme ayant voyagé en Espagne, et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, passa lui-même en Afrique, persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins et quelques provisions. La régence de Tunis fut assez simple pour les donner. Il arriva à Livourne sur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaisseau, et écrivit aux chefs des Corfès que, si on voulait le choisir lui-même pour roi, il promettait de chasser les Génois de l'île avec le secours des principales puissances de l'Europe dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa proposition fut acceptée. Le baron *Théodore* aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des trésors immenses, et pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de sequins, en monnaie de billon. Ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent les preuves de sa puissance. Il donna des souliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il apporta des courriers qui venaient de Livourne sur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puissances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre; il fut élu roi; on frappa quelques monnaies de cuivre à son coin; il eut une cour et des secrétaires d'Etat. Ce qui accrut principalement sa réputation et son pouvoir, c'est que le sénat génois mit sa tête à prix. Mais au bout de huit mois, les principaux corfès ayant

reconnu le personnage , et le peu d'argent qu'il avait étant épuisé , il partit pour aller , disait-il , chercher les plus puissans secours.

Réfugié dans Amsterdam , un de ses créanciers le fit mettre en prison. Cette disgrâce ne le rebuta point ; il fit de nouvelles dupes du fond de sa prison même. Il ressemblait en cela à un marquis d'*Ammi de Conventiglio* , qui dans le même temps parcourait toutes les cours , faisant de l'or pour les princes et les seigneurs qui en avaient besoin , et se faisait mettre en prison dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois sollicitèrent , en 1737 , les bons offices de la France. Le cardinal de *Fleuri* , qui avait pacifié les troubles de Genève , voulut aussi être l'arbitre de la paix entre Gènes et la Corse. Il fit partir le comte de *Boissieux* , neveu du maréchal de *Villars* , avec quelques troupes et des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontents envoyèrent au roi cette supplique dont on a déjà parlé , dans laquelle ils se plaignaient de dix-sept cents assassinats commis en deux ans dans leur île ; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreste qui l'emporte sur l'art oratoire , et par des sentimens de liberté si peu connus dans les cours. *Si vos ordres souverains* , disaient-ils , *nous obligent de nous soumettre à Gènes , allons , buvons à la santé du roi très-chrétien ce calice amer , et mourons.*

On dressa à Versailles , au nom de l'empereur et du roi , un plan qui fut signé du ministre du roi et du prince de *Lichtenstien* , ambassadeur de l'empereur. Les conventions en paraissaient équitables.

On aboliffait fur-tout ce droit que les commiffaires de la république génoife s'étaient arrogé , de condamner à la potence ou aux galères fur le fimple témoignage de leur confcience : mais on défarmait par un article tous les habitans de la Corfe. Ils ne voulurent point du tout être défarmés , et réfolurent de mourir plutôt que de boire à la fanté du roi très-chrétien.

Le roi *Théodore* leur promettait toujours , de fa prifon d'Amfterdam , qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gènes et de l'arbitrage de la France. En effet , il trouva le fecret de tromper des juifs et des négocians étrangers établis dans Amfterdam , comme il avait trompé Tunis et la Corfe ; il leur perfuada non-feulement de payer fes dettes , mais de charger un vaiffeau d'armes , de poudre , de munitions de guerre et de bouche avec beaucoup de marchandifes , leur perfuadant qu'ils feraient feuls tout le commerce de la Corfe , et leur fefant envifager des profits immenfes. L'intérêt leur ôtait la raifon ; mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corfe des armes , et paraiffant avec quelque argent , toute l'île fe rangerait incontinent fous fes drapeaux , malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder : il fe fauva à Livourne , et fes créanciers de Hollande furent ruinés.

Il fe réfugia bientôt en Angleterre , il fut mis en prifon pour fes dettes à Londres , comme il l'avait été à Amfterdam. Il y refta jufqu'au commencement de l'année 1736. *M. Walpole* eut la générofité de faire pour lui une foufcription , moyennant laquelle



il apaisa les créanciers , et délivra de prison ce prétendu monarque , qui mourut très-misérable , le 2 décembre de la même année. On grava sur son tombeau *que la fortune lui avait donné un royaume et refusé du pain.*

Dans le temps que ce *Théodore* avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corfès , et qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île , les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avaient promis à *Boissieux* de lui apporter leurs armes ; il les apportèrent en effet , le 12 décembre 1738 , mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents français qui ne purent résister. *Boissieux* vint à leur secours : il fut repoussé et reconduit à coups de fusil jusque dans Bastia. Les Corfès appelèrent cette journée *les vèpres corfiques* , quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vèpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons , que le cardinal de *Fleuri* envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête , deux vaisseaux furent brisés sur la côte , quatre cents soldats avec leurs officiers échappés au naufrage , tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir , et furent dépouillés tous nus. Le chagrin que ressentit *Boissieux* de tant de disgrâces , hâta sa mort , dont sa faible complexion le menaçait depuis long-temps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin on fit partir le marquis de *Maillebois* , officier d'une grande réputation , et qui fut bientôt

après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corfes en trois semaines, dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorsque la fatale guerre de 1740 désola la moitié de l'Europe. Le cardinal de *Fleuri*, qui l'entreprit malgré lui, et dont le caractère était de croire soutenir de grandes choses par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corse. Gènes, loin de pouvoir subjuguier l'île, fut elle-même accablée par les Autrichiens; réduite à une espèce d'esclavage, et plus malheureuse que la Corse, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était défolée pour la succession des Etats de la maison d'Autriche, et pour tant d'intérêts divers qui se mêlèrent à l'intérêt principal, les Corfes s'affermirent dans l'amour de la liberté et dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gènes possédait toujours Bastia, la capitale de l'île, et quelques autres places; les Corfes avaient tout le reste: ils jouirent de leur liberté ou plutôt de leur licence, sous le commandement de *Giafferi*, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide et même par des vertus de citoyen. Il fut assassiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuser le sénat de Gènes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La discordance alors divisait tous les Corfes. Les inimitiés entre les familles se terminaient toujours par des assassinats; mais on se réunissait contre les

Génois, et les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corfes avaient plus que jamais besoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, et la faire servir au bien public.

Le vieux *Hyacinthe Paoli* qui les avait commandés autrefois, et qui était alors retiré à Naples, leur envoya son fils, *Paschal Paoli*, en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi, comme *Théodore*, mais il le fut en effet à plusieurs égards en se mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque chose qu'on ait dit de lui, il n'est pas possible que ce chef n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir sous les mêmes lois des hommes divisés et indisciplinés, former à la fois des troupes réglées, et instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats et des meurtres, policer la barbarie, se faire aimer en se faisant obéir, tout cela n'était pas assurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire assez, ni pour rendre la Corse libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit assez pour acquérir de la gloire.

Deux puissances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gènes et de la Corse. L'une était la cour de Rome, et l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la souveraineté de l'île, et on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corfes ayant pris le parti du sénat

génois, et trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur général qui alarma beaucoup le sénat de Gènes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gènes ne pouvait plus conserver; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguier les Corfes. Le pape qui envoyait ce visiteur était ce même *Rezzonico*, qui depuis éclata si indiscrètement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes: le sénat de Gènes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins, au printemps de 1760. Le général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur: il fit brûler sous la potence le décret du sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions, et faire des réglemens ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, et qui allaient quelquefois, au sortir de la messe, assassiner leurs camarades. Le ministère de France, plus agissant et plus puissant que celui de Rome, fut prié d'assister encore Gènes de ses bons offices. Enfin la cour de France envoya sept bataillons en Corse, dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans, et en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres

troupes suffire à regagner le reste de l'île. Il se trompa : *Paoli* avait discipliné des soldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave, et qui battit souvent les mercenaires de Gènes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes et son argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ses forces et sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur et le vengeur de sa patrie.

Les quatre années du séjour des Français en Corse étant expirées, le sénat de Gènes connut enfin qu'il se consumait vainement dans une entreprise ruineuse, et qu'il lui était impossible de subjuguier les Corfes.

Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France ; le traité fut signé, au mois de juillet 1768, à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France, mais il était *censé* lui appartenir, avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté, en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse, car il n'était pas probable que les Génois fussent en état de racheter ce royaume ; et il était encore moins probable que l'ayant racheté, ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gènes.

Ainsi donc, en cédant la vaine et fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gènes faisait en effet un bon marché, et le roi de France en faisait un meilleur, puisqu'il était assez puissant pour se

faire obéir dans la Corse, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y faisant fleurir l'agriculture et le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes : mais c'est une question qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général *Paoli*. Il avait à faire au ministre de la politique et de la guerre ; il savait que le cœur de ce ministre était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, et qu'il agirait avec la même grandeur d'âme dans les intérêts du roi son maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs et à des récompenses, mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût son dessein, il ne voulait pas vendre la fiemme ; et quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corfes étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, et lui-même avait redoublé en eux cette passion si naturelle, devenue à la fois un devoir sacré et une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie et sa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre ; il était plus législateur que guerrier ; son courage était dans l'esprit ; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un roi

de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques anglais seulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenseur et dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent et des armes; car les Corfes étaient mal armés: ils n'avaient point de fusils à baïonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corfes ne purent s'en servir; ils préférèrent leurs mousquetons ordinaires et leurs couteaux; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut si grand que dans un des combats, vers une rivière nommée *le Gaulo*, ils se firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de *Vaux*, secondé du marquis de *Marbœuf*, soumit l'île en moins de temps que le maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée.

Le duc de *Choiseul*, qui dirigea toute cette entreprise, eut la gloire de donner au roi son maître une province qui peut aisément, si elle est bien cultivée, nourrir deux cents mille hommes, fournir de braves soldats, et faire un jour un commerce utile.

On peut observer que si la France s'accrut sous *Louis XIV* de l'Alsace, de la Franche-Comté et d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée sous *Louis XV* de la Lorraine et de la Corse.

Ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que par les soins du même ministre, les possessions

de la France en Amérique acquirent un degré de force et de prospérité qui vaut de nouvelles acquisitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'Ennery , pour administrer successivement toutes nos colonies. Il se trouvait officier général très-jeune , à la paix de 1762 , et n'était connu alors que par ses talens pour la guerre. Le duc de Choiseul démêla en lui l'homme d'Etat. En effet , le comte d'Ennery , pendant six années de gouvernement , ne cessa de montrer toutes les lumières et les vertus qui peuvent faire chérir et respecter l'autorité. *Tout le monde le craint , et il n'a encore fait de mal à personne ,* écrivait-on de la Martinique. Par-tout il fit régner la justice , et il inspira l'amour de la gloire ; par-tout il animait le commerce et l'industrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états , ce qui est une chose bien rare. Il adoucit le triste sort des esclaves. Il fit défricher l'île de Sainte-Lucie , et par-là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties , en creusant des canaux il épura l'air , féconda la terre , fit naître de nouvelles richesses ; et en même temps il pourvoyait à la sûreté et à l'embellissement de nos possessions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France par le mauvais état de sa santé , il se dévoua à de nouveaux sacrifices , plutôt sollicités qu'exigés par un jeune monarque qui lui écrivit de sa propre main : *Votre réputation seule me servira beaucoup à Saint-Domingue.*

Le comte d'Ennery avait mérité une confiance si honorable en rendant au roi un des plus importans services , celui de fixer avec les Espagnols les limites



des deux nations. Cet administrateur, qui faisait tant d'honneur à la France, ne put résister aux funestes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empresèrent de lui élever des monumens, et qui ne prononcent son nom qu'avec attendrissement et avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'estime, et qui l'avaient souvent pris pour arbitre entre nos colonies et les leurs, avaient consacré le nom du comte d'*Ennery* par le plus juste et le plus flatteur de tous les éloges : *Cet homme ne fera ni ne souffrira jamais d'injustice.*

La récompense que reçut le duc de *Choiseul* pour tant de choses si grandes et si utiles qu'il avait faites, paraîtrait bien étrange si on ne connaissait les cours. Une femme le fit exiler lui et son cousin, le duc de *Praslin*, après les services qu'ils avaient rendus à l'Etat, et après que le duc de *Choiseul* eut conclu le mariage du dauphin, petit-fils de *Louis XV*, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice *Marie-Thérèse*. C'était un grand exemple des vicissitudes de la fortune, que ce ministre eût réussi à ce mariage, peu d'années après que le maréchal de *Belle-Isle* eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, et qu'il n'eût réussi qu'à se faire prendre prisonnier. C'était une autre vicissitude, mais non pas surprenante, que le duc de *Choiseul* fût exilé.

Nous avons déjà vu que *Louis XV* avait le malheur de trop regarder ses serviteurs comme des instrumens qu'il pouvait briser à son gré. L'exil est une punition, et il n'y a que la loi qui doive punir. C'est

sur-tout un très-grand malheur pour un souverain, de punir des hommes dont les fautes ne sont pas connues, dont les services le sont, et qui ont pour eux la voix publique que n'ont pas toujours leurs maîtres.

## C H A P I T R E X L I.

*De l'exil du parlement de Paris, &c. et de la mort de Louis XV.*

SI les exils du duc de *Choiseul*, du duc de *Praslin*, du cardinal de *Bernis*, du comte d'*Argenson*, du garde des sceaux *Machault*, du comte de *Maurepas*, du duc de la *Roche-foucauld*, du duc de *Châtillon* et de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cause légale, celui du parlement de Paris et d'un grand nombre d'autres magistrats parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jésuites, éprouverait bientôt après, non-seulement un exil rigoureux, mais serait détruit lui-même? C'est une grande leçon aux hommes, si jamais les leçons peuvent servir.

Nous avons vu que sous *Louis XIV* le parlement ne fut point exilé après la guerre de la fronde. Nous avons vu que les troubles de la fronde n'avaient commencé que par les oppositions de cette compagnie à une très-mauvaise administration des finances; et que ces oppositions, d'abord légitimes dans leur principe, se tournèrent bientôt en une révolte ouverte

### 382 DE LA MORT DE LOUIS XV.

et en une guerre civile. Nous avons vu que sous *Louis XV* il n'y eut ni guerre ni révolte; mais qu'une administration des finances, plus malheureuse encore, jointe aux ridicules de la bulle *Unigenitus*, occasionnèrent les résistances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On fait qu'il fut cassé, le 13 avril 1771. Après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi *Louis XVI*, avec quelques modifications nécessaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de *Louis XV*. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en se la donnant, et sur-tout du premier prince du sang, le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ses enfans. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation, toujours asservie à d'anciens préjugés, est presque toujours la dernière à recevoir les vérités et les usages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, ce roi allant à la chasse, rencontre le convoi d'une personne qu'on portait en terre; la curiosité naturelle qu'il avait pour les choses lugubres le fait approcher du cercueil; il demande qui on va enterrer? on lui dit que c'est une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il est frappé à mort sans s'en apercevoir.

Deux jours après, son chirurgien dentiste, en examinant ses gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuse; il en avertit un homme attaché au roi; sa remarque est négligée; la petite vérole la plus funeste se déclare. Plusieurs

de ses officiers sont attaqués de la même maladie, soit en le soignant, soit en s'approchant de son lit, et en meurent. Trois princesses, ses filles, que leur tendresse et leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poison qui dévore leur père, et éprouvent bientôt le même mal et le même danger, dont heureusement elles réchappèrent.

*Louis XV* meurt, la nuit du 10 de mai. On couvre son corps de chaux, et on l'emporte, sans aucune cérémonie, à Saint-Denis, auprès du caveau de ses pères.

L'histoire n'omettra point que le roi, son petit-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois, frères de *Louis XVI*, tous trois dans une grande jeunesse, apprirent aux Français, en se faisant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée et instruite. Tout ce que *Louis XVI* fit depuis, jusqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

## CHAPITRE XLII.

### *Des Loix.*

LES esprits s'éclairèrent dans le siècle de *Louis XIV* et dans le suivant, plus que dans tous les siècles précédens. On a vu combien les arts et les lettres s'étaient perfectionnés; la nation ouvrit les yeux sur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. *Louis XIV* avait signalé son règne par un code qui manquait à la

France ; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois , qui devait être commun à toutes les provinces , uniforme , invariable , et n'avoir rien d'arbitraire. La jurisprudence criminelle parut sur-tout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour sauver des innocens. C'est une gloire éternelle pour le président de *Lamoignon* , de s'être souvent opposé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures ; mais sa voix , qui était celle de l'humanité , fut étouffée par la voix de *Puffort* et des autres commissaires , qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus instruits , dans nos derniers temps , ont senti le besoin d'adoucir nos lois comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs , il y eut autant de férocité que de légèreté et d'ignorance dans les esprits , jusqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour se convaincre de cette triste vérité , il ne faut que jeter les yeux sur le supplice d'*Augustin de Thou* et du maréchal de *Marillac* , sur l'affassinat du maréchal d'*Ancre* , sur la veuve condamnée aux flammes , sur plus de vingt affassinats ou médités ou entrepris contre *Henri IV* , et sur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédens sont encore plus funestes ; vous remontez de l'horreur des guerres civiles et de la Saint-Barthelemi , aux calamités du siècle de *François I* , et de là jusqu'à *Clovis* tout est sauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains : mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les affassinats et les grands crimes que la française. On racheta long-temps ces crimes à

prix

prix d'argent; et ensuite les lois furent aussi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'est que la manière de procéder fut presque entièrement tirée de la jurisprudence ecclésiastique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raison et de l'équité, ne fut instruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été si long-temps gouvernés, en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années sous *S<sup>t</sup> Louis*, sous *Louis XII* et sous *Henri IV*, plus les esprits se sont civilisés, et plus ils ont frémis de la barbarie, dont il subsiste encore tant de restes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Grèce ni de Rome ne subit jamais, a paru aux jurisconsultes compatissans et sensés un supplice pire que la mort, qui ne doit être réservé que pour les *Châtelains* et les *Ravailleurs*, dont tout un royaume est intéressé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne; elle est depuis peu proscrite dans un empire de deux mille lieues: et s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'est une preuve que la torture est aussi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, et qu'on ne prévient pas. (18)

(18) On employait en France la torture, 1°. pour tirer de l'accusé l'aveu de son crime; 2°. pour forcer un criminel condamné à mort à révéler ses complices. La première espèce de torture a été abolie en 1780, mais on a conservé la seconde, qui n'est cependant ni moins inutile ni moins barbare. Le crime d'un homme en devient-il plus grand, mérite-t-il une peine plus cruelle, parce qu'on imagine qu'il a pu avoir des complices? Si l'on connaît d'avance ceux qu'il nomme, son témoignage peut également servir à tromper comme à éclairer le juge sur la nature des

*Précis du Siècle de Louis XV.*

B b

On s'est élevé aussi contre la confiscation. On a vu qu'il n'est pas juste de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'est une maxime reçue au barreau, *qui confisque le corps confisque les biens*; maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainsi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainsi une famille entière est punie, dans tous les cas, pour la faute d'un seul homme.

Ainsi, lorsqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une sentence arbitraire, (bb) soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes ou dans quelque désert, la famille et les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence, qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins, et à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi, qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité

recherches qui lui restent à faire. S'il nomme de nouveaux complices, on s'expose à compromettre des innocens sur la parole d'un homme à qui, et sa vie précédente et les moyens qu'on emploie pour l'obliger à parler, ne permettent pas d'accorder la moindre créance. Mais en voilà trop sur cet article; jamais un homme qui aura quelques restes de bon sens ou d'humanité ne comptera la torture parmi les moyens de découvrir la vérité.

(bb) Voyez l'édit de 1724, 14 mai, publié à la sollicitation du cardinal de *Fleuri*, et revu par lui.

et l'avarice, ne fut suivie ni de *César*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect et avec amour. Enfin, sous *Justinien*, la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté.

Il semble que dans les temps de l'anarchie féodale, les princes et les seigneurs des terres, étant très-peu riches, cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets, et qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, et la jurisprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui, que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses et assurées, leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraïsser des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi, excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, et les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est étrange que les habitans de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux des petites villes : tant il est vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard, sans régularité, sans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.



Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau siècle de la France, l'avocat-général, *Omer Talon*, ait parlé ainsi en plein parlement, au sujet d'une demoiselle de *Canillac*? (cc)

Au chap. 13 du Deutéronome, DIEU dit : „ Si „ tu te rencontres dans une ville et dans un lieu „ où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée, „ sans exception d'âge, de sexe ni de condition. „ Rassemble dans les places publiques toutes les „ dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec „ ses dépouilles, et qu'il ne reste qu'un monceau „ de cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, „ fais-en un sacrifice au Seigneur, et qu'il ne demeure „ rien en tes mains des biens de cet anathême.

„ Ainsi, dans le crime de lèse-majesté, le roi était „ maître des biens, et les enfans en étaient privés. „ Le procès ayant été fait à *Naboth*, *quia maledixerat „ regi*, le roi *Achab* se mit en possession de son héritage. *David* étant averti que *Miphibozeth* s'était „ engagé dans la rébellion, donna tous ses biens à „ *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua sint omnia „ quæ fuerunt Miphibozeth*.

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de M<sup>lle</sup> de *Canillac*, biens autrefois confisqués sur son père, abandonnés par le roi à un garde du trésor royal, et donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne, qu'un avocat général s'en rapporte à *Achab*, roi d'une partie de la Palestine, qui confisqua la vigne de *Naboth*, après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice; action abominable

(cc) Journal du Palais, tom. I, pag. 444.

qui est passée en proverbe , pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. - Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiselle de *Canillac*. Le meurtre et la confiscation des biens de *Miphibozeth* , petit-fils du roitelet juif , *Saül* , et fils de *Jonathas* , ami et protecteur de *David* , n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie , avec cette démenche de citations étrangères au sujet , avec cette ignorance des principes de la nature humaine , avec ces préjugés mal conçus et mal appliqués , que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère. On laisse aux lecteurs à se dire ce qu'il est superflu qu'on leur dise.

Si un jour les lois humaines adoucissaient en France quelques usages trop rigoureux , sans pourtant donner des facilités au crime , il est à croire qu'on reformera aussi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru se livrer à un zèle trop sévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être aussi favorable à l'innocent que terrible au coupable ? En Angleterre , un simple emprisonnement fait mal à propos est réparé par le ministre qui l'a ordonné : mais en France , l'innocent qui a été plongé dans les cachots , qui a été appliqué à la torture , n'a nulle consolation à espérer , nul dommage à répéter contre personne , quand c'est le ministère public qui l'a poursuivi ; il reste flétri pour jamais dans la société. L'innocent flétri ! et pourquoi ? parce que ses os ont été brisés ! il ne devrait exciter que la pitié et le respect. La recherche des crimes exige des rigueurs : c'est une

guerre que la justice humaine fait à la méchanceté ; mais il y a de la générosité et de la compassion jusque dans la guerre. Le brave est compatissant ; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare ?

Comparons seulement ici, en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la française.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en présence de l'accusé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble et franche ; elle respirait la magnanimité romaine.

Loi fondée  
sur un solécisme.

Chez nous tout se fait secrètement. Un seul juge, avec son greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par *François I*, fut autorisée par les commissaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV*, en 1670. Une méprise seule en fut la cause.

On s'était imaginé, en lisant le code de *Testibus*, que ces mots, (*dd*) *testes intrare judicii secretum*, signifiaient que les témoins étaient interrogés en secret. Mais *secretum* signifie ici le cabinet du juge. *Intrare secretum*, pour dire parler secrètement, ne serait pas latin. Ce fut un solécisme qui fit cette partie de notre jurisprudence. Quelques jurisconsultes, à la vérité, ont assuré que le contumax ne devait pas être condamné si le crime n'était pas clairement prouvé ; mais d'autres jurisconsultes, moins éclairés et peut-être plus suivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont osé dire que la fuite de l'accusé était une preuve du crime ; que le mépris

(*dd*) Voyez *Bornier*, titre VI, article XI, des *informations*.

qu'il marquait pour la justice, en refusant de comparaître, méritait le même châtement que s'il était convaincu. Ainsi, suivant la secte des jurisconsultes que le juge aura embrassée, l'innocent sera absous ou condamné.

Il y a bien plus, un juge subalterne fait souvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait déposer suivant les idées qu'il a lui-même conçues; il lui dicte ses réponses sans s'en apercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin se dédit, il est puni, et il est forcé d'être calomniateur, de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés, parce que des témoins imbécilles et timides n'avaient pas su d'abord s'expliquer, et ensuite n'avaient pas osé se rétracter. La jurisprudence criminelle de France tend des pièges continuels aux accusés. Il semble que *Puffort* et le chancelier *Boucherat* aient été les ennemis des hommes.

C'est d'ailleurs un grand abus dans la jurisprudence française, que l'on prenne souvent pour loi les rêveries et les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains sans mission, qui ont donné leurs sentimens pour des lois.

La vie des hommes semble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'est point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il est clair que le crime n'est point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier supplice, si un tiers d'hommes sensés réclame contre cette sévérité. Quelques voix de plus ne doivent point suffire pour faire mourir cruellement un

Jugemens  
barbares.

citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop souvent nos compatriotes avec le glaive de la justice. Quand elle condamne un innocent, c'est un assassinat juridique et le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle est cruelle et n'est pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les supplices utiles. Il est sage de faire travailler les criminels au bien public, leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de *Louis XIV*, on a fait deux ordonnances, qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il est défendu aux juges de condamner en matière civile, sur défaut, quand la demande n'est pas prouvée; mais dans la seconde, qui règle la procédure criminelle, il n'est point dit que faute de preuves, l'accusé sera renvoyé. Chose étrange! La loi dit qu'un homme à qui on demande quelque argent, ne sera condamné par défaut qu'au cas que la dette soit avérée; mais s'il est question de la vie, c'est une controverse au barreau pour savoir si l'accusé sera condamné sans avoir été convaincu. On prononce presque toujours son arrêt; on regarde son absence comme un crime. On saisit ses biens; on le flétrit.

Loi qui préfère l'argent à la vie.

La loi semble avoir plus fait de cas de l'argent que de la vie : elle permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au ministère d'un avocat, et très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours! S'il peut se trouver une seule occasion où un innocent serait justifié par le

ministère d'un avocat, n'est-il pas clair que la loi qui l'en prive est injuste ?

Le premier président de *Lamoignon* disait contre cette loi que » l'avocat ou conseil qu'on avait accoutumé de donner aux accusés n'est point un privilège accordé par les ordonnances ni par les lois ; c'est une liberté acquise par le droit naturel, qui est plus ancien que toutes les lois humaines. La nature enseigne à tout homme qu'il doit avoir recours aux lumières des autres quand il n'en a pas assez pour se conduire, et emprunter du secours quand il ne se sent pas assez fort pour se défendre. Nos ordonnances ont retranché aux accusés tant d'avantages, qu'il est bien juste de leur conserver ce qui leur reste, et principalement l'avocat qui en fait la partie la plus essentielle. Que si l'on veut comparer notre procédure à celle des Romains et des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a point de si rigoureuse que celle qu'on observe en France, particulièrement depuis l'ordonnance de 1539. » (cc)

Cette procédure est bien plus rigoureuse depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, si le plus grand nombre des commissaires eût pensé comme M. de *Lamoignon*.

Plus on fut autrefois ignorant et absurde, plus on devint intolérant et barbare. L'absurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'*Ancre* ; elle a dicté cent arrêts pareils. C'est l'absurdité qui a été la première cause de la Saint-Barthelemi. Quand la raison est pervertie, l'homme devient nécessairement

(cc) Procès-verbal de l'Ordonnance, page 163.

### 394 DES LOIS SOUS LOUIS XV.

brute; la société n'est plus qu'un mélange de bêtes qui se dévorent tour à tour, et de finges qui jugent des loups et des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par souffrir qu'ils soient raisonnables.

L'anarchie féodale ne subsiste plus, et plusieurs de ses lois subsistent encore; ce qui met dans la législation française une confusion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cause en province et dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raison en Bretagne et tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de jurisprudences que de villes. Et dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'est pas celle de la chambre voisine. (*f*)

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, et dans les provinces régies par la coutume, lorsque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines sont au nombre de quarante mille, et sur ces quarante mille lois, il y a mille gros commentaires qui se contredisent.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au hasard, nous avons cinq cents quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes et même quelques bourgs, qui dérogent aux usages de la juridiction principale; de sorte qu'un homme qui court la poste en France, change de lois plus souvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit; et qu'un avocat qui sera très-savant dans sa ville ne sera qu'un ignorant dans la ville voisine.

(*f*) Voyez sur cela le président *Bouhier*.

Quelle prodigieuse contrariété entre les lois du même royaume ! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an et un jour, est réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an et un jour dans une maison main-mortable, devient esclave ; ses collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs ; et ses propres enfans sont réduits à la mendicité, s'ils ont passé un an loin de la maison où le père est mort. La province est nommée franche ; mais quelle franchise !

Contrariétés ridicules dans les lois.

Ce qui est plus déplorable, c'est qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernais, dans l'Auvergne, et dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des main-mortables, des esclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de Saint-Louis, et chargés de blessures, mourir serfs main-mortables d'un moine aussi insolent qu'inutile au monde. Ce mot de main-mortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois, lorsqu'un de ces serfs décédait sans laisser d'effets mobiliers que son seigneur pût s'approprier, on apportait au seigneur la main droite du mort, digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité ; mais les magistrats qui possédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique ; et l'Eglise, qui a des serfs, s'opposa encore plus que la magistrature à ces lois sages. Les états-généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveler les édits éludés de ses prédécesseurs, et de les faire exécuter. Le président

Main-morte.



### 396 DES LOIS SOUS LOUIS XV.

de *Lamoignon* dressa un projet pour détruire cet usage, et pour dédommager les seigneurs; ce projet fut négligé. (19)

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette

(19) Quelle que soit la première origine de la servitude de la glèbe, on ne peut la regarder dans l'état actuel que comme une condition sous laquelle la propriété d'une habitation, d'une terre, a été cédée au serf. Cette propriété a pu sans doute être usurpée par le seigneur; mais la prescription a couvert presque par-tout le vice du premier titre de propriété. C'est donc sous ce point de vue qu'il faut considérer la servitude. Toute convention dont l'exécution embrasse un temps indéterminé, rentre nécessairement dans la dépendance du législateur; il peut la rompre ou la modifier en conservant les droits primitifs de chacun. Ce droit du législateur dérive de la nature même des choses qui changent continuellement. Le consentement du législateur ne peut même lui enlever ce droit, parce qu'il est également contre la nature qu'il puisse prendre un engagement éternel. Il n'est obligé alors que de se conformer aux droits primitifs des hommes, antérieurs aux lois civiles et indépendans de ces lois. Dans le cas particulier que nous examinons, tout ce qu'on doit au seigneur est un dédommagement d'une valeur égale à ce qu'il perd par la suppression de la servitude, et, autant qu'il est possible, d'une nature semblable. Ainsi le législateur doit substituer aux corvées, aux droits éventuels, un revenu égal levé sur la terre et évalué en denrées, et non un remboursement ou une rente en monnaie. Sans doute le législateur a également le droit de rendre toute rente foncière remboursable à un taux fixé par la loi, mais il n'est ici question que de l'abolition de la servitude; celle des rentes féodales est un objet plus étendu, mais beaucoup moins pressant, parce qu'il n'en résulte qu'une perte pour l'Etat, et non une injustice.

Quant aux servitudes qui tombent sur ceux qui ne tiennent aucune terre du seigneur, elles doivent être abolies sans accorder aucun dédommagement, puisqu'elles sont une violation du droit naturel contre lequel aucun usage, aucune loi ne peut prescrire.

Le dédommagement dont nous avons parlé ne peut au reste regarder que les seigneurs laïques; les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation, et le législateur, qui a le droit absolu d'en disposer, peut faire pour leurs serfs tout ce qu'il peut faire pour ceux du domaine direct de l'Etat.

Observons enfin que jamais le dédommagement ne peut aller au-delà du revenu net de la terre qui a été abandonnée par le seigneur, et doit être fixé un peu au-dessous. Quant aux opérations nécessaires pour former toutes les évaluations avec une justice rigoureuse, elles dépendent des principes connus de l'arithmétique politique.

servitude en Savoie ; elle reste établie en France , parce que les maux des provinces ne font pas sentis dans la capitale. Tout ce qui est loin de nos yeux ne nous touche jamais assez.

Quand on veut poser les limites entre l'autorité civile et les usages ecclésiastiques , quelles disputes interminables ! où sont ces limites ? qui conciliera les éternelles contradictions du fisc et de la jurisprudence ? Enfin pourquoi , dans les causes criminelles , les arrêts ne sont-ils jamais motivés ? y a-t-il quelque honte à rendre raison de son jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du souverain ne présentent-ils pas au souverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

De quelque côté qu'on jette les yeux , on trouve Vénalité. la contrariété , la dureté , l'incertitude , l'arbitraire. Enfin la vénalité de la magistrature est un opprobre dont la France seule , dans l'univers entier , est couverte , et dont elle a toujours souhaité d'être lavée. On a toujours regretté , depuis *François I* , les temps où le simple jurisconsulte blanchi par l'étude des lois parvenait , par son seul mérite , à rendre la justice qu'il avait défendue par ses veilles , par ses lois et par son crédit. *Cicéron* , *Hortensius* et le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de sénateur. En vain l'abbé de *Bourzeys* , dans son livre d'erreurs , intitulé *Testament politique du cardinal de Richelieu* , a-t-il prétendu justifier la vente des dignités de la robe ; en vain d'autres auteurs , plus courtisans que citoyens , et plus inspirés par l'intérêt personnel que par l'amour de la patrie , ont-ils suivi les traces de l'abbé de *Bourzeys* ; une preuve que cette vente est un

abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la dissipation des finances de l'État. C'est une simonie beaucoup plus funeste que la vente des bénéfices de l'Eglise : car si un ecclésiastique isolé achète un bénéfice simple, il n'en résulte ni bien ni mal pour la patrie, dans laquelle il n'a nulle juridiction ; il n'est comptable à personne : mais la magistrature a l'honneur, la fortune et la vie des hommes entre ses mains. Nous cherchons dans ce siècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

## C H A P I T R E   X L I I I .

*Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV.*

UN ordre entier aboli par la puissance séculière, la discipline de quelques autres ordres réformée par cette puissance, les divisions même entre toute la magistrature et l'autorité épiscopale, ont fait voir combien de préjugés se sont dissipés, combien la science du gouvernement s'est étendue, et à quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science utile furent jetées dans le dernier siècle ; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, jusqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaissait guère qu'à Paris, et qui tout d'un coup a fleuri dans plusieurs villes ; témoin les discours fortis ou du parquet ou de l'assemblée des chambres de quelques parlemens, discours qui sont des chefs-d'œuvre de l'art de penser et de s'exprimer, du moins

à beaucoup d'égards. Du temps des d'Aguesseau, les seuls modèles étaient dans la capitale, et encore très-rare. Une raison supérieure s'est fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrénées au nord de la France. La philosophie, en rendant l'esprit plus juste, et en bannissant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette jurisprudence universelle, puisée dans la nature, qui s'élève au-dessus de toutes les lois de convention, ou de simple autorité, lois souvent dictées pas les caprices ou par des besoins d'argent; ressources dangereuses plus que lois utiles, qui se combattent sans cesse, et qui forment plutôt un chaos qu'un corps de législation, ainsi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu service en accoutumant les jeunes gens à la lecture, et en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La saine physique a éclairé les arts nécessaires; et ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'Etat, causées par deux guerres funestes. Les étoffes se font manufacturées à moins de frais par les soins d'un des plus célèbres mécaniciens. (gg) Un académicien encore plus utile (hh) par les objets qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture, et un ministre éclairé a rendu enfin les blés exportables, commerce nécessaire défendu trop long-temps, et qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

(gg) M. Vaucanson.

(hh) M. Duhamel.

Un autre académicien (ii) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (kk) a trouvé enfin le secret longtemps cherché de rendre l'eau de la mer potable : il ne s'agit plus que de rendre cette expérience assez facile pour qu'on en puisse profiter en tout temps sans trop de frais.

Si quelque invention peut suppléer à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer, c'est celle du plus habile horloger de France (ll) qui dispute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette son sceau à toutes ces découvertes. Il n'en est pas d'une invention qui peut avoir son utilité et ses inconvéniens, d'une découverte qui peut être contestée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux arts en poésie, en éloquence, en musique, en architecture, en sculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le suffrage de toutes les nations, et qui s'affurent ceux de la postérité par un éclat que rien ne peut obscurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique*. C'est une gloire éternelle pour la nation, que des officiers de guerre sur terre et sur mer, d'anciens magistrats, des médecins qui connaissent la nature, de vrais doctes quoique

(ii) M. de Parcieux.

(ll) M. le Roi.

(kk) M. Poissonnier.

docteurs,

docteurs, des hommes de lettres, dont le goût a raffiné les connaissances, des géomètres, des phyficiens aient tous concouru à ce travail aussi utile que pénible, sans aucune vue d'intérêt, sans même rechercher la gloire, puisque plusieurs cachaient leurs noms; enfin sans être ensemble d'intelligence, et par conséquent exempts de l'esprit de parti.

Mais ce qui est encore plus honorable pour la patrie, c'est que dans ce recueil immense, le bon l'emporte sur le mauvais; ce qui n'était pas encore arrivé. Les persécutions qu'il a essuyées ne sont pas si honorables pour la France. Ce même malheureux esprit de formes, mêlé d'orgueil, d'envie et d'ignorance, qui fit proscrire l'imprimerie du temps de *Louis XI*, les spectacles sous le grand *Henri IV*, les commencemens de la saine philosophie sous *Louis XIII*, enfin l'évétique et l'inoculation; ce même esprit, dis-je, ennemi de tout ce qui instruit, et de tout ce qui s'élève, porta des coups presque mortels à cette mémorable entreprise; il est parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raison; car on ne doit réprimer que la témérité et non la sage hardiesse, sans laquelle l'esprit humain ne peut faire aucun progrès. Il est certain que la connaissance de la nature, l'esprit de doute sur les fables anciennes honorées du nom d'histoires, la saine métaphysique dégagée des impertinences de l'école, sont les fruits de ce siècle, et que la raison s'est perfectionnée. (20)

(20) Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques traits au tableau tracé par M. de *Voltaire* C'est dans ce siècle que l'aberration des

Il est vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuses. Des voyages au bout du monde, pour

étoiles fixes a été découverte par *Bradley*; que les géomètres sont parvenus à calculer les perturbations des comètes, et à prédire le retour de ces astres; que les mouvemens des planètes ont été soumis à des calculs sinon rigoureux, du moins certains, et d'une exactitude égale à celle qu'on peut attendre des observations. Les principes généraux du mouvement des corps solides et des fluides ont été découverts par M. d'*Alembert*. Le problème de la précession des équinoxes, dont *Newton* n'avait pu donner qu'une solution incomplète, a été résolu par le même géomètre; et on lui doit encore la découverte d'un nouveau calcul nécessaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Les lois de la gradation de la lumière, trouvées par *Bouguer*; la découverte des lunettes acromatiques, dont la première idée est due à M. *Euler*; la méthode d'appliquer le prisme aux lunettes, de décomposer par ce moyen la lumière des étoiles, de mesurer avec plus d'exactitude les lois de la réfraction et de la diffraction, que l'on doit à M. l'abbé *Rochon*, avec de nouvelles méthodes de mesurer les angles et les distances, et des observations importantes sur la théorie de la vision; tous ces travaux sont autant de monumens du génie des savans qui ont illustré ce siècle.

Quels progrès n'avons-nous point faits dans la chimie, devenue une des branches les plus utiles et les plus étendues de nos connaissances? Nous avons su découvrir, analyser, soumettre aux expériences ces fluides élastiques connus sous le nom d'airs, et dont le siècle dernier soupçonnait à peine l'existence; les phénomènes électriques ont encore été une source féconde de découvertes; la nature de la foudre a été connue, grâce à M. *Franklin*, et il nous a instruits à nous préserver de ses ravages. L'histoire naturelle est devenue une science nouvelle par les travaux des *Linneus*, des *Rouelle*, des *Aubenton* et de leurs disciples, tandis que l'éloquent historien de la nature en répandait le goût parmi les hommes de tous les états et de tous les pays. Les mathématiques ont fait par le génie des *Bernoulli*, des *Euler*, des *Alembert*, et des *la Grange*, d'immenses progrès dont *Newton* et *Leibnitz* seraient eux-mêmes étonnés. Le calcul des probabilités, qui ne servait presque dans le siècle dernier qu'à calculer les chances des jeux de hasard, a été appliqué à des questions utiles au bonheur des hommes.

Les principes généraux de la législation, de l'administration des Etats ont été découverts, analysés et développés dans un grand nombre d'excellens ouvrages.

L'art tragique enfin perfectionné par M. de *Voltaire* est devenu un art vraiment moral; il a fait du théâtre une école d'humanité et de philosophie.

constater une vérité que *Newton* avait démontrée dans son cabinet, ont laissé des doutes sur l'exactitude des mesures. L'entreprise du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Égypte dans des climats trop différens de l'Égypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux, et ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entreprises des lumières utiles sur la nature du fer et sur le développement des germes contenus dans les œufs. Des systèmes trop hasardés ont défigurés des travaux qui auraient été très-utiles. On s'est fondé sur des expériences trompeuses, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître sans germe. De-là sont sorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont poussé l'abus de la découverte de *Newton* sur l'attraction, jusqu'à dire que les enfans se forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'est emporté dans ses vaines idées jusqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer; ce qui est aussi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Si nous examinons ensuite les progrès des arts, nous compterons au nombre des avantages du même siècle la perfection de l'art de construire les vaisseaux, la méthode de les doubler de cuivre, l'art d'instruire les muets, et de les rendre en quelque sorte à la société, les secours établis pour les hommes frappés d'une mort apparente; l'art militaire enfin, dont le génie de *Frédéric* a fait en quelque sorte une science nouvelle.

Enfin nous avons vu tous les arts mécaniques, toutes les manufactures, toutes les branches de l'agriculture se perfectionner, s'enrichir de méthodes nouvelles, se diriger par des principes plus sûrs et plus simples, fruits d'une application heureuse des sciences à tous les objets de l'industrie humaine.



Qui croirait que des géomètres ont été assez extravagans pour imaginer qu'en exaltant son ame, on pouvait voir l'avenir comme le présent? Plus d'un philosophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de *Descartes*, se mettre à la place de DIEU, et créer, comme lui, un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réproouvées des sages; et même ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondemens de la société, en croyant la réformer. On a été assez fou, pour soutenir que le *tien* et le *mien* sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail; que non-seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles et les fourmis dérangent les lois éternelles, en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme les finges qu'on fait danser dans des foires.

Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire dans un projet d'éducation, (*mm*) *qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à son fils la*

(*mm*) Ces propres paroles se trouvent dans le livre intitulé *Emile*, tome IV, page 178.

*filles du bourreau, si les goûts, les humeurs et les caractères se conviennent.*

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature est d'être édifiants, sont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la sévérité des parlemens, et qui devaient aussi être condamnés par toutes les académies ; tant ils sont mal écrits.

Plus d'un abus semblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'est égarée dans un style recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On est parvenu jusqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce siècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, sous *Louis XIV*, au plus haut point de perfection, dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en se servant avec art de tous les mots nécessaires qui étaient en usage. Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire que le siècle passé a donnée aux siècles suivans ; car les modèles produisent une foule d'imitateurs, et ces imitateurs cherchent toujours à mettre en parole ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France sur-tout s'était distinguée dans le beau siècle de *Louis XIV*, par la perfection singulière à laquelle *Racine* éleva le théâtre, et par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance et de pureté inconnu jusqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites aussi barbarement que ridiculement construites.

. C'est contre cette décadence que l'académie française lutte continuellement ; elle préserve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au moins des prix qu'à ce qui est écrit avec quelque pureté, et en réprouvant ce qui pêche par le style. Il est vrai que les beaux arts, qui donnèrent tant de supériorité à la France sur les autres nations, sont bien dégénérés, et la France ferait aujourd'hui sans gloire dans ce genre, sans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poème des *Quatre saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, s'il est permis de mettre la prose à côté de la plus élégante poésie. Mais enfin la littérature, quoique souvent corrompue, occupe presque toute la jeunesse bien élevée : elle se répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'est à elle qu'on doit l'éloignement des débauches grossières, et la conservation d'un reste de la politesse introduite dans la nation par *Louis XIV* et par sa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, console même des calamités publiques, en arrêtant sur des objets agréables l'esprit qui serait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

*Fin du Précis du Siècle de Louis XV.*

# T A B L E

## D E S C H A P I T R E S

### CONTENUS DANS CE VOLUME.

- CHAPITRE I. **T**A B L E A U de l'Europe après la mort de Louis XIV. page 1
- C H A P. II. Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Système de Law ou Lafs. 12
- C H A P. III. De l'abbé du Bois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. Mort du duc d'Orléans. 24
- C H A P. IV. Stanislas Leczinski, deux fois roi de Pologne et deux fois dépossédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France. 44
- C H A P. V. Mort de l'empereur Charles VI. La succession de la maison d'Autriche disputée par quatre puissances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de son père. La Silésie prise par le roi de Prusse. 53
- C H A P. VI. Le roi de France s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince est déclaré lieutenant général du roi de France. Son élection, ses succès et ses pertes rapides. 59
- C H A P. VII. Désastres rapides qui suivent les succès

	<i>de l'empereur Charles - Albert de Bavière.</i>	68
CHAP. VIII.	<i>Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.</i>	72
CHAP. IX.	<i>Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires en Italie.</i>	83
CHAP. X.	<i>Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.</i>	87
CHAP. XI.	<i>Première campagne de Louis XV en Flandre ; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligue. Le roi de Prusse prend encore les armes.</i>	95
CHAP. XII.	<i>Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne ; Il va assiéger Fribourg , tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace , va délivrer la Bohême , et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.</i>	103
CHAP. XIII.	<i>Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.</i>	107
CHAP. XIV.	<i>Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt ; mais la guerre n'en est que plus vive.</i>	114
CHAP. XV.	<i>Siège de Tournai. Bataille de Fontenoi.</i>	120
CHAP. XVI.	<i>Suite de la journée de Fontenoi.</i>	138

## DES CHAPITRES. 409

- CHAP. XVII. *Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand duc de Toscane, élu empereur. Armées autrichienne et saxonne battues par Frédéric III roi de Prusse. Prise de Dresde.* 144
- CHAP. XVIII. *Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liège ou de Rocoux.* 150
- CHAP. XIX. *Succès de l'infant dom Philippe et du maréchal de Maillebois, suivis des plus grands désastres.* 156
- CHAP. XX. *Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne.* 169
- CHAP. XXI. *Révolution de Gènes.* 171
- CHAP. XXII. *Combat d'Exilles funeste aux Français.* 180
- CHAP. XXIII. *Le roi de France, maître de la Flandre et victorieux, propose en vain la paix. Prise du Brabant hollandais. Les conjonctures font un stathouder.* 183
- CHAP. XXIV. *Entreprise, victoire, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.* 188
- CHAP. XXV. *Suite des aventures du prince Charles-Edouard. Sa défaite, ses malheurs et ceux de son parti.* 203
- CHAP. XXVI. *Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propose, gagne la bataille de Lawfeld. On prend d'assaut*

	<i>Berg-op-zoom. Les Russes marchent enfin au secours des alliés.</i>	225
CHAP. XXVII.	<i>Voyage de l'amiral Anson autour du globe.</i>	232
CHAP. XXVIII.	<i>Louisbourg. Combat de mer : prises immenses que font les Anglais.</i>	244
CHAP. XXIX.	<i>De l'Inde, de Madras, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix, &amp;c.</i>	250
CHAP. XXX.	<i>Paix d'Aix-la-chapelle.</i>	261
CHAP. XXXI.	<i>Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conspirations et supplices en Suède. Guerres funestes pour quelques territoires vers le Canada. Prise de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.</i>	264
CHAP. XXXII.	<i>Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg résiste à la maison d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Russie, à la France. Evénemens mémorables.</i>	272
CHAP. XXXIII.	<i>Suite des événemens mémorables. L'armée anglaise obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.</i>	281
CHAP. XXXIV.	<i>Les François malheureux dans les quatre parties du monde. Désastres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.</i>	292
CHAP. XXXV.	<i>Pertes des François.</i>	309
CHAP. XXXVI.	<i>Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures, depuis 1750 jusqu'à 1762.</i>	321

DES CHAPITRES. 411

CHAP. XXXVII.	<i>attentat contre la personne du roi.</i>	339
CH. XXXVIII.	<i>Affassinat du roi de Portugal. Jésuites chassés du Portugal et ensuite de France.</i>	347
CHAP. XXXIX.	<i>De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, et de ses suites.</i>	355
CHAP. XL.	<i>De la Corse.</i>	363
CHAP. XLI.	<i>De l'exil du parlement, &amp;c., et de la mort de Louis XV.</i>	381
CHAP. XLII.	<i>Des lois.</i>	383
CHAP. XLIII.	<i>Des progrès de l'esprit humain dans le siècle de Louis XV.</i>	398

Fin de la table des chapitres.



# TABLE GENERALE

O U

## LISTE ALPHABETIQUE

*De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les Siècles de Louis XIV et de Louis XV.*

Cet ouvrage commençant par un catalogue raisonné des hommes célèbres, cette liste ne comprend que les noms depuis la page 189 du tome I.

*Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche; l'on a désigné par tome III le Siècle de Louis XV, qui est une suite du Siècle de Louis XIV.*

### A.

- A**BRAMHAM, tome II, page 403.  
Abrantes, I. 460.  
Achab, III. 388.  
Achè, (d') III. 129.  
Achilles Gaillard, jésuite, II. 348.  
Achmet III, III. 3.  
Adélaïde de Savoie, II. 157.  
Addiffon, I. 505. II. 282.  
Adorno, III. 167.  
Agénois, (d') III. 167.  
Agreda, (Marie d') II. 385. 386.  
Aguesseau, (d') II. 372. 397. III. 10.  
Agnan, (Saint) II. 111.  
Aiguillon, (d') II. 188. III. 312.  
Albergotti, II. 12-13.  
Albermale, II. 60. 61. III. 126. 135. 315.  
Albéroni, cardinal, III. 5-9. 14.  
Albuquerque, I. 226.  
Aldée, III. 294.  
Alexandre le grand, I. 189. 221. 291. 381. II. 269. 317.  
Alexandre VI, pape, 291.  
Alexandre VII, I. 298. 320. II. 108. 352. 357. III. 358.

TABLE GENERALE. 413

- Alexandre VIII*, II. 306.  
*Alexandre*, jésuite, III. 348.  
*Ali*, vifir, III. 3. 4.  
*Allati*, II. 111.  
*Alfonse*, roi d'Aragon, III. 364.  
*Alfonse*, roi de Portugal, (Dom) I. 320.  
*Amboise*, cardinal, (d') III. 34.  
*Amère*, (d') III. 154.  
*Amiot*, II. 251.  
*Ammi de Conventiglio*, III. 370.  
*Anaverdikan*, III. 253. 294.  
*Ancre*, (d') I. 217. 251. 342. III. 384. 393.  
*André II*, roi de Hongrie, III. 56.  
*Angeli*, (l') II. 107.  
*Anhalt*, III. 147.  
*Annat*, jésuite, II. 354. 355.  
*Anne d'Autriche*, I. 218. 219. 227. 228. 238. 247. 287. 456. II. 83. 100.  
*Anne*, impératrice de Russie, III. 46. 287.  
*Anne*, reine d'Angleterre, I. 402. 471. 508. II. 25. 51. 52. 58. 59. 63. 65. 66. 68. 70. 76. III. 191. 194.  
*Anson*, III. 232-234. 236. 239. 248. 249.  
*Anteroche*, III. 127.  
*Antin*, (d') II. 160. 182.  
*Apelles*, I. 189.  
*Aquin*, (d') II. 147.  
*Aremberg*, III. 93.  
*Arembure*, III. 162.  
*Argencourt*, (d') II. 82.  
*Argenson*, (d') II. 197. III. 97. 105. 122. 215.  
*Argille*, (d') III. 192.  
*Arioste*, (l') II. 267. 279.  
*Aristarque*, I. 434.  
*Aristote*, I. 189.  
*Arius*, II. 310.  
*Arnaud*, (d') III. 181.  
*Arnauld*, II. 266. 249. 351. 353. 357-359. 361-363. 378.  
*Asfeld*, I. 420.  
*Assas*, (d') III. 290.  
*Ataïde d'Antougnia*, III. 348. 349.  
*Atkol*, III. 192.  
*Athlone*, I. 490.  
*Attila*, II. 82. 86. III. 412.  
*Avaux*, (d') I. 399. 401. 406. II. 134. 329. 364. III. 347.  
*Aubenton jésuite*, (d') III. 9-12.  
*Aubeterre*, III. 126. 128. 134. 151. 226.  
*Aubignac*, (d') II. 262.  
*Aubigné*, (d') II. 145. 149. 153. Voyez *Maintenon*.  
*Aubrai*, (d') II. 129. 353.  
*Audifret*, (d') III. 182.  
*Auguste César*, I. 189. 191. II. 82. 181. 219. 263. 269. 275. III. 87.  
*Auguste II de Saxe*, I. 446. III. 40. 53. 117.  
*Auguste III*, III. 54. 110. 273. 275. 277.  
*Augustin*, (St) II. 251. 348. 350. 351. 353. 364.  
*Aurengzeb*, III. 253. 309.  
*Auteuil*, (d') III. 294.  
*Autichamp*, (d') III. 226.  
*Auvergne*, (d') II. 397.  
*Ayen*, (d') III. 91.  
*Azincour*, III. 141.

## B.

- Bacon*, II. 243. 283.  
*Bade*, (de) I. 507.  
*Balïn*, II. 229.  
*Balleroi*, (de) III. 156.  
*Balmerino*, III. 218. 219.  
*Balthazar*, prince, I. 286.  
*Balzac*, II. 112. 252.  
*Barbançon*, II. 356.  
*Barberin*, cardinal, I. 207. 240.  
*Barberouffe*, I. 436.  
*Barbesteux*, I. 432. 494. II. 180.  
*Barillon*, I. 402.  
*Barnet*, III. 257.  
*Barnevolt*, I. 489. II. 352.  
*Baron*, II. 157.  
*Barrière*, II. 355.  
*Bart*, III. 257.  
*Barth*, I. 436.  
*Bath*, III. 74.  
*Bathiani*, III. 225.  
*Bavière*, (de) III. 226.  
*Bâville*, (de) II. 331. 342.  
*Bay*, II. 46. 344. 346. 357.  
*Bayle*, II. 260. 272. 402.  
*Bazzoli*, I. 482.  
*Beaufort*, I. 239. 241. 244.  
 245. 254. 260. 304. 322.  
 II. 207.  
*Beaumelle*, (la) I. 181. 340.  
 351. 480. II. 5. 42. 122.  
 180. III. 2.  
*Beaumont*, (de) II. 83. 85.  
*Beaupreau*, III. 421.  
*Beauvais*, (de) II. 82.  
*Beauveau*, I. 357. III. 60. 97.
- Beauvilliers*, I. 442. 462. 465.  
 II. 36. 40. 382. 383. 388.  
*Beck*, I. 223. 225.  
*Bedmar*, II. 175.  
*Belifaire*, III. 406.  
*Bellando*, III. 12.  
*Belle-Isle*, III. 60. 61. 67-69.  
 71. 87. 114. 115. 143.  
 151. 169. 179-182. 314.  
*Bellécore*, II. 188.  
*Belloc*, II. 102.  
*Benoit XIV*, pape, III. 334.  
 335.  
*Benferade*, II. 104. 107. 113.  
*Benthem*, I. 332.  
*Bentivoglio*, cardinal, II. 316.  
*Beringhen*, II. 30.  
*Bernard*, II. 233.  
*Bernaville*, (de) II. 90.  
*Bernini*, II. 199-200. 279.  
*Bernis*, cardinal, III. 275.  
 362.  
*Bernouilli*, II. 249. 286.  
*Berwick*, II. 18. 20. 29. III.  
 495.  
*Bétisi*, (de) III. 289.  
*Betti*, III. 214.  
*Beuning*, (van) I. 318. 328.  
 329.  
*Bewron*, III. 92.  
*Bèze*, II. 320.  
*Bianchini*, II. 287.  
*Bianco*, III. 364.  
*Bignon*, II. 201.  
*Bing*, III. 270.

G E N E R A L E. 415

- Biron*, III. 92. 126. 128. 28. 39. 41. 42. III. 92.  
 134. 136. 93. 98. 153. 177. 178.
- Biffi*, (cardinal de) II. 370. *Bouillon*, I. 239. 248. 358.  
*Bitaut*, I. 253. II. 94. 131. 132. 315.  
*Black*, I. 266. 273. 316 319..
- Blancmènil*, I. 232. *Bouillon*, (cardinal de) II. 388.  
*Blécour*, I. 462. 390. 394-396.
- Blois*, (de) II. 141. *Boulainvilliers*, II. 131.
- Blot*, I. 252. II. 356. *Bourbon*, (de) I. 426-430.  
*Boerhaave*, II. 278. 287. 470. II. 141. 160. III. 18.  
*Boileau*, I. 433. II. 112. 113. 22. 26.
181. 200. 266. 269. 284. *Bourdaloue*, II. 254. 255. 256.  
 353. 403. 404. 260-265.
- Bois*, (cardinal du) II. 141. *Bourdonnais*, (Mahé de la) III.  
 314. III. 6. 8. 24-25. 250. 259-260.
- Boisguilbert*, II. 220. *Bourg*, (du) I. 503. II. 44.
- Bois-Jourdain*, I. 364. *Bourgogne*, (duc de) I. 486.  
*Bois-Robert*, II. 252. 490. 495. II. 26. 28-29.  
*Boiffieux*, III. 370. 372. 36. 267. 389.
- Bolève*, II. 84. *Bourignon*, II. 363.
- Bolingbroke*, I. 466. 467. II. *Bourlie*, (la) II. 337.
55. 65. 77. 78. 149. *Bournonville*, I. 355.
- Bonac*, (de) III. 226. *Bourzeys*, abbé, III. 397.
- Bonard*, II. 133. *Bouteville*, I. 267.
- Boniface*, II. 299. *Boyer*, III. 324. 330.
- Boniface VIII*, II. 279. *Boyle*, II. 283.
- Bonneval*, III. 3. *Bradley*, II. 284.
- Bontems*, II. 143. *Bramante*, (le) II. 279.
- Borgia*, (César) I. 311. *Branças*, III. 134.
- Bos*, (du) II. 270. *Breûner*, III. 4.
- Boscaven*, III. 260. *Brigode*, II. 362.
- Bossuet*, II. 254-257. 260. 265. *Brienne*, III. 181.
329. 355. 384-388. III. *Brinvilliers*, II. 129. 217. 267.  
 22. *Brionne*, III. 134.
- Botta*, III. 167. 173. 174. *Brocard*, (du) III. 131.
- Boucherat*, III. 391. *Brogie*, III. 66. 289.
- Boudin*, II. 160. *Broun*, III. 279.
- Boufflers*, I. 418. 427. 433. *Brouffel*, I. 232. 233. 245.  
 434. 435. 490. 498. II. *Brousson*, II. 336. 337.

- Brown*, III. 167.  
*Brulart*, III. 153.  
*Brun*, (le) II. 168. 229. 248.  
 267. 275.  
*Brunswick*, (de) III. 274. 287.  
 291.  
*Bruyère*, (la) II. 259.
- Buckingham*, I. 291. II. 281.  
*Burnet*, I. 317. 400. II.  
 282.  
*Buffi*, (de) II. 115. 254. III.  
 260. 280. 294.  
*Buys*, II. 35.  
*Buzenval*, II. 357.

## C.

- Cabanac*, II. 149.  
*Cailus*, II. 149.  
*Callières*, I. 443.  
*Calmet*, (dom) II. 248.  
*Calvin*, II. 344.  
*Cambel*, III. 126.  
*Camerons*, III. 190.  
*Cam-hi*, II. 401. 406. 409.  
 III. 251.  
*Campo-Santo*, III. 84. 85.  
*Camus*, II. 322.  
*Canillac*, II. 161. 162. III. 2.  
 388. 389.  
*Caprara*, I. 355.  
*Cara Mustapha*, I. 388.  
*Cardillac*, II. 144.  
*Carloman*, II. 299.  
*Carlos*, (dom) III. 13. 48.  
 49. 53. 76. 78. 164. 262.  
 314. 317.  
*Carte*, (de la) III. 85-86.  
*Carteret*, III. 74.  
*Casimir*, I. 321. III. 39.  
*Cassini*, II. 245-246. 287.  
*Castel dos Rios*, I. 462.  
*Castries*, (de) III. 289. 290.  
*Castro*, (Guilain de) II.  
 262
- Catherine*, III. 287.  
*Catherine I* czarine, II. 144.  
 III. 287.  
*Catherine, II* (Anhalt) impé-  
 trice, III. 287.  
*Catherine de Médicis*, II. 228.  
*Catinat*, I. 418. 422-424.  
 431. 438-439. 478-481.  
 493.  
*Caulet*, II. 300. 357.  
*Caumartin*, II. 97. 186. 215.  
*Caunitz*, III. 150-151. 279.  
*Cavalier*, II. 339-341.  
*Cellamare*, (de) III. 7.  
*Cerle*, II. 302.  
*César*, (Jules) I. 189. II. 83.  
 III. 6. 149. 387.  
*Chabanne*, III. 126.  
*Chabrillant*, III. 134.  
*Chaila*, (du) II. 337. III.  
 108. 139-141.  
*Chaise*, jésuite, (la) I. 429. II.  
 143. 362. 365. 387-389.  
*Chamier*, II. 272. 324.  
*Chamillart*, I. 474. 475. 489.  
 497. II. 8. 14. 32. 36. 40.  
 91. 173. 233. 234.  
*Chamilli*, I. 334.

*Chanclos*,

- Chanclos*, III. 143. 151.  
*Chandazaeb*, III. 293-294.  
 296-297. 304.  
*Chanut*, I. 279.  
*Chapelain*, II. 112.  
*Charles-Albert de Bavière*, III.  
 53. 59. 67. 68. Voyez  
*Charles VII* empereur.  
*Charles I* roi d'Angleterre, I.  
 202. 270. 415. II. 53.  
 103. 256.  
*Charles II* roi d'Angleterre,  
 I. 269. 270. 271. 272.  
 288. 289. 294. 300. 305.  
 324. 325. 327. 342. 391.  
 398. II. 53. 78. 89. 101.  
 125. 208. 245. 281. 282.  
 III. 210. 271.  
*Charles* archiduc, I. 454-455.  
 462. 471. 472. 487. 508.  
 II. 3. 15. 18. 30. 47. 56.  
 71. 75. 365. Voy. *Charles VI*  
 empereur.  
*Charlemagne*, I. 192. 295.  
 381-383. II. 15. 61. 311.  
 III. 49. 364. 366.  
*Charles-Edouard*, I. 415. III.  
 96. 161. 168. 188. 189.  
 194-197. 199. 203. 206-  
 207. 209. 214. 217. 119-  
 223. 227. 298.  
*Charles-Emmanuel*, I. 476. II.  
 252. III. 39. 43. 47. 80.  
 Voyez *Savoie*.  
*Charles IV* empereur, II. 241.  
*Charles VI* empereur, II. 56.  
 67. 70. 73. 75. 79. III. 3.  
 7. 10. 12. 44. 48-50. 53.  
 54. 64. 76. 147. 152.  
 367.  
*Charles VII* empereur, III. 67.  
 69. 87. 95. 106. 114.  
 117. 144. 146. 157.  
*Charles II* roi d'Espagne, I.  
 286. 306. 307. 346. 450-  
 454. 457-460. II. 73.  
 135. III. 164.  
*Charles VI* roi de France, I.  
 253. III. 365-367.  
*Charles VII* roi de France, I.  
 236. III. 365.  
*Charles VIII* roi de France, III.  
 177. 332. 365.  
*Charles IX* roi de France, tome  
 I. 251. II. 145.  
*Charles-Gustave* roi de Suède, I.  
 281.  
*Charles Hai*, III. 126.  
*Charles de Lorraine*, III. 66.  
 68. 96. 99. 101. 105.  
 109. 116. 150. 151. 153.  
 279.  
*Charles IV* duc de Lorraine, I.  
 226. 257. 287. 300. 355.  
 391.  
*Charles V* duc de Lorraine, I.  
 371. 378. 420. 464.  
*Charles-Louis* électeur palatin,  
 I. 357.  
*Charles-Quint*, I. 194. 196.  
 200. 206. 211. 296. 306.  
 378. 381. 473. II. 23.  
 47. 51. III. 54. 116. 274.  
 356. 361.  
*Charles XI*. roi de Suède, I.  
 440.  
*Charles XII* roi de Suède, I.  
 447. 448. II. 23. 79. III.  
 5. 7. 146. 149. 176. 275.  
*Charnacé*, I. 212.  
*Charot*, (de) II. 383.  
*Charpentier*, II. 168.

- Charton*, I. 232. 233.  
*Châteauneuf*, (de) II. 145.  
*Châtel*, II. 355. III. 344.  
*Châtelet-Lomont*, (du) I. 435.  
 III. 280.  
*Chaulnes*, III. 134.  
*Chauvelin*, II. 180. III. 51.  
 107.  
*Chesterfield*, III. 74.  
*Chevert*, III. 66. 84. 86.  
*Chevreuse*, II. 142. 382. 383.  
 388.  
*Chevrier*, III. 130.  
*Chefelden*, II. 278.  
*Chiabrera*, II. 287.  
*Chigi*, (dom Mario) I. 298.  
*Chigi cardinal*, I. 299. II. 108.  
*Chilpéric*, III. 364.  
*Choin*, II. 159.  
*Choiseul*, I. 427. 439. III.  
 108. 317. 378.  
*Choisi*, I. 384. 434. II. 92.  
 143. 150. 188. 191.  
*Chomel*, II. 324.  
*Christine prophétesse*, II. 335.  
*Christine reine de Suède*, I. 265.  
 269. 270. 278-281. 321.  
 II. 325. III. 39.  
*Chrysofome*, (St Jean) II. 351.  
*Churchil*, III. 126.  
*Cicéron*, I. 189 II. 261. III.  
 355. 397.  
*Clairambault*, I. 504.  
*Clamouze*, III. 154.  
*Claude évêque*, II. 311.  
*Claude ministre*, II. 358.  
*Clément VIII pape*, II. 347.  
*Clément IX*, I. 318. II. 357.  
 358. 360.  
*Clément XI*, II. 30-31. 360-  
 363. 365. 404.  
*Clément XII*, III. 97.  
*Clément XIII*, III. 352. 356.  
 358.  
*Clément XIV*, III. 362.  
*Clermont*, III. 91. 97. 109.  
 150. 153.  
*Cliffon*, III. 127.  
*Clive*, III. 297.  
*Clotilde*, II. 122.  
*Clovis*, I. 399. III. 384.  
*Coatquen*, II 127.  
*Coëhorn*, III. 227.  
*Cohorn*, II. 10  
*Coigni*, III. 48. 99.  
*Colbert*, I. 300. 304. 308.  
 350. 387. 391. 413. 436.  
 437. 442. 474. II. 91.  
 93-96. 99. 111. 112.  
 185. 188-190. 192. 193.  
 198. 211. 212. 220-228.  
 232. 234-238. 245. 263.  
 275-276. 319-321. III.  
 15-16.  
*Coligni*, I. 252. 267 301.  
 342. II. 313.  
*Colineri*, III. 6.  
*Colini*, I. 357-358.  
*Colonne*, II. 82. 101.  
*Combe*, (la) II. 381-382.  
*Comminges*, I. 233.  
*Comte jésuite*, (le) II. 403.  
*Condé*, I. 218. 220 - 226.  
 229. 232. 238. 241. 244.  
 251. 253-264. 267-268.  
 270. 272. 278-279. 288.  
 289. 301. 312-315. 330.  
 332. 334. 336. 346. 352-  
 356. 359-361. 366-367.  
 381. 422. 427 469. II.  
 21. 102. 105. 107. 109.  
 140. 142. 145. 160. 263.

313. 358. III. 18. 22.  
 26. 27. 97. 105. 280.  
 291.  
*Condottieri*, I. 220.  
*Confucius*, I. 399. II. 400-402.  
*Constance*, (Phalk) I 393-394.  
*Constantin*, I. 400. II. 199.  
 310.  
*Conti*, I. 224. 239. 242.  
 244. 246. 264. 278. 283  
 427-428. 430-431. 445-  
 447. 462. 477. II. 118.  
 143. III 44. 83. 84. 86.  
 106-108 119. 145. 152.  
 158.  
*Coot*, III, 304.  
*Cope*, III. 195. 197.  
*Corneille*, I. 381. II. 83. 85.  
 89. 101. 180. 261-266.  
*Costar*, II. 112.  
*Cotin*, II. 112.  
*Cotterus*, II. 335.  
*Courten*, III. 107. 126. 127.  
 134.  
*Craon*, III. 131.  
*Créci*, I. 443.  
*Crémille*, III. 230.  
*Créqui*, I. 274. 298. 309.  
 384. 386. 392. II. 185.  
*Crillon*, III. 140.  
*Croiffi*, I. 392. III. 134.  
*Croix*, (Sainte-) II. 130.  
*Cromaty*, III. 218.  
*Cromstrom*, (de) III. 229.  
*Cromwell*, (Olivier) I. 203.  
 269-278. 281. 288. II.  
 243-244. 279. 283.  
*Cromwell*, (Richard) I. 277. 278.  
*Cumberland*, III. 88. 93. 94.  
 120. 121. 124. 125. 137.  
 207-209. 211. 212 222.  
 225. 231. 278. 280. 281.  
 284.  
*Cyran*, (Saint-) II. 249. 253.

D

- Damfreville*, I. 390.  
*Damiens*, ( Robert - François )  
 III. 339. 342-345.  
*Damnitz*, III. 109.  
*Dangeau*, I. 464. 469. 474.  
 504. II. 101. 136.  
*Dante*, II. 281.  
*Dargens*, III. 197.  
*Daudé*, II. 342.  
*Daun*, III. 279.  
*Dauphin*, III. 341-342.  
*David*, III. 388. 389.  
*Démôsthènes*, I. 189.  
*Desbrosses*, II. 274.  
*Descartes*, I. 279. II. 244.  
 260. III. 404.  
*Desmarêts*, II. 33. 36. 234.  
 III. 16.  
*Despréaux*, voyez *Boileau*.  
*Devenwater*, III. 220.  
*Dhona*, (de) I. 317.  
*Diesbach*, III. 283.  
*Dillon*, III. 131. 226.  
*Donge*, III. 181.  
*Doria*, III. 174. 365. 366.  
*Dorset*, I. 261.  
*Dofferi*, I. 334.  
*Drabitus*, II. 335.  
*Dragut*, I. 436.  
*Dramanthe*, II. 262.  
*Dromond*, III. 204.  
*Dryden*, II. 281.



- Dubois*, (cardinal) II. 141.  
314. III. 6. 8. 24-25.  
*Duché*, II. 157.  
*Duperron* (cardinal) II. 295.  
296.  
*Dupin*, (la) II. 133.
- Dupleix*, gouverneur, III.  
252. 256 - 260. 293-  
298.  
*Duras*. I. 418.  
*Durazzo*, I. 392.  
*Duren*, (van) II. 29.

## E.

- Edouard*, I. 405.  
*Edouard III*. II. 77.  
*Eginhard*, III. 364.  
*Elbeuf*, (d') I. 260.  
*Elisabeth czarine*, III. 146.  
225. 273. 286. 287.  
*Elisabeth de Parme*, III. 13.  
47.  
*Elisabeth*, reine d'Angleterre. I.  
399. III. 268.  
*Elmoluk*, (Nifan) III. 253,  
*Enghin*, I. 312. II. 102.  
*Entragues*, I. 482.  
*Enville*, (d') III. 247.  
*Epernon*, II. 142 204.  
*Epine d'Anican*, (l') II. 78.  
*Erlach*, (d') I. 243. III.  
226.  
*Escobar*, III. 353.  
*Estanduère*, (de l') III. 249.  
*Estrades*, (d') I. 212. 297.
- 398, 419. II. 208. III.  
94.  
*Etienne* pape, III. 364.  
*Etrées*, (d') I. 291. 350.  
426. 433. II. 209. III.  
129. 134. 280 281.  
*Etrées*, (cardinal d') I. 416.  
II. 388.  
*Eu*, (d') III. 91. 92. 134.  
*Eugène*, I. 424. 447. 476.  
479. 481. 482. 483. 486.  
496-498. 502. 505. II.  
5. 11 - 13. 22. 27 28.  
30. 37-39. 41. 45. 46.  
49. 57-62. 66-68. 82.  
131. 132. 397. 398. III.  
3. 4. 113.  
*Evremond*, (Saint-) II. 98. 99.  
273.  
*Euripide*, II. 262.  
*Exili*, II. 129. 130.

## F.

- Fagel*, I. 489.  
*Falcombridge*, I. 274.  
*Fare*, (la) I. 477. II. 145.  
151. III. 153. 157. 158.  
*Farjaux*, I. 350.
- Farnèse* (Odoard) duc de Parme,  
III. 357.  
*Fatio de Duillier*, II. 342.  
*Fautras*, II. 154.  
*Fayette*, (la) I. 403. II. 126.

G E N E R A L E. 421

- Félix*, II. 154. 155.  
*Fénelon*, II. 26. 257. 360.  
 367. 383-395. III. 155.  
*Fénelon*, (marquis de) II. 393.  
 III. 155.  
*Ferdinand I*, III. 54.  
*Ferdinand*, (dom) III. 355.  
 356.  
*Ferdinand de Bavière*, I. 396.  
*Ferdinand II* empereur, I. 198.  
*Ferdinand III* empereur, I.  
 219. 245. 302. 470.  
*Ferdinand IV*, roi d'Espagne,  
 III. 164. 314.  
*Ferdinand V le catholique*, roi  
 d'Espagne, I. 456.  
*Ferté (la)* I. 268. 272.  
*Feuillade*, (la) I. 301. 323.  
 368. 475. II. 8-13. 55.  
 91. 151. 183.  
*Feuquieres*, I. 359. 334. 489.  
 495. 500-502. II. 6.  
*Fèvre d'Orval*, (le) II. 61.  
*Filiacina*, II. 287.  
*Fillon*, (la) III. 6.  
*Fitz-James*, I. 204. III. 207.  
*Fléchier*, II. 112. 252.  
*Fleuri abbé*, III. 37.  
*Fleuri*, (cardinal de) II. 146.  
 210. 238. 305. 376. 390.  
 III. 31. 33. 35. 45. 49.  
 50-52. 60. 61. 65. 69-71.  
 77. 249. 370. 372. 373.  
*Fleuri*, (marquis de) III. 92.  
*Florus*, II. 83.  
*Fontaine*, (la) II. 266. 267. 271.  
*Fontange*, II. 138. 139.  
*Forbin-Janson*. II. 24-25.  
*Force*, (la) III. 107.  
*Fornari*, III. 175.  
*Fouquet*, I. 263. 290. II. 91.  
 92. 99. 121. 188. 261.  
 321. III. 60.  
*Fourbin*, II. 143.  
*Fourilles*, I. 331.  
*François de Lorraine*, II. 160.  
 III. 49. 51. 55. 96. Voyez  
*François I* empereur.  
*François I*, empereur, III. 145.  
 148. 149.  
*François I* roi de France, I.  
 190. 194. 222. 301. 315.  
 II. 110. 199. 222. 236.  
 312. 313. III. 165. 274.  
 365. 384. 390. 397.  
*François II* roi de France, I.  
 215. II. 214. 320.  
*François-Marie de Bavière*, II.  
 35.  
*Frazer*, III. 190.  
*Frédéric - Guillaume I* roi de  
 Prusse, III. 54.  
*Frédéric - Guillaume II* roi de  
 Prusse, III. 54.  
*Frédéric III* roi de Prusse, III.  
 55. 60. 146-149. 266.  
 273-279. 282. 285.  
*Frédéric III* roi de Danemarck,  
 I. 209.  
*Frédéric IV* roi de Danemarck,  
 I. 209.  
*Fremont*, (Saint-) I. 479. II.  
 12.  
*Frénoi*, (du) II. 118.  
*Frontenac*, II. 139.  
*Froulai*, III. 226.  
*Fuensaldagne*, I. 225.  
*Fuentes*, (de) I. 222. 297.  
*Furstemberg*, I. 377. 396. II.  
 67.

## G.

- Gages**, ( de ) III, 158.  
 160.  
**Galas**, II. 54.  
**Galen**, I. 304. 327. 352.  
**Galilée**, I. 190. II. 243. 244.  
 279. 387.  
**Galiffonière**, III. 269-270.  
**Gallerande**, III. 150.  
**Galles**, ( prince de ) III. 202.  
 205.  
**Gallovai**, II. 18. 19. 20.  
**Gamarre**, ( dom Estevan de ) I.  
 243.  
**Ganganelli** pape, III. 354.  
 354. 362, 363.  
**Garibaldi**, I. 393.  
**Gassion**, I. 221. II. 7.  
**Gaston d'Orléans**, I. 219. 229.  
 244. 245. 251. 253. 258.  
 261. 262.  
**Gauffredi**, II. 248.  
**Gavres**, ( de ) III. 153.  
**Gautier**, II. 54.  
**Genêt**, II. 157.  
**George I** roi d'Angleterre, II.  
 78. III. 8.  
**George II** roi d'Angleterre,  
 III. 83. 115. 144. 194.  
 198-200. 202. 219. 224.  
 268.  
**George**, ( Saint- ) III. 129.  
**Gerberon**, II. 362.  
**Gertrude**, II. 355.  
**Giafferi**, III. 368. 373.  
**Giannone**, I. 443. II. 292.  
**Giori**, II. 395.
- Girardau**, III. 94.  
**Gisors**, ( comte de ) III. 288.  
**Givri**, III. 84. 85.  
**Glafer**, II. 129.  
**Glen**, I. 224.  
**Goas**, III, 181.  
**Gobelin** II, 148, 195.  
**Godet**, II. 384. 390.  
**Godet Desmarêts**, II. 152.  
**Godolphin**, I. 488. II. 51. 53.  
**Gondrin**, II. 160.  
**Gonsalve de Cordoue**, I. 363.  
**Gontaud** III. 92.  
**Gourville**, I. 248. 259 263.  
 338. II. 91. 95. 98. 328.  
**Gramont**, I. 223. 225. 282.  
 II. 107. 182. 204. 329.  
 III. 90. 124. 127.  
**Grassin**, III. 125. 140.  
**Graville**, III. 141.  
**Graziani**, II. 111.  
**Grégoire VII**, II. 279. III.  
 355. 364.  
**Grille** III. 134. 181.  
**Grimaldi**, III. 175.  
**Guébriant**, ( de ) I. 210. 222.  
**Guenegaud**, II. 91. 98.  
**Guerchi**, III. 131.  
**Guesclin**, ( du ) I. 362. II. 50.  
 III. 130.  
**Gueste**, III. 198.  
**Gué-Trouin**, ( du ) I. 436. II.  
 56. III. 257.  
**Guiche**, ( de ) I. 276. 355. II.  
 115.  
**Guignard**, II. 355.

- |   |   |
|---|---|
| <p><i>Guillaume III</i>, I. 327. 332.<br/>         384. 403. 407-411. 424.<br/>         425. 427. 429. 431. 433.<br/>         435. 437. 441. 442. 452-<br/>         453. 463-471. 488. II.<br/>         34. 37. 54. 333. III. 153.<br/>         186. 187. 199. Voyez<br/> <i>Orange</i>. (d')</p> | <p><i>Guiscard</i>, I. 435. II. 338.<br/> <i>Guise</i>, I. 226. II. 94. 102.<br/>         145. 313.<br/> <i>Guilon</i>, II. 317.<br/> <i>Gustave-Adolphe</i>, I. 199. 210.<br/>         221. 223. 265. III. 68.<br/>         279. 287.<br/> <i>Gustave Vasa</i>, I. 399.<br/> <i>Guyon</i>, II. 367. 380. 386.<br/>         389. 393.</p> |
| <p><i>Guimené</i>, I. 237.<br/> <i>Gui Patin</i>, II. 99.</p>   |   |

H

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>H</b><i>abert</i>, II. 349.<br/> <i>Haddik</i>, III. 281.<br/> <i>Hainault</i>, II. 95. 99.<br/> <i>Halley</i>, II. 284. III. 235.<br/> <i>Hamilton</i>, I. 504.<br/> <i>Harcourt</i>, (d') I. 210. 126.<br/>         456. 457. 461. II. 32.<br/>         60. 175. 383. III. 92. 101.<br/>         132. 142.<br/> <i>Harlai</i>, I. 443. II. 306. 338.<br/> <i>Harlai de Chanvalon</i>, II. 143.<br/>         382. 384.<br/> <i>Haro</i>, (dom Louis de) I.<br/>         269. 270. 285. 288. 289.<br/>         291.<br/> <i>Harrach</i>, I. 457, 460.<br/> <i>Haurane</i>, (du Vergerde) II. 77.<br/>         348.<br/> <i>Hawkes</i>, III. 249.<br/> <i>Hazon</i>, II. 192.<br/> <i>Heinsius</i>, I. 489. II. 37. 38.<br/>         57.<br/> <i>Hénault</i>, I. 358. 364.<br/> <i>Henri V</i>, roi d'Angleterre, II. 77.<br/> <i>Henri VIII</i> roi d'Angleterre,<br/>         I. 320. II. 282.</p> | <p><i>Henriette d'Angleterre</i>, II. 89.<br/>         126. 135. 137. 158. Voyez<br/> <i>Madame</i>.<br/> <i>Henriette de France</i>, I. 272.<br/> <i>Henri II</i> roi de France, I. 290.<br/>         II. 313. III. 366.<br/> <i>Henri III</i> roi de France, I.<br/>         206. 236. II. 313.<br/> <i>Henri IV le grand roi de France</i>,<br/>         I. 193. 202. 206. 216.<br/>         219. 222. 226. 229. 231.<br/>         238. 241. 253. 261. 271.<br/>         274. 287. 291-295. 306.<br/>         315. 381. 427. 429. 484.<br/>         485. II. 118. 121. 144.<br/>         167. 168. 184. 193. 203.<br/>         218. 228. 238. 241. 248.<br/>         270. 295. 296. 299. 313.<br/>         315. 355. III. 25. 59.<br/>         356-357. 384. 385.<br/> <i>Héricourt</i>, I. 261.<br/> <i>Herman</i>, II. 358.<br/> <i>Hérouville</i>. III. 143.<br/> <i>Heervard</i>, II. 329. 333.<br/> <i>Hésiode</i>, II. 280.<br/> <i>Hesse</i>, (de) II. 1. 34.</p> |
|---|---|

- Hesse Philipstadt*, ( prince de ) III. 229.  
*Hevelius*, II. 285-286.  
*Hilaire*, (Saint) I. 362.  
*Hilabourghausen*, III. 182.  
*Hocquincourt*, (d') I. 243.  
 251. 255. 256. 267.  
*Hode*, (la) II. 28. 102. 161.  
 233. Voyez *Martinière* (la)  
 & *Motte jésuite*. (la)  
*Holfstein*. II. 34.  
*Homberg*, II. 161.  
*Homere*, I. 381. II. 263. 281.  
*Honoré*, (l') III. 22.  
*Horace*, I. 189. II. 181. III.  
 221.  
*Hortensius*, III. 397.  
*Hospital*, (de l') I. 221. II.  
 251. III. 113.  
*Houffaie*, (la) III. 22.  
*Huet*, II. 393.  
*Humières*, I. 310. 368. 372.  
 438. 441.  
*Hus*, (Jean) II. 311.  
*Huyghens*, II. 111. 245.  
*Hyde*, I, 471. II. 282.

## J.

- Jacques I* roi d'Angleterre, II.  
 296. III. 216.  
*Jacques II*, roi d'Angleterre,  
 I. 395. 398-405. 407-  
 415. 437. 442. 465-468.  
 470-471. 474. II. 24-25.  
 53. 76. 122. 144. 302.  
 III. 97. 190. 298.  
*Jacques III* roi d'Angleterre,  
 I. 466. 467. II. 78. III.  
 7. 193. 202. 219.  
*Jacques I* roi d'Ecosse, I. 270.  
 414.  
*Jacques II* roi d'Ecosse, I. 414.  
*Jacques III* roi d'Ecosse, I.  
 414.  
*Jacques IV* roi d'Ecosse, I. 415.  
*Jansenius*, II. 348-354. 357.  
 360.  
*Janson*, (cardinal de) I. 459.  
*Jarsai* (de) I. 244.  
*Ibrahim*, I. 209.  
*Jean de Bragançe* roi de Portu-  
 gal, I. 200. 320. 451.  
*Jenkins*, III. 74.  
*Jérôme*, II. 251.  
*Jérôme de Prague*, II. 311.  
*Ingolsbi*, III. 125.  
*Innès jésuite*, I. 405.  
*Innocent X* pape, II. 301. 350.  
 352.  
*Innocent XI*, I. 394. 398. II.  
 301. 306. 325. III. 358.  
*Innocent XII*, I. 439. 458.  
 II. 306. 388. 391.  
*Joinville*, II. 251.  
*Joli*, I. 245.  
*Jonathas*, III. 389.  
*Fonchère*, (la) III. 22.  
*Fonquière*, (la) III. 249.  
*Joseph capucin*, II. 318.  
*Joseph empereur*, I. 452. 507.  
 II. 16. 29. 31. 46. 47.  
 55. III. 54. 275.  
*Joseph Navarro*, (dom) III.  
 81.  
*Joseph* roi de Portugal, III.  
 347.

G E N E R A L E. 425

<i>Isabelle de France</i> , I. 287. <i>Ivan</i> , ( prince ) III. 287. <i>Juan d'Autriche</i> , ( dom ) I. 272. 274. 390. <i>Jules II</i> , I. 320. III. 361.	<i>Jumillac</i> , III. 134. <i>Jurieu</i> , II. 335. <i>Justinien</i> , II. 80. III. 387. <i>Justus Velsius</i> , II. 335.
---	--

K.

<i>Kelli</i> , III. 192. <i>Kéroual de Portsmouth</i> , II. 125. <i>Kevenhuller</i> , III. 62. <i>Kilmarnock</i> III. 218. 219.	<i>Kinperli Kouprogli</i> , I. 202. 322. 343. <i>Kænigseck</i> , III. 69. 70. 121. <i>Kænigsmarck</i> , I. 265.
---	---

L.

<i>Lalli</i> , III. 204. 298-308. 311. <i>Lambertini pape</i> , ou <i>Benoît XIV</i> , III. 334. <i>Lamoignon</i> , II. 169. 201. 211. III. 384. 393. 396. <i>Langay</i> , III. 127. <i>Lanoy</i> , III. 150. <i>Lassay</i> , III. 18. <i>Laval</i> , III. 140. 156. 280. <i>Lavaur jésuite</i> , III. 306. <i>Lavardin</i> , I. 395. 396. <i>Launai</i> , III. 154. <i>Lausun</i> , II. 116. 119-122. <i>Law ou Lafs</i> , III. 14. 21- 23. <i>Lazare</i> , II. 307. <i>Leibnitz</i> , II. 286. <i>Lemos</i> , II. 347. <i>Lenet</i> , I. 248. <i>Leon X pape</i> , II. 86. 269. <i>Voyez Medicis</i> ( les ).	<i>Léopold empereur</i> , I. 225. 242. 282. 284. 306. 307. 317. 344. 346. 349. 358. 387. 390. 402. 420. 448. 450. 452. 455. 457. 468. 506. 508. II. 15. III. 54. 152. <i>Léopold duc de Lorraine</i> , I. 444. <i>Lescaro</i> , I. 392. <i>Lesdiguières</i> , II. 103. 316. <i>Lessus</i> , III. 353. <i>Leyrit</i> , III. 299. 300. 303. <i>Liancourt</i> , I. 477. II. 351. <i>Lichtenstein</i> , III. 162. 370. <i>Licurgue</i> , II. 80. <i>Ligerie</i> , ( la ) II. 151. <i>Ligne</i> , ( de ) III. 151. <i>Ligonier</i> , III. 226. <i>Limiers</i> , I. 456. <i>Lingendes</i> , ( de ) II. 252. <i>Lionne</i> , I. 282. 284. 318. 399. II. 88. 111.
--	--

- Lippe - Schombourg*, ( la ) III. 14. 54. 105. 216. 395.  
 314.  
*Liria*, ( de ) III. 8.  
*Ljsténai*, II. 160.  
*Lobkowitz*, III. 109. 112.  
 113.  
*Locke*, II. 284.  
*Lockart*, I. 275. 288.  
*Lockil*, III. 190.  
*Lomelini*, III. 175.  
*Lomelino*, I. 392.  
*Longaunai*, III. 129.  
*Longueville*, I. 239. 243.  
 245. 247. 336. II. 127.  
 358.  
*Lorges*, I. 364. 368. 431.  
*Lorraine*, ( de ) II. 126. 127.  
 III. 279. Voyez *Charles &*  
*François de Lorraine*.  
*Los-rios*, III. 150.  
*Lovat lord*, III. 220. 221.  
*Lowendhal*, II. 134. 139. 142.  
 III. 227-229. 231.  
*Louis*, ( dom ) III. 10. 11.  
 164.  
*Louis I le débonnaire*, II. 295.  
*Louis XI*, I. 193. III. 367.  
 401.  
*Louis XII*, I. 328. II. 104.  
 III. 50. 155. 292. 365.  
 385.  
*Louis XIII*, I. 192. 202.  
 206. 209-212. 215. 218.  
 219. 222. 226. 228-229.  
 231. 237. 238. 251. 287.  
 295. 305. 365. 450. 486.  
 II. 71. 84. 87. 165. 167.  
 184. 219. 238. 243. 248.  
 274. 275. 277. 295. 307.  
 316. 318. 324. III. 2.
14. 54. 105. 216. 395.  
 401.  
*Louis XIV*, I. 189. II. 2. 3.  
 17. 19. 20. 22-25. III. 1.  
 2. 4. 5. 8. 13. 14. 24.  
 25. 35. 37. 54. 105. 120.  
 144. 165. 167. 178. 184.  
 186. 255. 263. 267. 272.  
 280. 292. 359. 362. 381.  
 383. 390. 392. 405. 406.  
*Louis XV*, II. 159-201. 236.  
 III. 2. 8. 29. 31.  
*Louis XVI*, III. 382. 383.  
*Louis*, ( Saint ) III. 358. 385.  
*Louvois*, I. 308. 311. 313.  
 314. 325. 330. 332. 340.  
 346. 351-352. 354. 357.  
 362. 366. 367. 369. 370.  
 383. 387. 392. 405. 418.  
 419. 421. 429. 432. 474.  
 476. 491. II. 37. 89. 92.  
 118. 133-135. 147. 150.  
 151. 156. 180. 211. 215.  
 258. 320. 322. 327. 329.  
 III. 139.  
*Lubert*, ( de ) III. 2.  
*Lucrece*, poète, I. 189. II.  
 95.  
*Lugeac*, III. 156. 229.  
*Luines*, I. 234. II. 316.  
*Lulli*, II. 113. 265. 273.  
 293.  
*Luther*, II. 311. 344.  
*Luttaux*, III. 127. 128.  
*Luxembourg*, I. 313. 314. 330.  
 332. 334. 347. 366. 369.  
 371. 372. 380. 422. 424.  
 428. 429-430. 432. 469.  
 II. 43. 132. 133. III. 92.  
 153.

M.

- Machiavel*, I. 453.  
*Madame belle-sœur de Louis XIV*,  
 I. 325. 397. II. 101. 102.  
 124. 125. 256. 265. Voyez  
*Henriette d'Angleterre*.  
*Mademoiselle*, I. 277. II. 116.  
 119. 121. 122. 124. 135.  
*Maffei*, II. 287.  
*Magdeleine*, II-307.  
*Mahomet prophète*, II. 282.  
*Mahomet II*, I. 190. 209.  
 322.  
*Mahomet-Sha*, III. 253.  
*Maigrot*, II. 402. 405.  
*Maillebois*, III. 62. 119. 145.  
 158. 160-162. 165. 168.  
 270. 372. 378.  
*Mailly*, II. 373.  
*Maine*, (du) II. 122. 141.  
 142. 146. 147. 157.  
*Maintenon*, (de) I. 382. 384.  
 399. 400. 422. 442. 453.  
 462. 466. 468. 474. 475.  
 477. 489. 506. II. 10. 23.  
 28. 29. 33. 39. 42. 62.  
 65. 84. 122. 123. 139.  
 140. 142-159. 162. 165.  
 166. 177. 186. 321. 365.  
 369. 382-384. 387.-390.  
 III. 2. 25.  
*Maire* (le) jésuite III. 321.  
*Maisonfort*, (la) II. 153. 382.  
 389.  
*Maisons*, (de) I. 500. III. 2.  
*Maître* (le) II. 358.  
*Makdonall*, III. 190. 192.  
 212-214.  
*Malagrida jésuite*, III. 348.  
 350.  
*Malefieux*, II. 259. 390.  
*Malherbe*, II. 251. 261.  
*Mancini*, I. 274. 283. II. 82.  
 84.  
*Manfredi*, II. 287.  
*Mansard*, II. 199. 200.  
*Marbœuf*, III. 378.  
*Marc-Antoine*, III. 397.  
*Marche-Conti*, (prince de la)  
 III. 280.  
*Maréchal*, II. 42.  
*Marie-Anne d'Autriche*, I. 305.  
*Marie-Anne de Bavière-Neubourg*,  
 I. 451.  
*Marie de Médicis*, I. 219. 239.  
 II. 274.  
*Marie de Modène*, I. 466.  
*Marie*, (la grande) II. 340.  
*Marie-Louise d'Orléans*, I. 460.  
 II. 135. 160.  
*Marie reine d'Angleterre*, I.  
 403. 414.  
*Marie Stuart*, I. 415.  
*Marie-Thérèse d'Autriche*, I. 287.  
 305. 397. 456. III. 53.  
 56. 62. 63. 66. 68. 96.  
 110. 118. 148. 150. 164.  
 173-175. 179-180. 286.  
 333. 380.  
*Marigni*, I. 252. II. 356.  
*Marillac*, III. 384.  
*Mark*, (la) III. 132.  
*Marlborough*, I. 402. 488.  
 490. 511. 518. 519. 522.  
 523. 526. 527. II. 6. 7.



18. 25. 26-29. 35. 37. 42.  
45. 51-58. 62. 76. 392.  
III. 64. 75. 88. 126. 146.  
*Marot*, II. 251. 268. 320.  
*Mars*, (Saint) II. 90.  
*Marfan*, II. 127.  
*Marsham*, II. 282  
*Marfin*, I. 518. 520 - 523.  
II. 12-14.  
*Martel*, I. 370.  
*Martin amiral*, III. 79.  
*Martinet*, I. 351 355.  
*Martinière*, (la) II. 28. 32.  
69. 102. 129. 233. Voyez  
*Hode*(la) & *Motte* jésuite. (la)  
*Masham*, II. 52. 76.  
*Maffillon*. II. 254.  
*Mathilde*, III. 356.  
*Mathos jésuite*, III. 348.  
*Matignon*, II. 24-25.  
*Matheus amiral*, III. 82. 84.  
*Maurice de Saxe*, voyez *Saxe*.  
*Maurice prince*, I. 352. Voyez  
*Orange*. (d')  
*Maximilien de Bavière*, I. 347.  
348. 470.  
*Maximilien empereur*, I. 348.  
470. III. 54.  
*Maximilien - Joseph*, III. 118.  
*Mayenne*, II. 168.  
*Mazarin cardinal*, I. 212. 227-  
131. 238. 242. 258. 262-  
264. 268. 272. 274-276.  
282-286. 288-294. 322-  
304. 476. II. 82. 84-89.  
93. 96 - 97. 131. 141.  
204. 207. 220. 289. 300.  
304. 319. 350. 356. III.  
27. 36.  
*Mazarin*, (duc) II. 273.  
*Mazel*, I. 337.  
*Médavi - Grancei*, II. 14-  
15.  
*Médicis*, (les) I. 190-191. 207.  
II. 184. 200. 244. III. 49.  
Voyez *Léon X*, *Catherine* &  
*Marie de Médicis*.  
*Medley*, III. 177.  
*Méhémet Rizabeg*, II. 203.  
*Mélac*, I. 492.  
*Melos*, (de) I. 220.  
*Mentzel*, III. 88. 96.  
*Mercator*, II. 286.  
*Merci*, I. 224. II. 44.  
*Mercœur*, I. 283.  
*Mérovée*, II. 299.  
*Mefne*, (de) II. 372. III.  
2.  
*Metaflasio*, II. 287.  
*Méthuin*, II. 13.  
*Meuze*, III. 128.  
*Mezière*, III. 129.  
*Michel-Ange*, I. 190. II. 276.  
279.  
*Milton*, II. 280. 281.  
*Mina*, (la) III. 83. 85. 166.  
168. 170. 180.  
*Miphibozeth*, III. 388. 389.  
*Miremont*, II. 99.  
*Modène*, (de) III. 86.  
*Moine*, (le) II. 267. 275.  
*Moïse*, II. 403.  
*Moiffac*, I. 370.  
*Molière*, II. 93. 106. 264.  
265. 355.  
*Molina*, II. 346-347. 352.  
*Molinos*, II. 388.  
*Monaco*, III. 130. 156.  
*Monaldeschi*, I. 280-281.  
*Monseigneur*, I. 417. 418.  
431. II. 30. 49. 135. 142.  
185.

- Monfieur frère de Louis XIV*, I. 276. 325. 372. 373. 397. 437. II. 89. 135.  
*Montagne*, II. 251.  
*Montaigu*, III. 125. II. 216.  
*Montal*, III. 100.  
*Montalembert*, III. 141.  
*Montaufier*, (de) II. 40.  
*Montbarey*, III. 87.  
*Montbazon*, I. 244.  
*Montcalm*, III. 311.  
*Montchevreuil*, II. 143.  
*Montécuculi*, I. 302. 344. 352. 361. 363. 366. 367.  
*Montemar*, III. 48. 78. 79. 84.  
*Monterey*, I. 344. 347. 368. 458.  
*Montespan*, II. 117-118. 120-125. 138. 143. 146. 149. 156. 186.  
*Montesquiou*, II. 61.  
*Montesson*, III. 133.  
*Montmorenci*, I. 430. II. 122.  
*Montpensier*, III. 10.  
*Montpéfat*, II. 301.  
*Montrevel*, I. 315. II. 339.  
*Moracin*, III. 300.  
*Moreri*, II. 193.  
*Moret*, (de) I. 275.  
*Morillon*, II. 346.  
*Morin*, II. 131.  
*Morofini*, III. 3.  
*Mortagne*, III. 100.  
*Mortemar*, I. 392. II. 55.  
*Motte-Houdancourt*, (la) III. 92.  
*Motte-Houdart*, (la) II. 268. III. 8.  
*Motte jéfuite*, (la) II. 28. 32. 161. Voyez *Hode* (la) & *Martinière*. (la)  
*Motteville*, (de) I. 238. 283. 294. II. 85.  
*Mouza - Ferzingue*, III. 95. 96.  
*Muley Ifmaël*, I. 487.  
*Munik*, (de) III. 46.  
*Murrai*, III. 193 196. 219.  
*Mustapha*, I. 209.

N.

- Naboth*, III. 388. 389.  
*Nadasti*, III. 99.  
*Nangis*, I. 476.  
*Nantes*, (de) II. 140. 141. 442.  
*Naffau*, I. 375. II. 41. 61. III. 186. Voyez *Orange* (d')  
*Navailles*, I. 373. II. 116. 145.  
*Némond*, I. 406.  
*Nemours*, I. 241. 255. 261. 320.  
*Neucastle*, (de) III. 216.  
*Neuhof*, (Théodore de) III. 368. 369. 371. 372.  
*Neuillant*, II. 145.  
*Neuperg*, III. 58.  
*Newton*, I. 246. 279. 283. 286. III. 235 280. 403.  
*Nicole*, II. 358. 378.  
*Nina*, II. 136.  
*Ninon Lenclos*, II. 145.  
*Noailles*, (cardinal de) II. 150.

169. 360-362. 364-367. 105. 124.  
 369-372. 374-376. 384. *Noailles évêque*, III. 307.  
 393. III. 11. *Nogent*, I. 336.  
*Noailles*, (comte ou duc de) *Nonvilles*, (des) I. 504.  
 I. 422. 431. II. 149. *Nostre*, (le) II. 92. 141.  
 III. 89. 91. 93. 95. 101. *Novati*, III. 113.

## O.

- O.** (d') II. 29.  
*Obdam*, I. 498.  
*Ogilvi*, III. 66. 106.  
*Olbreuse*, (d') II. 273.  
*Olivarès*, (d') I. 210. II.  
 71.  
*Olon*, (Saint-) I. 391.  
*Onel*, III. 211. 214.  
*Orange*, (d') I. 202. 210.  
 226. 334. 339. 341. 347.  
 351-353. 359-361. 368.  
 372. 379. 380. 384. 398.  
 399. 433. II. 4. 330.  
 III. 185. 186. Voyez *Guil-*  
*laume III & Nassau*.  
*Orbay*, (d') II. 200.  
*Orléans*, (duc d') I. 426. 429.  
 492. II. 11. 12. 13. 21.  
 48. 49. 131. 137. 141.  
 153. 156. 157. 161. 165.  
 190. 221. 366. 372. 374.  
 375. 392. III. 2-4. 6-7.  
 10. 11. 13 16-17. 22. 24.  
 25. 26. 28. 32. 78. 91.  
*Ormond*, (d') II. 58. 78.  
*Ornano*, (d') III. 366.  
*Oropeza*, I. 451.  
*Orrì*, III. 9.  
*Orticone*, III. 368.  
*Osman*, I. 209.  
*Offembroeck*, I. 336.  
*Ovide*, I. 189. II. 113. 181.  
 251. 280.  
*Ouvrier*, (d') II. 103.  
*Oxenstiern*, I. 210.  
*Oxford*, (d') II. 55. 77.

## P.

- P***agan*, II. 216.  
*Painter*, III. 221.  
*Palladio*, I. 190.  
*Paoli*, (Hyacinthe) III. 368.  
 374.  
*Paoli*, (Pascal) III. 374-  
 377.  
*Parcieux*, III. 400.  
*Parennin*, II. 409.  
*Pâris diacre*, II. 377. 378.  
*Paris*, (freres) III. 21.  
*Particelli Emeri*, I. 229. 230.  
*Pas*, (du) I. 351.  
*Pascal*, II. 266. 351. 353-  
 355. 378. III. 363. 364.  
*Paffart*, II. 356.

- Passionei*, III. 335. 362.  
*Patru*, II. 353.  
*Pavillon*, II. 300. 357.  
*Paul*, (Saint) II. 335.  
*Paul III* pape, III. 356. 361.  
*Paul V*, II. 347.  
*Paulet*, I. 231.  
*Pèdre*, (dom) I. 320.  
*Pélisson*, I. 314. 331. 335.  
 358. 363. II. 91. 93. 95.  
 261. 322 323.  
*Pelletier*, (le) II. 40. 228.  
*Penautier*, II. 130.  
*Penthèvre*, III. 91. 134.  
*Pépin*, II. 299. III. 364.  
*Peppe*, III. 306.  
*Péquigni*, III. 92- 133. Voyez  
*Chaulnes*.  
*Perdreau*, II. 356.  
*Pères*, II. 296.  
*Périclès*, I. 189.  
*Périgni*, II. 104.  
*Périgord*, III. 140.  
*Pertlipz*, I. 455.  
*Pernits*, II. 136.  
*Perrault*, II. 88. 185 200.  
*Perrier*, II. 354. 355.  
*Perth*, III. 193. 196. 204.  
*Péterboroug*, II. 3. 4. 5.  
 20.  
*Peters* jésuite, I. 401.  
*Petit-Jean*, I. 378.  
*Peyre*, (de) III. 127.  
*Phelippeaux*, II. 393.  
*Phidias*, I. 189.  
*Philippe II* Augusteroides France,  
 I. 193.  
*Philippe*, (dom) III. 76-78.  
 80. 82. 83. 85. 107. 144.  
 157. 158. 161. 163. 164.  
 169. 179. 262.  
*Philippe II* roi d'Espagne, I.  
 200. 201. II. 103. III. 50.  
 54. 164. 238. 255. 268.  
 314. 358.  
*Philippe III* roi d'Espagne,  
 I. 200. 448.  
*Philippe IV* roi d'Espagne, I.  
 200. 219. 269. 274. 284.  
 286. 287. 297. 305. 306.  
 346. 448. II. 71. III. 164.  
*Philippe V* roi d'Espagne, I.  
 463. 486. 508. II. 2-3. 18.  
 19. 20. 24. 27. 46-50. 64.  
 70. 72 - 75. 78 - 79. 173.  
 176. 363. III. 3. 5. 8-13.  
 39. 47. 50. 53. 54. 76.  
 163. 165. 280.  
*Philippe de Macédoine*, I. 189.  
*Philippe Prosper*, (dom) I.  
 284.  
*Picolomini*, I. 210.  
*Pie V*, I. 389. II. 345.  
*Pierre le Grand* czar, I. 381.  
 447. III. 5. 30. 37. 45.  
 47. 225.  
*Pierre III*, III. 286.  
*Pierre* roi de Portugal, I. 451.  
 507.  
*Pierre* (Saint) II. 30. 351.  
*Pierre*, (de Saint-) II. 136.  
 171. 192. 198. 201. 204.  
 237-329.  
*Pizarro*, (dom Joseph) III.  
 237.  
*Platon*, I. 189. II. 261. 285.  
 390.  
*Pléto*, III. 45.  
*Plessis-Bellèvere*, (du) II. 99.  
*Plessis-Praslin*, (du) I. 243.  
 276. 299.  
*Plutarque*, II. 80.

- Pacok*, III. 315.  
*Pogge*, (le) II. 267.  
*Pointis*, I. 436.  
*Poiffonnier*, III. 399.  
*Polignac*, (cardinal de) I. 446.  
 II. 45. III. 6.  
*Pomponne*, II. 172. 173.  
*Pons*, (de) I. 242.  
*Pontchartrain*, I. 413. 461.  
 II. 36. 231.  
*Pope*, II. 281.  
*Popoli*, (de) II. 4.  
*Porte*, (la) I. 228. II. 82.  
*Portland Benting*, I. 452.  
*Porto-Carrero* cardinal, I. 458.  
 479. II. 175. III. 6. 7.  
*Pofomby*, III. 135.  
*Potier*, évêque, I. 227. 228.  
*Pouget*, II. 267.  
*Pouffin*, II. 267 275.  
*Praslin*, I. 482. 483 III. 317.  
 381.  
*Praxiteles*, I. 189.  
*Préaux*, II. 215.  
*Préobafinski*, (de) III. 286.  
*Prie*, (de) III. 28-31.  
*Procope*, II. 80.  
*Puiségur*, III. 91. 129.  
*Puisieux*, III. 183.  
*Pultney*, voyez *Bath*.  
*Puffort*, II. 201. III. 384.  
 391.

## Q.

- Quatre-fous*, I. 259.  
*Queensburi*, III. 192.  
*Quêne*, (du) I. 374. 375.  
 385. 386. 391. II. 330.  
 III. 257.  
*Quefnel*, II. 362. 365. 367.  
*Queue*, (de la) II. 186.  
*Quichotte*, (dom) II. 386.  
*Quinault*, II. 89. 112-113.  
 181. 263. 266. 267  
*Quinte-Curce*, II. 253.  
*Quirini* cardinal, III. 35.

## R

- Rabelais*, I. 190. II. 282.  
*Racine*, I. 433. II. 98. 102.  
 112. 113. 141. 150. 153.  
 155. 156. 263. 264. 268.  
 353. III. 415.  
*Ragotski*, I. 498. II. 47.  
*Ramsay*, I. 357. II. 393-394.  
*Ramucci*, I. 395.  
*Raphaël*, II. 200. 272. 276.  
 279. 287.  
*Ravaillac*, III. 344.  
*Réal*, (de Saint-) II. 261.  
*Reboulet*, I. 364. 456. 506.  
 508. II. 3. 16. 25. 131.  
 161.  
*Régnier*, II. 251.  
*Rémi*, II. 248.  
*Rémiancourt*, III. 93.  
*Renaud*, I. 385. 386. 406.  
*Renaudot*, II. 362.

Retz

- Retz*, ( cardinal de ) I. 233.  
 234. 245. 256. 258. 262.  
 292. II. 80. 252.  
*Rével*, I. 482.  
*Reventlau*, II. 5.  
*Reynie*, ( la ) II. 132.  
*Rezzonico* pape, III. 354. 362.  
 375.  
*Ricci* jésuite, II. 399. 400.  
*Rich*, III. 141.  
*Richelieu*, ( cardinal de ) I. 191.  
 193. 210-214. 217-218.  
 226. 235. 238. 239. 290.  
 291. 292. 303. II. 85. 86.  
 88. 90. 111. 140. 154.  
 181. 225. 262. 264. 274.  
 276. 300. 304. 316-318.  
 III. 27. 31. 36. 59.  
 275.  
*Richelieu*, ( maréchal de ) II.  
 90. III. 92. 133. 135. 179.  
 204. 269. 270. 271. 281-  
 284.  
*Riencourt*, I. 219.  
*Rieux*, I. 260.  
*Ripperda*, III. 13.  
*Rivalora*, III. 368.  
*Rivière*, ( la ) I. 246.  
*Robert*, I. 352. *Roberti*, II. 391.  
*Robinet* jésuite, III. 9.  
*Rochechouart*, III. 92. 359.  
*Roche fort*, I. 365.  
*Roche foucauld*, ( la ) I. 243.  
 248. 258. 259. 464. II.  
 81. 168. 253. 266. III.  
 247. 381.  
*Roche guion*, I. 477.  
*Rochester*, II. 281. III. 183.  
*Rochon*, III. 402.  
*Roger*, II. 105.  
*Rohan*, II. 215. 315-317.  
 319.  
*Rohan-Rochefort*, III. 289.  
*Roi*, ( le ) III. 400.  
*Rofni*, voyez *Sulli*  
*Ronsard*, II. 112.  
*Roquesante*, II. 98.  
*Rose*, II. 168.  
*Rostaing*, III. 92.  
*Roualle*, III. 402.  
*Rouillé*, II. 35. 36. 39.  
*Roupli*, II. 202.  
*Rouffseau*, II. 149. 268.  
*Ruffel*, I. 412.  
*Ruvigni*, I. 429.  
*Ruyter*, I. 303. 342 - 344.  
 350. 374. 375.

S

- S***A*, ( Pantaléon ) I. 269.  
*Sabran*, III. 92.  
*Sacheverel*, ( Henri ) II. 54.  
*Saci*, II. 358.  
*Sage*, ( le ) II. 130 - 134.  
 404.  
*Sale*, II. 282.  
*Salis*, III. 85. *Salluste*, II. 261.  
*Salm*, I. 430.  
*Salvago*, I. 392.  
*Sanchez*, III. 353.  
*Sandras de Courtitz*, I. 357.  
*Sandwich*, III. 183.  
*Santerre*, II. 275.  
*Saül*, III. 389.

- Sault*, (de) II. 103.  
*Saumeri*, III. 130.  
*Savoie*, ( cardinal de ) I. 211.  
*Savoie*, ( duc de ) I. 423. 424. 438. 439. 464. 473. 480. 481. 486. 487. II. 5. 10-11. 13. 15. 17. 19. 22. 46. 64. 68. 312. 330. III. 5. 10. 76. 80. Voyez *Adélaïde de Savoie*, *Charles-Emmanuel*, *Eugène* et *Victor-Amédée*.  
*Sauveur*, ( Saint ) III. 129. 141.  
*Saxe*, ( Maurice maréchal de ) III. 65. 66. 98. 101. 111. 121-124. 129-132. 134-137. 142. 144. 146. 150. 151. 153. 155. 225. 226. 228. 230. 231. 261. 295.  
*Scaglia*, III. 175.  
*Scaron*, II. 145-147. 150. 154.  
*Schmettau*, III. 102.  
*Schomberg*, I. 302. 368. 373. II. 336.  
*Schullembourg*, III. 60. 176.  
*Scipion*, II. 57. 262. III. 363.  
*Scudery*, II. 97. 262.  
*Sebastien*, ( de Saint- ) II. 144.  
*Seckendorff*, III. 99.  
*Séford*, III. 208.  
*Ségrais*, II. 120.  
*Séguier*, I. 233. II. 96. 97. 201. 351.  
*Séguir*, III. 156. 226.  
*Séjan*, I. 291.  
*Seignelai*, I. 391. 392. 407. 413. II. 141. 151.  
*Sélim*, I. 209. 322.  
*Senneterre*, III. 107.  
*Séron*, II. 151.  
*Serre*, (de) II. 335.  
*Séverin*, ( de Saint ) III. 262.  
*Séigné*, I. 403. II. 95. 264.  
*Sfondrate*, II. 365.  
*Sforzes*, (les) III. 50.  
*Sha-Nadir*, III. 253. 292.  
*Shafta*, III. 252.  
*Shelkijst*, III. 235.  
*Sheridan*, III. 192. 209.  
*Siba*, III. 388.  
*Sinclair*, III. 193.  
*Sivières*, I. 504.  
*Sixte-Quint*, II. 345. III. 257.  
*Soanen*, II. 376.  
*Sobieski*, I. 389. 415. 445. II. 158.  
*Socrate*, II. 285.  
*Soissons*, ( de ) II. 82. 115. 131. 132.  
*Solémi*, III. 86.  
*Solenci*, III. 131.  
*Soliman*, I. 209. 322.  
*Sophocle*, II. 263.  
*Soubise*, II. 316. III. 109. 134. 282. 284.  
*Sourdiac*, II. 89.  
*Sourdis*, ( cardinal de ) I. 211. III. 97.  
*Souvré*, III. 141. 142.  
*Spinola*, III. 142.  
*Stair*, II. 46. 69. 78. 164. III. 88. 89. 92-94.  
*Stanhope*, II. 50.  
*Stanislas roi*, III. 44-46. 50. 100.  
*Staremborg*, II. 46. 50. 70.  
*Strafford*, I. 262. II. 57.

G E N E R A L E. 435

*Strikland* , III. 192. 234. II. 193. 221. 228.  
*Stuard prévôt* , III. 194. 314.  
*Stuart* , II. 52. 53. III. 191. *Sullivan* , III. 192. 209.  
 212. *Sunderland* , II. 51. 53.  
*Styrum* , I. 494. *Swift* , II. 282.  
*Sueur* , (le) II. 267. 275. *Suzi* , III. 130.  
*Sulli* , (Rofni de) I. 216. *Sylla* , III. 386.

T

*Tacite* , II. 70. III. 405. *Thomas* , (Saint) III. 351.  
*Talbot* , III. 242. 243. *Thomas d' Aquin* , III. 352.  
*Tallard* , I. 452. 495. 499- *Thou* , (de) I. 216. II. 251.  
 504. II. 54. III. 384.  
*Tallerand* , III. 141. *Thurlo* , I. 276.  
*Talon* , I. 233. 259. II. 201. *Tilli* , II. 41.  
 306. III. 388. *Tite-Live* , 189. II. 261.  
*Tamerlan* , II. 82. *Torci* , I. 306. 441. 442.  
*Tannucci* , III. 360. 450. 452. 456. 460. 461.  
*Taffe* , (le) I. 381. II. 279. II. 36-38. 40. 54. 55.  
 287. 65. 69.  
*Tavora* , III. 348. *Toris* , II. 51-53. 76.  
*Tellier jésuite* , (le) II. 150. *Torricelli* , II. 243. 244.  
 163. 167. 228. 365. 372. *Torstenfon* , I. 221. 226.  
 379. III. 353. *Touche* , (la) III. 295.  
*Tellier* , (François le) II. 228. *Touloufe* , (comte de) II. 2. 5.  
 300. 320. 322. 328. 329. 17.  
*Temple* , I. 277. 316-317. *Tounley* , III. 217.  
 II. 284. *Tour* , (de la) III. 138.  
*Tencin* , (cardinal de) III. *Tour-du-Pin* , (la) III. 289.  
 189. *Tournefort* , II. 246.  
*Tesse* , I. 438. II. 2. 5. 21. *Tournon* , (Maillard de) II.  
*Texier* , III. 29. 30. 404. 406.  
*Théodore roi* , III. 371. 372. *Tourville* , I. 406. 413. II.  
*Théodofe* , II. 310. 210.  
*Thérèse* , (Sainte) II. 381. *Trajan empereur* , III. 387.  
*Théfée* , II. 80. *Trimouille* , (la) II. 160. 177.  
*Thiange* , II. 122. 142. 314.  
*Thoyras* , I. 506. II. 272. *Trimouille* , (cardinal de la)  
 273. II. 398.



<i>Trivulce cardinal</i> , I. 211.	272-275. 302. 308. 310.
<i>Tromp</i> , I. 266.	313. 325. 330. 332. 334.
<i>Tronson</i> , II. 384.	337. 345. 347. 352-359.
<i>Truamont</i> , (la) II. 215. 216.	361-364. 367. 372. 419.
<i>Tullibardine</i> , III. 192.	428. 490. II. 127. 252.
<i>Turenne</i> , I. 223-224. 226.	266. 394.
243. 254-257. 266-268.	<i>Turgot</i> , II. 75.

## V.

<i>Valbelle</i> , I. 378.	<i>Vaucanson</i> , III. 399.
<i>Valdeck</i> , I. 421. 424. III.	<i>Vauchon</i> , III. 29.
120. 121. 151. 225.	<i>Vaudemont</i> , II. 75.
<i>Valence</i> , (de) III. 289.	<i>Vaudreuil</i> , III. 129.
<i>Valentinois</i> , III. 130.	<i>Vaugan</i> , III. 244.
<i>Valette</i> , (cardinal de la) I. 211.	<i>Vaugelas</i> , II. 253.
III. 97. 351.	<i>Vaux</i> , (de) II. 98. III.
<i>Valker</i> , I. 407.	378.
<i>Vallière</i> , (la) II. 93. 98.	<i>Védan</i> , III. 251. 252.
102. 105. 115. 118.	<i>Veimar</i> , (de) I. 210. 220.
143.	243.
<i>Vallière</i> , (de) III. 90. 91.	<i>Vendôme</i> , (de) I. 357. 427.
<i>Valstein</i> , I. 210.	428. 439. 446. 484-487.
<i>Vanderduin</i> , III. 150.	497. II. 5. 6. 8. 11. 26.
<i>Vanderduffen</i> , II. 35.	29. 49. 50. 60. 181.
<i>Vanhoëy</i> , III. 215.	<i>Vermandois</i> , II. 118. III. 28.
<i>Vanlo</i> , II. 267. 276.	29.
<i>Vardes</i> , (de) II. 115. 116.	<i>Verneuil</i> , (de) II. 289.
<i>Varin</i> , II. 277.	<i>Vernon</i> , III. 75. 76. 233.
<i>Varron</i> , I. 189.	237.
<i>Vassenaer</i> , III. 183.	<i>Vert</i> , (Jean de) I. 210.
<i>Valteville</i> , I. 297. 314.	<i>Vexin</i> , II. 147.
<i>Vau</i> , (Louis le) II. 200.	<i>Victor-Amédée</i> , I. 443. 458.
<i>Vauban</i> , I. 311. 330. 332.	II. 106. 144. III. 16.
350. 352. 354. 368-370.	39.
383. 418. 433. 443. 495.	<i>Vieux</i> , (des) II. 255.
II. 9. 10. 19. 206. III.	<i>Vigoureux</i> , (la) II. 130-
120.	134.
<i>Vaubecour</i> , III. 156.	<i>Villars</i> , I. 357. 480. 491-
<i>Vaubonne</i> , II. 66.	495. 497. 498. 501. 506.
<i>Faubrun</i> , I. 364.	507. II. 6. 21. 22. 39.

## G E N E R A L E . 437

41. 56-59. 61-63. 66. 68. 92. 339-341. III. 2.  
 48. 158. 370.  
*Villars Orondate*, I. 260.  
*Ville*, (abbé de la) III. 138.  
 185.  
*Villemur*, III. 85.  
*Villeneuve*, (de) III. 52.  
*Villeroi*, I. 429. 434. 439.  
 479-484. 498-500. 508.  
 II. 6. 8. 11. 39. 84. 127.  
 III. 32. 35.  
*Villette*, (de) II. 149.  
*Villiers*, II. 181. 182. 215.  
*Vilmot*, III. 183.  
*Virgile*, I. 189. 325. II. 181.  
 184. 251. III. 355.  
*Virtemberg*, III. 368.  
*Viscontis*, (les) III. 50.  
*Vith*, (de) I. 318. 324. 327.  
 329. 333. 340-341. 489.
- Vitruve*, I. 189. II. 275.  
*Vittorio Siri*, I. 316.  
*Viviani*, II. 111. 112. 184.  
 287.  
*Vivonne*, I. 319. 374. 375.  
 II. 123. 149.  
*Voisin*, (la) II. 130-133. 135.  
 217. 267.  
*Voisin chancelier*, II. 32.  
 372.  
*Voiture*, II. 112. 252.  
*Vossius*, II. 111.  
*Vrangél*, I. 265.  
*Vrillière*, (la) II. 160. III.  
 27.  
*Urbain II pape*, III. 364.  
*Urbain VIII*, I. 207. 212.  
*Urbain Grandier*, I. 217.  
*Urfins*, II. 48. 177. III. 9.  
*Ustavis*, (dom) II. 214.  
*Uxelles*, I. 420. II. 45.

### W.

- Walter*, II. 281.  
*Walpole*, I I I. 37. 74.  
 371.  
*Walsh*, III. 189.
- Waren*, III. 245. 248. 249.  
*Whigs*, II. 51. 53. 54. 65.  
 III. 199.  
*Windham* III. 74.

### X.

- Ximenès cardinal*, I. 291. III. 34.

### Y.

- Yenne*, I. 314.  
*Yontching*, II. 406. 407. 409.
- Yorck*, (duc d') I. 272. 349.  
 404. Voyez *Jacques II*.

438 TABLE GÉNÉRALE.

Z.

<b>Z</b> ampieri , II. 113.	Zinzendorf , II. 45.
Zanotti , II. 289.	Zoïle , I. 434.
Zapata , II. 136.	Zoroastre , II. 282.
Zappè , II. 287.	Zuingle , II. 311.

Fin de la Table générale.



